BIBLIOTHÈQUE CHOISIE.

HISTORIETTES

DE TALLEMANT DES RÉAUX.

TOME SIXIÈME.

N. B. Une* indique les passages de l'auteur publiés pour la première fois dans cette édition.

PARIS. — IMPRIMERIE DE Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.



Mademoiselle Paulet

(Parthénie)

LES HISTORIETTES

DE TALLEMANT DES RÉAUX.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU XVIIe SIÈCLE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE L'AUTEUR.

SECONDE ÉDITION,

Précédée d'une Notice sur l'auteur, augmentée de passages inédits, et accompagnée de Notes et d'Éclaircissements,

PAR M. MONMERQUÉ,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.



PARIS.

H.-L. DELLOYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DE LA BOURSE, 13.

—

1840

MÉMOIRES

DE TALLEMANT.

CLXXII

MADAME LÉVESQUE ET MADAME COMPAIN.

Un procureur au Châtelet, nommé Turpin, avoit une des plus belles filles de Paris. Elle étoit blonde et blanche, de la plus jolie taille du monde, et pouvoit avoir environ quinze ans. Un jeune avocat, nommé Patru (c'est celui qui est aujourd'hui de l'Académie, et qui a fait de si belles choses en prose), la vit à la procession du grand Jubilé (1625). Sa beauté le surprit, et il ne fut pas le seul, car toute la procession s'arrêtoit pour la regarder. Le monsieur étoit beau, si la demoiselle étoit belle, et on pouvoit dire que c'étoit un aussi beau couple qu'on en pût trouver. Quoiqu'elle lui semblât admirable, et qu'il en fût touché, il ne voulut point l'aller voir; car, quoiqu'il fût extrêmement jeune, il voyoit bien que c'étoit une sottise que de se jouer à des filles. Aux Carmes, car ils étoient tous deux de ce quartier-là, il la rencontra à la messe; il en fut ébloui, et il dit qu'en sa vie il n'a rien vu de si beau. Elle le salua le plus gracieusement du monde. Il se contentoit de passer quelquefois devant sa porte, où elle se tenoit assez souvent; s'il la regardoit d'un œil amoureux, elle ne le regardoit pas d'un œil indifférent. Comme il souhaitoit avec passion qu'elle

fût mariée, un avocat au Parlement, nommé Lévesque, l'épousa quelque temps après. C'étoit un petit homme mal fait et d'ailleurs assez ridicule. Voilà notre galant bien aise : il se met à aller au Châtelet, parce que le mari avoit pris cette route à cause de son beau-père. Le prétexte fut qu'un jeune homme doit commencer par là ; il se place bien loin de Lévesque, et fut assez long-temps sans le rechercher : il y fut bientôt en quelque réputation ; et un matin, s'étant trouvé avec quelques avocats, parmi lesquels étoit Lévesque, on proposa de faire une débauche pour voir ce que ce nouveau venu d'Italie savoit faire : Patru ne faisoit que d'en revenir ; Lévesque dit qu'il vouloit que ce fût le jour même, et chez lui. Ils y furent ; on fit carrousse (1) jusqu'à onze heures du soir : la femme y fut toujours présente, et ne quitta pas d'un moment la compagnie.

Notre amoureux étoit ravi d'avoir eu entrée chez la belle ; toutefois il n'osoit y aller sans quelque semblable occasion, car cette femme étoit entourée de cent sots, la plupart des adolescents d'avocats qui dirent bien des sottises dès qu'ils virent que Patru y avoit accès ; car il leur faisoit ombrage. Cependant on lui rapportoit qu'elle disoit mille biens de lui. Enfin il la rencontra tête pour tête, sous le cloître des Mathurins, et il fut obligé de lui dire qu'il n'avoit osé prendre encore la hardiesse de l'aller voir en son particulier ; elle, l'interrompant, lui dit qu'il y pouvoit venir quand il voudroit. Il y fut donc, et plus d'une fois ; mais les petits avocats mirent bientôt l'alarme au camp : le mari témoigna

(1) *Carrousse*, bonne chère qu'on fait en buvant et en se réjouissant.

qu'il n'y prenoit pas plaisir; elle en avertit Patru, car il avoit fait bien du progrès en peu de temps. Lui, pour faire une contre-batterie, se met à rendre bien des devoirs à la mère, qui logeoit porte à porte. Cette mère, aussi étourdie qu'une autre, prit ce garçon en telle amitié, qu'elle ne juroit que par lui. Cependant les jaloux firent tant de bruit, que le père se réveilla, et fit comprendre à sa femme qu'elle n'étoit qu'une bête. Notre galant a encore avis de cette nouvelle infortune : il se résout à rechercher le mari; ce qu'il avoit fui autant qu'il avoit pu, parce que c'étoit un fort impertinent petit homme. Lévesque se piquoit de lettres, et savoit la réputation de notre avocat : il se laisse bientôt prendre, et à tel point qu'il en étoit incommode, car il ne pouvoit plus vivre sans Patru. Lui, pour s'en décharger un peu et avoir un peu plus de liberté en ses amourettes, pria d'Ablancourt, son meilleur ami, d'avoir la charité d'entretenir quelquefois cet impertinent. Ils lièrent une société ; ils mangeoient trois fois la semaine ensemble, tantôt chez d'Ablancourt, tantôt chez quelque traiteur.

Il arriva en ce temps-là que l'abbé Le Normand, ce fripon qui a fait quelque temps des catéchismes au bout du Pont-Neuf, et qui depuis a fait l'espion du cardinal Mazarin, étant parent de la belle, la prétendoit baiser; mais il le vouloit faire d'autorité; elle se moqua de lui. Enragé de cela contre Patru, il y mena un jeune abbé qu'on appeloit l'abbé de La Terrière, qui s'éprit aussitôt : celui-là n'y réussit pas mieux que lui. Tous deux, pour savoir la vérité de l'affaire, s'avisent de gagner un des prêtres qui, certains jours de la semaine sainte, sous l'orgue des Quinze-Vingts, donnent l'absolution des cas réser-

vés à l'évêque. Le galant avoit accoutumé de s'y confesser. Ce prêtre gagné s'y trouva seul. L'avocat se confesse à lui de coucher avec une femme mariée; et après cela le prêtre dit assez haut : « Je m'en vais, » je n'ai plus que faire ici ; j'ai su ce que je voulois » savoir. » Patru l'entendit. A quelque temps de là, je ne sais quel traîneur d'épée le vint trouver ; Patru l'avoit vu plusieurs fois aux Carmes : « Monsieur, » lui dit-il, un tel abbé s'est adressé à moi pour » vous faire jeter une bouteille d'eau-forte et vous » faire donner quelques balafres sur le visage ; mais » je n'ai garde de le faire. Comme vous voyez, je » vous en avertis ; ne faites semblant de rien, lais- » sez-le-nous plumer : il a encore quelque argent » de reste de son bénéfice qu'il a vendu à l'abbé Le » Normand. » Ce jeune abbé se fit Minime ensuite, et fit faire des excuses à Patru.

Cet abbé Le Normand étoit fils d'un maître des requêtes et petit-fils d'un commissaire du Châtelet. Lévesque étoit tout fier qu'un fils de maître des requêtes fût parent de sa femme. Enfin il vit bien que ce n'étoit qu'un impertinent. Bois-Robert appelle l'abbé Le Normand *Dom Scélérat*.

Les amants furent assez long-temps sans traverses, jusqu'à ce qu'un jour qu'ils étoient ensemble dans la chambre de la belle, le mari passe pour aller dans un cabinet, sans faire semblant de les voir ; le galant dit à la belle : « On nous l'a débau- » ché tout-à-fait ; il y a long-temps que je prévois » qu'il faudra rompre avec lui pour le faire revenir, » car il me recherchera sans doute ; je m'en vais : » dites-lui que je suis parti très-mal satisfait, et que » je ne veux plus rentrer céans ; il ne manquera pas » de dire que c'est ce qu'il demande, mais ne vous

» en épouvantez point. » Cela arrive comme il l'avoit dit : Lévesque venoit de boire avec des jeunes gens qui lui avoient brouillé la cervelle. Au bout de quelques jours Patru trouve Lévesque aux Carmes, et lui tourne le dos tout franc. L'autre, qui avoit mis de l'eau dans son vin, en fut un peu surpris, et dit le jour même à sa femme : « Vraiment M. Patru est » tout de bon en colère ; il m'a aujourd'hui tourné » le dos aux Carmes. — Je vous avois bien dit, ré» pondit-elle, qu'il partit de céans très-mal satisfait. » Ce ressentiment que Patru avoit témoigné fit l'effet qu'il espéroit ; voilà Lévesque à courir après lui. Comme ils étoient sur le point de renouer, Lévesque meurt en fort peu de jours, et il étoit si bien revenu, qu'il dit en mourant à sa femme qu'elle se fiât à lui en toutes choses, et qu'il n'avoit qu'un seul regret, c'est de n'avoir pas renoué avec lui. Il déclara aussi qu'il lui devoit quelque argent, dont Patru n'avoit pas de promesse, qu'il ne savoit pas au juste combien il y avoit, mais qu'on s'en rapportât à ce que Patru diroit.

La veuve envoya quelques jours après demander au galant combien son mari lui pouvoit devoir. Il lui manda qu'elle se moquoit, et qu'il ne lui étoit rien dû. Elle lui écrivit que cela étoit venu à la connoissance de son père, et qu'il falloit absolument le dire, et qu'elle le prioit de lui envoyer un exploit : il répondit qu'il s'en garderoit bien, et que, puisqu'il falloit nécessairement qu'elle payât, il y avoit tant ; qu'elle en fît comme elle le trouveroit à propos ; mais qu'il ne pouvoit se résoudre à lui envoyer un exploit, quoiqu'il sût bien que sans cela elle ne pouvoit payer sûrement. Le père, voyant cela, envoya l'argent, et fit faire un exploit à sa fantaisie.

Cette mort ruina toutes leurs amours : Patru ne trouvoit pas plus de sûreté à une veuve qu'à une fille. Elle le pressoit de la venir voir : lui s'en excusa un temps sur la bienséance qui ne permettoit pas qu'il retournât si promptement chez la veuve d'un homme avec qui tout le monde savoit qu'il étoit mal. Après, il lui parla franchement, et lui dit « qu'il ne pouvoit » pas la voir sans lui faire tort ; car s'il l'épousoit, » il la mettoit mal à son aise, et s'il ne l'épousoit pas, » il la perdoit en l'empêchant de se remarier. » La voilà au désespoir. Elle crut que, si elle se laissoit cajoler par d'autres, elle le feroit revenir ; elle alloit à l'église avec une foule de petits galants. Il m'a avoué que cela lui brûloit les yeux, et qu'il n'a en sa vie si mal passé son temps que de voir qu'une des plus belles personnes du monde, et dont il étoit aussi amoureux qu'on pouvoit être, le souhaitoit si ardemment, et de ne pouvoir jouir d'un si grand bonheur. Il en eut la fièvre : sa raison fut pourtant la maîtresse, et il ne vit jamais depuis madame Lévesque chez elle.

La belle, qui s'étoit laissé approcher par tant de galants, s'accoutuma insensiblement à cette coquetterie, et on ne sait si Chandenier, depuis capitaine des gardes-du-corps, le feu président de Mesmes et le président Tambonneau, ne succédèrent point à Patru pour quelques nuits ; car, durant qu'il la voyoit, ces gens-là et bien d'autres n'y firent que de l'eau toute claire, et elle lui faisoit confidence de tout ce qu'ils lui faisoient dire et de tout ce qu'ils lui faisoient offrir.

La Barre, payeur des rentes, garçon de plaisir et riche, mais fort écervelé et assez matériel, s'en éprit et n'en eut rien qu'avec une promesse de mariage ;

il y eut même un contrat de mariage ensuite et un acte de célébration. Durant six mois et davantage, la mère de La Barre la traita comme sa belle-fille, et si Pucelle eût plaidé comme il faut, elle auroit gagné sa cause; mais il ne dit point cette particularité, on ne sait pourquoi. Si Patru eût osé plaider pour elle, la chose eût été autrement. La cause fut appointée, et il fut dit qu'il l'épouseroit, ou lui donneroit cinq mille écus pour elle, et vingt mille livres pour le fils qu'elle avoit eu. Ce procès fut quatre à cinq ans à juger.

Avant madame Lévesque, La Barre avoit été amoureux de la Dalesseau, fameuse courtisane, et l'avoit entretenue; cette femme avoit été à un quart d'écu : jusqu'à trente ans elle ne fut point estimée. M. de Retz, le bonhomme, s'étant mis à l'entretenir, elle devint aussitôt fameuse. Saint-Preuil l'eut ensuite, et puis La Barre, qui y dépensoit mille livres par mois. Le comte d'Harcourt couchoit avec elle par-dessus le marché; mais quand La Barre venoit, il falloit gagner le grenier au foin, car il n'avoit point d'argent à donner. Une fois il passa toute la nuit sur des fagots. Elle fut toujours entretenue jusqu'à ce qu'elle quittât le métier; alors, car elle avoit amassé du bien, elle vécut en honnête femme, et il y alloit beaucoup de gens de qualité qui vivoient fort civilement avec elle. Le petit Guenault m'a dit qu'en une grande maladie qu'elle eut, comme elle se porta mieux, et qu'il lui eut demandé comment elle se trouvoit : « Hé! dit-elle, le crucifix s'éloigne peu » à peu. » Patru, qui a vu de ses lettres, dit qu'elle écrivoit fort raisonnablement. Enfin un conseiller mal aisé, conseiller à la cour des Aides, nommé Le Roux, l'épousa. Je trouve qu'elle fit une

sottise : depuis, je n'ai pas ouï parler d'elle (1).

Cependant La Barre devint amoureux de la femme d'un nommé Compain, de Tours, petit partisan, qui étoit venue à Paris avec son mari; c'étoit une jolie personne, coquette, rieuse, gaie, qui contrefaisoit tout le monde, et qui concluoit assez facilement, pourvu qu'on payât bien. La Barre et elle ne purent pourtant mettre l'aventure à fin à Paris, car le mari ne la quittoit point: mais ils s'avisèrent d'une assez plaisante invention. Compain part de Paris avec sa femme; La Barre les laisse aller. Trois ou quatre heures après il prend la poste avec un nommé La Salle, son barbier : ils descendent aux Trois-Mores à Étampes, où la belle étoit logée. Elle, qui avoit le mot, se coucha dès qu'elle fut arrivée, feignant de se trouver mal. La Barre ne se laisse point voir au mari, et la va trouver tandis que Compain soupoit à table d'hôte. Après souper La Salle l'engage au jeu ; de sorte que le galant eut tout le loisir de faire ce pourquoi il étoit venu. Le lendemain il demande à La Salle s'il n'avoit point d'argent : La Salle lui donne sept ou huit pistoles, qu'il va vite porter à la servante de la dame. Quand elle fut partie, et qu'il fallut payer leur couchée, La Barre dit à La Salle que la Compain ne lui avoit pas laissé un sou. « Vraiment, dit le bar-» bier, si je n'avois eu l'esprit de garder deux ou » trois pistoles, nous en tiendrions. — J'eusse laissé » mon épée, répond La Barre; et puis les officiers

(1) L'Historiette de la Dalesseau, ou *Dalesso*, se trouve avec quelques différences au chapitre des *Gens guéris ou sauvés par moyens extraordinaires* (t. II, p. 127). Ces répétitions ne doivent pas surprendre, de la part de Tallemant, qui écrivoit à de grands intervalles.

» d'ici me connoissent apparemment. » Ils retournèrent à Paris.

Depuis, La Barre continua à envoyer des présents à la Compain; mais elle ne lui fut pas trop fidèle. Il eut avis qu'un conseiller de Tours, nommé Milon, étoit *le beau*, et qu'ils se réjouissoient tous deux à ses dépens : il en voulut savoir la vérité. Pour cela, il envoie son valet de chambre, qui fit si bien qu'il gagna la servante de la donzelle, et eut des lettres du conseiller à elle. Cette intelligence fut découverte, et le conseiller présenta requête, disant que cet homme étoit venu pour l'assassiner. Il avoit fait une information sous main, et, ayant eu permission d'informer, il fit arrêter cet homme et le fit fouiller : ainsi ses lettres furent recouvrées. La Barre, confirmé dans son soupçon, en fut si irrité, qu'il jura de se venger. En ce noble dessein il achète quatre estocades de même longueur, et s'en va à Tours avec un brave, nommé Vieuville, qui lui devoit servir de second. Il fit faire appel au conseiller, qui se moqua de lui, et ne se voulut jamais battre.

J'ai oublié que la Compain se décria si fort à Paris, qu'on en fit un vaudeville que voici:

Je suis la belle Tourangelle,
Qui viens me montrer à la cour.
Qui sait acheter mon amour
Ne me trouva jamais cruelle;
Et l'on m'appelle la Compain,
Car mon ... est mon gagne-pain.

Elle étoit plaisante. Une fois, à Paris, je ne sais quel godelureau lui donna une sérénade. Le lendemain elle lui dit: « Monsieur, en vous remerciant; » vos violons ont réveillé mon mari, et il m'a » *croquée.* »

L'affaire de la Lévesque fut jugée ensuite comme je l'ai dit, et La Barre se retira à l'hôtel de Chevreuse, fort embarrassé, car il ne la vouloit pas épouser, et après toutes les dépenses qu'il avoit faites, il lui étoit impossible de payer une si grosse somme sans se ruiner. Comme il étoit en cette peine, un secrétaire du Roi, nommé Bois-Triquet, qui avoit été autrefois petit commis chez son père, lui vint offrir sa fille; elle étoit assez jolie, et son bien, au compte du père, étoit assez considérable. La Barre l'épousa; mais, par la suite, on a trouvé qu'ils s'étoient trompés tous deux; car la Lévesque a eu bien de la peine à être payée pour ses quinze mille livres et pour les vingt mille livres applicables à l'enfant. Il obtint arrêt par lequel il fut dit que ce petit garçon seroit mis entre ses mains, attendu la mauvaise vie de la mère. Elle s'étoit fort décriée depuis qu'elle eut perdu son procès. Durant tout ce tripotage, elle se remaria à un avocat du Châtelet, nommé Taupinard, qui, au lieu de se mettre bien avec les procureurs, s'amusa à faire le plaidoyer de la cause grasse pour les clercs sur le mariage d'un procureur du Châtelet, qui avoit été contraint de prendre la vache et le veau. On sut que c'étoit lui, et au carnaval suivant les procureurs, pour se venger, firent faire le plaidoyer sur l'affaire de la Lévesque; mais on le sut, et le lieutenant civil, s'y trouvant un peu piqué, y mit si bon ordre, que la cause ne fut point plaidée: même il y eut quelques clercs qui furent mis en prison.

La pauvre femme pour se dépayser, fit résoudre son mari à aller demeurer à Chinon, et à y acheter une charge d'avocat du Roi, qu'on leur avoit dit être à vendre. En ce dessein, ils vendent tous leurs meubles; mais deux mois avant qu'ils y arrivassent,

tout le monde à Chinon, qui est le pays de Rabelais, étoit informé de leur vie. Ils y furent joués, ne trouvèrent point de charge à vendre, et ils se virent contraints de demeurer à Orléans quelque temps, pour avoir le loisir de se rétablir à Paris.

CLXXIII

LA CAMBRAY.

Un orfévre, nommé Cambray, qui avoit sa boutique vers le Châtelet, au bout du Pont-au-Change, avoit une femme aussi bien faite qu'il y en eût dans toute la bourgeoisie. Elle étoit entretenue par un auditeur des comptes nommé Pec. Le mari, quoique jaloux naturellement, n'en avoit point de soupçon; car il le tenoit pour son ami, et croyoit, tant il étoit bon, que c'étoit à sa considération que ce garçon lui prêtoit de l'argent pour son commerce. Par ce moyen il fit une fortune assez grande, et il se vit riche à quatre-vingt mille écus.

Un jour Patru, dont nous venons de parler, comme il pleuvoit bien fort, se mit à couvert tout à cheval sous l'auvent de sa boutique; mais, pour être plus commodément, il descendit et entra dans l'allée de la maison. La Cambray étoit alors toute seule dans sa boutique, et, l'ayant aperçu, elle le pria d'entrer: lui, qui la vit si jolie, y entra fort volontiers; les voilà à causer. La dame, qui n'étoit pas trop mélancolique, se mit à chanter une chanson assez libre. « Ouais! dit le galant en lui-même, je ne te croyois » pas si gaillarde. » Elle vit bien qu'il en étoit un

peu surpris. « Vois-tu, lui dit-elle, mon cher en-
» fant, je n'en fais point la petite bouche : l'amour
» est une belle chose; mais cela n'est pas bon avec
» toute sorte de gens; j'ai une petite inclination. »
Cependant la pluie se passe, et notre avocat remonte à cheval; comme il étoit un peu coquet, il avoit assez d'autres affaires. Il fut près d'un mois sans retourner chez la Cambray : il la trouva tout aussi gaie, et, pour ne point perdre de temps, il la voulut mener dans l'arrière-boutique. « Tout beau, lui dit-
» elle, mon mari est là-haut; mais venez me voir di-
» manche, il n'y sera peut-être pas, et, s'il y étoit,
» vous n'avez qu'à demander un bassin d'argent de
» dix marcs; il n'y en a jamais de faits de ce poids-
» là, et vous direz que c'est une chose pressée.» Qui s'imagineroit qu'un jeune garçon manquât à une telle assignation? Patru y manqua pourtant; il étoit amoureux ailleurs.

Quelque temps après, comme il étoit à Clamart, il sut que cette femme étoit à une petite maison qu'elle avoit au Plessis-Piquet. Il lui envoie demander audience pour le lendemain; et tandis que toute la compagnie étoit à la grand'messe, il s'esquive, et à travers champs il galope jusque là. Il la trouve seule, et s'imaginoit déjà avoir ville gagnée; mais il fut bien étonné quand cette femme, après lui avoir laissé prendre toutes les privautés imaginables, lui déclara que pour le reste il n'avoit que faire d'y prétendre. Il la culbuta par plusieurs fois; il fit tous ses efforts; il se mit en chemise; il fallut enfin s'en retourner sans avoir eu ce qu'il étoit venu chercher. Un mois ou deux après, comme il passoit devant sa boutique, il la salua; un gentilhomme, nommé Saint-Georges-Vassé, qui connoissoit Patru, étoit avec elle, et lui

demanda en riant si elle connoissoit ce beau garçon. « Je le connois mieux que vous, lui dit-elle : je » l'ai vu tout nu. » Et sur cela elle lui conta toute l'histoire, et ajouta qu'après y avoir un peu rêvé, elle avoit trouvé que c'eût été une grande sottise à elle de lui accorder la dernière faveur ; que c'étoit un jeune garçon, beau, spirituel, et qui avoit des amourettes ; qu'elle s'en fût *embrelucoquée* (ce fut son mot) ; qu'il l'eût fait enrager, et qu'il l'eût peut-être ruinée, s'il eût été homme à cela. Il sut depuis que le jour même qu'elle le vit la première fois, elle commença à s'informer de sa vie et de ses connoissances. En effet, cette même femme, qui le lui avoit refusé à lui, l'accorda à un autre à sa recommandation.

Ce Saint-Georges avoit aussi couché avec elle ; mais elle n'avoit pas sujet de craindre de s'*embrelucoquer* de ces deux messieurs. Pour Pec, ce ne fut que par intérêt au commencement, et depuis par reconnoissance. Aucun autre n'en a jamais rien eu par intérêt. Le premier président Le Jay lui offrit une assez grosse somme pour une fois ; mais elle s'en moqua, et disoit qu'elle ne faisoit cela que pour son plaisir.

CLXXIV

COUSTENAN (1).

Coustenan étoit fils d'un gentilhomme qualifié, qui a été un des plus méchants maris de France. Il

(1) Timoléon de Bauves, seigneur de Contenant, mort vers 1644. Tallemant a écrit partout *Coustenan* ; le Père Anselme et Morery appellent ce gentilhomme Contenant.

donna une fois les étrivières à sa femme. A propos de cela, un paysan qui voyoit qu'un de ses voisins avoit tant battu sa femme qu'elle n'en pouvoit plus, dit naïvement : « Ah ! c'est trop ; l'on sait bien qu'il » faut battre sa femme, mais il y a raison partout. »

Le fils, bien loin de dégénérer, a enchéri de beaucoup par-dessus son père. On dit qu'un jour que son père en colère le poursuivoit, à la chaude, l'épée à la main, en l'appelant fils de p....., Coustenan s'y mit aussi, en disant : « Si je suis fils de p....., » vous n'êtes donc pas mon père. — J'ai tort, dit le » bonhomme aussitôt : par ce que tu viens de faire, » tu prouves assez que tu es mon fils. »

Il avoit épousé la fille de cette madame de Gravelle dont nous avons parlé ailleurs (1). Apparemment cette fille ne devoit pas être plus honnête femme que sa mère ; mais elle n'avoit rien de sa mère que la beauté ; aussi avoit-elle été élevée avec toute la sévérité imaginable, et elle disoit elle-même qu'il n'y avoit que les femmes comme sa mère pour bien élever des filles. Jamais femme n'a souffert tant d'indignités d'un mari, et jamais femme ne les a supportées avec tant de patience.

Coustenan n'étoit pas seulement méchant, il est aussi extravagant. La nuit il lui prenoit à toute heure des visions : tantôt il lui disoit que sans doute elle le faisoit cocu ; que cela ne se pouvoit autrement, puisqu'elle étoit fille de cette p....., de la Gravelle (2) ; tantôt il vouloit la forcer à le lui confesser, et quelquefois, à minuit, il l'a mise en chemise à la porte. Un jour, comme elle étoit en mal d'en-

(1) Voyez tome Ier, pag. 219.

(2) Voyez l'historiette du *maréchal de Bassompierre*, t. IV, p. 205.

fant, il lui mit le poignard à la gorge, et jurant que si elle ne faisoit un garçon, il la tueroit elle et son enfant. On m'a assuré qu'il la fit une fois armer de pied en cap, puis la mit sur un sauteur, et lui crioit : « Tiens-toi bien, carogne, tiens-toi bien ; tu porte-» rois bien un homme armé, comment ne porterois-» tu pas bien des armes ? » Cependant ce n'est point d'elle qu'on a su toutes ces choses.

Il n'étoit pas meilleur voisin que mari. Il se faisoit craindre à tout le monde : il disoit hautement que quand il n'auroit plus de quoi frire, il iroit prendre la vaisselle d'argent des gros mylords de Paris qui avoient des maisons auprès de Gravelle, vers Étampes. Durant le siége de Corbie, M. de Sully, alors prince d'Enrichemont, étant en Italie avec M. de Créqui, Coustenan, comme un des principaux du Vexin, eut le gouvernement de Mantes en son absence, peut-être par le crédit de Senecterre, dont le fils, aujourd'hui le maréchal de La Ferté, avoit épousé la sœur de Coustenan (1). Ce fut alors qu'il fit le petit tyran avec autant d'impunité que si c'eût été dans le Bigorre. Un avocat du parlement, nommé Chandellier (2), avoit une maison entre Mantes et Meulan ; Coustenan, une belle nuit, enleva tous les arbres fruitiers de cet homme. L'avocat fait informer, et en vouloit tirer raison à quelque prix que ce fût. Des personnes de condition se voulurent mêler

(1) Le maréchal de La Ferté-Senecterre avoit épousé en premières noces Charlotte de Bauves, fille de Henri, seigneur de Contenant, et de Philippe de Châteaubriant.

(2) Cet avocat, un jour en sa jeunesse, s'étant vanté de faire un sermon, on lui donna pour texte ce passage de l'Évangile : *Inter natos mulierum non surrexit major Joanne Baptistâ.* Il commença ainsi : *Entre les nez des femmes.* (T.)

d'accommoder cette affaire, et M. de La Frette, capitaine des gardes de M. d'Orléans, fut trouver Chandellier, et lui représenta que, puisque aussi bien le mal étoit fait, il lui conseilloit de s'accommoder; qu'après tout il avoit affaire à un homme de qualité. « De qualité ! dit l'avocat en l'interrompant; s'il est » homme de qualité, je suis du bois dont on fait les » chanceliers de France.» La Frette, oyant cela se retira bien vite, et dit aux amis de Coustenan : « Ma » foi ! Coustenan est perdu à cette fois; il a rencon- » tré plus fou que lui. » Chandellier continua ses poursuites, et, par la permission de M. de Vendôme, il le fit prendre à Étampes, d'où il fut mené à la Conciergerie. Le voyant prisonnier, chacun le chargea, et Coustenan étoit en danger d'avoir la tête coupée, quand le chevalier de Tonnerre (1), qui depuis fut tué à l'armée, avec un bâton d'exempt, et suivi comme ils le sont d'ordinaire, ayant remarqué que la chambre de Coustenan répondoit à la maison d'un marchand d'autour du Palais, alla chez cet homme, comme de la part du Roi, disant que les prisonniers se sauvoient par son logis. Le marchand dit qu'il ne s'y en étoit jamais sauvé : le chevalier répondit « qu'il vouloit aller partout, et qu'il vouloit » être seul avec quelques-uns de ses camarades (2).»

(1) Le grand-père de ce chevalier de Tonnerre, voyant qu'on ne le vouloit point laisser entrer en carrosse dans le Louvre (il avoit épousé une fille de Nevers, et on lui avoit donné un brevet de duc), ne fit faire au château d'Ancy-le-Franc, en Bourgogne, qu'une petite porte au lieu d'une porte-cochère, en disant : « Si » le Roi (c'étoit Henri IV) ne veut pas que j'entre chez lui en » carrosse, il n'entrera pas non plus en carrosse chez moi. » La porte est encore comme il la fit faire ; et ses descendants n'ont garde de la faire agrandir, car ils sont fiers de conter cela. (T.)

(2) Il n'avoit pas compté combien ils étoient. (T.)

Les autres demeurèrent en bas à amuser le marchand. Il monte, fait faire un trou à coups de marteau (ils avoient apporté des marteaux sous leurs casaques), et sauve par là Coustenan, avec lequel il descendit, et puis le conduisit à Gros-Bois, où il s'accommoda avec ses parties. Le voilà de retour au Vexin.

Cette adversité ne le rendit pas plus sage : il fit comme auparavant ; mais il en fut bientôt payé. Il y avoit un paysan qui avoit une assez belle femme. Coustenan, non content de l'avoir violée, la fit fouetter dans une cave. Le paysan, plus sensible que ne sont d'ordinaire ces sortes de gens, résolut de s'en venger, et voici comme il s'y prit. C'étoit à la campagne. Un soir qu'il savoit que Coustenan étoit retiré dans sa chambre, il monte avec une échelle à hauteur de la fenêtre, qui étoit, dit-on, au deuxième étage ; il avoit une arquebuse. Quand il se fut ajusté. il vit que Coustenan jouoit au piquet, à cul levé, avec deux de ses amis ; il ne voulut point tirer qu'il ne pût tuer Coustenan sans blesser les autres ; grande discrétion pour un homme outragé, et qui n'étoit pas là sans grand péril. Il attendit que Coustenan se fût retiré auprès du feu, et le tua à travers les vitres, comme il lisoit une lettre.

Depuis, ce paysan, mari de cette femme, ne parut plus ; ce qui a fait dire que c'étoit lui qui avoit fait le coup. On soupçonna aussi quelques-uns de ses domestiques, mais on ne poursuivit personne. Sa veuve, dix ans après, épousa le bonhomme Senecterre : elle avoit du bien, et étoit encore jolie (1). Je

(1) Anne, bâtarde de Béthune, se remaria en 1654. Ce passage offre de l'obscurité ; car il sembleroit qu'Anne, bâtarde de Béthune-Sully, auroit dû hériter de sa mère de la terre de Gravelle.

ne sais de quoi elle s'avisa. Pour tout avantage il lui donnoit la terre de Gravelle de quatre mille livres de rente, qu'il avoit achetée exprès, et tout ce qui se trouveroit dedans au jour de son décès. A toute heure il lui faisoit des présents; mais on ne trouvoit jamais la commodité de porter ces choses-là à Gravelle, et ses gens avoient ordre d'enlever ce qui y étoit dès qu'il se trouveroit mal. Il n'en fut pas besoin, car elle mourut l'été de 1658. Il ne vouloit prendre le deuil, de peur que cet habit ne lui fit trop ressouvenir de la perte qu'il avoit faite. Enfin, il le prit.

Coustenan avoit un cadet aussi enragé que lui; il demeuroit au Maine. Il avoit de la haine contre un bourgeois son voisin, et un jour il alla avec quatre ou cinq hommes pour lui faire insulte. Ce bourgeois voulut capituler. Point de quartier : il se prépare. Il avoit huit coups à tirer; des deux premiers il en mit deux hors de combat, et jette du troisième Coustenan par terre. Les autres vont à lui : il en blesse fort un et met l'autre en fuite; puis il va à Coustenan, qui lui crie : « Ne m'achève pas. — Va, je te laisserai » vivre, dit le bourgeois; mais, puisqu'il faut que je » m'éloigne, donne-moi de quoi faire mon voyage.» Il lui prit tout son argent et s'en alla.

CLXXV

MADAME DE MAINTENON (1)

ET SA BELLE-FILLE (2)

Madame de Maintenon étoit héritière de la maison de Salvert, d'Auvergne, une bonne maison, mais non pas des principales de la province. Elle épousa M. de Maintenon d'Angennes, qui étoit à la vérité un des plus riches de la maison, mais non pas des plus habiles. Cette femme, qui étoit assez bien faite, ne mena pas une vie fort exemplaire : entre autres, on en a fort médit avec feu M. d'Epernon. Un jour, comme il étoit à Metz, elle s'avisa, elle qui n'avoit point accoutumé d'en user ainsi, d'aller prendre congé de madame la princesse de Conti ; l'autre lui demanda où elle alloit : « Je m'en vais, lui dit-elle, » trouver M. d'Epernon. — Vous, madame ! répon- » dit la princesse ; et qu'avez-vous à démêler avec » M. d'Epernon ? — C'est, madame, reprit-elle, qu'il » m'a priée d'aller régler sa maison. » Une autre fois, comme on dansoit un ballet au Petit-Bourbon, et qu'il y avoit un grand désordre à la porte, on ouït

(1) Françoise Julie de Rochefort, dame de Blainville, de Salvert et de Saint-Gervais, avoit épousé, en 1607, Charles d'Angennes, marquis de Maintenon. Elle mourut en 1647.

(2) Marie Le Clerc Du Tremblay, mariée en 1640 à Louis d'Angennes de Rochefort de Salvert, marquis de Maintenon, mourut en 1702. Son fils, Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, vendit à Françoise d'Aubigné la terre dont cette dernière a depuis porté le nom.

cette femme crier à haute voix : « Soldats des gar-
» des, frappez! tuez! je vous en ferai avouer par
» votre colonel en toutes choses. » Elle le prenoit de ce ton-là; et, sous ombre que M. d'Epernon, durant les brouilleries de la Reine-mère, l'avoit peut-être employée à quelque bagatelle, elle vouloit qu'on crût qu'il ne s'étoit rien fait en France où elle n'eût eu bonne part. Un jour elle alla au Palais, à la boutique d'un libraire qui est à un des piliers de la grand' salle, et, en présence de bon nombre d'avocats, elle demanda le tome du *Mercure François* de ce temps-là : elle regarda à l'endroit où elle s'imaginoit être, et, ne s'y étant point trouvée, elle dit en jetant le livre : « Il en a menti! Si je lui eusse donné de l'ar-
» gent, il n'eût pas mis un autre en ma place. »

Pour son malheur, elle avoit eu une grand'mère de la maison de Courtenay; ces Courtenay prétendent être princes du sang : cela l'acheva de rendre insupportable sur sa noblesse. Elle s'en instruisit, et ayant trouvé qu'un Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, avoit été empereur de Constantinople, elle disoit à tout bout de champ : *l'empérière, ma grand'mère*.

Étant veuve, et espérant épouser M. d'Épernon, elle se faisoit servir à plats couverts et avoit un dais. Mon beau-père (1) a une terre vers Chartres, et elle y en avoit une aussi. Une fois que j'y étois, il lui donna à manger : elle nous dit des vanités les plus extravagantes du monde, entre autres sur le propos des bâtards : elle nous dit qu'elle se pouvoit vanter que ses *bâtards*, aussi bien que ceux des princes, étoient gentilshommes. Pour moi, je trouvois assez plaisant qu'une femme dît *mes bâtards*. Comme héri-

(1) Rambouillet, le financier.

tière et aînée de la maison, elle croyoit qu'il falloit parler ainsi. A son tour elle nous convia à dîner. En attendant qu'on servît, elle nous pria de nous asseoir. Je fus tout étonné que cette folle se plantât à la place d'honneur, et sa belle-fille auprès d'elle, sur des chaises où il y avoit des carreaux, et dît à toute la compagnie, dont la moitié étoit des femmes, qu'ils s'assissent. Mais devinez sur quoi? Sur de belles chaises de bois qui n'avoient jamais été garnies, car il n'y eut jamais petite-fille d'*emperière* si mal meublée. Elle avoit, disoit-elle, des meubles magnifiques à Salvert, en Auvergne; mais il y avoit un peu bien loin pour y envoyer quérir des siéges. A dîner, elle se mit au haut bout, et nous vîmes je ne sais quel *quinola* (1), qui la menoit d'ordinaire, servir sur table, l'épée au côté et le manteau sur les épaules. Ce même officier avoit servi le jour de devant sur table, tête nue (ce qui ne se fait jamais), chez un de ses voisins, à qui elle l'avoit prêté. Je ne doute pas que ce ne fût par ordre, et que dans sa cervelle creuse elle ne s'imaginât que sa grandeur paroissoit en ce que ce même homme, qui servoit nu-tête chez un particulier, avoit l'épée au côté chez elle.

Cette femme faisoit la jeune et ne l'étoit nullement; elle se faisoit craindre comme le feu à ses valets et à ses paysans : aussi ne savoit-elle ce que c'étoit que de pardonner. Ses enfants étoient presque tous mal avec elle. Elle avoit marié l'aîné à la fille de M. du Tremblay (2), gouverneur de la Bastille. La mère, madame du Tremblay, étoit de bien meilleure maison que son mari; elle étoit de La Fayette; on en

(1) *Quinola*. On appeloit ainsi un écuyer à gages.

(2) Il s'appeloit Leclerc, et étoit frère du Père Joseph.

avoit fort médit, jusqu'à dire qu'elle s'étoit abandonnée à.....qu'elle avoit. Cette fille étoit belle, mais elle ne dégénéroit pas; c'étoit et c'est encore une des plus grandes écervelées qu'on puisse voir. Quand elle sortit de la Bastille pour aller chez son mari, on disoit que madame du Tremblay lui avoit dit : « Ma fille, vous sortez d'une maison où l'on a toujours vécu en honneur; mais vous allez être sous » la charge d'une belle-mère de qui on a assez mal » parlé; ne vous laissez pas corrompre, et ayez tou» jours devant les yeux la vie de votre mère; » et quand elle entra chez son mari, madame de Maintenon lui dit : « Ma fille, vous venez d'un lieu où vous » n'avez pas eu tous les bons exemples imaginables; » vous entrez dans une famille où vous ne trouverez » rien qui ne soit à imiter. Je vous conjure donc » d'oublier tout ce que vous avez vu, et de vous con» former à tout ce que vous verrez. »

Cette jeune femme, de quelque côté qu'elle tournât, ne pouvoit manquer de prendre le bon chemin. Elle n'y faillit pas aussi; son mari l'ennuya bientôt. Il est vrai que c'étoit un ridicule homme, et qui avoit l'âme aussi basse que la mine; ajoutez qu'il aimoit à *chopiner*. La première chose qui éclata, ce fut je ne sais quel rendez-vous à Montlouet-Bullion; mais M. de Bullion, son père, lui défendit de continuer. Le prince de Harcourt ensuite fit tout autrement de bruit, et elle ne s'en cachoit pas trop; et sans son frère Tremblay, le maître des requêtes, qui le découvrit, elle se faisoit enlever par son galant. Elle le fit tenir, lui ou un autre, trois semaines durant, dans une métairie, comme un paysan, afin qu'il la pût voir tous les jours sans que le mari s'en doutât. Un jour, chez M. du Vigean, on apporta un poulet de sa part

à Roquelaure : le voilà aussitôt à en faire parade. On vint dire à un autre homme de la cour, qui y étoit aussi, qu'un petit page le demandoit : c'étoit un poulet de la même. Il le montra aussi pour rabattre le caquet à l'autre. On disoit qu'elle contoit toujours toute sa vie à son dernier galant, et qu'il savoit toutes les aventures de ses prédécesseurs. Après, elle se mit dans un couvent, ne pouvant, disoit-elle, demeurer à la campagne avec son mari. La belle-mère vient à mourir, elle sort du couvent. Je me souviens d'une lettre qu'écrivit Maintenon à une de ses sœurs avec laquelle il étoit mal ; il y avoit pour tout potage : « *Ma sœur, ma mère est morte ; ne* » *parlons plus de rien.* De Gredin, à six lieues de » Loches, à l'enseigne du Cheval-Noir, le 6 de fé- » vrier 1650, si je ne me trompe. »

Cette femme est étourdie en toutes choses. Un jour de cours (1), durant le carnaval, elle logeoit à la rue Saint-Antoine ; elle avoit fait mettre auprès d'elle à la fenêtre son portrait ; elle étoit peinte en Madeleine. Elle a une fille plus belle qu'elle. Deux de ses parentes, madame d'Aumont et madame de Fontaines, toutes deux d'Angennes, et toutes deux veuves, donnèrent de quoi marier cette fille, de peur d'accident, et la marièrent à un M. de Villeré, du pays du Maine. Pour la seconde, on l'a mise avec madame de Saint-Étienne, à Reims ; elle n'est pas trop belle.

Depuis la mort de la bonne femme, elle fut encore plus en liberté. Elle menoit sa fille au bal qu'elle n'avoit encore que dix ans. Cette enfant, en 1654, étoit habillée magnifiquement ; mais l'année d'après

(1) C'est-à-dire un jour de promenade au Cours-la-Reine, ou de promenade de masques dans Paris.

on ne vit point ce nouvel astre, car Troubet le jeune, qui donnoit les robes, étoit mort. On disoit que cette femme l'avoit tué, * tant elle lui avoit fait faire d'efforts. Elle trouva fort mauvais et prit au point d'honneur que madame de Nouveau eût demandé à un bal qui elle étoit. Il est vrai qu'elle a assez fait de choses pour être connue.

On trouvera quelques endroits, dans les Mémoires de la Régence, où il est parlé d'elle, à propos d'un prince étranger (1), à qui elle fit faire une espèce d'affront dans une assemblée. A cette heure, pour cinquante pistoles on couche avec elle.

CLXXVI

MADAME DE LIANCOURT (2)

ET SA BELLE-FILLE (3).

Pour bien savoir l'histoire de madame de Liancourt, il faut un peu parler de son père et de son aïeul. M. de Schomberg, son aïeul, homme de qualité, amena des reîtres en France pour le service de Henri III. Il s'établit en France et à la cour; il se mêla de beaucoup de choses; mais il laissa à sa mort

(1) Le duc de Brunswick. (T.)

(2) Jeanne de Schomberg, mariée en 1618 à François de Cossé, comte de Brissac, avec lequel son mariage fut déclaré nul; remariée en 1620 à Roger du Plessis de Liancourt, duc de La Roche-Guyon. Elle mourut le 14 juin 1674.

(3) Anne-Élizabeth de Lannoi, mariée en 1643 à Henri Roger du Plessis, comte de La Roche-Guyon, et en secondes noces, en 1648, à Charles de Lorraine, prince d'Harcourt, depuis duc d'Elbeuf. Elle mourut à Amiens, le 3 octobre 1654.

ses affaires si embrouillées que sa femme fut long-temps sans oser sortir de chez elle, de peur qu'on ne l'arrêtât. Enfin, M. de Neubourg, père de madame du Vigean, qui étoit un homme intelligent et secourable, par amitié, prit soin des affaires de cette maison, et la mit en état de se pouvoir maintenir.

Ce même M. de Neubourg eut la même charité pour M. de Praslin, et lui aida si vertement qu'il maintint son rang à la cour, eut le loisir de pousser sa fortune, et se vit enfin maréchal de France.

Madame de Sully, dont le mari étoit surintendant des finances, devint amoureuse de M. de Schomberg, père de madame de Liancourt, qui étoit encore tout jeune, et il s'en prévalut si bien, que pour une fois elle lui fit rétablir trente mille livres de rente sur le Roi, qui avoient été supprimées. Cette amourette dura long-temps, et ensuite il se sut si bien maintenir auprès d'elle, qu'elle fit résoudre M. de Sully à marier son fils aîné du deuxième lit, le feu comte d'Orval, avec mademoiselle de Schomberg, aujourd'hui madame de Liancourt. Ce garçon, quoique du deuxième lit, n'eût pas laissé d'être fort riche, s'il eût vécu; car celui qui lui a succédé, son cadet, le comte d'Orval d'aujourd'hui, a eu beaucoup de bien; mais il l'a mangé le plus ridiculement du monde, sans avoir jamais paru.

Ce mariage, quoique entre des personnes de différentes religions, s'alloit pourtant achever, sans la mort de Henri IV; mais M. de Schomberg, ayant vu M. de Sully disgracié, ne voulut plus y entendre. Il eut l'ambition de voir sa fille duchesse, et l'accorda avec le fils aîné du duc de Brissac; mais il fut puni de son infidélité et de son ingratitude, qui étoit d'autant plus grande, que, si sa fille n'eût été accor-

dée avec le fils d'un duc, jamais il n'eût pu prétendre à Brissac.

Ce comte de Brissac n'étoit point agréable : au contraire, il étoit stupide et mal fait. Pour elle, elle étoit fort brune, mais fort agréable, fort spirituelle et fort gaie. Elle trouva cet homme si dégoûtant, qu'elle conçut une aversion étrange pour lui. Dès lors elle avoit jeté les yeux sur M. de Liancourt, comme sur un parti sortable : il étoit bien fait et assez galant ; mais il n'y avoit rien entre eux, et elle ne lui avoit jamais parlé. Quand elle vit l'affaire avancée, elle s'alla jeter aux pieds de madame de Schomberg, sa grand'mère, auprès de laquelle elle avoit été élevée, pour la supplier de fléchir son père ; qu'elle aimoit bien mieux mourir que d'épouser un homme qu'elle ne pourroit aimer. Elle pleura tant, que la bonne femme en fut émue. Mais le père, qui voyoit que cette alliance lui étoit avantageuse, et qui croyoit que c'étoit une vision de sa fille, voulut que l'affaire s'achevât.

Elle se laissa coucher, mais avec résolution de ne lui rien accorder. Toute la nuit elle ne voulut point *joindre*, et le lendemain elle protesta de ne coucher jamais avec lui. Ensuite, on les démaria sous prétexte d'impuissance. Madame de Liancourt jure qu'elle l'a pu faire en conscience, parce qu'elle n'y a jamais consenti ; cependant elle a toujours eu tellement devant les yeux cette espèce de tache, que cela l'a toujours fait aller bride en main.

Elle épousa ensuite M. de Liancourt (1), qui étoit

(1) J'ai ouï dire que M. de Liancourt, un matin, en voyant habiller une dame, s'amusa à jouer à sa chatte, et lui mit en badinant son collier de perles au col. Ce collier étoit de grand prix ; la chatte ne fit que mettre le nez hors la porte, on n'en

fort riche ; elle n'en eut qu'un fils pour tous enfants. Elle avoit avant la mort de ce garçon tout sujet de contentement ; cependant, soit que ce fût à cause des deux fils de duc avec qui elle avoit été fiancée, ou que naturellement elle fût ambitieuse, elle ne goûtoit pas autrement sa félicité, parce qu'elle n'avoit pas le tabouret. Par une rencontre bizarre, elle fut démariée, et son frère, feu M. de Schomberg, épousa une personne démariée d'avec M. de Candale.

Comme nous avons dit ailleurs, M. de Liancourt acheta l'hôtel de Bouillon dans la rue de Seine bien cher ; c'étoit une belle maison. Elle le fit jeter à bas pour bâtir l'hôtel de Liancourt d'aujourd'hui, qu'elle n'achèvera peut-être jamais (1). A Liancourt, elle a fait tout ce qu'on pouvoit faire de beau pour des eaux, pour des allées et pour des prairies : tous les ans elle y ajoute quelque nouvelle beauté. Quand madame d'Aiguillon y fut, elle lui fit une galanterie assez plaisante. Elle fit couvrir une grande table de ces fruits qui sont beaux, mais dont on ne sauroit manger, et de compotes de ces mêmes fruits avec des biscuits et des massepains d'amandes amères. Personne n'y mit la dent qui ne crachât aussitôt. Elle empêcha madame d'Aiguillon d'y toucher ; et, après avoir un peu ri des autres, elle mena tout le monde dans une autre salle, où il y avoit une bonne et véritable collation.

eut jamais de nouvelles depuis. M. de Liancourt en donna un autre. Jamais il ne s'est joué si chèrement avec personne qu'avec cette chatte. (T.)

(1) Cet hôtel portoit de nos jours le nom de La Rochefoucauld ; il avoit son entrée sur la rue de Seine, et ses jardins se prolongeoient jusqu'à la rue des Petits-Augustins. On l'a abattu en 1824, et la rue des Beaux-Arts a été construite sur le terrain qu'il occupoit.

Cela me fait souvenir d'un conte que j'ai ouï faire. Un garçon qui passoit pour fort avare perdit une collation contre des femmes ; il les convie : elles viennent, et, ne voyant que des aloyaux, elles se mettent à le vouloir battre. Il fuit dans une autre chambre ; elles le suivent ; mais elles furent bien surprises d'y trouver une collation magnifique.

Quand madame de Liancourt vit son fils en âge d'aller à l'armée, quoiqu'elle l'aimât uniquement, elle ne marchanda point et le donna au maréchal de Gassion, afin qu'il apprît le métier sous lui ; on l'appeloit le comte de La Roche-Guyon. J'ai ouï dire que le maréchal en prenoit un soin tout particulier, et qu'il le faisoit appeler toutes les fois qu'il croyoit qu'on verroit quelque belle occasion. On le maria avec une héritière très-riche, fille du comte de Lannoi, gouverneur de Montreuil, en Picardie ; il étoit petit, mais bien fait. Elle étoit jolie. Ils ne firent pas bon ménage. Il s'étoit jeté dans cette cabale *garçaillère* et libertine de M. le Prince (1) ; il méprisoit un peu trop sa femme, et elle ne l'aimoit point. M. de Brissac, peut-être pour venger son père, la cajola dès le temps du mari. Le comte de Lannoi la surprit une fois avec un poulet qu'elle avala. Depuis, on la garde étroitement.

Le comte de La Roche-Guyon fut tué au second siége de Mardick (2), deux ans après son mariage. Il avoit eu une fille qui vit encore (3). Dès avant cela,

(1) Henri de Bourbon, père du grand Condé.

(2) Le 6 août 1646.

(3) Jeanne Charlotte du Plessis Liancourt, fille du comte de La Roche-Guyon, épousa, le 13 décembre 1659, François, septième du nom, duc de La Rochefoucauld, fils de l'auteur des *Maximes*, et elle mourut le 30 septembre 1669. C'est pour elle

on dit que madame de La Roche-Guyon, comme quelqu'un lui disoit qu'elle devoit être bien aise de passer l'été en un si beau lieu que Liancourt, répondit qu'il n'y avoit point de belles prisons. Son père, le comte de Lannoi, avoit fait bâtir une petite maison derrière le jardin de l'hôtel de Liancourt, et il y avoit une porte pour y entrer, de sorte qu'il étoit quasi toujours chez sa fille, et il s'aperçut de bonne heure qu'elle s'engageoit avec Vardes. Ils se voyoient chez madame de Guébriant, tante de Vardes. On dit qu'il trouva des lettres, comme de personnes qui s'étoient donné la foi, et que cela le fit résoudre à enlever sa fille, une belle nuit, avec quarante chevau-légers. Il est constant que Vardes la devoit enlever le lendemain. Le chevalier de Rivière disoit plaisamment : « Le bonhomme croit avoir enlevé madame de La » Roche-Guyon, et il a enlevé madame de Vardes.»

Vardes disoit qu'il n'avoit point de dessein pour madame de La Roche-Guyon, et que M. le comte de Lannoi pouvoit bien emmener sa fille où il lui plairoit, sans faire tout ce vacarme. Bientôt après elle fut mariée, à Liancourt, avec le prince d'Harcourt (1), fils aîné de M. d'Elbeuf. Dès que Vardes vit que cette affaire s'avançoit, il alla trouver Gerzé, alors cornette des chevau-légers, et lui dit qu'il le venoit prier de le servir en une affaire ; mais qu'avant que de lui dire ce que c'étoit, il vouloit qu'il lui promît de le servir à sa mode. Gerzé en fit grande difficulté ; mais Vardes lui ayant représenté qu'un homme d'honneur ne pou-

que madame de Liancourt, son aïeule, écrivit le *Réglement donné par une dame de haute qualité à sa petite fille*. (Voyez plus haut, t. IV, p. 5.)

(1) Charles de Lorraine, troisième du nom, duc d'Elbeuf après son père, qu'il perdit en novembre 1657.

voit demander que des choses dans la bienséance, il le lui promit : « Allez-vous-en donc, je vous prie, » trouver le prince d'Harcourt avec mon frère Moret, » et lui dites, de ma part, que je m'étonne fort qu'un » homme de sa condition se soit mis à rechercher » une femme qui a beaucoup de bonne volonté pour » moi ; que personne n'y peut penser sans se faire » tort ; qu'on pouvoit lui en donner des preuves, et » qu'alors Moret montreroit les lettres de madame » de La Roche-Guyon, si M. le prince d'Harcourt le » désiroit. » Gerzé lui représenta que le plus court seroit de déclarer au prince d'Harcourt que M. de Vardes étoit si fort engagé dans cette recherche, qu'il ne pouvoit souffrir qu'un autre y pensât, et que là-dessus on verroit ce qu'il voudroit dire. Vardes lui répondit : « Vous m'avez promis de me servir à ma » mode. » Gerzé et Moret y allèrent donc ; et le prince d'Harcourt ayant demandé à voir les lettres, Moret les lui montra : il les lut toutes, et leur répondit, à ce qu'ils ont rapporté, « que, puisque ses parents l'a- » voient engagé en cette affaire, il étoit résolu d'aller » jusqu'au bout. » Il dit, peut-être lui a-t-on conseillé depuis de le dire ainsi, qu'il lui répondit qu'il ne croyoit point que madame de La Roche-Guyon eût écrit ces lettres ; M. d'Elbeuf dit qu'il feroit expliquer Gerzé, et cela est encore à faire. Tout le monde blâma le procédé de cet amant ; et si le prince d'Harcourt eût fait son devoir, il leur eût fait sauter les fenêtres.

Le prince d'Harcourt et sa femme ne furent pas long-temps ensemble sans qu'il arrivât du désordre : elle lui avoit, dit-on, déclaré qu'elle ne l'aimeroit jamais. Un jour qu'elle étoit allée avec sa belle-mère (1) voir Mademoiselle, elle fit si bien qu'elle

(1) Catherine-Henriette, légitimée de France, fille de Henri IV

obligea madame d'Elbeuf à la laisser chez Mademoiselle et à la venir reprendre le soir, ou lui envoyer un carrosse, car elle n'en avoit point, ni personne de ses gens n'étoit avec elle. A quelque temps de là, elle se glisse dans la foule et monte dans un carrosse gris qui l'attendoit à la porte, et revint dans une chaise rouge après que le carrosse que madame d'Elbeuf lui avoit envoyé s'en fut en allé. Elle en envoie demander un à sa belle-mère, et dit après pour excuse qu'elle avoit été se promener aux Tuileries avec une de ses amies qu'elle ne nommoit point. Depuis, elle fut si sotte que d'avouer à une personne qu'elle croyoit fort secrète, mais qui l'a redit, qu'elle étoit allée demander ses lettres à Vardes, qu'elle ne pouvoit souffrir qu'il les eût; mais qu'il ne les lui avoit pas voulu rendre. Cela fit un bruit de diable. Le prince d'Harcourt, après l'avoir enfermée, lui dit qu'il lui rendroit bon compte de Vardes. Elle, cependant, fit si bien qu'elle fit sortir un sommelier qui avertit Vardes du dessein du mari. Vardes partit le lendemain pour l'armée, sans passer par Saint-Denis, où on le vouloit attendre. Depuis, cette querelle s'accommoda (1).

et de Gabrielle d'Estrées, mariée au duc d'Elbeuf en 1619, mourut en 1663.

(1) Le récit de Tallemant jette du jour sur une lettre écrite par Bussy-Rabutin à madame de Sévigné, le 17 août 1654. « Que sert à madame d'Elbeuf d'être revenue si belle de Bourbon, si elle ne peut étaler ses charmes dans le monde, et s'il faut qu'elle s'aille enfermer dans Montreuil ? En vérité c'est une tyrannie épouvantable que celle qu'elle souffre ; et je crois qu'après cela on la devroit excuser si elle se vengeoit de son tyran. Il est vrai que je pense qu'elle s'est vengée, il y a longtemps, du mal qu'on devoit lui faire ; comme c'est une personne de grande prévoyance, elle a bien jugé qu'on lui donne-

Le prince d'Harcourt a quelquefois bien battu ses gens, à cause qu'ils n'étoient pas assez fidèles espions. Un soir, après avoir pris congé de sa femme, qui feignoit de se vouloir coucher, c'étoit à onze heures, en été, il vit un laquais qui, tout essoufflé, montoit dans la chambre de sa femme, et puis redescendit. Il le suit tout doucement : il voit un carrosse à la porte, et peu de temps après sa femme y monter toute seule ; le laquais retourne, et le carrosse va tout seul ; il monte derrière. On va aux Tuileries ; il la voit entrer seule ; il entre après, la suit de loin : elle trouve mademoiselle de Longueville et plusieurs femmes avec des violons ; elle ne les évite point ; elle se tient avec elles, et ne témoigne aucune inquiétude. Elle part en même temps, et retourne au logis, le mari à la place des laquais. Le lendemain il lui dit qu'elle étoit folle, et qu'elle jouoit à se perdre de réputation. « Monsieur, je voulois rêver en liberté. » Il crut depuis qu'il y avoit plus d'imprudence que de crime ; mais la vérité est que la conduite de la bonne dame étoit pitoyable.

Elle fit amitié vers ce temps-là avec madame de Bois-Dauphin, fille du président de Barentin (1). Il en étoit jaloux, et une fois il leur offrit de leur faire mettre des draps blancs. Lui cependant devint amoureux de madame de Boudarnault, une femme fort dé-

» roit des sujets de plainte quelque jour ; elle n'a pas voulu qu'on » la primât, et, entre nous, je crois que son mari est sur la défen- » sive. » (Voyez notre édition des *Lettres de madame de Sévigné*. Paris, 1818, in-8°, t. 1er, p. 24.)

(1) Marguerite de Barentin, femme d'Urbain de Laval, marquis de Bois-Dauphin. Elle étoit veuve du marquis de Courtanvaux.

criée (1), et pour faire que les autres femmes la souffrissent, il faisoit de grandes fêtes et avoit gagné madame de Montglas (2) ; ce n'étoit pas grande conquête. Pour faire qu'elle y en entraînât d'autres, il obligea un jour sa femme d'en être : la partie étoit de manger à Brunoy, à quatre lieues d'ici ; c'est une terre à elle : elle ne voulut jamais se mettre à table. Une autre fois qu'ils y étoient avec madame de Rieux, leur belle-sœur, il lui prit je ne sais combien de visions. « Allez-vous-en, lui disoit-il ; ma belle-sœur » est une coquette. — Non, demeurez. » Il changea cent fois d'avis. Il la voulut mener à Montreuil ; on disoit que c'étoit pour s'en défaire, car cet air-là est contraire à ceux qui sont menacés du poumon. Étant arrivée à Amiens, elle le pria de l'y laisser. Ce fut là qu'elle eut la petite-vérole, dont elle mourut. Madame de Bois-Dauphin y courut, pour s'enfermer avec elle ; mais elle ne le voulut pas souffrir. Il y arriva lui ; elle lui demanda pardon, et lui jura qu'elle ne lui avoit jamais fait tort. Il dit que de la voir souffrir comme elle souffroit, cela le toucha, mais qu'après il fut ravi d'en être délivré. Il vit bien avec sa seconde femme, mademoiselle de Bouillon, et il dit

(1) Voyez l'historiette du *président Le Coigneux*, t. v, p. 69, et plus bas celle de *madame de Gondran*.

(2) Cécile-Élisabeth Hurault de Cheverny, petite-fille du chancelier de Cheverny, épousa, en 1645, François de Paule de Clermont, marquis de Montglas. Bussy-Rabutin l'a aimée, et l'a ensuite poursuivie de toute l'âcreté de sa haine. Il mit cette inscription au bas de son portrait : « La marquise de Montglas, qui, par la » conjoncture de son inconstance, a remis en honneur la matrone » d'Éphèse et les femmes d'Astolfe et de Joconde. » (*Souvenirs d'une visite aux ruines d'Alise et au château de Bussy-Rabutin*, par M. Corrard de Bréban. Troyes, 1833, in-8°, p. 20.)

qu'il n'avoit garde d'y manquer, quand ce ne seroit que pour faire enrager l'autre.

CLXXVII

LE PRÉSIDENT NICOLAÏ (1).

Le feu président Nicolaï, père de celui-ci, qui est le septième du nom, premier président de la chambre des comptes, en sa jeunesse eut bien des amourettes : celle qui fit le plus de bruit fut celle qu'il eut avec la femme d'un bourgeois nommé Guillebaud ; on l'appeloit vulgairement *la belle Bourgeoise*, car c'étoit une fort belle personne. Le mari étoit jaloux. Notre président fut trois mois dans un cabaret, comme garçon (il n'en avoit pas trop mal la mine), afin de prendre son temps pour lui parler et la voir sans qu'on se doutât de rien. Il n'en jouissoit ainsi au commencement qu'avec bien de la peine : depuis il eut un peu plus de facilité; mais elle le quitta pour un autre. Elle s'en repentit après, et se mit à genoux devant lui pour lui en demander pardon; il se moqua d'elle, et n'en voulut plus ouïr parler.

La belle bourgeoise rencontra Patru en son chemin : elle se faisoit conduire par lui au sermon; elle lui faisoit mille caresses. Lui, qui étoit amoureux de sa Lévesque, ne s'y amusa point : il est vrai qu'il croyoit qu'elle étoit engagée avec un nommé San-

(1) Antoine Nicolaï, seigneur de Goussainville et d'Ivor, premier président de la chambre des comptes de Paris. Il en étoit le cinquième premier président de père en fils, si l'on peut s'en rapporter au dictionnaire de Morery.

guin. Il se trouva qu'elle étoit brouillée alors avec lui ; mais ils se racommodèrent.

Nicolaï aima ensuite la fille d'un sergent, de laquelle il eut une fille. On a cru qu'il l'avoit épousée. Cette autre maîtresse étant morte, il pensa à se marier. Près d'être accordé avec mademoiselle Amelot, aujourd'hui madame d'Aumont (1), il vit la cousine-germaine de cette fille à l'église ; elle se nommoit également Amelot. Il en devint amoureux ; aussi étoit-elle tout autrement jolie que l'autre, et il l'épousa (2) ; mais ils ont fait un triste ménage. Le désordre vint de ce qu'elle ne traita pas trop bien la bâtarde de son mari ; car il l'avoit avertie de tout, et par le contrat il se réserva la faculté de lui donner cinquante mille écus, comme il a fait. Il l'a mariée à un gentilhomme. Il avoit l'honneur d'être un peu fou, et sa femme a l'honneur de l'être encore. Il en vint jusqu'à séparer le logis en deux ; et il ne voyoit plus du tout sa femme : il ne lui donnoit rien. Ceux qui lui avoient fourni des vivres, des habits, etc., firent un procès au président. Or, la cause fut plaidée à la grand'chambre, et il fut condamné. Tout ce qu'il obtint fut qu'on mît dans l'arrêt que ç'avoit été de son consentement. Le premier président Le Jay en usa bien avec lui, quoiqu'il n'eût pas sujet de s'en louer ; car, ayant été chez lui pour une affaire qu'il avoit à la chambre, M. Nicolaï ne le voulut point voir. L'affaire se fit pourtant. Il a passé pour homme de bien, et avec raison, et ne

(1) Femme du frère aîné du maréchal ; il est gouverneur de Touraine. (T.)

(2) Le premier président Nicolaï épousa Marie Amelot, fille de Jacques Amelot, seigneur de Gournay ; madame Nicolaï mourut en 1683.

se faisoit point autrement de fête; au contraire, il négligeoit de se faire payer ses appointements. Il a passé aussi pour éloquent, mais sans autre fondement que de parler avec quelque facilité; il étoit toujours prolixe. Cet homme avoit encore, à sa mort, une chambre qui n'avoit que de la natte pour toute tapisserie. On disoit qu'il achetoit les vieilles soutanes de son fils, et qu'il les faisoit ajuster pour s'en servir. Pour sa femme, à qui il avoit laissé, pour s'entretenir, huit mille livres de rentes, qui lui étoient venues du côté des Amelot, elle avoit fait peindre et dorer son appartement : elle étoit magnifique en toutes choses.

Nicolaï avoit un frère qui vit encore (1), qui est un vieux garçon : il a été guidon des gendarmes, puis premier écuyer de la grande écurie. C'étoit lui qui disoit qu'un carrosse étoit un grand maquereau à Paris. Du temps qu'il le disoit c'étoit plus vrai qu'à cette heure, car il y en avoit bien moins. Il dit qu'il est un fou gaillard, mais que son frère, le président, étoit un fou mélancolique. C'est un assez plaisant robin.

Le président voulut marier son fils (2) de bonne heure ; on chercha les meilleurs partis. Ils jetèrent les yeux sur mademoiselle Fieubet, et il y consentit, lui, qui avoit tant pesté contre les gens qui voloient le Roi. Il fit une bizarrerie pour les articles. La mère, de son côté, après qu'un ban fut jeté, envoya défendre au curé de Saint-Paul de jeter les autres,

(1) Louis Nicolaï, seigneur de Presles, guidon des gendarmes, mourut en 1665.

(2) Nicolas Nicolaï, fils d'Antoine, premier président en 1656, épousa Élizabeth de Fieubet, fille du trésorier de l'épargne : elle est morte en 1659.

et cela, pour je ne sais quelle bagatelle dont elle n'étoit pas satisfaite dans les articles. Cela se raccommoda pourtant. Le jour des noces de son fils, le président demandoit si un point de Venise, qui avoit coûté deux mille livres, coûtoit bien dix écus; et on lui fit accroire qu'il y avoit bien pour huit livres dix sols de ruban d'argent à un habit où il y en avoit pour cent écus.

Deux ans après, condamné par tous les médecins et ayant reçu l'extrême-onction, il lui vint en fantaisie que s'il alloit à Bourbon, il guériroit comme il guérit il y avoit dix ans: c'étoit au mois de mars. Il fait acheter secrètement un bonnet et un justaucorps fourré, des bassins, une seringue, etc., et commanda que son carrosse fût prêt pour le lendemain matin. Son valet de chambre en avertit sa femme et son fils. « Dites-lui, dirent-ils, que le » carrosse est rompu, et qu'il y a un cheval boiteux.» Cela ne servit qu'à faire donner sur les oreilles au valet de chambre. Il part : la femme et le fils le suivirent. Dès Essonne (1), le voilà plus mal que jamais : il envoie quérir un médecin à Corbeil, à qui le fils dit le mot. Cet homme lui promet de le guérir, s'il ne bouge de là; et quand il fut bien bas, le curé, à qui on avoit aussi parlé, lui demanda s'il ne vouloit pas voir sa femme, son fils et sa fille, qui étoient venus pour recevoir sa bénédiction. Il dit que oui, les vit, et mourut comme un autre homme.

Voici la belle conduite de la mère pour sa fille. Dès quinze ans, elle avoit deux petits laquais avec qui elle s'amusoit à jouer et à badiner tout le jour. Cette petite demoiselle s'alla mettre une fois dans la tête que sa mère ne lui donnoit pas assez d'argent,

(1) Bourg à sept lieues de Paris.

et', pour en avoir, elle s'avisa d'un bel expédient. Elle laisse traîner des billets faits à plaisir, comme si elle écrivoit à quelque marquis; on les porte à la présidente, qui s'imagine aussitôt qu'on veut enlever sa fille. Il ne falloit que la bien garder chez elle. Elle assemble le président Molé-Champlâtreux, cousin-germain de sa fille, et la marquise d'Hervault, femme du lieutenant de roi de Touraine, aussi parente bien proche. Ils concluent de la mettre dans un couvent, et font de l'éclat pour rien. Cette fille, quand elle y fut, conta naïvement la chose, et puis on la retira (1). Dans les Mémoires de la Régence, il sera parlé de la mère et de la fille.

CLXXVIII

PORCHÈRES L'AUGIER (2).

Porchères L'Augier, dont nous allons parler, et Porchères d'Arbaud (3), dont il est parlé dans l'historiette de Malherbe, étoient tous deux de Provence, tous deux poëtes, et tous deux de l'Académie.

(1) Catherine Nicolaï épousa François-René du Bec, marquis de Vardes, gouverneur d'Aigues-Mortes. Elle mourut en 1661.

(2) Honorat L'Augier, sieur de Porchères, membre de l'Académie française. On a de lui *le Camp de la Place-Royale*, in-4°. Paris, 1612, et des poésies répandues dans les recueils du temps. (*Histoire de l'Académie françoise, par Pellisson*. Paris, 1730, t. Ier, p. 202 et 410.)

(3) François d'Arbaud, sieur de Porchères, a aussi été un des premiers membres de l'Académie française. C'étoit un élève de Malherbe. On a de lui une *Paraphrase des psaumes graduels*. Paris, in-8°, 1633, et diverses poésies dans les recueils. (*Ibid.* p. 244 et 378.)

Chacun d'eux traitoit l'autre de bâtard, et soutenoit qu'il n'étoit pas de la maison de Porchères (1), assez bonne en ce pays-là; mais ils s'accordoient en un point, c'est qu'ils étoient l'un et l'autre de méchants auteurs. Notre Porchères commença à paroître au temps de Nervèze et de son successeur des Escuteaux (2), et étoit à peu près en vers ce qu'étoient les autres en prose : cela se peut voir par le sonnet que voici sur les yeux de madame de Beaufort. * Il n'est pas même régulier.

Ce ne sont pas des yeux, ce sont plutôt des Dieux ;
Ils ont dessus les rois la puissance absolue.
Dieux, non ; ce sont des cieux, ils ont la couleur bleue,
Et le mouvement prompt comme celuy des cieux.

Cieux, non ; mais deux soleils clairement radieux,
Dont les rayons brillants nous offusquent la veue.
Soleils, non ; mais éclairs de puissance incogneue,
Des foudres de l'Amour signes présagieux.

Car s'ils étoient des Dieux, feroient-ils tant de mal ?
Si des cieux, ils auroient leur mouvement égal ;
Deux soleils, ne se peut : le soleil est unique ;

Éclairs, non : car ceux-cy durent trop et trop clairs :
Toutefois je les nomme, afin que je m'explique,
Des yeux, des Dieux, des cieux, des soleils, des éclairs (3).

Sa prose même ne valoit pas mieux, témoin le re-

(1) L'un s'appeloit L'Augier des Porchères, l'autre d'Arbaud de Porchères. Le nom de terre seul leur étoit commun ; ainsi ils étoient de deux familles différentes.

(2) On lit distinctement *des Escuteaux* dans le manuscrit de Tallemant. Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur ce poëte. On a confondu ce nom avec celui de *des Yveteaux* dans la première édition.

(3) Ce sonnet ridicule se trouve dans *le Parnasse des plus excellents poètes du temps*. Paris, Guillemot, 1607, petit in-12, t. 1er, fol. 286.

cueil du Carrousel, où il n'y a rien de bon de lui qu'une devise italienne dont le corps est une fusée, et le mot *da l'ardore l'ardire* (1), * encore y a-t-il bien à regretter.

Depuis, Malherbe apprit à parler françois. Je crois que Porchères a contribué avec Matthieu à gâter les Italiens d'aujourd'hui, et les Italiens à leur tour ont gâté quelques-uns des nôtres. Il n'y a que vingt ans qu'on a vu des secrétaires d'état (2) donner deux pistoles du Politico-Catholico de Virgilio Malvezzi (3).

La princesse de Conti faisoit cas de Porchères : il alloit tous les jours chez elle. Elle lui fit avoir l'emploi de faire les ballets et autres choses semblables: pour cela il avoit douze cents écus de pension. Il voulut en faire une charge, et l'avoir en titre d'office, mais il ne savoit quel nom lui donner : il ne vouloit pas que le nom de *ballet* y entrât, et après y avoir bien rêvé, il prit la qualité d'*intendant des plaisirs nocturnes.* Par cette raison, il voulut se formaliser de ce que Desmarets avoit fait le dessein du ballet qui fut dansé au mariage du duc d'Enghien.

Pour les habits, ç'a toujours été le plus extravagant homme du monde après M. des Yveteaux, et le plus vain. J'ai ouï dire à Le Pailleur, qu'étant allé chez Porchères, il y a bien trente-cinq ans, il aperçut, en entrant dans sa chambre, un valet qui met-

(1) Madame de Sévigné parle à sa fille de cette devise dans sa lettre du 11 novembre 1671. (T. II, p. 243 de notre édition. Paris, 1818, in-8°.)

(2) Brienne. (T.)

(3) Virgilio Malvezzi, écrivain italien, attaché à Philippe IV, roi d'Espagne, auteur de plusieurs ouvrages de politique. Il mourut à Cologne en 1654.

toit plusieurs pièces à des chaussons. Il le trouva au lit ; mais le poète avoit eu le loisir de mettre sa belle chemisette et son beau bonnet ; car si personne ne le venoit voir, il n'en avoit qu'une toute rapetassée, et ne se servoit que d'un bonnet gras et d'une vieille robe de chambre toute à lambeaux, dont il se couvroit la nuit. Il demanda à Le Pailleur permission de se lever, et avec sa bonne robe de chambre il se met auprès du feu. « Mon valet de chambre, » car il l'appeloit ainsi, apportez-moi, dit-il, un tel » habit, mon pourpoint de fleurs. Non, mon habit » de satin. — Monsieur, quel temps fait-il ? — Il ne » fait ni beau ni laid. — Il ne faut donc pas un ha- » bit pesant; attendez. » Le valet, fait au badinage, apporte cinq ou six paires d'habits qui avoient tous passé plus de deux fois par les mains du détacheur et du fripier, et lui dit : « Tenez, prenez lequel vous » voudrez. » Il fut une heure avant que de conclure. Ce pourpoint de fleurs étoit un vieux pourpoint de cuir tout gras, et ce satin étoit un satin à pièces emportées qui avoit plus de trente ans. Jamais on ne lui vit un habit neuf, qu'il n'eût un vieux chapeau, de vieux bas ou de vieux souliers ; il y avoit toujours quelque pièce de son harnois qui n'alloit pas bien. La maréchale de Thémines disoit qu'il étoit « comme le diable, qui a beau se faire agréable » aux yeux de ceux qu'il veut tenter : il y a toujours » quelque griffe crochue qui gâte tout (1). » C'est de

(1) Voiture fit ce pont-breton :

Vous êtes seigneur,
Monsieur de Porchères,
Chacun vous révère
Et vous porte honneur.
Changez de jartières,
Monsieur le rimeur. (T.)

lui que Sorel se moque dans *Francion*, où un poète demande son pourpoint d'*épigramme*, etc.

Il y a onze ou douze ans qu'il eut une grande maladie, durant laquelle il fit une confession générale. Depuis cela il ne voulut plus se peindre la barbe, et s'habilla comme un autre homme. Il disoit que, pendant son mal, son neveu lui avoit dérobé cent lettres qu'il fit imprimer sans suite ni ordre (1). Cependant il est tout constant que Porchères lui-même en demanda le privilége à M. Conrart, et aussi des lettres d'académiciens pour lesquels il fallut aller à l'Académie. Ce fut la seule fois qu'il y alla, si je ne me trompe. Tout ce qu'il dit de ce neveu ne fut qu'après qu'il vit qu'on ne vendoit point ses lettres. Il vécut jusqu'à cent trois ans. Il étoit grand et bien fait.

CLXXIX

LE PERE ANDRÉ (2).

Le Père André, augustin, vulgairement appelé *le petit Père André*, étoit de la famille des Boullanger, de Paris, qui est une bonne famille de la robe. Il a prêché une infinité de Carêmes et d'Avents; mais il a toujours prêché en bateleur, non qu'il eût dessein de faire rire, mais il étoit bouffon naturellement, et avoit même quelque chose de Tabarin (3) dans la

(1) *Cent lettres d'amour, écrites d'Érandre à Cléanthe.* Paris, in-8°, 1646.

(2) André Boullanger, Augustin réformé, dit *le petit Père André*, né à Paris en 1582, y est mort le 21 septembre 1657.

(3) L'immortel *Tabarin*, le bateleur de la place Dauphine.

mine. Il parloit en conversation comme il prêchoit. Il y tâchoit si peu, que quand il avoit dit des gaillardises il se donnoit la discipline; mais il y étoit né, et il ne s'en pouvoit tenir. Comme il prêchoit un Avent au faubourg Saint-Germain, feu M. de Paris, à cause de je ne sais quelle cabale de moines dont il étoit des principaux, et aussi pour le scandale que ses bouffonneries donnoient, l'envoya quérir, et le retint en prison à l'archevêché. M. de Metz (1) s'en formalisa, disant « que M. l'archevê- » que ne pouvoit faire arrêter un religieux qui prê- » choit dans un faubourg qui dépendoit de l'abbaye » de Saint-Germain; » et effectivement il le fit délivrer; mais ce fut à condition qu'il prêcheroit plus sagement. Il remonte donc en chaire; mais de sa vie il n'a été si empêché : il avoit si peur de dire quelque chose qui ne fût pas bien, qu'il ne dit rien qui vaille, et il fut contraint de finir assez brusquement. Il étoit bon religieux et fort suivi par toutes sortes de gens ; par quelques-uns pour rire, et par le reste à cause qu'il les touchoit. Effectivement, il avoit du talent pour la prédication. On fait plusieurs contes de lui dont j'ai recueilli les meilleurs.

(Voyez les *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur* (par M. C. Leber). Paris, Crapelet, 1835, gr. in-18.) Quand on aura lu ce joli volume, on voudra feuilleter le *Recueil général des Œuvres et Fantaisies de Tabarin*, et tous les opuscules de *gai-savoir* du vieux farceur. Bruscambille et lui ont été les maîtres de tous nos baladins de boulevarts; ceux-ci puisoient dans leurs œuvres ces gaietés un peu grossières, mais plus souvent fines et spirituelles qui amusoient le peuple et même les gens bien élevés, au temps passé, quand on savoit encore rire.

(1) Henri de Bourbon, duc de Verneuil, fils naturel d'Henri IV, évêque de Metz, abbé de Saint-Germain-des-Prés, en 1623. Il résigna, en 1669, en faveur du roi Casimir.

Il disoit que « Christophe pensa jeter le petit Jé-
» sus dans l'eau, tant il le trouvoit pesant (1); mais
» on ne sauroit noyer qui a à être pendu. »

* Il fit une fois de gros bras potelés à la Samaritaine, et il lui faisoit dire par Notre-Seigneur : « Je
» te donnerai bien d'une autre eau et que tu trou-
» veras bien meilleure. »

Prêchant un carême à Saint-André-des-Arcs, il se plaignoit toujours que les dames venoient trop tard. « Quand on vous vient réveiller, leur disoit-il :
« Mon Dieu, dites-vous, quelle misère de se lever si
» matin ! Vous disputez avec votre chevet. Une
» telle, dites-vous à votre fille de chambre, je gage
» que la cloche n'a pas sonné ; vous êtes toujours si
» hâtée ! il n'est point si tard que vous dites.—Hé !
» si j'étois là, ajoutoit-il, que je vous ferois bien
» lever le cul ! »

Parlant de saint Luc, il disoit « que c'étoit le
» peintre de la *Reine-mère*, à meilleur titre que Ru-
» bens, qui a peint la galerie de Luxembourg ; car
» il est le peintre de la Reine-mère de Dieu. »

Il prêchoit sur ces paroles : *J'ai acheté une métairie, je m'en vais la voir*. « Vous êtes un sot ! dit-
» il, vous la deviez aller voir avant que de l'acheter. »

A la fête de la Madelaine, il se mit à décrire les galants de la Madelaine ; il les habilla à la mode :
« Enfin, dit-il, ils étoient faits comme ces deux
» *grands veaux* que voilà devant ma chaire. » Tout le monde se leva pour voir deux godelureaux qui, pour eux, se gardèrent bien de se lever. Un jour,

(1) Nos pères représentoient saint Christophe avec la taille d'un géant, parce qu'il avoit porté l'enfant Jésus. Or, disoient-ils, Jésus-Christ, *qui portoit tous les péchés du monde*, devoit être bien pesant.

il lui prit une vision, après avoir bien harangué contre la débauche de cette pauvre pécheresse, de dire : « J'en vois là-bas une toute semblable à la » Madelaine ; mais, parce qu'elle ne s'amende » point, je la veux noter, et lui jeter mon mouchoir » à la tête. » En disant cela, il prend son mouchoir et fait semblant de le vouloir jeter : toutes les femmes baissèrent la tête. « Ah ! dit-il, je croyois qu'il » n'y en eût qu'une, et en voilà plus de cent. » Il remit une fois à prêcher cette octave, à cause de la fête de Notre-Dame, qui étoit le lendemain, et continuant la suite de l'Evangile : « Voilà, dit-il, la » Madelaine qui entre, et moi je sors. » Et il s'en alla. Il disoit qu'il y avoit des *Madelains* aussi bien que des *Madelaines*. « Notre père saint Augustin, » dit-il, a été long-temps un grand *Madelain*. » Puis décrivant les parfums de la Madelaine : « Elle » avoit de l'eau d'ange (1) : de l'eau d'ange? C'étoit » de l'eau d'ange noir, de l'eau de diable, de l'eau » de Satan. »

Cela me fait souvenir d'un conte qu'on fait d'un prédicateur du temps de François Ier. « La Made» laine, disoit-il, n'étoit pas une petite garce, » comme celles qui se pourroient donner à vous et à » moi ; c'était une grande garce comme madame » d'Étampes (2). » Cette madame d'Étampes lui fit défendre la chaire. Quelques années après, ayant été rétabli, le jour de la Madelaine, il dit : « Mes» sieurs, une fois pour avoir fait des comparaisons » je m'en suis mal trouvé. Vous vous imaginerez la

(1) L'*eau d'ange* étoit une eau de senteur dont la base étoit l'iris de Florence.

(2) Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier.

» Madelaine telle qu'il vous plaira. Passons la pre-» mière partie de sa vie, et venons à la seconde. »

Le père André comparoit une fois les femmes à un pommier qui étoit sur un grand chemin. « Les » passans ont envie de ses pommes; les uns en » cueillent, les autres en abattent : il y en a même » qui montent dessus, et vous les secouent comme » tous les diables. »

Il disoit aux dames : « Vous vous plaignez de » jeûner; cela vous maigrit, dites-vous. Tenez, » tenez, dit-il, en montrant un gros bras, je jeûne » tous les jours, et voilà le plus petit de mes mem-» bres. »

« Toutes les femmes sont des médisantes, disoit-il; » je gage qu'il n'y en a pas une qui ne la (1) soit; » s'il y en a quelqu'une qui ne la soit pas, qu'elle se » lève ; » puis il s'arrête. « Hé bien ! continue-t-il, » vous voyez que pas une n'ose se lever. »

Un avocat s'alla confesser à lui, et lui dit fort peu de choses. Il lui ordonna pour pénitence d'aller l'a-près-dînée à son sermon : l'avocat y fut. L'Évangile du jour étoit : *Dæmonium mutum*, etc. « Savez-» vous, dit-il, ce que c'est que *Dæmonium mutum?* » Je m'en vais vous le dire : C'est un avocat aux » pieds d'un confesseur. Au barreau ils jasent assez; » devant un confesseur, au diable le mot, vous n'en » sauriez rien tirer. »

Il en vouloit au curé de Saint-Séverin. Il fit tomber le discours sur la bergerie, et qu'il falloit de bons chiens pour la garder. « Vous autres, dit-il

(1) Cette locution étoit alors reçue. On en trouve dans les lettres de madame de Sévigné quelques exemples qui ont échappé aux corrections maladroites du chevalier de Perrin.

» aux paroissiens, vous avez un bon chien de curé.»

Pour montrer que l'honneur étoit plutôt *in honorante quàm in honorato*, à celui qui honoroit qu'à celui qui étoit honoré par lui : «Par exemple, disoit-il, » quand je rencontre mon cousin, le président » Boullanger que voilà, il me fait le *pied de veau*, » et le *pied de veau* lui demeure. »

Pour cajoler M. Talon, l'avocat-général, qui l'écoutoit, il dit en parlant de Cicéron : « Cicéron, » messieurs, c'étoit un grand avocat-général.»

Dans l'opinion qu'ils ont de l'Eucharistie, on ne pouvoit pas dire une plus grande sottise que celle qu'il dit une fois, prêchant sur le Saint-Sacrement. « En voilà assez, dit-il, car les médecins disent: » *Omnis saturatio mala, panis autem pessima.* Toute » réplétion est mauvaise, et surtout celle de » pain. »

Un jour qu'il prêchoit contre le luxe et contre les modes : « Vous voilà, dit-il, vous autres, poudrés » comme des meuniers ; et quand vous arriverez en » enfer, les diables crieront : *A l'anneau ! à l'anneau !* » Pour faire entendre cela, il faut savoir qu'il y a dix ans ou environ qu'un meunier, à la Grève, gagea de passer dans un de ces anneaux de fer qui sont attachés au pavé pour retenir les bateaux. Il fut pris par le milieu du ventre, qui s'enfla aussitôt des deux côtés; le fer s'échauffa, c'étoit en été. Il brûloit : il fallut l'arroser, tandis qu'on limoit l'anneau, et on n'osa le limer sans permission du prévôt des marchands. Tout cela fut si long, qu'il lui fallut un confesseur. On en fit des tailles-douces aux almanachs, et un an durant, dès qu'on voyoit un meunier, on crioit : « *A l'anneau ! à l'anneau, meunier !* » On fit aussi un almanach de la farine des

jeunes gens et des mouches des femmes, avec une chanson que voici :

Dieu ! que la mouche a d'efficace !
Que cet animal est charmant!
Le plus parfait ajustement
Sans elle n'auroit point de grâce.
Si vous n'avez mouche sur nez,
Adieu galants, adieu fleurettes ;
Si vous n'avez mouche sur nez,
Adieu galants enfarinés.

Vous auriez beau être frisée,
Par anneaux tombants sur le sein,
Sans un amoureux *assassin*
Vous ne seriez guère prisée.
Si, etc.

Portez-en à l'œil, à la *temple*,
Ayez-en le front chamarré,
Et sans craindre votre curé,
Portez-en jusque dans le temple.
Si, etc.

Mais surtout soyez curieuse
Et difficile au dernier point,
Et gardez de n'en porter point
Que de chez la bonne faiseuse.
Si, etc.

LES ENFARINÉS.

Houspillons des modes nouvelles,
Singes des galants de la cour,
Venez farcer à votre tour,
Car le théâtre vous appelle.
Si vous n'êtes enfarinés,
Adieu l'amour de la coquette,
Si vous n'êtes enfarinés,
Vous n'aurez rien qu'un pied de nez.

Enfarinez bien votre tête
Et les collets de vos manteaux ;

Vous en serez cent fois plus beaux,
Et ferez bien plus de conquêtes.
Si, etc.

Quand on vous voit passer on crie :
Meunier, à l'anneau ! à l'anneau !
Il ne faut pas faire le veau,
Ni vous fâcher que l'on en rie.
Si, etc.

Il commença une fois ainsi : « Foin du pape, foin » du Roi, foin de la Reine, foin de M. le cardinal, » foin de vous, foin de moi, *omnis caro fœnum*. »

Il faisoit parler ainsi une fois les soldats d'Holopherne, après qu'ils eurent vu Judith : « Camarade, » qui est-ce qui, en voyant de si belles femmes, » *tam decoras mulieres*, n'ait envie d'enfoncer la » barricade ? »

Je lui ai ouï prêcher sur la Transfiguration. « Cela » se fit, dit-il, sur une montagne. Je ne sais ce que » ces montagnes ont fait à Dieu ; mais quand il » parle à Moïse, c'est sur une montagne ; il ne lui » montra pourtant que son derrière, et parla à lui » comme une demoiselle masquée. Quand il donne » sa loi, c'est encore sur une montagne ; le sacri- » fice d'Abraham, aussi sur une montagne ; le sa- » crifice de Notre-Seigneur, encore sur une mon- » tagne. Il ne fait rien de miraculeux que sur ces » montagnes ; aussi la Transfiguration, n'étoit-ce » pas une affaire de vallon ? »

Voyant des gens jusque sur l'autel, il dit en entrant en chaire : « Voilà la prophétie accomplie : » *Super altare tuum vitulos.* »

Il prêchoit en un couvent de Carmes sur l'église desquels le tonnerre étoit tombé sans en blesser un seul. « Ah ! dit-il, regardez quelle bénédiction de

» Dieu ; si le tonnerre fût tombé sur la cuisine, il » n'en fût réchappé pas un. » On dit *Carme en cuisine* (1).

A la fête de Pâques, il se faisoit une objection. « Mais un mari et une femme qui couchent ensemble » un si bon jour, que feront-ils? A cela il faut ré» pondre par une comparaison. Si le jour de Pâques » un débiteur vous apporte de l'argent, il est bonne » fête ; mais les gens ne sont pas toujours en hu» meur de payer : je suis d'avis qu'on le reçoive. » Faites l'application, mesdames. »

A propos de romans, il disoit : « J'ai beau les » faire quitter à ces femmes, dès que j'ai tourné le » cul, elles ont le nez dedans. »

* En parlant de la Samaritaine, il disoit que Notre» Seigneur étoit *un crieur d'eau-de-vie.* »

« Paradis, disoit-il, est fait comme une ville; » mais c'est une ville comme La Rochelle, qui ne » se prend point sans mouffles (2). »

Parlant de David, il dit que quand il alla en paradis, Dieu dit, le voyant venir de loin : « Qui est» ce? » et puis, quand il fut plus près : « Ah! c'est » mon bon serviteur David ; bras dessus, bras des» sous, camarades comme cochons. »

Le jour de l'Ascension, décrivant la réception qu'on fit à Jésus-Christ au Ciel, il dit que Dieu dit à David : « Tenez la musique toute prête ; voici mon » fils qui vient. »

Une fois, il fit des lettres-patentes du roi de Ninive : « Nous, Ninus, etc., à tous manants et habi-

(1) Ce trait est rapporté dans le *Ménagiana*. (T. 1er, p. 196, édition de 1715.)

(2) Mouffles, gants, mitaines ; c'est-à-dire qu'avant de faire une grande entreprise il faut bien prendre ses mesures.

» tants de notre bonne ville de Ninive, savoir faisons » que, sur l'avis à nous donné par notre amé et féal » maître Jonas, que Dieu, etc.; avons ordonné et » ordonnons que, etc.; et parce que ledit maître » Jonas est prophète dudit Dieu, etc.» Il y avoit dix fois *ledit Jonas* et *ledit Dieu.*

En carême, il compara un jour la charité à l'échelle de Jacob, et disoit que ce n'étoit pas une échelle de chêne ou de hêtre, mais que le premier échelon étoit *hareng*, le deuxième *morue*; et ainsi de suite, il dit toutes les viandes de carême, « qu'il » faut, ajouta-t-il, envoyer au couvent des Augus- » tins (1). »

Prêchant chez des religieuses qui l'avoient fort pressé de leur donner un sermon, il leur dit: « Eh! » bien! me voilà; à cause que je suis *Boullanger*, » vous croyez que j'ai toujours du pain cuit; mais » vous ne songez pas combien j'ai de choses à faire.» Il se mit à leur conter toutes ses occupations. Après, il compara une fille qui entroit en religion à un peloton. « Une novice, dit-il, c'est comme un mor- » ceau de bureau ou de papier sur lequel on com- » mence à dévider les premières aiguillées; mais, » quelque bien qu'on fasse, il reste toujours un » petit trou qu'on ne sauroit boucher. »

A Poitiers, les Jésuites le prièrent de prêcher (*sur*) saint Ignace; il voulut leur donner sur les doigts. Il fit un dialogue entre Dieu et le saint, qui lui demandoit un lieu pour son ordre. « Je ne sais » où vous mettre, disoit Jésus-Christ : les déserts

(1) Lorsque les bouchers de Paris vendoient, malgré la défense, de la viande pendant le carême, elle étoit saisie et envoyée aux Augustins chargés de la distribuer aux pauvres malades.

» sont habités par saint Benoît et par saint Bruno. » Il faisoit une énumération des lieux occupés par les principaux ordres. « Mettez-nous seulement, dit » saint Ignace, en lieu où il y ait à prendre, et » laissez-nous faire du reste. » En sortant, il dit à un de ses amis : « Je n'ai voulu prêcher céans qu'a- » près dîner, car je savois bien qu'autrement on » m'y auroit fait méchante chère. » Une autre fois, à Paris, il en donna encore aux Jésuites en pareille occasion. « Le christianisme, dit-il, est comme une » grande salade ; les nations en sont les herbes ; le » sel les docteurs; *vos estis sal terræ*; le vinaigre les » macérations, et l'huile les bons pères Jésuites. Y » a-t-il rien de plus doux qu'un bon père Jésuite? » Allez à confesse à un autre, il vous dira : Vous » êtes damné si vous continuez. Un Jésuite adoucira » tout. Puis, l'huile, pour peu qu'il en tombe sur un » habit, s'y étend, et fait insensiblement une grande » tache ; mettez un bon père Jésuite dans une pro- » vince, elle en sera enfin toute pleine. » Les Jésuites se plaignirent à lui-même de ce qu'il avoit dit. « J'en suis bien fâché, mes Pères, leur dit-il ; mais » je me suis laissé emporter ; je ne saurois que vous » dire ; dans quatre jours c'est la fête de notre Père » saint Augustin, venez prêcher chez nous, et dites » tout ce qu'il vous plaira, je ne m'en fâcherai » point. »

Un jour il sut que madame de La Trimouille étoit à son sermon incognito : il parloit de l'Enfant prodigue ; il se mit à lui faire un train tout semblable à celui de la duchesse : « Il avoit, dit-il, six beaux » chevaux gris pommelés, un beau carrosse de ve- » lours rouge avec des passements d'or, une belle » housse dessus, bien des armoiries, bien des pages,

» bien des laquais vêtus de jaune, passementés de » noir et de blanc.»

Il disoit que Paradis étoit une grande ville. « Il » y a la grande rue des Martyrs, la grande rue des » Confesseurs; mais il n'y a point de rue des Vier- » ges : ce n'est qu'un petit cul-de-sac bien étroit, » bien étroit.»

» Un catholique, disoit-il une fois, fait six fois plus » de besogne qu'un huguenot; un huguenot va len- » tement comme ses psaumes : *Lève le cœur*, *ouvre* » *l'oreille*, etc. Mais un catholique chante : *Appelez* » *Robinette, qu'elle s'en vienne ici-bas*, etc.» Et en disant cela, il faisoit comme s'il eût limé. J'ai ouï dire que ce conte vient de Sédan, où du Moulin ayant dit à un arquebusier qui chantoit *Appelez Robinette*, « qu'il feroit bien mieux de chanter des psaumes, » l'arquebusier lui dit : « Voyez comme ma lime va » vite en chantant *Robinette*, et comme elle va len- » tement en chantant : *Lève le cœur*, *ouvre l'o-* » *reille*, etc.»

On dit encore qu'un artisan lui dit que : *qui au conseil des malins n'a été* empêchoit sa lime d'aller, et qu'il faisoit beaucoup plus d'ouvrage avec *Jean Foutaquin pour du pain et pour des poires, Jean Foutaquin pour des poires et pour du pain.*

Parlant d'*Hosanna*, il dit « que les enfants étoient » montés sur un arbre; je ne saurois vous en dire le » nom, je vous le dirai tantôt.» Son sermon fait : « Messieurs, leur dit-il, cet arbre, c'étoit un syco- » more.»

« L'Evangile, dit-il une fois, est une douce loi : » Jésus-Christ nous l'a dit; il le faut croire.» Deux Jésuites entrent là-dessus. « Tenez, dit-il, voilà » deux des camarades de Jésus, demandez-leur plu-

» tôt s'il n'est pas vrai. » Cela me fait souvenir d'un nommé du Four, qui, dans les guerres des huguenots, ayant trouvé des Jésuites à cheval, leur demanda qui ils étoient : « Nous sommes, dirent-ils, » de la compagnie de Jésus.—Je le connois, dit-il; » brave capitaine, mais d'infanterie; à pied, à pied, » mes Pères; » et il leur ôta leurs chevaux.

Prêchant sur la patience de Dieu, « Dieu, dit-il, » attend long-temps avant que de frapper; il me- » nace, mais il ne frappe pas : c'est, dit-il, comme » ce chasseur que vous voyez à cette tapisserie. Il y » a peut-être cent ans qu'il présente l'épieu à ce cerf, » cependant il ne le frappe pas, et il n'y a que quatre » doigts entre deux. »

Il disoit que personne n'avoit jamais tant prié Dieu que saint Joseph, car le petit Jésus le servoit comme un apprenti. Il lui disoit : « Donnez-moi, je vous » prie, ceci; donnez-moi, je vous prie, cela; appor- » tez-moi, je vous prie, cette tarière, etc. »

» Dieu veut la paix, disoit-il du temps du cardi- » nal de Richelieu; oui, Dieu veut la paix, le Roi » la veut, la Reine la veut, mais le *diable* ne la veut » pas (1). »

(1) Il est vraisemblable qu'on a attribué au petit Père André bien des traits que ce religieux n'a jamais prononcés. On lit sur lui un passage curieux dans des espèces de *Dialogues des Morts*, dont Gueret est l'auteur. Le petit Père André y prend la parole, et y tient un langage très-judicieux : « Tout goguenard que vous » le croyez, dit-il, il n'a pas toujours fait rire ceux qui l'écou- » toient; il a dit des vérités qui ont renvoyé des évêques dans » leurs diocèses, et qui ont fait rougir plus d'une coquette. Il a » trouvé l'art de mordre en riant...... et toute sa vie, il a fait » profession d'une satyre ingénue, qui a mieux gourmandé le » vice que vos apostrophes vagues que personne ne prend pour » soy. Demandez aux marguilliers de Saint-Étienne (*du Mont*),

* Il disoit que la paix de l'Europe étoit tout comme une paix d'épaule de mouton; vous ne voyez point la paix; ainsi, tant qu'il y aura à ronger à l'Europe, vous ne verrez point la paix.

CLXXX

VILLEMONTEE (1).

Villemontée est d'une assez bonne famille de Paris. Il épousa la sœur de La Barre, dont nous avons parlé (2); il devint maître des requêtes, et eut l'intendance de Poitou, où sa femme et lui, aussi bons ménagers l'un que l'autre, faisoient une fort grande dépense. Elle devint amoureuse, à La Rochelle, d'un gentilhomme du grand-prieur de la Porte, nommé L'Epinay (3). Cette amourette passa bien avant, et le mari surprit un billet de sa femme en ces termes :

» comme il les a traités sur leur chaire de dix mille francs; » demandez aux Jésuites s'ils sont satisfaits du panégyrique de » leur fondateur ? etc., etc. » (*La Guerre des auteurs anciens et modernes*. Paris, Théod. Girard, 1671, in-12, p. 154.)

(1) Villemontée devint conseiller d'État ; il a été intendant de justice, en Poitou, Saintonge et Angoumois. Un homme de son nom, peut-être son fils ou son neveu, épousa la sœur de La Fontaine. (Voyez une *Lettre de La Fontaine à M. Jannart* dans les *Opuscules inédits de Jean de La Fontaine*, par nous publiés en 1820. Paris, Blaise, in-8°, p. 50, et les *Œuvres de La Fontaine*, édition de M. Walkenaër. Paris, Lefebvre, 1823, VI, 470.)

(2) Dans l'*Historiette de madame Levesque*, page 6 de ce volume.

(3) Seroit-ce celui qui a été l'amant de Louison. (Voyez l'*Historiette de Gaston*, tom. III, p. 86.)

« Notre *soutane* va aux champs; viens vite, car je » meurs d'envie de voir..... » Villemontée est pourtant bien fait; mais peut-être n'en avoit-il pas...... On a dit que le grand-prieur, en colère de ce que l'intendante l'en avoit refusé, avoit fait avertir le mari par des Jésuites. J'ai de la peine à le croire, car c'étoit un bon homme. Le mari fut assez fou pour faire du bruit de cette lettre. Il mit en prison, dans un château, une bossue de La Rochelle, nommée La Villepoux, qu'on accusoit d'avoir été la *Dariolette*, et après l'y avoir tenue long-temps, il la laissa aller, et il mit sa femme en religion : depuis, il la relégua à une terre. Il eut assez d'enfants de sa femme, entre autres une fille, qui étoit l'aînée. Elle ne voulut pas déshonorer sa mère en faisant autrement qu'elle; elle trouva de très-bonne heure un *L'Epinay*. Ce fut un nommé Ruelle, que mademoiselle de Bussy (1) avoit donné au père pour secrétaire. Elle eut l'honnêteté de lui permettre de lui faire un enfant; elle n'avoit que douze ans. Le père se contenta de le faire fouetter dans une cave, et le chassa, car il ne sauroit s'empêcher d'être toujours un peu fou. Cette aventure ne fut pas trop divulguée, et elle n'empêcha pas que Belloy, qui a été depuis capitaine des gardes de M. d'Orléans, ne l'épousât. Elle étoit pour lors auprès de madame de Fontaines, dame d'atour de Madame, où Villemontée l'avoit mise. Belloy fut attrapé en toutes façons, car on dit qu'il n'a point eu ce qu'on lui avoit promis en mariage, les affaires du beau-père étant si décousues, qu'il fut contraint de vendre ses terres pour payer

(1) Honorée de Bussy que Villemontée avoit aimée. (Voyez l'*Historiette du maréchal de Brezé*, t. III, p. 37.)

une partie de ses dettes; de peur même qu'on ne le mît en prison, il se fit prêtre, et sa femme retourna dans un couvent.

Cependant M. Le Tellier (1), protecteur de Villemontée, le faisoit subsister par les emplois qu'il lui procuroit. Enfin, en 1657, M. de Saint-Malo (*Villeroy*) rendit au cardinal l'évêché de Saint-Malo de trente-six mille livres de rente, pour celui de Chartres de vingt-cinq mille livres, à cause du voisinage de Paris. Le Tellier fit donner Saint-Malo à Villemontée, qui n'en jouit encore que par économat, à cause que sa femme n'a point fait de vœux, mais a seulement protesté, devant le Saint-Sacrement, qu'elle ne vivroit point comme une femme avec son mari. Elle étoit si folle, que sous le prétexte qu'elle étoit la femme d'un évêque, elle ne vouloit pas céder à une maréchale de France, disant qu'elle ne devoit céder qu'aux princesses. Apparemment, quand on le reçut prêtre, ou qu'on le fit évêque, on ne se souvint pas du canon du concile de Trente.

CLXXXI

MADAME PILOU (2).

Madame Pilou, étant nouvelle mariée, se trouva logée par hasard vis-à-vis de mesdemoiselles Mayerne-

(1) Michel Le Tellier, secrétaire d'État, par commission, dès le 13 avril 1643, succéda à M. de Noyers, qui mourut au mois d'octobre 1645.

(2) Anne Baudesson, femme de Jean Pilou, procureur au châ-

Turquet, sœurs de ce Mayerne (1) qui a été premier médecin du roi d'Angleterre, où il a fait une assez grande fortune : c'étoit un peu après la réduction de Paris. Elle fit amitié avec ces filles, qui étoient des personnes raisonnables, et qui, comme huguenotes, en fuyant la persécution, avoient vu assez de pays (2). Cette connoissance lui servit, et la tira en quelque sorte du *câlinage* (3) de sa famille, car son père n'étoit qu'un procureur. Cela lui servit à connoître une madame de La Fosse, leur parente, riche veuve, qui avoit été galante, et qui, en mourant, lui laissa du bien. Elle épousa un procureur, nommé Pilou, qui ne fit pas grand'fortune ; en récompense, elle n'a eu qu'un fils qui vit encore. Il n'y a peut-être jamais eu une moins belle femme qu'elle; mais il n'y en a peut-être jamais eu une de meilleur sens, et qui die mieux les choses.

Cette madame de La Fosse, pour reprendre le fil, n'étoit pas la plus grande prude du royaume. Madame Pilou, par son moyen, eut bientôt un grand nombre de connoissances, mais la plupart de la ville. Insensiblement elle en fit aussi de la cour, et enfin

telet de Paris. Type de l'ancienne bourgeoisie, madame Pilou a été mise par Sauval au rang des *Antiquités de Paris* ; elle n'en est pas la moins curieuse pour l'observateur. (Voyez la *Notice préliminaire*, t. 1er, p. 47.) Madame Pilou mourut dans un âge très-avancé, vers 1664 ou 1665.

(1) Il étoit gentilhomme, mais si adonné à la médecine, qu'étant enfant il faisoit des anatomies de grenouilles. (T.)

(2) Une de ces filles fut mise par feu M. de Rohan auprès de madame de Rohan, qui avoit été mariée fort jeune : ainsi madame Pilou connut tout le monde à l'Arsenal. (T.)

(3) *Câlinage*, niaiserie, commérage et nullité de la conversation bourgeoise à cette époque.

elle parvint à être bien venue partout, et chez la Reine même.

Elle étoit fort embarrassée d'un certain brave, nommé Montenac, qui vouloit enlever madame de La Fosse. Un jour ayant trouvé feu M. de Candale : « Monsieur, lui dit-elle, vous menez tous les ans tant » de gens à l'armée, ne sauriez-vous nous défaire de » Montenac? Tous les ans vous me faites tuer quel- » ques-uns de mes amis, et celui-là revient toujours. » — Il faut, répondit-il, que je me défasse de deux » ou trois hommes qui m'importunent, et après je » vous déferai de celui-là ; car il est raisonnable que » mes *importuns* passent les premiers. »

Elle a fait trois classes de tout le monde : ses inférieurs, à qui elle fait tout le bien qu'elle peut ; ses égaux, avec lesquels elle est toute prête de se réconcilier, quand ils voudront, et les grands seigneurs, pour qui elle dit qu'on ne sauroit être trop fier en un lieu comme Paris. Elle ne se mêle point de donner des gens à personne, et ne veut point souffrir que des suivants ou des suivantes lui viennent rompre la tête. Elle dit qu'il y a quelquefois de sottes gens qui rient dès qu'elle ouvre la bouche, comme les badauds qui rient dès que Jodelet paroît.

La femme d'un procureur, laide comme un diable, qui avoit commencé par des femmes qui n'avoient pas le meilleur bruit du monde, ne pouvoit guère passer dans l'esprit de ceux qui ne la connoissoient pas bien particulièrement, que pour une créature qui servoit aux galanteries de tant de jolies personnes qu'elle fréquentoit. On a dit de madame de La Maisonfort qu'elle n'étoit plus si cruelle

Depuis qu'elle fut à Saint-Cloud
Avec madame de Pilou.

On a chanté :

Brion soupire (1)
Et n'ose dire
A la Chalais qu'elle fait son martyre.
Un moment sans la voir lui semble une heure,
Et madame Pilou veut qu'il en meure.

Or, madame Pilou étoit la bonne amie de madame de Castille, mère de madame de Chalais, et il ne faut point trouver étrange qu'elle fût familière chez cette belle. Il lui arriva une fois une plaisante aventure avec cette madame de Castille. Madame de Vaucelas, sœur de M. de Châteauneuf, étoit après à louer d'elle une maison, qui est devant la chapelle de la Reine, où M. de Châteauneuf a logé long-temps. Elle envoya un matin un gentilhomme pour lui parler. Madame de Castille, alors veuve, étoit encore au lit, et madame Pilou, qui étoit couchée avec elle, lasse des barguigneries de cet homme, mit la tête à demi hors du lit, et dit : « Allez, monsieur, allez, on ne l'aura » pas à meilleur marché. » Or, elle a la voix assez grosse. Cet homme s'en retourne, et dit à madame de Vaucelas qu'il seroit inutile de prétendre avoir meilleur marché de cette maison, qu'il avoit parlé à madame de Castille, et que M. son mari enfin avoit dit qu'on n'en rabattroit rien (2). Cela fit d'autant

(1) M. d'Anville. Ils allèrent devant le prêtre pour se fiancer. Là, il lui prit une foiblesse : il ne voulut pas passer outre. (T.)

(2) Il étoit aisé de s'y tromper, car elle est noire et barbue. Il y a un vaudeville qui dit :

Dame Pilou, pour paroître moins d'âge,
A fait raser le poil de son... de son visage. (T.)

La barbe *vénérable* de madame Pilou n'a pas été omise dans son portrait, gravé, in-4°, par Spirinx, dont la copie réduite est

plus rire que cette madame de Castille étoit un peu galante. On en parla au moins avec Almeras, homme riche, et M. de Bassompierre écrivoit de Madrid que le duc d'Almeras faisoit *soulever Castille, la vieille* (1).

J'ai ouï dire à Ruvigny que mesdames de Rohan et les autres galantes de la Place (2) ne craignoient rien tant que madame Pilou, bien loin qu'elle les servît en leurs amourettes. Je sais de bonne part que toute sa vie elle a prêché ses amies qui ne se gouvernoient pas bien. « Enfin, disoit-elle, ne pouvant les réduire, » je leur disois : Au moins n'écrivez point. — Voire! » me répondoient-elles, ne point écrire, c'est faire » l'amour en chambrières. » Je sais bien qu'une fois, comme on lui disoit : « Que ne dites-vous à une telle » qu'elle se perd de réputation? — La mère, répon- » dit-elle, m'a pensé faire devenir folle, voulez-vous » que la fille m'achève (3)? »

jointe à ces *Mémoires*. On lit au bas de la gravure originale les vers suivants :

Sur ce front que tu vois de sibylle Cumée,
Un langage naïf, un entretien charmant,
Mêlé d'un fort raisonnement,
Une prudence consommée,
Firent à cette veuve, autrefois animée,
Mériter de la Cour l'estime et l'agrément.

(1) Il y a quelque duc d'un nom approchant en Espagne. (T.)

(2) *La Place* par excellence étoit alors la Place-Royale, aujourd'hui si dédaignée.

(3) Une petite pièce du temps a été trouvée par notre honorable confrère, M. Paulin Pâris, dans le n° 2828 des manuscrits du Roi, fonds de Gaignières. Il a bien voulu nous la communiquer : c'est une convocation donnée *à Paris, rue des Fourbes, à l'enseigne du Poulet sans plumes, chez Thoinette L'Affectée*. Elle est adressée *à nos très-chères et honorées coquettes*, pour qu'elles aient *à se rendre à deux heures précisément, durant les*

Elle parle aux princesses tout comme aux autres, et dit tout avec une liberté admirable. Elle a dit un million de choses de bon sens. « Quand je vois, di- » soit-elle, ces nouvelles mariées qui vont donnant » du timon de leur carrosse contre les maisons, je » me mets à crier : *Qui veut du plomb? Plomb à ven-* » *dre! plomb à vendre! Qui veut du plomb? Voici des* » *gens qui en vendent.* Cependant il est certain qu'il » ne se fait pas la moitié des cocus qui se devroient » faire, tant il y a de sots maris. »

[1658] Elle conte qu'un paysan, avec qui elle a marié une servante depuis un an, vint un jour lui demander si elle ne connoissoit point quelque prêtre de Saint-Paul pour les démarier, sa femme et lui; qu'à la vérité elle étoit grosse, mais qu'il aime mieux prendre l'enfant. Ils avoient été mariés par un prêtre de Saint-Paul.

* Elle avoit une amie, si charitable, disoit-elle, que le soir en se couchant elle mettoit du pain sur sa porte pour les chiens des rues.

[1659 juin] M. de Tresmes, duc à brevet, âgé de quatre-vingts ans, tomba malade. Son fils, le marquis de Gèvres, va trouver madame Pilou, et lui dit : « Je » vous prie, parlez à mon père, il ne veut point me » voir. Mademoiselle Scarron (*sœur du cul-de-jatte*), » qu'il entretient, m'a mis mal avec lui; mais le pis, » c'est qu'il ne veut rien faire de ce qu'il faut pour » bien mourir. » Elle y va; la première fois, elle fit venir les morts subites à propos, et dit qu'on étoit

beaux jours d'hiver à la Place-Royale. Cette petite facélie est ainsi terminée : « Et au cas que quelque prude veuille se co- » queliser, elle n'aura qu'à faire un tour à ce rendez-vous géné- » ral, et *en prendre acte de madame Pilou, qui tient registre* » *universel à la chambre des drues* (des amoureuses). »

bien heureux d'avoir le loisir de penser à soi. Le malade dit qu'il se sentoit bien. Elle ne voulut pas pousser plus loin. La seconde fois, elle presse davantage, et voyant que cet homme disoit que les gens d'église mêmes avoient des maîtresses, elle marche sur le pied à Guénault (1), afin qu'il l'aidât. Au lieu de cela, le médecin dit : « Madame Pilou, vos prônes » m'ennuient. » Elle se retire, et ne s'en mêle plus. Sur cela on fait un conte par la ville, et que M. de Tresmes lui avoit répondu : « Vous n'étiez pas si » scrupuleuse, il y a trente ans. » Elle l'apprend à quelques jours de là; elle va voir M. de Langres (*La Rivière*); il avoit dîné assez de gens avec lui : « Ah! dit-il, madame Pilou, je défendois votre cause. » Elle se met là dans un fauteuil. « Je vous entends, » lui dit-elle ; je sais le conte qu'on fait par la ville ; » je ne m'étonne pas que ces bruits-là aient couru. » Je me suis trouvée engagée avec des femmes qui » ont bien fait parler d'elles : j'ai fait ce que j'ai pu » pour les remettre dans le bon chemin ; c'est ce qui » est cause qu'on a cru que j'étois de la manigance. » Je vous laisse à penser si, avec la beauté que Dieu » m'avoit donnée, et de la naissance dont je suis, » j'eusse été bien reçue à rompre avec elles à cause » de cela. Leurs gens croyoient que j'étois de l'in- » trigue ; ils ont semé cela partout : mais Dieu a per- » mis que j'aie vécu quatre-vingts ans, afin qu'on me » fît justice. Ceux qui font ce conte-là n'oseroient le » faire en ma présence. Je sais toutes les iniquités » de toutes les familles de la ville et de la cour. Je » connois les ladres et les fous. Tel fait l'homme de » bonne maison que je sais bien d'où il vient ; à d'au- » tres, je leur montrerois que leur père étoit un cocu

(1) Guénault, médecin.

» et un banqueroutier; je les défie tous tant qu'ils » sont. » Il y en avoit là de *verreux* qui ne firent que rire du bout des dents. Le prince de Guémené y étoit pour *cocu*, et l'abbé d'Effiat pour *race de fous;* son frère est mort en démence. Il y en avoit encore d'autres.

Un jour elle disoit, à propos de demi-fous, qu'il étoit difficile de s'en garder. » Quand un homme a un » chapeau vert (1), je ne m'y saurois tromper; mais » quand il n'a qu'un chapeau vert-brun, il est assez » mal aisé. Il m'est arrivé bien des fois, disoit-elle, » que lorsque j'y regardois de bien près, je trouvois » que tel chapeau, que je croyois noir, n'étoit que vert » brun. » Elle dit que naturellement elle *sent* le sot, et que dès qu'il y en a quelqu'un en une compagnie, elle l'évente tout aussitôt.

Elle disoit que les amants entre deux vins sont les plus plaisants de tous; elle appelle ainsi ceux qui sont quasi fous. « Ils me font rire, dit-elle, car ils croient » que personne ne voit ce qu'ils font. »

J'ai déjà dit, ce me semble, qu'elle ne voulut jamais faire devant le cardinal de Richelieu les contes qu'elle savoit du feu président de Chevry, après sa mort même, de peur de nuire à son fils (2). Elle a toujours été fort bien avec les gens de finance, mais elle n'en a point profité : elle a servi beaucoup de personnes en de grandes affaires, et n'a rien pris.

Elle dit que l'année de Corbie (1636), durant le grand effroi qu'on eut à Paris, elle s'en alla chez le feu président de Chevry, qui lui dit : « Les ennemis » viendront par la porte Saint-Antoine, et bra-

(1) Le débiteur admis au bénéfice de cession devoit toujours porter le bonnet vert; mais il paroît que le bonnet *vert-brun* dissimuloit souvent cette marque d'infamie.

(2) Voyez l'*Historiette* du président de Chevry, t. II, p. 61.

» queront leur canon, qui *fessera* dans toute la rue.
» — Il faut donc aller, dis-je, dans les petites rues.
» — Un autre me disoit : ils prendront les petites
» comme les grandes. Enfin, je retourne chez moi
» dans la rue Saint-Antoine; il me fâchoit bien de
» désemparer; mon mari étoit malade jusqu'à tenir
» le lit, il y avoit long-temps. Je lui dis : Mon pauvre
» homme, il faut que je m'en aille, tu fermeras les
» yeux, et tu diras que tu es mort. »

Ce mari mort, la voilà seule avec son fils, qui est un bon garçon, fort simple, qui s'est jeté dans la dévotion. Ils ont du bien de reste : tous les ans, s'ils vouloient, ils feroient quelque constitution (*de rente*); mais ils aiment mieux donner aux pauvres. Leur dévotion n'est point une dévotion incommode. Madame Pilou est à son aise; à cause de cela on l'appelle *la douairière de Pilou*.

Elle disoit à ce garçon, qui se faisoit malade à force de courir à toutes les dévotions : « Mon Dieu! Ro-
» bert, à quoi bon se tourmenter tant? veux-tu aller
» par-delà paradis (1)? » Elle me disoit un jour :
« Je lui faisois hier des reproches de ce qu'il n'étoit
» point propre.—Madame Pilou, m'a-t-il dit, donnez-

(1) L'abbé de Choisy, dans un *Recueil de bons mots* dont une partie a été par nous publiée (*Collection Petitot*, 2e série, LXIII, 515), raconte aussi cette anecdote. Il s'est seulement trompé en faisant de madame Pilou une sage-femme, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans la *Notice*, page 47. Voici le passage : « Ma-
» dame Pilou, célèbre accoucheuse, qui avoit quatre-vingt-dix
» ans, avoit un fils, nommé Me Robert, qui avoit soixante-dix ans,
» et qu'elle traitoit comme un enfant. Il passoit toutes les mati-
» nées aux Minimes de la Place-Royale à répondre des messes.
» Elle avoit un jour besoin de lui, et dit : — Doucement, Me Ro-
» bert, est-ce que tu veux aller par-delà Paradis?» (*Manuscrits de l'abbé de Choisy*, t. 1er, p. 217, *Bibliothèque de l'Arsenal*.)

» vous patience ; cela viendra avec le temps. » Et il a cinquante-deux ans. Elle avoit été fort long-temps à le persuader de prendre un manteau doublé de panne. Le premier jour qu'il le mit, on le prit pour un filou qui avoit volé ce manteau, et on lui donna un coup de bâton sur la tête dont il pensa mourir. Il pria sur l'heure qu'on ne courût point après cet homme ; et, croyant mourir, il fit promettre à sa mère de ne le poursuivre pas. Elle dit que son fils fait un recueil de billets d'enterrement.

Une fois qu'elle entendoit une femme de la ville qui, en parlant de je ne sais combien de dames de grande condition, disoit : *Nous autres*, etc. « Cela me » fait souvenir, dit-elle, du conte qu'on fait d'un ba» teau d'oranges qui alla à fond dans la rivière. Les » oranges alloient sur l'eau. Il y avoit (révérence » de parler) un étron sec parmi elles ; cet étron di» soit : *Nous autres oranges* nous allons sur l'eau. »

Depuis son veuvage elle dit que deux ou trois hommes l'ont voulu épouser, mais, « soit dit à mon » honneur, ils ont été tous trois mis aux Petites» Maisons. »

Elle m'a avoué, car j'en avois ouï parler par la ville, qu'il étoit vrai que comme un soir un conseiller d'état, homme de quelque âge, la remenoit chez elle, elle étoit à la portière, et lui au fond (1), il la prit par la tête, elle qui avoit plus de soixante-dix ans, et la baisa tout son soûl, en lui disant sérieusement qu'il l'aimoit plus que sa vie. Elle en fut si surprise qu'elle ne songeoit pas seulement à se dépêtrer de ses mains ; et elle arriva à sa porte, car il n'y avoit pas loin,

(1) Ce conseiller d'État, en reconduisant une femme, garde le fond de son carrosse, et laisse madame Pilou s'asseoir à la portière. Il n'oublie pas que c'est la veuve d'un procureur.

avant que d'avoir eu le loisir de lui rien dire. Elle ne l'a jamais voulu nommer. Un jour, comme elle étoit chez la Reine, madame de Guémené dit à Sa Majesté : « Madame, faites conter à madame Pilou » l'aventure du conseiller d'état.— Ne voilà-t-il pas, » dit la bonne femme, vous regorgez d'amants, vous » autres, et dès que j'en ai un pauvre misérable, vous » en enragez. » A propos d'amants : elle dit qu'elle a fait bâtir un hôpital pour mettre ceux à qui les femmes arracheront les yeux pour leur avoir parlé d'amour; mais il n'y a que des araignées dans ce pauvre hôpital. Au diable l'aveugle qu'on y a encore mené.

Le cardinal de La Valette, en colère contre elle pour quelque chose, vouloit, disoit-il, la faire lier sur le cheval de bronze.

L'abbé de Lenoncourt, le marquis présentement, se mit un jour à la railler fort sottement. « Monsieur, lui dit-elle, avez-vous été condamné » par arrêt du parlement à faire le plaisant? car, à » moins que de cela, vous vous en passeriez fort bien.»

Une fois, madame de Chaulnes, la mère, lui dit quelque chose qui ne lui plut pas. « Si vous ne me » traitez comme vous devez, lui dit-elle, je ne mettrai » jamais le pied céans. Je n'ai que faire de vous ni » de personne : Robert Pilou et moi avons plus de » bien qu'il ne nous en faut. A cause que vous êtes » duchesse, et que je ne suis que fille et femme de » procureur, vous pensez me maltraiter ! Adieu, ma- » dame, j'ai ma maison dans la rue Saint-Antoine » qui ne doit rien à personne. » Le lendemain, madame de Chaulnes lui écrivit une belle grande lettre, et lui demanda pardon.

Quand M. de Chavigny alla demeurer à l'hôtel de

Saint-Paul, il trouva madame Pilou quelque part, et lui dit : « Madame, à cette heure que je suis votre voi- » sin, je prétends bien que vous me viendrez voir. » Elle y va ; mais elle ne fut point satisfaite de lui : il fit assez le fier. Depuis cela, dès qu'il entroit en un lieu elle en sortoit. Enfin, à je ne sais quelles *accordailles*, chez M. Fieubet, au fort de sa faveur, il vit qu'elle s'étoit allée mettre à l'autre bout de la chambre; il alla à elle fort humblement, et lui dit qu'il vouloit être son serviteur. « Monsieur, répondit-elle, je ne » suis qu'une petite bourgeoise, vous êtes un grand » seigneur; vous ne m'avez pas bien traitée, vous ne » m'y attraperez plus; je n'ai que faire de vous ni » de personne. » Il lui fit mille soumissions, et fit tout ce dont elle le pria depuis cela.

Elle dit qu'on ne doit point tant s'affliger pour ce qui arrive à nos parents. « Une fois, disoit-elle, qu'on » attrape le cousin-germain, c'est bien fait de se *dé-* » *prendre.* J'avois je ne sais quel parent qui fut un » peu pendu à Melun; sa sœur disoit qu'il avoit » été mal jugé. — A-t-il été confessé? lui dis-je. » A-t-il été enterré en terre sainte? — Oui. — Je le » tiens pour bien pendu, ma mie. »

Le curé de Saint-Paul s'avisa une fois de faire un prône contre la danse; elle l'alla trouver et lui dit : « Mon bon ami, vous ne savez ce que vous dites. » Vous n'avez jamais été au bal; cela est plus inno- » cent que vous ne pensez. Je suis bien plus scanda- » lisée, moi, de voir des prêtres qui plaident toute » leur vie les uns contre les autres. » Elle se confesse à lui d'une plaisante façon ; elle cause avec lui, et le lendemain elle lui dit : « Hier, je vous dis tous mes » sentiments; j'y ajoute encore cela, et j'en demande » pardon à Dieu. »

« Quand je passe par les rues, disoit-elle une fois, » je vois des laquais qui disent : Bon Dieu ! la laide » femme ! — Je me retourne. Vois-tu, mon enfant, » je suis aussi belle que j'étois à quinze ans, quoique » j'en aie plus de soixante-douze. Il n'y a que moi » en France qui se puisse vanter de cela. » Elle disoit qu'il n'y avoit personne au monde qui se fût si bien accommodé qu'elle de deux fort vilaines choses, de la laideur et de la vieillesse. « Cela me donne, » disoit-elle, un million de commodités : je fais et dis » tout ce qu'il me plaît. »

Elle est gaie, et ne craint point du tout la mort : elle danse le branle *de la torche*, quand elle est en liberté, et dit que la torche ne lui manque jamais à proprement parler. « Je suis, dit-elle, le guéridon » de la compagnie (1). »

Pourvu que ce ne soit pas par une extravagance, elle approuve fort les mariages par amour ; « car, » dit-elle, voulez-vous qu'on se marie par haine ! »

Son fils ayant ouï dire qu'on l'avoit mise dans un roman, croyoit que c'étoit une étrange chose, et s'en vint lui dire : « Jésus ! madame Pilou ! on vous » a mise dans un roman. — Va, va, lui dit-elle, la » comtesse de Maure y est bien (2). » Cela l'arrêta tout court, car c'est aussi une dévote. Ce roman, c'est la Clélie de mademoiselle de Scudéry, où elle s'appelle *Arricidie*, et y est fort avantageusement, comme une philosophe et une personne de grande

(1) Le branle étoit une ronde où les danseurs et danseuses se tenoient tous par la main. Dans le branle *de la torche* le danseur portoit un chandelier, une torche ou un flambeau allumé. Le *guéridon* désigne vraisemblablement la personne placée au milieu du cercle.

(2) Elle y est quelque part comme un million d'autres. (T.)

vertu. Elle l'en alla remercier, et lui dit : « Mademoiselle, d'un haillon vous en avez fait de la toile » d'or. » L'autre lui voulut dire : « Madame, mon » frère a trouvé que votre caractère (1), etc. — » Voire, votre frère, je ne connois point votre frère ; » c'est à vous que j'en ai l'obligation. A cela, en » vérité, j'ai reconnu que j'avois bien des amis ; car » il n'y a pas jusqu'à la Reine qui ne s'en soit ré- » jouie avec moi. Voilà le fruit qu'on retire de ne » faire mal à personne. Une fois, ajouta-t-elle, je » me trouvai embarrassée au Palais-Royal, à la mort » du cardinal de Richelieu, avec bien des femmes, » entre des carrosses. Un homme me prend, et me » porte jusque dans la salle où l'on voyoit son effi- » gie. Je regarde cet homme. Il me dit : Vous avez » autrefois pris la peine de solliciter pour moi, je » vous servirai en tout ce que je pourrai. »

C'est la plus grande accommodeuse de querelles qui ait jamais été : il y a bien des familles qui lui sont obligés de leur repos. On la choisit toujours pour dire aux gens ce qu'il leur faut dire. Madame d'Aumont, veuve de M. d'Aumont, dont nous avons parlé, dit : « Quand madame Pilou n'y sera plus, » qui est-ce qui fera justice aux gens ? » Elle ne se veut point mêler de donner des valets ; elle dit qu'on en a toujours du déplaisir.

Un jour elle tomba dans la boue, en allant au sermon aux Minimes de la Place-Royale : une autre fût retournée chez elle ; mais elle, bien loin de cela : « Il faut profiter de ce malheur, dit-elle, je me ferai » bien faire place. » Elle étoit si sale et si puante

(1) Mademoiselle de Scudéry faisoit paroître ses ouvrages sous le nom de Georges de Scudéry, son frère.

que tout le monde la fuyoit ; elle eut de la place de reste.

Quand elle voit des gens qui sont quelque temps dans la mortification, et qui après retournent à leur première vie :« Ils font, dit-elle, comme l'ânesse de » ma cousine Passart. Cette bête avoit un ânon : on » enferme son petit, et on la charge de tout ce qu'il » falloit pour aller dîner à demi-lieue d'ici. Elle va » bien jusqu'à la moitié du chemin ; mais se ressou- » venant de son ânon, elle fait trois sauts, et vous » jette toute la provision dans la boue. Eux aussi » vont fort bien quelque temps, puis tout d'un coup » ils jettent le froc aux orties, dès qu'ils se ressou- » viennent de leur ânon.»

Elle disoit à M. le Prince, en 1652 : « Vous vou- » lez, dites-vous, ruiner le cardinal ; ma foi, vous » vous y prenez bien. Tout ce que vous faites ne » sert qu'à l'affermir de plus en plus ; vous vous » faites craindre à la Reine, et elle croit, plus elle » va en avant, que sans cet homme vous lui feriez » bien du mal.»

Elle ne se put tenir d'aller au sacre du Roi, quoiqu'elle eût soixante-seize ans : il est vrai que rien ne lui fait mal. On est bien aise qu'elle aille partout, et on dit, quand il est arrivé quelque chose d'extraordinaire : « Madame Pilou sera bonne sur cela.» Elle alla à Meudon, chez madame de Guénégaud, pour quelques jours, pour mettre dans du marc un bras qu'elle avoit eu démis, pour avoir versé en carrosse. M. Servien fit quelque régal où madame Pilou se trouva. Il lui fit des offres de service. Elle lui dit : « Je vous en remercie, gardez » cela pour d'autres ; Robert Pilou et moi avons du » bien plus qu'il ne nous en faut : faites-moi tou-

» jours votre visage de Meudon : quand vous me » verrez ne tressaillez point, car je n'ai rien à vous » demander. Il n'y a peut-être que moi en France » qui vous ose parler comme cela.»

Une de ces demoiselles de Mayerne, dont nous avons parlé, fut mariée en Angleterre avec un Italien, nommé le chevalier Brendi, qui a fait l'*Eromène*. Cette femme et madame Pilou avoient toujours eu soin de s'écrire. Au bout de quarante ans elles revinrent à se voir à Paris ; jamais on n'a vu une telle joie. Cela ne dura guère, car la Brendi, étant en nécessité, alloit en Suisse vivre dans une terre de sa nièce de Mayerne, riche héritière.

Il y a deux ans que madame Pilou trouva cinq cents livres à dire d'une somme qu'on lui avoit donnée à garder. Or, il n'y avoit que sa servante, à qui elle se fioit comme à elle-même, qui eût eu la clef de son cabinet. Cette fille, qui, en effet, étoit innocente, fit la fière assez sottement. Il y avoit tout sujet de croire que c'étoit elle. Elle la renvoya, et, bien loin de la mettre en justice, comme on le lui conseilloit, elle lui paya deux cents livres qu'elle lui devoit de ses gages, disant : « Je ne veux point qu'on » die que j'ai fait une querelle à ma servante pour » ne lui pas payer ses gages. » Depuis, il se trouva que celui-là même qui avoit donné à madame Pilou cet argent à garder, avoit escamoté ces cinq cents livres, qui étoient dans un petit sac ; et que, s'en repentant après, il les lui rapporta, en disant de méchantes excuses. Elle rappelle sa servante, la prie d'oublier le passé, lui confirme la parole qu'elle lui avoit donnée de lui laisser deux cents livres de rente viagère et cent écus en argent, et pour la soulager elle prit une petite servante encore.

La pauvre madame Pilou fut surprise à Saint-Paul d'un si grand débordement de bile qu'elle en tomba de son haut (1); revenue, elle se confessa sur l'heure; elle n'en fut malade que dix ou douze jours. Toute la cour l'alla voir; la Reine y envoya. Le Roi en passant arrêtoit, et envoyoit savoir comme elle se portoit. M. Valot, premier médecin du Roi, y fut de leur part. Des gens qui ne la voyoient point y allèrent; c'étoit la mode. Il en arriva quasi autant l'année passée, qu'elle eut un rhumatisme dont elle se porte bien, quoiqu'elle ait quatre-vingts ans; elle est allée à Saint-Paul rendre grâces à Dieu avec un manteau de chambre noir, doublé de panne verte; c'est une antiquaille qu'elle a il y a long-temps. Elle a une maison aussi propre qu'il y en ait à Paris.

Depuis peu, je ne sais quelle femme qui n'est plus guère jeune est allée la voir, toute parée de pierreries du Temple (2), et lui a dit que la grande réputation qu'elle avoit, etc. Après elle lui a demandé si elle ne connoissoit personne qui fût curieux de parfums, de gants d'Espagne, de pastilles de bouche et autres choses semblables; que le secrétaire de l'ambassadeur de Portugal en faisoit venir d'admirables. Madame Pilou lui dit : « N'avez-vous que » cela à me dire? — Hé! madame, répondit cette » femme, comme vous êtes bonne amie, et que tout » le monde dit que vous conseillez si bien les gens, » je voudrois bien vous demander par quel moyen » je pourrois me séparer d'avec mon mari. — Com- » ment s'appelle-t-il? — Ha! madame, je n'oserois

(1) A la Pentecôte de l'année 1656. (T.)

(2) Pierres fausses. Il y a un homme au Temple qui a trouvé le secret de colorer les cristaux. (T.)

» vous dire son nom. — Les noms ne sont faits que » pour nommer les gens, dites. — Vraiment, ma- » dame, je n'oserois.» Enfin, après bien des façons, elle dit, en faisant la petite bouche, qu'il s'appelle M. Wist. «Je ne me mêle point de démarier les » gens.» Un autre jour elle revint, et dit à madame Pilou qu'elle la viendroit divertir quelquefois avec son luth, qu'elle en jouoit passablement. «Je me » passerai bien de vous et de votre luth, lui dit ma- » dame Pilou, car vous m'avez toute la mine de » ne valoir rien, et ce secrétaire de l'ambassadeur » est sans doute votre galant. — Il est vrai, dit » l'autre, qu'il m'a aimée; mais je vous jure que » c'est le seul qui ait eu quelque chose de moi. — » Ma mie, dit madame Pilou, il y a plus loin de rien » à un que d'un à mille. » Et sur cela elle la pria de se retirer.

Une autre fois il vint une femme d'âge, qui se faisoit appeler madame la marquise de..... Elle fit bien des compliments à madame Pilou sur sa réputation. La bonne femme lui dit brusquement : « Ma- » dame, vous êtes venue ici pour quelque autre chose. » — Madame, dit l'autre, puisque vous voulez que » je vous parle franchement, c'est que je me veux » remarier. J'ai huit enfants; mais je fais quatre » filles religieuses, un fils d'église, et un autre che- » valier de Malte : j'ai bien trois mille livres de » rente : il est vrai que j'ai aussi quelques affaires. » Comme vous connoissez bien des gens, madame, » je voudrois que vous me trouvassiez quelque con- » seiller ou quelque président bien accommodé, car » le comte celui-ci et le marquis celui-là me veu- » lent bien; mais j'aime mieux demeurer à Paris. » — Jésus! madame, dit madame Pilou, vous mo-

» quez-vous de vous vouloir remarier? Vous êtes » vieille et laide. — Hé! madame, répondit cette » femme, je n'ai point de cheveux gris, regardez, » et voilà encore toutes mes dents. — Cela n'y fait » rien, reprit la bonne femme, voilà encore toutes » les miennes, et j'ai pourtant quatre-vingts ans. » Allez, madame, vous serez aussi bien à la campa- » gne qu'à Paris : épousez ce marquis, épousez ce » comte, si vous voulez, je ne me mêle point de faire » des mariages, et je me garderois bien de conseiller » aux gens de vous épouser. »

« Il a fallu, disoit-elle, que je vécusse jusqu'à » quatre-vingts ans pour désabuser le monde. On » m'a crue une intrigante, moi qui toute ma vie n'ai fait » que prêcher ces sottes femmes, sans y rien gagner : » j'étois comme la servante de l'Arche, quand j'avois » chassé les bêtes d'un endroit, elles y revenoient » aussitôt. »

La pauvre madame Pilou déchoit furieusement : il falloit qu'elle mourût il y a dix ans, quand le Roi et la Reine-mère, en passant devant chez elle, envoyoient savoir de ses nouvelles, et que toute la cour y alloit (1); elle avoit alors une fluxion sur les jambes qui la retenoit au logis. Dès que ses jambes l'ont pu porter, elle a couru partout. Elle a un défaut; c'est qu'elle n'a jamais su aimer à lire, ni à entendre lire. Elle s'ennuie dans la maison ; cependant, quoiqu'elle ait fort bon sens, elle n'a plus guère de mémoire: elle ne voit quasi plus ni n'entend. Il faut

(1) Ce passage a été écrit par Tallemant à la marge du manuscrit, vers 1666 ou 1667. Dix ans auparavant, le Roi et la Reine-mère envoyèrent savoir de ses nouvelles, comme on l'a vu plus haut. Cela détermine l'époque de l'extrême caducité de la bonne madame Pilou.

qu'elle soit de bonne pâte, car à quatre-vingt-six ans elle eut un vomissement effroyable, et après un dévoiement par bas, pour avoir allumé sa bougie à une chandelle empoisonnée que des laquais avoient fait faire pour endormir un de leurs camarades (il y étoit entré de l'arsenic); elle fut purgée pour long-temps. Une fois, en visite, elle se mit à conter une histoire d'une fille à qui un amant étoit tombé sur la tête, dont elle étoit morte, comme elle montoit en carrosse. Elle y mit trop de circonstances, et on ne se soucioit guère de la personne, qui n'étoit pas trop connue. Elle s'en aperçut, et s'en tira en concluant ainsi : « C'est pour vous apprendre, messieurs et mesdames, à craindre plus les amants » que vous ne les avez craints jusqu'à cette heure. »

CLXXXII

BORDIER ET SES FILS.

Bordier, aujourd'hui intendant des finances, est fils d'un chandelier de la place Maubert, qui le fit étudier. Il fut quelque temps avocat; puis s'étant jeté dans les affaires, il y fit fortune, et fut secrétaire du Conseil. Il n'y a pas plus de dix ans que son père étoit mort. Il fut long-temps fâché contre son fils, de ce que, pour l'obliger à se défaire d'une charge de crieur de corps (1), il lui avoit suscité un

(1) Il y avoit à Paris vingt-quatre crieurs de vins et de corps, suivant l'ordonnance de la prévôté du mois de février 1415. Ils annonçoient les obsèques et procuroient les manteaux et chape-

homme par qui il lui en avoit tant fait offrir, qu'enfin le bonhomme l'avoit vendue. Ce chandelier étoit fort charitable : son fils lui a toujours porté respect.

Il lui arriva une fâcheuse aventure du temps du cardinal de Richelieu. Son Eminence, en revenant de Charonne, pensa verser dans le faubourg Saint-Antoine, qui alors n'étoit point pavé; au moins n'y avoit-il qu'une chaussée fort étroite au milieu, et dont le pavé étoit tout défait. Le cardinal le voulut faire paver, et demande à Bordier qu'il avançât dix mille écus pour cela: ce fut à l'Arsenal qu'il lui parla. Bordier lui dit qu'il n'en avoit point. Le *satrape* n'avoit pas accoutumé d'être refusé: le voilà en colère; il relègue Bordier à Bourges. En cette extrémité, notre nouveau riche a recours à mademoiselle de Rambouillet, car ses affaires dépérissoient. Il avoit déjà en quelque rencontre éprouvé la bonté et le crédit de cette demoiselle. Elle fit si bien, par le moyen de madame d'Aiguillon, qu'elle obtint le rappel de Bordier; mais pour se raccommoder avec le cardinal, il fallut qu'il avouât qu'il avoit perdu le sens, que ç'avoit été un aveuglement, et qu'il se mît à genoux. Mademoiselle de Rambouillet n'en fut guère bien payée, car M. de Rambouillet ayant eu affaire de cet homme quelque temps après, il en fut traité si incivilement, qu'il demanda à celui qui le menoit (1) si c'étoit bien M. Bordier à qui il avoit parlé.

rons de deuil. Il leur étoit défendu d'avoir ces objets en propre. (Voyez l'*Ordonnance*. Paris, 1500, Goth, folio 24.)

(1) On a vu que le marquis de Rambouillet, sur la fin de sa vie, étoit presque aveugle.

Laffemas fit cette épigramme :

Bordier pleure sa décadence ;
Au lieu de se voir élevé
Par les degrés à l'intendance,
Il est tombé sur le *pavé*.
A l'Arsenal un coup de foudre
A pensé le réduire en poudre,
A faute de s'humilier.
C'est son arrogance ordinaire ;
Pour être fils d'un chandelier,
Il a bien manqué de lumière.

A propos de cela, Bordier maria, en 1659, sa nièce Liébaud, fille de sa sœur, à Lamezan, lieutenant des gendarmes. Madame Pilou, voyant qu'on mettoit des armes et des couronnes au carrosse, dit chez madame Margonne, bonne amie de Bordier : « Ma foi! cela sera plaisant de voir ses armoiries. » Qu'y mettront-ils? Trois chandelles. » Cela déplut furieusement à madame Margonne, car il y avoit du monde; la bonne femme s'en aperçut, et dit en riant : « Voyez-vous, il est permis de radoter à » quatre-vingt-deux ans; il y en a bien qui radotent » plus jeunes. »

C'est un homme fier, civil quand il veut, mais qui se prend fort pour un autre en toute chose. Il veut faire le plaisant, et il n'y a pas un si méchant plaisant au monde. Il a fait aux Raincys une des plus grandes folies qu'on puisse faire; cela l'incommodera à la fin, car il faut bien de l'argent pour entretenir cette maison. Il est vrai que le lieu est fort agréable, et que, malgré le peu d'eau, le terrain fâcheux pour cela et pour les terrasses, et toutes les fautes qu'il y a à l'architecture, c'est une maison fort agréable. On dit qu'elle lui coûte plus d'un million.

Cet homme n'est pas heureux en enfants. L'aîné, qui est une pauvre espèce d'homme, s'est marié pour lui faire dépit, et voici d'où cela vient. Ce garçon devint amoureux de la fille du premier lit d'un M. Margonne, receveur-général de Soissons. La seconde femme de ce Margonne, dont nous parlerons ailleurs, étoit la bonne amie, pour ne rien dire de pis, de Bordier : ils étoient voisins. La fille étoit bien faite, elle a beaucoup d'esprit et beaucoup de cœur. Le jeune homme ne lui parle point de sa passion : il lui portoit trop de respect; mais assez d'autres lui en parloient. Cela dura quatre ans, qu'elle évitoit toujours sa rencontre, et on ne lui sauroit rien reprocher. Le fils en parle, ou en fait parler à son père, qui va trouver madame Pilou, et lui dit: « Après avoir bâti les Raincys (voyez la » vanité de l'homme), irois-je dire à la Reine : Ma- » dame, je marie mon fils à Anne Margonne? » Madame Pilou se moqua de lui, et lui dit que la Reine n'avoit que faire à qui il mariât son fils, et lui chanta sa gamme comme il falloit.

On dit à mademoiselle Margonne que si elle vouloit on l'enlèveroit. Elle répondit qu'on s'en gardât bien, et qu'elle ne le pardonneroit jamais. Ce garçon désespéré se jette dans un couvent; le père ne savoit où il en étoit. La demoiselle ne l'ignoroit pas, et si elle eût daigné avertir le jeune homme d'y demeurer encore quelque temps, le bonhomme eût consenti à tout; mais cette fille, qui avoit l'âme bien faite, ne voulut jamais rien faire qui ne témoignât du courage. Enfin il vint à dire qu'il lui donneroit sa charge de conseiller au Parlement avec douze mille livres de rente, et qu'on fît l'affaire sans l'obliger d'y signer. La fille, qui se conseilloit à sa belle-

mère, car le père n'en savoit rien, voyant que cette femme, qui pourtant ne manque point de sens, s'ébranloit, a vite recours à madame Pilou, qui fut de l'avis de la fille. Elle disoit : « Ou il me demandera, » son manteau sur les deux épaules, et comme on a » accoutumé de faire, ou il ne m'aura pas. »

Nolet, premier commis de M. Jeannin, et alors commis de Fieubet, son oncle, se présenta : on fit le mariage. Madame Pilou fit l'affaire et la proposa. Bordier, au désespoir, s'en va en Hollande, et mademoiselle de Hère (1) a fait depuis ce que mademoiselle Margonne n'avoit pas voulu faire. Ce qui l'avoit le plus irritée contre Bordier, c'est que cet homme, qui disoit qu'il ne souhaitoit rien tant qu'une belle-fille comme elle, dès qu'il vit son fils épris, la traita le plus incivilement du monde, elle qui en usoit si bien. Elle a de l'esprit, de la vertu, du cœur; c'est une personne fort raisonnable. Elle a eu du bonheur, car elle vit doucement avec son mari, qui l'estime fort, et elle est estimée de toute la famille à tel point, qu'elle y est comme l'arbitre de tous leurs différends, et Bordier a été contraint de vendre sa charge; le jeu et les femmes l'ont incommodé, et on doute que le père soit à son aise. Cet homme n'en usa point mal en l'affaire de son fils, car il ne s'emporta point, ne dit rien contre la personne; aussi auroit-il eu tort. Depuis il le lui a pardonné; mais il n'y a pas de cordialité entre eux.

(1) Son père avoit été conseiller, sa mère étoit veuve. (T.) — Cette demoiselle devoit être fille de Claude de Hère, reçu conseiller au Parlement de Paris, le 13 juillet 1601, mort en 1631. (Voyez le *Catalogue des conseillers au Parlement de Paris*, dans *Blanchart*, p. 113.)

Avant la révocation des prêts, cet homme craignoit le serein, se serroit le nez quand le serein le surprenoit à l'air : il avoit sans cesse des étouffements. Depuis, quand il a fallu songer tout de bon à s'empêcher de donner du nez en terre, il n'a plus craint le serein, et n'a pas eu le moindre étouffement.

Son second fils, qu'on appelle M. des Raincys, étant allé à Rome, y passa pour le plus fou des François qui y eussent encore été. Il avoit mis des houppes rouges (1) à ses chevaux de carrosse, comme un homme de grande qualité; le barigel lui en parla. Il lui ouvrit une cassette pleine de louis, et lui dit tout bas : « Qui a cela à dépenser en un » voyage de Rome, peut mettre telles houppes qu'il » lui plaira à ses chevaux. » Le barigel vit bien que c'étoit un extravagant, et le laissa là. Il fit le galant de la princesse Rossane, et pour faire connoissance, il battit un des estafiers de cette princesse en sa présence; et, un jour qu'elle ne le regarda pas au Cours, il se mit les pieds sur la portière, le chapeau renfoncé dans sa tête, et la morgua. Elle en rit. Il avoit accoutumé son cocher à courir à toute bride contre les carrosses où il y avoit des gens avec des lunettes sur le nez comme on en voit quantité en ce pays-là. Il avoit une canne qu'il mettoit en arrêt comme une lance, et crioit : *Au faquin! au faquin!* Entre chien et loup, il alloit par certaines rues tout nu, enveloppé d'un drap qu'il ouvroit quand il passoit quelque femme. L'opinion que l'on avoit que c'étoit un fou achevé lui sauva la vie, au-

(1) Cela est de grande qualité à Rome. Pour rire on l'a appelé un temps *le chevalier Bordier*; il avoit été à l'Académie. (T.)

trement on l'eût assommé de coups. Il fit faire des soutanes de tabis pour lui et pour quelques autres, afin de faire *fric-fric*, la nuit, et faire peur aux Italiens. De retour, comme on l'obligeoit à jouer trop tard à sa fantaisie chez son père, il fit apporter son peignoir en présence de son père et de madame Margonne, il se fait peigner et mettre ses cheveux sous son bonnet. Le père, qui est fier aux autres, se laisse *mâtiner* à ce maître fou. Il se délecte de passer pour impie, et il tourmente son père et lui veut faire rendre compte, quoiqu'il eût un carrosse à quatre chevaux entretenu, lui, un valet de chambre et trois laquais nourris, avec huit mille livres pour s'habiller et pour ses menus plaisirs.

Une fois il parla d'amour à une femme qui ne l'ayant pas autrement écouté, il se mit à se promener à grands pas, une heure durant, tout autour de la chambre, frottant tous les murs, et sans rien dire. Elle s'en moqua fort, et il fut contraint de la laisser là.

Il fut une fois une heure entière à chanter devant une barrière de sergents :

Les recors et les sergents
Sont des gens
Qui ne sont point obligeants.

Enfin le sergent commença à vouloir prendre la hallebarde, et le cocher à toucher.

Ce n'est pas qu'il manque d'esprit, il en a assez pour faire de méchants vers. Ceux qui le fréquentent disent qu'il n'a pas l'âme mal faite. Pour moi, je trouve qu'il fait si fort le marquis, que j'aurois, toutes les fois que je le vois, envie de lui dire l'épigramme de Laffemas.

Il lui arriva, au printemps de 1658, une querelle avec La Feuillade dont le monde ne fut nullement fâché. Il devoit aller avec madame de Franquetot et madame Scarron *cul-de-jatte* (1), au Cours, ou quelque autre part; mais les dames vouloient acheter des coiffes et des masques en passant. La Feuillade y vint faire visite. Raincys, qui fait l'homme d'importance, sans considérer que l'autre étoit plus de qualité que lui et assez mal endurant, dit à ces dames qu'il seroit temps de partir, et que, pour peu qu'elles ne trouvassent par hasard des coiffes et des masques à leur fantaisie, il se passeroit quelques heures à cette emplette; après il se mit à contrefaire les *niépesseries* des femmes. La Feuillade, qui ne trouvoit pas cela trop plaisant, dit: « Vous pourriez ajouter » encore que la flèche se pourroit bien rompre. » — En ce cas-là, dit Raincys en goguenardant, » elles auroient l'honneur de ma conversation, qui » n'est pas trop désagréable. — Ma foi! répliqua » La Feuillade, pas si agréable aussi que vous pen» seriez bien; » et lui dit quelque chose encore sur ce ton-là, puis finit ainsi: « Mesdames, il faut vous » laisser partir, aussi bien monsieur que voilà ne se » trouveroit peut-être pas trop bien de notre con» versation. » Raincys a été si bon que de s'en plaindre au maréchal d'Albret, à cause qu'il le connoît. Cela est ridicule, car il semble qu'il ait prétendu qu'on en fît un accommodement. Le maréchal d'Albret en a parlé à La Feuillade, qui a répondu « que tout ce qu'il pouvoit, c'étoit de » saluer Raincys quand Raincys le salueroit. »

Il sera quelquefois trois heures sans dire un mot,

(1) Madame Scarron, qui fut depuis madame de Maintenon.

même en visite. Une fois il fut comme cela chez M. Conrart, qui dit après : « Il y a des gens qui » acquièrent de la réputation en parlant, celui-ci » en croit acquérir en ne parlant pas. » Il ne parle effectivement qu'où il s'imagine qu'on l'admirera. Scudéry, sa sœur, Chapelain et Conrart même, l'achevèrent en louant une élégie, ou plutôt un *centon* qu'il avoit fait.

Bordier le père étant mort, en 1660, ses enfants et ses gendres Morain et Gallard, tous deux maîtres des requêtes, furent assez fous pour mettre des couronnes à ses armes. Cela fit renouveler cent choses à quoi on n'auroit peut-être pas pensé.

Le Raincys emploie tout son temps à s'habiller. Quelquefois il n'est pas prêt à quatre heures du soir. Il est mort assez jeune. Le curé de Saint-Gervais, Sachot, qui le connoissoit et qui étoit son curé, lui alla déclarer qu'il falloit songer à sa conscience : il n'y vouloit point entendre. Cet homme eut l'adresse de le gagner : il lui parla de sa jeunesse, de ses études, de son esprit et de ses vers, qu'il mit au-dessus de ceux d'Horace ; après il en fit tout ce qu'il voulut, et lui donna une telle crainte des jugements de Dieu, que l'autre, pour se mortifier, fit sa confession à genoux nus sur le carreau. Bordier l'aîné n'a pas laissé de demeurer à son aise ; il a quatre cent mille livres de bien, et s'est fait président de la cour des aides : c'est un fort bonhomme. Il a de l'amitié pour moi parce que mademoiselle Margonne est ma bonne amie. Il parle d'elle avec respect.

CLXXXIII

M. ET MADAME DE BRASSAC.

M. de Brassac étoit un gentilhomme de Saintonge, qui tenoit rang de seigneur. Durant les guerres de la religion, comme il étoit encore huguenot, il fut gouverneur de Saint-Jean-d'Angely. Il étoit hargneux, toujours en colère, et quoiqu'il eût étudié, il n'avoit pourtant point pris le beau des sciences et des lettres. On dit qu'un jour que ceux de la maison de ville s'assembloient pour faire un maire, il leur dit : « Allez, messieurs, allez, et faites un » maire qui soit homme de bien. — Oui, oui, mon- » sieur, répondirent-ils, nous en ferons un qui ne » sera point rousseau. » Or, il l'étoit en diable.

Il épousa la sœur du marquis de Montausier, père de celui d'aujourd'hui, dont il n'a pas eu d'enfants, * et quoique sa femme ne fût point autrement jolie, un de ses neveux nous a dit qu'il avoit couru cent postes en une semaine : il avoit pris des drogues pour cela. On croit que c'est ce qui l'a empêché d'avoir des enfants.

Ce M. de Montausier, son beau-frère, avoit une femme catholique, sœur de des Roches-Bantaut, lieutenant de roi de Poitou, de la maison de Châteaubriant. M. de Brassac la fit huguenote, et depuis il changea de religion avec sa femme, et vouloit persuader à cette dame de changer encore, ce qu'elle n'a jamais voulu faire. Le père Joseph prit ce M. de Brassac en amitié, lui fit avoir l'ambassade de Rome, puis le gouvernement de Lorraine, et enfin le gou-

vernement de Saintonge et d'Angoumois, avec la surintendance de la maison de la Reine, et quand madame de Brassac fut faite dame d'honneur, M. de Brassac eut le brevet de ministre d'état.

Madame de Brassac étoit une personne fort douce, modeste, et qui sembloit aller son grand chemin; cependant elle savoit le latin, qu'elle avoit appris en le voyant apprendre à ses frères : il est vrai qu'à l'exemple de son mari, elle n'avoit rien lu de ce qu'il y a de beau en cette langue, mais s'étoit amusée à la théologie et un peu aux mathématiques. On dit qu'elle entendoit assez bien Euclide. Elle ne songeoit guère qu'à rêver et à méditer, et avoit si peu l'esprit à la cour, qu'elle ne s'étoit corrigée ni de l'accent *landore*, ni des mauvais mots de la Provence. J'ai dit ailleurs comme madame de Senecey fut chassée. Le cardinal jeta les yeux sur madame de Brassac; je veux croire que le père Joseph n'y nuisit pas. Elle dit au cardinal qu'elle se sentoit plus propre à une vie retirée qu'à la vie de la cour; qu'il en trouveroit d'autres à qui cette charge conviendroit mieux, et qu'au reste, elle ne pouvoit lui faire espérer de lui rendre auprès de la Reine tous les services qu'il pourroit peut-être prétendre d'elle. Cela n'y fit rien : la voilà dame d'honneur. Elle s'y comporta si bien qu'elle contenta la Reine et le cardinal, quoique l'Évangile die que nul ne peut servir à deux maîtres. La Reine s'en louoit à tout le monde, et ce n'étoit pas peu pour une personne qui avoit été mise auprès d'elle de la main de son ennemi. Si madame de Brassac entra dans cette charge sans grande joie, elle en sortit aussi sans grande tristesse. Le Roi mort, on fit revenir tous les exilés, durant le règne de peu de jours de M. de Beauvais. Madame

de Senecey fit plus de bruit que tous les autres ensemble. Elle avoit été assez adroite pour faire accroire à la Reine que ç'avoit été pour l'amour d'elle qu'on l'avoit chassée, et c'étoit pour l'intrigue de La Fayette. On lui destine la place de madame de Lansac, gouvernante du Roi; mais elle, qui connoissoit bien à qui elle avoit affaire, dit qu'elle ne reviendroit point, si on ne la rétablissoit dans sa charge. La Reine disoit : « Mais je suis la plus sa» tisfaite du monde de madame de Brassac; le moyen » de la chasser? Cependant madame de Senecey ne » veut pas revenir autrement. » Elle se résout donc de donner congé à madame de Brassac, en lui disant qu'elle étoit très-contente d'elle, mais que madame de Senecey le vouloit. Voilà madame de Senecey en la place de madame de Brassac et de madame de Lansac. Madame de Brassac se retire avec son mari, qui étoit encore surintendant de la maison de la Reine. Il mourut un an ou deux après, et elle ne lui survécut guère (1).

CLXXXIV

ROUSSEL (JACQUES).

Roussel étoit fils d'un honnête bourgeois de Châlons, qui, par mauvais ménage, ou autrement, fut contraint de faire banqueroute, si bien que M. Ostorne, greffier de Sédan, prit son fils comme par pitié, et le donna à M. de Gueribalde, qu'il avoit en

(1) Voyez l'*Historiette de madame de Montausier*, t. III, p. 245.

pension chez lui avec beaucoup d'autres, pour aller au collége avec eux et leur porter leurs porte-feuilles. Or, comme il arrive quelquefois que les valets ont autant ou plus d'esprit que leurs maîtres, il profita plus qu'eux au collége, et devint si habile, principalement en grec, que feu M. de Bouillon (1) lui donna sa bibliothèque à gouverner, avec deux cents livres de pension. Voilà son premier établissement. Ensuite M. Ostorne le considéra davantage, et le fit manger à table avec les pensionnaires; il leur faisoit répétition, et avoit vingt écus de chacun par an. Après avoir été quelques années en cet état, il vint à se débaucher; de sorte qu'il faisoit fort mal son devoir, et ne revenoit que la nuit. Ensuite il fut fait régent de la première. Durant ce temps-là il vint des seigneurs polonois à Sédan, qui le prirent pour les instruire; et comme on ne touche pas toujours de l'argent à point nommé quand il vient de si loin, et que peut-être il leur faisoit faire la débauche, il fut contraint de s'engager pour eux, et la somme montoit à trois ou quatre mille francs. Ces messieurs les Polonois, voyant que leur argent ne venoit point, partirent sans dire adieu. Roussel, mis en action par les créanciers, qui se saisirent de sa personne, obtint délai, et s'achemina en Pologne, où les autres s'étoient déjà rendus. Ils le reçurent avec toute la civilité imaginable, et ne lui rendirent pas seulement la somme dont il avoit répondu, mais lui payèrent largement son voyage pour l'aller et pour le retour. Cependant Roussel, qui étoit adroit et entreprenant, ayant rencontré une heureuse con-

(1) M. de Turenne, premier duc de Bouillon, père du dernier mort. (T.)

joncture pour lui, car il étoit question d'élire un roi, et il étoit très-versé à faire des harangues, se fit connoître des principaux palatins du pays; de sorte qu'à son retour en France il quitta la poussière de l'école, et alla trouver le cardinal de Richelieu, à La Rochelle, à qui il dit qu'il avoit pouvoir de faire roi de Pologne qui il lui plairoit, et lui montra quelques pièces par écrit pour justifier ce qu'il disoit. Le cardinal, qui le prenoit pour un fou, et qui ne songeoit pas à se faire roi de Pologne, le congédia. De sorte que notre homme va trouver M. de Mantoue, qui toute la vie a eu des desseins assez chimériques; mais comme il avoit l'empereur et le roi d'Espagne sur les bras, il ne le voulut pas écouter. Roussel va à Venise, où il se fait présenter à M. de Candale. Ruvigny étoit alors à Venise; il avoit vu Roussel à Sédan. Roussel, qui le reconnut, lui fit signe. Le galant homme vouloit persuader à M. de Candale que pour peu d'argent on se feroit céder par le roi de Suède je ne sais combien d'îles, avec titre de souverain. M. de Candale, mal avec son père, ne vivoit alors que de sa pension de Venise et de son régiment de Hollande. Ruvigny, voyant que Roussel avoit de longues conférences avec lui, l'avertit de ce qu'il savoit. M. de Candale, pour se défaire de cet homme, l'adressa au marquis d'Exideuil (1), aîné de Chalais, et qui s'étoit mis à voyager à cause de la mort de son frère. Ce marquis, comme vous verrez, avoit et a encore la cervelle *à l'escarpolette*. Roussel et lui prirent résolution en-

(1) Charles de Talleyrand, marquis d'Exideuil, etc., étoit frère cadet de Henri de Talleyrand, prince de Chalais, décapité à Nantes, en 1626.

semble d'aller voir Bethlem Gabor (1), qui les reçut fort bien; et comme au Nord les docteurs sont conseillers d'état, Roussel lui plut tellement qu'il résolut de l'envoyer ambassadeur en Moscovie avec le marquis, l'un pour sa qualité et l'autre pour son savoir. Ils partent tous deux avec l'ambassadeur de Moscovie, qui s'en retournoit. Le marquis avoit un si grand train, et lui et Roussel faisoient si bonne chère, qu'avant que d'arriver à Constantinople ils eurent mangé une bonne partie de leur argent : ils prirent cette route parce que l'ambassadeur de Moscovie y avoit affaire. Roussel, qui crut que leur nécessité venoit du mauvais ménage des officiers du marquis, y voulut mettre ordre, et se voulut charger de la dépense. En effet, il entreprit pour une certaine somme de les rendre tous à Moscou; mais il avoit mal pris ses mesures, car l'argent manqua à mi-chemin, et le marquis fut contraint de prendre tout ce que ses gentilshommes pouvoient avoir, qui, en colère de cela, dirent quelques injures à Roussel, mêlées de quelques coups de poing; ce qui le piqua tellement qu'il résolut de s'en venger, et pratiqua si bien l'ambassadeur de Moscovie, qui étoit neveu du patriarche, que le grand-duc envoya le marquis en Sibérie, où il fut trois ans prisonnier, mais dans une prison si rude, qu'on ne lui jetoit à manger que par une lucarne (2). Enfin, les artifices de

(1) Bethlem Gabor étoit prince de Transylvanie.

(2) Le voyageur Oléarius a prétendu que Charles de Talleyrand, marquis d'Exideuil, avoit le caractère d'ambassadeur. Voltaire, dans la préface de l'*Histoire de l'empire de Russie*, a réfuté cette erreur. M. le prince Labanoff, associé étranger de la société des bibliophiles français, a réfuté victorieusement Oléa-

Roussel étant reconnus, et le patriarche mort, on le mit en liberté. Là-dedans il apprit par cœur les quatre premiers livres de l'*Enéide*. Il les pouvoit bien apprendre tous douze, ce me semble. Tous les potentats de l'Europe, à la prière du roi de France, écrivirent au grand-duc pour la délivrance du marquis. Il est de bonne maison : son nom, c'est Talleyrand. Chalais est une principauté, comme Enrichemont et Marsillac.

Cependant Roussel entre en crédit auprès du grand-duc; et la mort de Bethlem Gabor étant survenue, il se fait députer vers le roi de Suède, en qualité d'ambassadeur, pour moyenner quelque ligue contre le roi de Pologne. En cet emploi, il fait si bien, que, sans que le roi de Suède en sût rien, il fait entendre au grand-duc que ce prince armera moyennant un million. Le grand-duc, par avance, en envoie quatre cent mille livres que Roussel touche. La fourbe se découvrit; mais Roussel met mal le grand-duc avec le roi de Suède, qui le retient à son service, et l'envoie en ambassade, premièrement en Hollande, puis à Constantinople, où il est mort de la peste (1).

rius dans une lettre adressée au rédacteur du *Globe*, le 15 novembre 1827.

(1) Cet article montre que Tallemant étoit bien informé des particularités anecdotiques de son temps. Nous avons inséré dans la première édition de ces Mémoires (tome III, p. 269) la Lettre de Louis XIII au czar Michel Féodorowitch, par laquelle il réclame le marquis d'Exideuil. L'original de cette lettre existoit à Moscou, aux archives des affaires étrangères; il y a été retrouvé par M. le duc de Poix, alors ambassadeur en Russie, qui avoit témoigné le désir d'éclaircir un point contesté. M. le prince Labanoff, auquel cette pièce a été communiquée par

CLXXXV

LE MARQUIS D'EXIDEUIL

ET SA FEMME.

Au retour de Moscovie, avec Pompadour, M. d'Exideuil épousa mademoiselle de Pompadour, fille d'une sœur de la chancelière. Quoique le mari et la femme fussent fort dissemblables pour le corps, car il étoit fort laid et elle fort belle, il n'y a rien pourtant de plus semblables pour l'esprit, aussi visionnaires l'un que l'autre ; mais comme les fous ne s'accordent guère entre eux, il y avoit toujours noise en ménage. Elle étoit coquette, et le mari jaloux. Pour l'obliger à recevoir grand monde chez elle, et à venir ensuite à la cour, elle s'avisa d'une invention qui ne pouvoit réussir qu'auprès du marquis d'Exideuil. Elle lui fit accroire que le feu Roi étoit devenu amoureux d'elle ; qu'il le lui avoit fait dire par quelqu'un qu'elle lui nomma ; mais que, comme il vouloit toujours se conserver la réputation de chaste, il vouloit que l'affaire fût secrète. Or il faut que vous sachiez que le roi étoit alors en Lorraine. « Pour » cela, ajouta-t-elle, on a trouvé de certains che» vaux, qui, en un jour et une nuit, peuvent venir » de Lorraine à Paris et de Paris en Lorraine ; de » sorte qu'il n'est pas difficile, par le moyen de ceux » qui sont dans la confidence, d'empêcher qu'on ne » voie le Roi durant un jour. Par ce moyen, vous

M. de Poix, l'a publiée à petit nombre, à la suite du tirage à part de sa lettre au rédacteur du *Globe*.

» et moi gouvernerons tout.» Après, elle lui dit qu'on se vouloit servir d'elle pour négocier en Flandre, et que M. le garde-des-sceaux avoit fait faire pour cela de certains carrosses tirés par de cette sorte de chevaux dont nous venons de parler. « Je vous veux découvrir, ajouta-t-elle, la cause de » la richesse de messieurs Séguier : elle vient d'une » naine indienne qu'ils ont chez eux. Cette naine » possédoit un grand trésor, et fut prise par les Es- » pagnols ; mais, comme ils revenoient, les vais- » seaux furent séparés par la tempête, et la naine, » avec ses richesses, fut jetée sur une côte de France, » où un des Séguier avoit un château. Il la reçut » fort bien, et elle se donna à lui avec son trésor. » Cette naine est prophétesse, et par les avis qu'elle » donne, il est impossible, si on les suit, qu'on ne » fasse une grande fortune : j'aurai communication » avec elle, et je ne doute pas que nous ne supplan- » tions bientôt le cardinal de Richelieu. »

Elle aimoit fort les confitures ; et pour en avoir son soûl, elle fit accroire au marquis que la naine ne vivoit que de cela ; et cependant elle en faisoit des collations avec ses galants ; car le mari, persuadé de tout ce que sa femme lui avoit dit, promettoit à tous ses voisins des charges et des emplois, et recevoit toute la province chez lui, parce qu'elle lui avoit fait entendre qu'il falloit se faire connoître avant que d'être premier ministre. Après, ils viennent à Paris ; la cour sembloit bien plus plaisante à la dame que le Limousin. Elle n'en vouloit point partir : cela les brouilla si bien, qu'il s'en alla seul dans la province ; elle coquette ici tout à son aise. Esprit, l'académicien, qui étoit alors à M. le chancelier, étant familier chez elle, se mit à lui en conter. Il

l'aima quelque temps sans découvrir sa folie. Elle étoit belle et avoit de l'esprit. Un jour qu'il ne s'étoit pas trouvé quelque part : « Si vous pensiez, lui » dit-elle, me faire encore de ces tours-là, je m'en » irois à Meaux. » Cela lui sembla si extravagant qu'il lui répondit : « Et moi, j'irois à Pontoise. » Ensuite, elle lui conta mille visions. Il dit que de sa vie il n'a été si surpris. Elle l'envoya un jour quérir. Il la trouva sur un lit, les bras pendants, pâle, défigurée, un chien expirant à ses pieds, une écuelle pleine d'un brouet noir. « Hé bien ! lui dit-elle d'une » voix dolente, vous voyez ; » et se mit à lui conter, avec un million de circonstances bizarres, combien de fois depuis cinq ans elle avoit pensé être empoisonnée par son mari. Après elle se jette dans un couvent : M. le chancelier prend l'affirmative pour elle. Le mari, qui étoit absent et amoureux d'elle, étoit pourtant bien embarrassé d'avoir un chancelier de France sur les bras. Au bout de quinze jours cette fantaisie passe à cette folle ; elle écrit à son mari qu'elle le vouloit aller trouver, et qu'il vînt audevant d'elle. Il y vient : les voilà le mieux du monde ensemble. Elle ne vouloit que faire parler et avoir des aventures. L'aventure du poison lui avoit semblé belle. On a dit aussi que c'étoit pour entendre les plaintes de ses amants qu'elle avoit fait cette extravagance, et qu'elle s'étoit mise ensuite dans un couvent. Enfin, tout de bon, elle mourut de maladie au bout de quelques années, et employa les derniers moments de sa vie à conter à son mari combien elle avoit eu de galants, qui ils étoient, et jusqu'à quel point elle les avoit aimés ; car on ne dit point qu'elle ait conclu avec pas un. Son mari mourut quelque temps après. Ils ont laissé deux garçons.

Pompadour, le père de cette extravagante, étoit un bon gros homme, lieutenant de roi de Limousin, qui ne se tourmentoit guère de ce que faisoit sa femme (1) : il lui laissoit gouverner sa maison, qu'elle a rétablie, et son corps aussi, comme il lui plaisoit. Tous les matins, tandis que monsieur ronfloit de son côté, elle donnoit, étant encore au lit, audience à tout le monde. On dit qu'un jour quelqu'un de ses gens, revenant de la ville la plus proche, apporta bonne provision de sangles, quoiqu'il n'eût eu ordre d'apporter que des étrivières. Elle se mit à crier : « Hé bien ! hé bien ! lui dit un gentil- » homme de son mari, ne vous fâchez pas ; vous n'au- » rez que les étrivières. » Elle se divertissoit avec les suivants de son mari, et il avoit de la peine à en garder, car elle n'étoit point jolie, et peut-être ne payoit pas bien. Un jour elle ne vouloit pas qu'un d'eux allât à la chasse avec son mari : « Hé ! mor- » dieu, madame, dit le bonhomme, je vous le laisse » tous les jours : que je l'aie au moins cette après- » dînée. » Sa famille mit un jour en délibération si on jetteroit par les fenêtres un certain Priézac (2), de Bordeaux, qui vivoit fort scandaleusement avec madame. Il fut d'avis qu'on ne lui fît point de mal.

(1) Il avoit un secrétaire nommé Fauché, qui concubinoit avec madame. Il eut jalousie du gouverneur du jeune Pompadour, et un jour, par pays, comme ce gouverneur se fut approché de la litière de madame pour lui dire quelque chose, la rage le saisit, il met l'épée à la main, l'attaque ; l'autre se défend, et le tue. (T.)

(2) Frère de l'académicien. (T.)

CLXXXVI

M. SERVIEN (1).

Son père étoit procureur général des États de Dauphiné, *mais son grand-père n'étoit que premier huissier du parlement de Grenoble. De là vient que le Roi dit en regardant le premier huissier du parlement de Paris qu'il étoit comme le grand-père de M. Servien.

Pour sa mère, elle étoit demoiselle. Il fut procureur général à Grenoble, puis maître des requêtes. Il a eu un frère chevalier de Malte. Il avoit un parent bien proche qui étoit homme d'affaires. Le comte de Saint-Aignan épousa la fille de cet homme (2).

On l'envoya intendant de justice en Guienne; le Parlement de Bordeaux donna des arrêts contre lui, ne voulant point recevoir d'intendant. Le Roi ôta la charge au premier président, et la donna à Servien; mais, avant qu'il y fût installé, il vaqua une charge de secrétaire d'état, on lui donna le choix, et il aima mieux être secrétaire d'état, que chef d'un corps qui le haïroit.

Chavigny, à qui le cardinal avoit reproché qu'il ne s'attachoit pas comme Servien à son emploi, ne cherchoit que l'occasion de le débusquer. Voici

(1) Abel Servien, né en 1594, mort en 1659.

(2) L'alliance de Saint-Aignan renversera la fortune des enfants de Servien ; car le duc lui doit sept cent mille livres. Servien lui prêta de quoi acheter la charge de premier gentilhomme de la chambre ; il en doit tous les intérêts, qui montent à deux cent mille livres, en cette année 1667. (T.)

comme elle se présenta : Servien badinoit avec une chanteuse nommée mademoiselle Vincent, et avoit une chambre chez elle, où il travailloit à ses affaires, quand il avoit travaillé à autre chose. Le prétexte étoit qu'elle avoit un mari que Servien disoit être de ses amis. Bois-Robert l'ayant prié de je ne sais quoi qu'il ne fit pas, s'en plaignit, et dit étourdiment que s'il en eût prié mademoiselle Vincent cela eût été fait aussitôt. Servien, piqué de cela, dit à Bois-Robert, dans la salle des gardes du cardinal : « Écoutez, monsieur de Bois-Robert, on vous appelle » *le Bois*; mais on vous en fera tâter. » Bois-Robert lui répondit : « Votre maître et le mien le saura. » Servien va pour dîner à la table ronde à laquelle le cardinal ne mangeoit point. Bois-Robert entre ; le cardinal lui dit : « Qu'avez-vous, le Bois? vous êtes » bien triste. — Monseigneur, ne m'appelez plus » ainsi ; ce nom vient d'être profané : on me menace.» Saint-Georges, capitaine des gardes du cardinal, ami de Servien, court pour l'avertir. Servien se dépêcha de dîner; mais il arriva trop tard, car le cardinal sut tout. Il dit à Bois-Robert : « Avez-vous » des témoins? — Tous vos domestiques; mais ils » ne voudront rien dire : il y a encore Chalusset, » lieutenant du château de Nantes (1). » Bois-Robert va à Chalusset et le gagne par l'espérance que M. de Bullion, ennemi de Servien, lui feroit du bien. En effet, Chalusset eut deux mille écus pour cela, et Bois-Robert autant. Bullion lui dit : « Allez, » vous êtes mon fait; il me faut un homme comme » vous auprès de M. le cardinal. Venez me voir.»

(1) Ce Chalusset qui reçut du *fretin* une si plaisante requête. (Voyez plus haut, t. III, p. 49.)

Mais Bois-Robert ne put se tenir de faire des contes de lui. Voici ce qu'il dit: à Ruel, dans le parc, Bullion eut envie de faire *ses affaires;* il alla dans le bois, et, appuyé sur Nazin, son courrier, et Coquet, son maquereau, il se déchargeoit de son paquet. Bois-Robert alla dire au cardinal que des provinciaux, voyant je ne sais quoi de blanc à travers les feuilles, faisoient de grandes révérences, prenant le c.. de M. de Bullion pour un visage. Une autre fois, comme le cardinal vouloit faire jouer du clavecin, Bois-Robert dit : « M. de Bullion a pissé dedans. » Il pissoit partout. * Le cardinal en railla ; Bullion le sut, et quand Bois-Robert pensa avoir quelque chose de lui : « Allez, allez, lui dit-il, vous êtes parfumé (1). » Le pauvre abbé changea inutilement trois fois d'habit en un jour.

Ce fut là le prétexte de l'éloignement de Servien, à qui le cardinal envoya pourtant offrir ses mules pour porter son bagage. Il le remercia, et dit qu'il en avoit. On le relégua à Angers, où il a été jusqu'à la mort du feu Roi. Là, il chassoit et coquetoit.

Bois-Robert fait un conte à propos de Servien. Le cardinal avoit un brutal de valet de chambre nommé des Noyers. Un jour ce garçon se mit à tournoyer autour de M. Servien : « Qu'y a-t-il ? » qu'as-tu ? — Peste de vous ! j'ai perdu ma gageure : » j'avois gagé que vous étiez borgne de l'œil gau- » che, et c'est de l'œil droit. » Ce même, au premier de l'an, leur demanda si Jésus-Christ, quand il naquit, étoit catholique. On lui rit au nez. « Je veux » dire chrétien, » dit-il. On rit encore plus fort.

(1) Bullion craignoit les odeurs. (Voyez plus haut son *Historiette*, t. III, p. 8.)

« Pourquoi tant rire ? Quelle fête est-il aujourd'hui ? » — La Circoncision. — Hé bien ! ne falloit-il pas » qu'il fût Juif ? »

Le cardinal demanda un jour à Bautru : « Que fait » M. Servien à Angers ?—Il *bigotte.* » C'est qu'il étoit amoureux d'une madame Bigot. C'étoit une belle femme, mariée à un M. Bigot, dont le père avoit été procureur général du grand conseil, mais qui s'étoit incommodé pour s'être fait huguenot; le fils étoit un ridicule qui, déjà âgé, avoit épousé une belle fille qui n'avoit rien. Gueux, il subsistoit par un contrôle général des traites d'Anjou que lui avoit donné Rambouillet, son beau-frère, qui alors avoit les cinq grosses fermes. Or, cet homme avoit eu un emploi auparavant à Rheims. Sa sœur, madame Rambouillet, dit : « Il ne fera point sa commission ; » mais il deviendra amoureux de la fille d'un tel, » qui a aussi un emploi là. » Il ne manque pas. Il avoit mis des portraits de cette fille dans l'hôtellerie où il couchoit à Nanteuil, afin de la voir en allant et en revenant. Une fois il vint ici, et ne baisa ni sa sœur, ni sa nièce, en arrivant. On sut depuis qu'il avoit juré à sa maîtresse de ne baiser pas une femme en son voyage. Le voilà marié. Le soir de ses noces, car il aimoit la mascarade, il dansa un ballet composé de son beau-père, de sa belle-mère, de sa mariée et de lui. Les médisants d'Angers disoient : « M. Bigot est en faveur : il couche » avec la maîtresse de M. Servien. » C'étoit un *becco cornuto*, et qui même n'avoit pas l'esprit de s'empêcher de faire connoître qu'il le savoit. Il y avoit presse à qui auroit Servien pour galant. Ménage, qui étoit alors à Angers, disoit à toutes ces femelles : « Pourquoi vous tourmentez-vous tant ? il vous voit

» toutes de même œil. » Tout borgne qu'il est, il ne laissoit pas d'aller à la chasse; mais, dès qu'il craignoit quelque branche, il mettoit la main devant son bon œil; et quelquefois on le trouvoit à dix pas de son cheval, car, ne voyant goutte, la première chose le jetoit à bas. Servien s'éprit aussi d'une fille d'Angers, qu'on appeloit mademoiselle Avril. L'abbé Servien eut peur qu'il ne l'épousât, et pria madame Bigot de lui en parler. Elle, qui n'est point sotte, lui voulut ôter cette fantaisie, et lui dit qu'elle n'en feroit rien. Quelques jours après, l'abbé revient et la presse encore; « car, disoit-il, je le sais de bonne » part. — Hé bien! lui dit-elle, monsieur l'abbé, » je le lui dirai; mais je lui dirai que c'est vous qui » me l'avez fait dire. » En effet, un soir qu'une dame de la campagne avoit assemblée, pour faire voir toutes les beautés de la ville à Gerzé, qui y étoit venu depuis deux jours, et que Gerzé faisoit fort le dédaigneux : « Mon Dieu! l'impertinent homme! dit » madame Bigot; s'il se vient mettre auprès de moi, » je m'en irai ailleurs. — Je vous en empêcherai » bien, répondit Servien en riant, car je ne bouge» rai d'auprès de vous. » En causant, il lui dit qu'il n'aimoit rien tant que les violons, et qu'étant procureur général à Grenoble, il quittoit tous ses procès pour écouter s'il y avoit le moindre rebec (1). dans la rue. « A propos, lui dit-elle, on dit que vous nous » les ferez entendre bientôt les violons; mais la salle » de mademoiselle Avril est un peu bien petite; il » faudra que sa grand'mère vous prête la sienne. » Il prit tout cela en raillant. Pourtant, sur la fin, ils

(1) Le *rebec* étoit une espèce de violon champêtre à trois cordes.

s'en expliquèrent tout au long. L'abbé cependant ne put s'ôter cela de l'esprit, et il fit tant qu'il le maria avec la veuve d'un comte d'Onzain de Vibraye (1), qui avoit été tué à Arras. Il eut de la peine à s'y résoudre, car il n'étoit pas trop épouseur. La Bigot, qui en enrageoit, lui faisoit la guerre de ce qu'il épousoit la fille de M. de La Grise (2) : c'étoit une médisance de province. Une baronne de La Roche-des-Aubiers, mère de cette jeune veuve, avoit été mariée fort long-temps sans avoir d'enfants. Enfin, un gentilhomme, nommé La Grise, se rendit familier dans la maison, et y gouvernoit tout. Incontinent madame devint grosse de madame Servien. Le mari meurt peu après ; La Grise épouse la veuve.

Le maréchal de Brézé disoit à La Grise : « Être » cocu, ce n'est pas grand'merveille ; mais il n'ar- » rive guère qu'on le soit de sa façon comme toi. » On dit aussi que madame d'Onzain aimoit Sévigny, dont nous parlerons ailleurs ; en sorte que la mère passoit bien des articles fâcheux que Servien proposoit exprès, parce qu'il n'y alloit pas de bon cœur, et que la belle accoucha au bout de sept mois ; on disoit qu'elle étoit pressée de se marier. Au commencement elle le trouvoit vieux ; enfin, elle fut ravie de l'avoir.

Son retour et ses emplois aux pays étrangers, avec ses querelles avec M. d'Avaux et sa surintendance, se trouveront dans les Mémoires que la régence nous fournira.

(1) Servien épousa, le 14 décembre 1640, Augustine Le Roux, fille de Louis Le Roux, seigneur de La Roche-des-Aubiers, et d'Avoye Jaillard, veuve de Jacques Hurault, comte d'*Onzain*.

(2) La Grise a été lieutenant des gardes-du-corps. (T.)

Cette madame Bigot revint à Paris, faute d'emploi pour son mari. Ici, Lyonne, qui avoit les *mémoires* de son oncle Servien, se mit à lui en conter. Il avoit une chambre chez elle, comme l'autre chez mademoiselle Vincent; cela ne dura que deux ans, car on le maria. Depuis, son mari et elle, qui n'étoit plus jeune, ont bien eu de la peine à subsister, et Servien, tout surintendant qu'il est, n'en a aucun soin. Une fois pourtant il lui fit donner je ne sais quelle commission à l'armée navale. Un jour, dînant chez M. de Vendôme, ce sot homme s'avisa de dire qu'il y avoit bien de l'avantage à avoir une femme bien faite; que les affaires s'en faisoient bien plus vite; que la sienne n'avoit qu'à aller chez M. Servien, et qu'aussitôt elle étoit expédiée. « Voire, dit M. de Vendôme, » nous sommes de même âge lui et moi; cela ne va » pas si vite. On n'est plus si preste. » Elle a un fils qui est bien fait.

CLXXXVII

M. D'AVAUX (1).

M. d'Avaux étoit frère du président de Mesmes. Nous avons dit, dans l'*Historiette de Voiture* (2), qu'il aimoit les femmes, et qu'il n'étoit pas mal fait. Il en conta ici à la fille d'un conseiller au Châtelet, nommé M. d'Amours. C'étoit une belle fille, et qui avoit deux beaux noms, car elle s'appeloit *Aurore*

(1) Claude de Mesmes, comte d'Avaux, né en 1595, mort à Paris le 19 novembre 1650.

(2) Voyez plus haut, t. IV, p. 27.

d'Amours. On croit qu'il a eu assez de privautés avec elle; et comme il ne voulut pas l'épouser, elle se fit religieuse. M. d'Avaux avoit déjà été ambassadeur à Venise, et avoit fait la paix du Nord, quand cette belle se mit dans un couvent. Dans le Septentrion, il passoit pour un fort grand personnage et pour un homme de bien. Le mari de la comtesse Éléonore, fille du roi de Danemark (1), que nous avons vu ici avec sa femme, disoit que M. d'Avaux les avoit pensé faire devenir fous en Danemark, tant il faisoit le roi, et qu'une fois il lui dit en riant : « Bien, monsieur, voilà qui est bien : faisons bien » la comédie.»

M. d'Avaux étoit l'homme de la robe qui avoit le plus de bel-esprit, et qui écrivoit le mieux en françois. On croit que le cardinal de Richelieu ne l'aimoit point, quoiqu'il l'employât. Le feu Roi mort, cet homme, avec cette réputation, avoit droit de prétendre quelque chose. On lui donne une abbaye de dix-huit mille livres de rente : il la reçoit pour un de ses neveux, fils de son cadet M. d'Irval, ne voulant pas apparemment tenir cela pour une récompense, et aussi ne voulant pas que ce bénéfice fût perdu pour sa famille (2). La Reine, ou plutôt M. de Beauvais, le fait surintendant des finances avec M. Le Bailleul. Le cardinal Mazarin ne pouvoit alors empêcher

(1) De ces filles d'une femme qu'il épousa comme une femme de conscience. (T.)

(2) En une autre rencontre il eut de la cour quarante mille écus dont il acheta une charge à un d'Herbigny, fils de sa sœur, et une compagnie aux gardes, qu'il donna au frère de celui-là. (T.) — Jeanne de Mesmes, sœur du comte d'Avaux, avoit épousé, en 1615, François Lambert, seigneur d'Herbigny, maître des requêtes, et ensuite conseiller d'État.



qu'on ne l'élevât; mais après il lui fit donner l'emploi de Munster pour l'éloigner. Servien, qui devoit aller ambassadeur à Rome, fut proposé par Lyonne en la place de Chavigny pour être son collègue. Ils ne furent pas long-temps ensemble sans se quereller. Dès Charleville, Servien eut un courrier particulier; cela donna de la jalousie à l'autre. D'un autre côté, comme d'Avaux avoit un grand équipage, car, avec les appointements de surintendant, et les quinze cents écus qu'ils touchoient par mois de la cour, comme plénipotentiaires, il avoit cinquante mille écus à manger; Servien le pria de considérer qu'il n'avoit pas tant à dépenser, et qu'il lui feroit plaisir de se régler, afin qu'il n'y eût point tant de différence. D'Avaux répondit que chacun faisoit de son bien ce qu'il vouloit. D'ailleurs, on dit qu'il y avoit eu un peu de galanterie, et qu'il en avoit conté à madame Servien, qui eût été quasi la petite-fille de son mari, et qui étoit jolie et coquette. Il y a un recueil imprimé des lettres, ou plutôt des factums que lui et Servien ont écrits l'un contre l'autre (1). Enfin, M. de Longueville les accommoda, ou du moins fit en sorte qu'il n'y eut plus de scandale.

En 1647, que se fit la rupture de la paix générale, la cour ne fut pas trop satisfaite de lui, et le cardinal dit au président de Mesmes qu'il savoit bien que d'Avaux ne l'aimoit pas. Il avoit Lyonne pour ennemi. Il étoit surintendant des finances; M. d'Émery ne vouloit point un tel collègue, et d'ailleurs on

(1) Voyez les *Lettres de Messieurs d'Avaux et Servien, ambassadeurs pour le roy de France en Allemagne, concernantes leurs différens et leurs réponses de part et d'autre, en l'année* 1644. 1650, in-8°, sans nom de lieu ni d'imprimeur.

avoit quelque soupçon qu'il ne pensât au chapeau, car il faisoit furieusement le catholique : il avoit dit que la religion catholique étoit ruinée en Allemagne si on faisoit ce que les Protestants demandoient. Il dit, plaignant le duc de Bavière, que c'étoit le prince le plus catholique de l'Europe. Il porta les intérêts des ennemis de la Landgrave de Hesse, et, allant en Hollande pour empêcher la paix avec l'Espagne, il demanda liberté de conscience. On a cru qu'il faisoit cela pour porter les Catholiques d'Allemagne à demander pour lui un chapeau de cardinal. L'année d'après il eut ordre de la cour de revenir à Paris, dans sa maison; de ne se point mêler de sa charge de surintendant des finances et de ne voir le Roi ni la Reine. Il vint à Roissy, chez son frère aîné, entre Paris et Senlis. Depuis, il se démit volontairement de sa surintendance, lorsqu'il avoit comme refait sa paix, et que d'Émery étoit mort.

Dès ce temps-là la dévotion l'avoit pris. Un jour, Ogier, le prédicateur, à qui il avoit donné deux mille livres de rente sur cette abbaye de son neveu, ayant pressenti que M. d'Avaux méditoit sa retraite, lui dit, comme ils étoient dans cette belle maison qu'il a fait bâtir rue Sainte-Avoye (1) : « Voici qui » est magnifique; mais ce n'est rien au prix de cette » maison céleste, etc. » L'autre s'ouvrit à lui. Il avoit résolu de se retirer dans une espèce de désert en Bretagne, d'y bâtir quelque couvent, ou même d'instituer quelque nouvel ordre; car ne croyez pas que cet homme manquât de vanité, il en avoit, témoin cette maison dont nous venons de parler. Elle re-

(1) Cet hôtel, situé vis-à-vis de l'hôtel Saint-Aignan, a été converti en passage. Il est encore indiqué dans le plan de Jaillot.

vient à huit cent mille livres ; cependant elle est petite, et il n'y a pas un appartement complet : la place seule lui tenoit lieu de deux cent cinquante mille livres. Dans leur partage, il y avoit des maisons qu'on louoit fort bien ; ailleurs, pour la somme qu'il y a employée, il eût fait un beau bâtiment ; mais il vouloit bâtir *in fundo avito*, car les de Mesmes se piquent furieusement de noblesse, quoique leur bisaïeul ne fût qu'un docteur en droit à Toulouse ; mais ils disent que c'étoit un gentilhomme qui montroit le droit pour son plaisir, et qu'ils font venir d'un consul Memmius ; au moins se sont-ils laissé cajoler de cette grotesque (1).

Il avoit la tête un peu bien petite pour avoir beaucoup de cervelle, et il me souvient qu'il mena étourdiment le cardinal Mazarin à l'oraison funèbre du feu Roi que fit Ogier, où il y avoit bien des choses contre le cardinal de Richelieu. La mort ne lui permit pas de faire cette retraite. Il mourut de fièvre, en 1650, à l'âge de cinquante-cinq ans, ou environ. Son frère de Mesmes mit dans les billets d'enterrement : *haut et puissant seigneur et commandeur des ordres du Roi* (2). Il faut être évêque, archevêque ou cardinal pour cela. Il avoit été officier (*de l'ordre*) et s'étoit conservé le cordon. Il étoit charitable : durant qu'on bâtissoit sa maison, il faisoit payer les journées et panser à ses dépens les ouvriers qui se blessoient. Il ne fit point de testament ; peut-être ne croyoit-il pas mourir si tôt. On dit qu'il avoit des-

(1) Ils se disent originaires de Chalosse; Cujas écrit à *Memmius*, son collègue. (T.)

(2) Cependant les autres officiers de l'ordre le mettent, et il y a fondement à cela dans l'institution, tant tout y est bien digéré. (T.)

sein de faire le fils aîné de M. d'Irval, aujourd'hui M. d'Avaux, son héritier. Il avoit prié Frotté, cet homme qui fut si fidèle au maréchal de Marillac, son maître, de l'avertir de donner sa vaisselle d'argent aux pauvres. Frotté l'oublia. Sa femme s'en ressouvint et l'écrivit à M. de Mesmes. Pepin, son intendant, lui en parla. Il dit : « On trouvera un écrit » pour cela dans mon cabinet. » Mais pour moi, je doute que le président de Mesmes en ait rien fait, car il donna si peu aux valets, dont il y en avoit tel qui avoit servi vingt ans M. d'Avaux, que c'étoit une chose honteuse (1).

D'Avaux oublia cruellement le pauvre Ogier *le Danois*, qui n'a jamais rien eu de lui, après l'avoir servi dans tout le Septentrion, et y avoir ruiné sa santé. Mais il défendit de demander compte à Pepin, son intendant, « car, dit-il, je ne crois pas qu'il me » doive rien, » et il lui laissa la maison où il loge. On consulta si on devoit faire une oraison funèbre. Ogier dit que comme on ne pouvoit s'empêcher de parler du grand effort qu'il fit une fois à Munster pour faire signer la paix, cela choqueroit la cour. Cet Ogier a mis son éloge au-devant des sermons qu'il a donnés au public.

Le président de Mesmes traitoit si fort ses frères de haut en bas, qu'il ne daignoit quasi leur ôter le chapeau. Il ne se levoit pas et disoit : « Donnez un » siége à mon frère.» Ce n'étoit point par familiarité, c'étoit par orgueil (2). Il avoit aimé les femmes, et il disoit, quand il en avoit payé quelqu'une, car je

(1) D'Avaux leur donnoit beaucoup. (T.)

(2) Il appeloit sa femme *demoiselle*. Le président de Thou, l'historien, appeloit la sienne *Domine*. Blondel, le ministre, ap-

crois qu'il n'en avoit guère autrement, qu'il lui étoit permis de demander : « Il m'en a tant coûté ; trou- » vez-vous que ce soit trop cher ? » Comme on dit : « Cette étoffe me coûte tant, ai-je été trompé ? » Il mourut un mois après son frère d'Avaux. Il laissa sa charge de président au mortier à son neveu d'Avaux, à condition qu'il épouseroit une de ses filles ; il en a deux. La charge lui sera comptée pour quatre cent mille livres, et pour rien si sa fille ne le veut pas épouser. C'est pour conserver la charge dans la famille, et M. d'Irval doit exercer la charge jusqu'à ce que son fils soit en âge. Ce fils est reçu en survivance, et je pense qu'il la laissera exercer à son père tant qu'il voudra. On l'appelle *le président de Mesmes* ; il y a un dicton au Palais : *De Mesmes toujours de Mesmes*. Quand il parloit d'un conseiller qu'il estimoit : « C'est, disoit-il, un grand sénateur. » Il traitoit M. d'Irval, son cadet, comme un écolier, et M. d'Avaux comme un avocat. Il avoit cent mille livres de rente en fonds de terre. La confiscation de Bussy, frère de sa première femme, tué par Bouteville, lui a valu quarante mille livres de rente. La veuve, qui est de Fossés (1), et qui a inclination pour l'épée, a donné sa fille *en catimini* à Vivonne, fils de Mortemart.

peloit la sienne *ma gaîne*. Les médisants disoient que c'étoit une coutelière. (T.)

(1) Marie des Fossés, veuve du marquis de Lansac, épousa en deuxièmes noces le président Henri de Mesmes ; deux filles naquirent de cette union : *Antoinette Louise*, qui, en 1655, épousa le duc de Vivonne, et *Jeanne Thérèse*, religieuse de Sainte-Marie de Chaillot.

CLXXXVIII

BAZINIÈRE,

SES DEUX FILS ET SES DEUX FILLES.

Feu La Bazinière, trésorier de l'épargne, se nommoit Massé Bertrand; il étoit fils d'un paysan d'Anjou, et à son avénement à Paris il fut laquais chez le président Gayan (1) : c'étoit même un fort sot garçon; mais il falloit qu'il fût né aux finances. Après il fut clerc chez un procureur, ensuite commis, et insensiblement il parvint à être trésorier de l'épargne. Cela ne seroit que louable, s'il en eût bien usé; mais c'étoit le plus rustre et le plus avare de tous les hommes. Une fois, comme il parloit d'affaires à un homme, il le quitte sans dire gare, et s'en va gourmer un garçon couvreur, en lui disant : « Tu » as tes poches toutes pleines de mon plomb. » Il se trouva que c'étoit une bribe de pain que ce pauvre diable avoit dans sa poche. On disoit que c'étoit l'homme de France le mieux servi, et qu'il ne changeoit jamais de valets : c'est qu'il ne les payoit point, et qu'ils y demeuroient en attendant que l'humeur libérale prît à leur maître. Son portier fut contraint, pour être payé, de lui proposer de faire faire une boutique d'une porte cochère inutile qu'il avoit chez lui, et la fit louer à un frère vitrier qu'il avoit; ainsi il recevoit les loyers au lieu de ses gages.

Sa femme, qui vit encore, n'est pas plus magnifi-

(1) Pierre Gayan, président des enquêtes, le 21 juin 1614. (T.)

que que lui. Quand il fait vilain temps, les vendredis, elle fait enchérir son beurre de Clichy-la-Garenne d'un sou par livre, en disant : « Il n'en sera guère » venu aujourd'hui au marché. » Il en eut deux fils et deux filles : ses fils n'étoient pas mal faits. L'aîné, qui est aujourd'hui trésorier de l'épargne, étoit assez agréable, et peut-être, s'il eût été bien élevé, en eût-on fait quelque chose; mais le père, qui est mort riche de quatre millions, ne voulut jamais faire la dépense d'un gouverneur, ni envoyer voyager ce jeune garçon; au contraire, regardant à ce qui lui coûteroit le moins, et se trouvant en année durant le siége d'Arras, il envoya son fils à Amiens, avec titre de commis de l'épargne, mais qui avoit un homme sous lui qui faisoit tout. Ce jeune fou se fit faire des armes qu'il porta à la cour, et rompit tant de fois la tête à M. de Noyers de le faire mettre dans l'escadron de M. le Grand, quand on mena le convoi dans les lignes, qu'il l'y fit mettre, et le lui recommanda. On n'étoit pas à mi-chemin, et le grand-maître, qui venoit au-devant du convoi, n'avoit point encore paru, quand il prit une si grande épouvante à cet écolier déguisé, que, sans avoir vu ni ennemis ni autres gens que ceux avec qui il étoit, il passa sur le corps à toute l'armée, et galopa jusqu'à Amiens, où il s'alla cacher dans un grenier au foin, et après dit que son cheval l'avoit emporté. Sur cela on fit un vaudeville que voici :

Je suis Bazinière farouche (1),
Qui ne puis, par monts ni par vaux,
Retenir mes vites chevaux,
Tant ils sont forts en bouche.

(1) Il a l'air hagard. (T.)

Je règne (1) caché dans du foin ;
Mais au convoi je n'y vais point.

Le cardinal, pour se divertir, fit sur cela la déclaration que voici :

« A tous ceux, etc.— Avons déclaré et déclarons » le cheval du sieur de La Bazinière atteint et con- » vaincu du crime de *fort-en-bouche*, etc.; et, quant » audit sieur de La Bazinière, nous le remettons et » rétablissons en sa pristine fame et renommée, et lui » permettons d'aspirer aux charges et dignités aux- » quelles la grandeur de son courage et sa naissance » le peuvent faire prétendre. Fait à Amiens, etc. » Bazinière devint malade de la peur qu'il avoit eue, et on le ramena dans un brancard à Paris. Le jeune Guenaut, médecin, qui le conduisoit, rencontra des jeunes gens qui alloient à la cour ; il leur dit qu'il accompagnoit un blessé. « Et qui?—Bazinière. » Ils se mirent à rire. L'hiver suivant, un frère de madame de Champré l'ayant raillé, Bazinière l'attendit au passage et le fit attaquer par quatre hommes de chez son père, et lui ce pendant se tenoit les bras croisés. Mes frères et moi, car c'étoit auprès du logis, secourûmes ce garçon, qui, à la foire, donna après sur les oreilles à La Bazinière. Le lendemain de cet assassinat, une dame du quartier, chez qui il alla, lui dit en riant : « Vraiment, monsieur, je ne vous » conçois point, vous qui avez tant de sujet d'aimer » la vie, vous exposer sans cesse comme cela ! » Bazinière, le printemps venu, fit un voyage au Maine, où il devint amoureux de madame de Pezé, fille de

(1) *L'Harmonie*, à son récit, au Ballet du mariage du duc d'Enghien, disoit :

Je règne, etc. (T.)

madame de Lansac et sœur de madame de Toussy. Cette dame n'étoit plus jeune, et vivoit dans un abandonnement effroyable. Il demeura quelque temps avec elle ; mais à la fin il lui arriva une aventure qui le fit revenir à Paris. Le maître-d'hôtel, qui, peut-être, servoit aussi d'autre chose à la dame, las de ce petit bourgeois qui faisoit fort l'entendu, un soir se mit en embuscade en un endroit où il falloit qu'il passât pour aller coucher avec madame ; il étoit minuit ; il n'y avoit point de lumière ; de sorte que ce galant homme, faisant semblant que c'étoit un laquais, et lui disant : « Petit fripon, que ne vous allez- » vous coucher, au lieu de faire ici du bruit à ma- » dame ? » donna maint horion à notre badaud de Paris. Durant cette amourette, le père fut assez impertinent pour se plaindre que madame de Pezé débauchoit son fils ; notez qu'elle étoit parente du cardinal de Richelieu. Enfin le bonhomme mourut.

En ce temps-là Chémerault, après la mort du cardinal, étoit revenue à Paris. On l'appeloit, comme j'ai dit ailleurs, *la Belle Gueuse* (1), et on disoit qu'elle n'avoit pour tout bien qu'un âne de Mirebalais (2). Elle avoit fait représenter à la Reine qu'elle ne pouvoit faire fortune que par sa beauté, et que ces occasions se rencontreroient bien plutôt à Paris qu'à la province. La Reine y consentit donc ; mais elle ne voulut point que cette fille, qui avoit été un temps l'espionne du cardinal, et qui après s'étoit mise du parti de M. le Grand, allât au Louvre. Bensserade la fut voir. Elle lui conta sa misère. Il lui dit en riant : « Il faut que je vous amène un épouseur. » Quelques

(1) Par allusion aux *Stances de la Belle Gueuse*, insérées dans le recueil de Champhoudry. Paris, 1651, in-12.

(2) Ils valent beaucoup de revenu. (T.)

jours après il y mena Bazinière. A quelque temps de là la belle lui dit : « Vous avez peut-être dit plus vrai » que vous ne pensez ; je pense que Bazinière m'é- » pousera. » Bazinière effectivement en étoit épris ; mais comme il vouloit par ce mariage avoir entrée à la cour, il souhaitoit qu'auparavant sa maîtresse fit sa paix avec la Reine. Les parents de la fille firent si bien que la Reine lui permit de se trouver au cercle, mais non pas de lui faire la révérence. Après cela Bazinière l'épousa sans le consentement de sa mère, qui fit terriblement la méchante. La belle-fille, qui est adroite et fourbe, se vêtit simplement et se tint chez elle, faisant la mélancolique. Elle envoya un jour la nourrice de son mari trouver madame de La Bazinière. Cette nourrice, bien instruite, ne joua pas trop mal son personnage ; elle applaudit d'abord à cette mère irritée, puis insensiblement elle lui dit : « Madame, si vous saviez en quel état est » cette jeune femme, vous ne seriez peut-être pas si » en colère contre elle ; elle n'a point de joie d'être » si avantageusement mariée, puisqu'elle n'est point » aux bonnes grâces d'une personne qu'elle estime » tant ; elle est quasi comme si elle portoit le deuil, » et quand on lui dit que ce n'est pas l'habit d'une » nouvelle mariée, elle répond que cet habit con- » vient à la tristesse qu'elle a dans l'âme. Au reste, » madame, c'est bien la plus belle amitié que celle » qui est entre eux que vous sauriez imaginer, et je » ne m'en étonne point, car c'est bien la plus belle » créature qu'on puisse voir de deux yeux. » Bref, cette femme sut si bien dire, qu'elle fit pleurer la mère, et la fit résoudre à voir son fils ; ensuite tout fut accommodé, et ils vinrent loger avec elle.

Cette femme, qui avoit tant d'obligation à son

mari, ne laissa pas, au bout d'un an et demi, de le mettre de la confrérie, et cela par intérêt. D'Émery, pour changer, voulut tâter d'une maigre, et laissant Marion (*de l'Orme*), en conta à madame de La Bazinière. Par son moyen, elle obtint de la Reine la permission de la voir. Ce petit fat, à table chez d'Émery, contoit les obligations qu'il lui avoit, que c'étoit son protecteur, etc. Tout le monde rougissoit pour lui. On en fit ce couplet :

D'Émery n'a jamais fait
Un cocu plus satisfait
Que le petit Bazinière,
Lère la, lère lanlère.

Je ne sais si d'Émery et lui avoient *bigné* (1), mais notre trésorier fit alors quelques galanteries avec Marion. Un jour il avoit fait préparer la collation en quelque maison autour de Paris, et déjà il étoit parti en carrosse avec elle pour y aller, quand le duc de Brissac, qui alors étoit le patron de la demoiselle, ne la trouvant point chez elle, apprit où elle étoit allée. Il court après et les attrape. D'abord il crie : « Laquais ! un bâton. Mademoiselle, où allez-vous ? » Monsieur, changez de place, dit-il à La Bazinière, » je me veux mettre auprès d'elle. » Ils font collation ; au retour, il la fait monter dans son carrosse, et sur ce que Bazinière disoit qu'il en auroit la raison, il le fit environner de laquais qui le menacèrent du bâton. Le chevalier de Chémerault, aujourd'hui Chémerault, qui est gendre de Tabouret, car d'Émery lui fit donner la fille de ce partisan, fit appeler le duc de Brissac ; mais ils furent accommodés. Roquelaure

(1) Ce mot est pris ici dans le sens de *troqué*. En Bretagne, *bigner* se dit, en style populaire, pour échanger, troquer.

se moqua des façons qu'avoit faites Brissac pour embrasser un gentilhomme, car en ce temps-là ils étoient encore infatués de *Cocceius Nerva.* Brissac l'envoie appeler par Laigues (1); Roquelaure s'excusa sur la fièvre-quarte qu'il avoit depuis quelques mois. Laigues lui répondit que, puisque, malgré sa fièvre, il jouoit, faisoit sa cour et soupoit en ville, on auroit sujet de prendre cela pour une méchante échappatoire. « Bien, dit Roquelaure, ne dites point que je » vous aie dit cela; dès que je me porterai tant soit » peu mieux, car je n'ai point de force, je vous ferai » savoir de mes nouvelles. » En effet, au bout de dix jours il envoya un brave, nommé Champfleury (2), dire à Laigues qu'il se battroit devant les Feuillants. Laigues dit qu'on seroit trop tôt séparé; qu'il valoit mieux aller au Cours. Comme ils y alloient, ils furent arrêtés. On disoit que madame de Mirepoix, sœur de Roquelaure, en avoit averti. Ce furent des gentilshommes de M. le Prince qui les arrêtèrent : ne les ayant pas trouvés au Cours, ils s'en retournoient quand ils virent passer un carrosse qui avoit les rideaux tirés; le vent fit lever un des rideaux, et on aperçut des chaussons de jeu de paume; cela leur donna du soupçon; ils tirèrent les rideaux et trouvèrent ce qu'ils cherchoient. Ils devoient se battre à l'épée et au poignard. Le marquis étoit foible, et craignoit qu'on ne passât sur lui. Champfleury dit à Laigues : « Pour nous, nous nous battrons à l'épée » seule. » Laigues répondit : « Pour moi, je rougirois » de me battre autrement que ceux que je sers. » Ce

(1) Le marquis de Laigues, grand frondeur. (Voyez t. IV, p. 46 de ces Mémoires.)

(2) Aujourd'hui capitaine aux gardes. Il a été capitaine des gardes du Mazarin. (T.)

M. de Brissac étoit si jaloux de Marion, qu'il avoit loué une maison tout contre la sienne pour l'épier mieux.

Pour revenir à madame de La Bazinière, elle eut envie de la maison de Monnerot, à Sèvres. D'Émery dit à cet homme qu'il lui en apportât une *déclaration* (1). Il y va. « M. d'Émery ne vous a-t-il dit que » cela ? lui dit-elle. — Non, madame. » Elle croyoit qu'il la lui achèteroit, et que ce seroit un contrat et non une déclaration qu'il lui enverroit.

Il y a environ sept ans qu'il arriva à madame de La Bazinière une chose un peu fâcheuse : Une fille, qui lui servoit de demoiselle, étant mal satisfaite, lui vola une cassette, où il y avoit des lettres de M. de Metz, de M. d'Émery et de M. de Beaufort : pour les rendre elle demandoit deux mille écus. On parle à elle ; on lui donne rendez-vous à Bonneuil, maison de Chabenas (2), commis et maquereau de d'Émery. Elle n'y vouloit point aller ; enfin, on la persuada. Elle y va ; mais elle n'y porte que les lettres qui ne disoient rien : on la vole sur le chemin ; et avec ses lettres on lui prend de l'argent pour faire croire que ç'avoit été des voleurs. Elle en reconnut un qui étoit procureur-fiscal du faubourg Saint-Germain, nommé Plessis ; c'étoit le factotum de Chabenas : elle obtint prise de corps contre lui. Je pense que tout s'accommoda pour quelque argent.

Bazinière fit mettre des couronnes à son carrosse du temps qu'elles étoient moins communes qu'elles

(1) Une *déclaration*, c'est-à-dire une *désignation par tenants et aboutissants.*

(2) Ce benêt met des plumes quand il va à sa terre ; il n'a pu être reçu conseiller. (T.) Les gentilshommes seuls portoient les plumes au chapeau.

ne sont ; ce fut en se mariant. Depuis, quelqu'un, en parlant de la multitude des manteaux de ducs qu'on voyoit, dit devant Mademoiselle : « Je ne désespère » pas que Bazinière n'en mette un. — Non, dit-elle, » il ne mettra qu'une mandille (1). »

Le cadet de La Bazinière, nommé Courcelles, étoit fort étourdi, et faisoit la plus folle dépense du monde : il achetoit à crédit des chevaux et des chiens à de grands seigneurs, et les revendoit à vil prix après, pour avoir de l'argent. De cette façon, ou autrement, il devoit quelque somme au marquis de Piennes, aujourd'hui gouverneur de Pignerol. Courcelles se moqua de lui au lieu de le satisfaire. L'autre, l'ayant trouvé un jour au Cours tout seul, l'appela. Courcelles, en jeune homme, va dans son carrosse; Piennes, qui étoit accompagné, fit toucher à toute bride, sans faire autre bruit, et le mène au logis d'un de ses amis. En entrant il cria, pour lui faire peur : « Çà, çà, des étrivières. » Ce garçon fut si outré de ce mot d'étrivières, que, seul, comme il étoit, et sans armes, il se jette au cou de Piennes pour l'étrangler. On l'emmena dans une chambre en le menaçant toujours. Cela lui émut tellement la bile, qu'encore qu'on l'eût bientôt relâché, sans lui avoir donné le moindre coup, et rien fait de pis que le menacer, il en mourut pourtant au bout de trois jours. Il y a apparence qu'il avoit plus de cœur que son aîné. La mère voulut poursuivre ; mais on l'apaisa. Ce fut après le mariage de son frère que cette aventure arriva.

La fille aînée de La Bazinière, qui n'étoit nullement jolie, avoit été accordée, du vivant du cardinal

(1) La *mandille* étoit le petit manteau des laquais ; les valets ne la portoient pas.

de Richelieu, à Plessis-Chivray (1), frère de la maréchale de Gramont : on n'attendoit que douze ans pour la marier. Le cardinal mort, la mère, en donnant soixante mille livres au cavalier, demeura en liberté de marier sa fille à qui il lui plairoit. Bautru, qui, avec cinq cent mille écus de bien, ne cherchoit encore que de grands partis, ayant manqué madame de Noailles, maria son fils, qu'on appelle M. de Serran, avec cette fille, qui n'avoit guère que douze ans, et à qui on donna quatre cent mille livres en mariage. La voilà donc chez son mari. Bautru, qui est homme d'esprit, lui souffrit bien des petites choses ; mais il eut tort de lui laisser mettre des couronnes, et de lui donner un écuyer qui avoit l'épée au côté. Il y eut bientôt noise entre lui et madame de La Bazinière ; car l'année de feu son mari étant venue, on ne voulut pas laisser exercer la charge à son fils, qui étoit trop jeune. Bautru s'y opposa, craignant que cela ne préjudiciât à sa belle-fille. Cependant la mère ayant répondu, Bazinière exerçoit ; la jeune Bazinière en vouloit un mal de mort à Bautru, et mit dans la tête de cette jeune petite femme que son mari, qui à la vérité n'est qu'un sot, étoit indigne d'elle ; que sa sœur épouseroit un duc et pair, et que c'étoit une chose bien cruelle de n'être la femme que d'un homme de robe, quand on pouvoit avoir le tabouret chez la Reine. Cela alla si avant, que, comme elle n'avoit

(1) Ce Plessis-Chivray fut depuis tué en duel par le marquis de Cœuvres ; c'est un des plus beaux combats de la régence. Il n'y eut point de raillerie. Ils étoient seuls et avec de petites épées. On fut étonné, qu'ayant le coup qu'il avoit, il eût pu avoir encore deux heures pour songer à sa conscience : on attribua cela au scapulaire de la Vierge qu'il portoit, et depuis bien des jeunes gens en portent. Cœuvres fut aussi fort blessé ; mais il eut l'avantage. (T.)

point eu encore d'enfants, on lui parloit de se faire démarier. Bautru, voyant cela, feint une promenade à Issy, où l'on fit trouver encore quatre chevaux. Serran, qui y étoit avec sa femme, dit: « Allons pour » cinq ou six jours aux champs chez nos amis. » Ainsi, on la mena en Anjou, à Serran, où on ne la traita pas le mieux du monde. Une fois qu'elle disoit : « Mais que craint-on? je ne vois pas un homme. — » Il y a des valets, dit Serran. — Cela est bon pour » votre mère, » lui répondit-elle. Avant cela, elle lui avoit dit des choses fort offensantes. « J'ai, lui dit- » elle, autant d'aversion pour votre personne que » pour votre soutane. » Un jour que le Père Desmares (1) prêchoit à Saint-Eustache sur les devoirs qu'un mari et une femme se doivent l'un à l'autre, il dit qu'une femme devoit aimer son mari, de quelque façon qu'il pût être. Elle prit cela pour elle, et dit assez haut : « Vraiment, il est aisé à voir que M. de » Bautru a du crédit dans la paroisse; il y fait prêcher » en faveur de monsieur son fils. » Cependant Serran étoit mieux fait qu'elle.

En Anjou, madame de Bautru, qui depuis ce mariage avoit eu permission d'aller à Serran, étoit son *garde-corps*. On fut contraint d'empêcher qu'elle ne reçût des lettres, car sa mère et sa belle-sœur lui écrivoient le diable de Bautru et de son fils. En ce temps-là un honnête homme étant venu de ce pays-là, à la prière de madame de Serran, alla voir madame de La Bazinière. Dès qu'elle le vit, elle lui cria : « Ah! » monsieur, ma fille est-elle encore en vie? »

(1) Toussaint Desmares, prêtre de l'Oratoire, célèbre prédicateur, du parti janséniste, mourut en 1687, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il est un des auteurs du *Nécrologe de Port-Royal*.

Madame de Bautru, car je ne crois pas que Serran ait eu assez d'esprit pour cela, afin de se venger de ce que cette petite femme avoit dit que l'emploi d'intendant de justice, en Anjou, qu'avoit Serran, étoit un emploi à faire pendre les gens, et aussi de ce qu'elle avoit traité avec mépris les parents de son mari, s'avisa un jour de convier à dîner tous les parents de feu M. de La Bazinière, dont les plus huppés étoient des notaires de village ou des fermiers, et, la prenant par la main, elle les lui fit tous saluer en lui disant de quel degré chacun d'eux étoit parent de feu son père; puis la fit dîner avec eux. Comme elle étoit encore en Anjou, sa cadette fut enlevée. La mère, pour se consoler, voulut voir sa fille, qui étoit grosse; elle craignoit aussi qu'elle ne fût pas bien accouchée à la province. Bautru n'y vouloit point entendre. Enfin, on fit dire à la bonne femme par un tiers qu'il falloit bourse délier. Elle donna cent mille livres, et on la fit venir en chaise. Arrivée à Paris, le beau-père fit ce qu'il put pour la gagner, mais en vain. Elle haïssoit son mari mortellement; c'étoit une étourdie, et lui un benêt qui vouloit railler et faire l'esprit-fort comme son père; mais cela lui réussit si mal qu'il fait pitié. Il fait toutes choses à contre-temps; il prend tout de travers; on lui fait les cornes en jouant avec lui. Sa femme disoit : « Quand je serai » veuve, je ferai ceci et cela; car je suis assurée » que M. de Serran mourra jeune. » Elle s'est fort trompée elle, car elle est morte à vingt-deux ans, et a laissé deux enfants que je crois à ce mari qu'elle devoit enterrer.

Serran a passé pour un ennuyeux homme, à cause qu'il vouloit faire comme son père, et cela ne lui réussissoit pas. Depuis il s'est corrigé; il ne cherche

plus à dire de bons mots, et c'est un homme peu naturel à la vérité, mais qui passera partout. Un jour que sa femme et lui se battoient, Bautru, qu'on vint quérir pour mette les holà, les regarda faire, et dit : *Quod Deus junxit, homo non separet;* puis s'en alla. Il trouvoit peut-être à propos que la petite femme fût mortifiée.

La cadette Bazinière étoit jolie ; elle n'avoit guère qu'onze ans quand elle fut enlevée par un frère de madame de La Bazinière la jeune, qu'on appeloit Barbezière ; c'est le nom de la maison, qui est une bonne maison de Poitou. Ce garçon, qui étoit bien fait, avoit toute liberté chez madame de La Bazinière la mère, jusque là qu'étant malade, elle le reçut dans son logis. On ne sait pas bien si sa sœur étoit du complot, car il ne l'a pas dit. Lopez pourtant avertit la mère qu'on vouloit enlever sa fille, et qu'elle seroit mieux dans un couvent. Elle répondit que Barbezière l'empêcheroit. Madame d'Hautefort, alors en faveur, l'avoit fait demander par la Reine pour Montignac, son frère; mais la bonne femme avoit toujours tenu bon. Elle étoit amoureuse, à ce qu'a dit Barbezière, du chevalier de Chémerault et non de lui, comme on l'a cru; sans cela il n'eût jamais songé à la fille, et se fût contenté de la mère. Quoi que c'en soit, un jour que la mère et la fille, à sa prière, allèrent avec lui pour prendre l'air à Clichy, à une lieue de Paris, au retour, des gens à cheval jetèrent le cocher à bas, en mirent un autre en sa place, et laissèrent madame de La Bazinière dans un blé. M. de Mauroy, intendant des finances, en revenant de Saint-Ouen, la trouva et la ramena à Paris. Il n'y avoit personne qui fût en état de les suivre. Madame de La Bazinière avoit bien mené

son sommelier à cheval ; mais Barbezière, le voyant assez bien monté, l'avoit renvoyé d'assez bonne heure à Paris, sous prétexte qu'il avoit oublié de commander un remède qu'on lui avoit ordonné pour ce soir-là. Le sommelier rencontra les enleveurs, et pensa retourner pour en avertir, car il les prenoit pour des voleurs ; cependant il suivit son chemin. On avoit dit à madame de La Bazinière qu'il y avoit des voleurs, qu'on les avoit vus. Elle ne vouloit pas retourner; mais Barbezière lui dit : « Hé! madame, » que craignez-vous ? Je connois tous ces messieurs-» là ; ce sont tous officiers d'armée. » La belle-mère, au désespoir, accuse sa belle-fille, dit qu'elle n'avoit rompu le mariage de Toulongeon que pour cela, et que son fils n'étoit allé en Poitou, pour voir, disoit-il, les parents de sa femme, qu'afin de n'être pas ici quand on feroit le coup. Bazinière, de retour, inventa de nouveaux serments pour jurer qu'il n'en savoit rien. On disoit que d'Émery ayant voulu apaiser la bonne femme, elle lui dit en colère : « Vous ne venez » céans que pour débaucher ma belle-fille. » Le chevalier de Marans, qui avoit loué des chevaux et placé des relais pour Barbezière, fut arrêté ; mais M. le Prince le tira de prison d'autorité. Barbezière avoit un vaisseau prêt ; il passe en Hollande, et se met à Culembourg en la protection du seigneur du lieu, qui est le comte de Waldeck ; c'est une souveraineté. La mère a fait ce qu'elle a pu pour gagner le comte, mais en vain. On sut que la pauvre enfant avoit fort pleuré, et qu'elle pleuroit encore longtemps après, quand son mari n'y étoit pas. Il se jeta dans le parti de M. le Prince, et elle mourut de la petite-vérole à Stenay. Madame de Longueville écrivit ici à madame de La Bazinière la mère, en faveur

d'un fils qu'elle a laissé. Elle étoit aussi fière qu'une autre, toute misérable qu'elle étoit, et elle disoit : « Il est vrai qu'il faut que j'aime bien M. de Bar- » bezière, de l'avoir ainsi préféré à tant de bons » partis.» Barbezière cajola ensuite une fille de madame de Longueville, nommée La Châtre (1), dont il eut un enfant; elle est à Loudun en religion; elle disoit qu'elle avoit une promesse de mariage. Depuis, se fiant à l'amnistie, il vint à Paris (1650). Madame de La Bazinière, qui l'avoit fait rouer en effigie, le fit mettre au Fort-l'Évêque; mais le prince de Conti, alors en crédit par son mariage, l'en tira. Nous verrons dans les Mémoires de la Régence comme il eut le cou coupé, en 1657, pour un enlèvement d'une autre nature.

CLXXXIX

LA COMTESSE DE VERTUS (2).

La comtesse de Vertus est fille du marquis de La Varenne-Fouquet, celui de qui madame de Bar disoit: « Il a plus gagné à porter les poulets du Roi » mon frère qu'à larder ceux de sa cuisine ; » car il avoit, dit-on, été écuyer de cuisine. Henri IV lui fit du bien; il l'avoit bien servi en ses amours. Cet homme avoit mis sur la porte de sa maison, en

(1) Cette fille accoucha assez scandaleusement; et comme elle disoit: « Que je suis malheureuse! » Tremery, sa compagne, pour la consoler, lui disoit: « Ma chère, pourquoi s'affliger tant? » il n'y en a pas une de nous à qui il n'en pende autant. » (T.)

(2) Catherine Fouquet, femme de Claude de Bretagne, comte de Vertus, mourut le 10 mai 1670, à l'âge de quatre-vingts ans.

Anjou, la statue de Henri IV, et au bas: *Il m'a donné l'honneur et les biens.* Elle épousa le comte de Vertus (1), qui est venu d'un frère bâtard de la reine Anne de Bretagne; ç'a été une fort belle femme.

Jouant sur le quatrain de Pibrac, on disoit d'elle :

Qui te pourroit, *Vertus*, voir toute nue (1) etc.

Il y a des gens qui l'y ont vue. Son mari fit assassiner vilainement un de ses galants qu'il avoit fait venir par une lettre supposée. J'ai parlé ailleurs de Bautru-Cherelles; il a été aussi de ses favoris. Il lui écrivit une fois, autant pour la traiter de coquette que pour la cajoler, que sa maison étoit le palais d'Atlante (2); que chacun y trouvoit sa maîtresse. Son mari mourut, il y a près de dix-huit ans; depuis elle a toujours porté un bandeau de veuve, à cause qu'à son gré cette coiffure lui séyoit bien; et avec cela elle a longtemps porté des habits comme une jeune personne,

(1) Ce comte étoit accordé avec une fille de Retz : le Roi lui proposa d'épouser la fille de La Varenne avec soixante-dix mille écus. Il crut faire sa fortune ; mais dès qu'il l'eue vue, il s'en éprit d'une telle force qu'il l'épousa deux jours après, et de peur du Roi il l'emmena en Bretagne. Henri IV fut tué aussitôt après. A soixante-dix ans, la comtesse de Vertus apprenoit à danser, et dansoit la *figurée*. (T.)

(2) C'est le vingt-septième quatrain de Pibrac.

Qui te pourroit, vertu, voir toute nue,
O qu'ardemment de toi seroit épris !
Puisqu'en tout temps les plus rares esprits
T'ont fait l'amour au travers d'une nue.

(2) Allusion au géant Atlante qui enlevoit les dames et les renfermoit dans son château magique. (*Orlando Furioso* , chant 4°.)

car elle a été long-temps belle. Elle a de l'esprit; mais ç'a toujours été un esprit déréglé; elle se mêloit de faire de belles lettres. Ce qu'il y a de meilleur, c'est des choses qu'elle tire des lettres qu'elle a de Bautru, car on y remarquoit son air. Une fois elle écrivoit à sa fille de Vertus, sur je ne sais quelle froideur qui étoit entre elles, que *la grande Ourse et la petite Ourse n'étoient pas si gelées qu'elle.*

Elle n'a su compatir avec personne, et c'est la plus grande avare et la plus bizarre personne qui vive. Pour tout train, quelquefois, elle n'a eu qu'un cocher, et ce cocher la peignoit aussi bien que ses chevaux. Quand elle voyageoit, elle couchoit aux faubourgs des villes, de peur de trop dépenser dans les bonnes hôtelleries. Elle dit un jour une assez plaisante chose. Sa fille de Vertus étoit allée, après la mort de madame la Comtesse (*de Soissons*), demeurer chez madame de Rohan, la mère. « A quoi songe, » dit-elle, ma fille de Vertus de se retirer chez ma- » dame de Rohan? Puisqu'elle me quitte, elle devoit » aller ailleurs. » Cette mademoiselle de Vertus a du mérite; elle sait le latin; elle n'est pas si belle que sa sœur. Madame la Comtesse fut si ingrate que de ne lui rien donner. Elle écrit fort raisonnablement; mais l'affaire de M. de La Rochefoucauld l'a fort décriée. C'est la plus belle après madame de Montbazon, car elle a encore trois sœurs, dont l'une, nommée mademoiselle de Chantocé, qui n'est pas la plus belle, voulant demeurer à Paris, où elle n'a ni mère, ni sœur, ni belle-sœur, se retira chez la Petite-Mère Hospitalière : là, pour voir du monde, elle recevoit les gens dans la salle des malades; et on voyoit cette fille toute couverte d'or dans un lieu où un malade rend un lavement, l'autre change de

linge; l'un tousse, l'autre crache; celui-ci crie, et celle-là se confesse (1).

Le dernier évêque d'Angers, étant malade de la maladie dont il mourut, madame de Vertus envoya un gentilhomme pour savoir de lui-même comment il se portoit. Il se trouva fort obligé de cette civilité, et se mit sur les louanges de la dame jusqu'à faire un éloge en forme. Enfin le gentilhomme, ennuyé de cela, lui dit: « Monsieur, que dirai-je à madame » de votre santé? — Monsieur, répondit-il, dites-lui » que je rêve. »

Cette vieille folle, à l'âge de soixante-treize ans, a épousé un jeune garçon, appelé le chevalier de La Porte, disant pour ses raisons que c'eût été dommage de laisser mourir d'amour un pauvre garçon qui, apparemment, a encore long-temps à vivre. Lui l'a épousée à cause qu'il avoit été condamné à donner vingt-deux mille livres à une fille qui lui avoit fait un procès pour le faire condamner à l'épouser, et il n'avoit pas un sou pour payer cette dette-là, ni les autres. Mais le pauvre chevalier ne fut pas assez fin en cette rencontre; car, quoiqu'il tînt le mariage secret, M. d'Avaugour (2), M. de Goëllo et les filles en eurent avis: c'étoit à Paris, où ils étoient tous en procès avec elle, parce qu'elle changeoit tout son bien de nature. Ils obtinrent une permission du lieutenant civil de *sceller* chez le chevalier aussi bien que chez la mère.

Aux grandes affaires on passe souvent par-dessus les formes: l'âge et la conduite de cette femme la

(1) Angélique-Marguerite, demoiselle de Chantocé, mourut au mois d'août 1694.

(2) Louis de Bretagne, marquis d'Avaugour, comte de Vertus, de Goëllo, etc., mourut en 1669.

rendoient ridicule. Un commissaire se met dans un grenier d'une maison vis-à-vis de celle du chevalier, d'où il voyoit ce qu'on y porta, et remua durant deux jours ; après il demanda main-forte et alla mettre son scellé. Le chevalier présenta requête. Sa requête fut reçue; mais ordonné qu'on feroit description des coffres, et qu'ils seroient mis en dépôt. Le grand-maître y vint avec deux cents chevaux, mais le commissaire avoit déjà fait son devoir. Elle court fortune d'être interdite, et le chevalier de n'avoir rien gagné qu'une vieille femme. Il fut mal conseillé, car il faut tout prévoir en tel cas; il n'avoit qu'à tout porter à l'arsenal.

Elle voulut donner, en haine de ses enfants, cinquante mille écus à madame de Montausier, la voyant en faveur. Madame de Montausier les refusa, et lui dit : « Hé! madame, vous avez tant de grandes filles » qui n'en ont pas trop! » Elle a fait depuis de fort impertinentes donations entre-vifs, comme au doyen du parlement, Ferrand, vingt mille livres, afin qu'il sollicitât pour elle, et encore à d'autres; ils devinrent suspects, et de plus ils n'en ont pu rien toucher.

Mademoiselle de Clisson (1), la troisième des sœurs de madame de Montbazon, est une personne qui n'a de défaut que de n'avoir pas de santé. Quoique maltraitée de sa mère, elle ne voulut point assister à l'inventaire des biens, et empêcha qu'on ne l'enlevât et qu'on ne l'interdît, mais elle travailla pour faire casser le mariage: ce qui fut exécuté. Le frère aîné, qui a gagné mademoiselle de Vertus (2), n'a jamais pu la

(1) Constance-Françoise de Bretagne, demoiselle de Clisson, mourut sans avoir été mariée, le 19 décembre 1695.

(2) Catherine-Françoise de Bretagne, demoiselle de Vertus, mourut le 21 novembre 1692.

gagner. Elle et ses sœurs et le comte de Goëllo (1) plaident contre l'aîné, qui ne leur veut rien donner, et les fait enrager aussi bien qu'il fait enrager sa femme. Cette femme a de la vertu, et, par modestie, elle ne l'a point voulu accuser d'impuissance.

Elle conte ainsi la mort du galant de sa mère. Le comte de Vertus étoit un fort bon homme, qui ne manquoit point d'esprit. Son foible étoit sa femme; il l'aimoit passionnément, et ne croyoit pas qu'on pût la voir sans en devenir amoureux. Un gentilhomme d'Anjou, appelé Saint-Germain La Troche, homme d'esprit et de cœur, et bien fait de sa personne, fut aimé de la comtesse. Le mari, qui avoit des espions auprès d'elle, fut averti aussitôt de l'affaire. Il estimoit Saint-Germain, et faisoit profession d'amitié avec lui; il trouva à propos de lui parler, lui dit qu'il l'excusoit d'être amoureux d'une belle femme, mais qu'il lui feroit plaisir de venir moins souvent chez lui. Saint-Germain s'en trouva quitte à bon marché. Il y venoit moins en apparence, mais il faisoit bien des visites en cachette : c'étoit à Chantocé en Anjou. Le comte savoit tout; il n'en témoigna pourtant rien jusqu'à ce que, durant un voyage de dix ou douze jours, le galant eût la hardiesse de coucher dans le château. Les gens dont la dame et lui se servoient étoient gagnés par le mari. Ayant appris cela, il défendit sa maison à Saint-Germain. Cet homme, au désespoir d'être privé de ses amours, écrit à la belle, et la presse de consentir qu'il la défasse de leur tyran. Les agents gagnés faisoient passer toutes les lettres par les

(1) Claude de Bretagne, comte de Goëllo, qui devint baron d'Avaugour et comte de Vertus, après la mort de son frère.

mains du mari, qui avoit l'adresse de lever les cachets sans que l'on s'en aperçût. Elle répondit qu'elle ne s'y pouvoit encore résoudre. Il réitère, et lui écrit qu'il mourra de chagrin si elle ne consent à la mort de ce *gros pourceau*. Elle y consent. Et par une troisième lettre, il lui mande que dans ce jour-là elle sera en liberté, que le comte va à Angers, et que sur le chemin il lui dressera une embuscade. Le comte retient cette lettre, et se garde bien de partir; et ayant appris que Saint-Germain dînoit en passant dans le bourg de Chantocé, il se résolut de ne pas laisser échapper l'occasion. Il lui envoie dire qu'il fera meilleure chère au château qu'au cabaret, et qu'il le prioit de venir dîner avec lui. Le galant, qui ne demandoit qu'à être introduit de nouveau dans la maison, ne se doutant de rien, s'y en va. Il n'avoit pas alors son épée; il l'avoit ôtée pour dîner; il oublie de la prendre. Dès qu'il fut dans la salle, le comte lui dit: « Tenez, en lui présentant » son dernier billet, connoissez-vous cela? — Oui, » répondit Saint-Germain, et j'entends bien ce que » cela veut dire. — Il faut mourir. » Les gens du comte mirent aussitôt l'épée à la main. Ce pauvre homme n'eut pour toute défense qu'un siége pliant. Il avoit déjà reçu un grand coup d'épée quand le mari entra dans la chambre de sa femme, qui n'étoit séparée de la salle que d'une antichambre. Il la prend par la main, et lui dit: « Venez, ne » craignez rien; je vous aime trop pour rien entre- » prendre contre vous. » Elle fut obligée de passer sur le corps de son amant qui étoit expiré sur le seuil de la porte. Il la mena dans le château d'Angers. Elle eut bien des frayeurs, comme on peut le penser. Les parents du mort, quand ils eurent vu la lettre,

ne firent point de poursuites. La comtesse avoit ouï tout le bruit qu'on fit en assassinant son favori : elle étoit grosse ; elle ne se blessa pourtant point, mais la petite fille qu'elle fit, et qui ne vécut que huit ans, étoit sujette à une maladie qui venoit des transes où la mère avoit été, car elle s'écrioit : « Ah ! sauvez-» moi ; voilà un homme l'épée à la main qui me veut » tuer. » Et elle s'évanouissoit. Elle expira dans un de ces évanouissements.

CXC

MADAME DE MONTBAZON (1).

Elle étoit fille aînée du comte de Vertus et de la comtesse dont nous venons de parler. Elle étoit encore fort jeune et étoit en religion quand le bonhomme de Montbazon l'épousa ; c'est pourquoi il l'a toujours appelée *ma religieuse.* Il en écrivit une lettre à la Reine-mère, ou plutôt il la copia, car elle étoit assez raisonnable pour avoir été écrite par un plus habile homme que lui (2). La substance étoit qu'il savoit bien de quoi cela menaçoit une personne de son âge ; mais qu'il espéroit que le bon exemple que lui donneroit Sa Majesté la retiendroit toujours dans les bornes du devoir, etc. Vous verrez si elle a fait mentir le proverbe *que bon chien chasse de race.*

(1) Marie de Bretagne, mariée, en 1628, à Hercules de Rohan, duc de Montbazon, mourut à l'âge de quarante-cinq ans, en 1657.

(2) Une fois il dit en présence de la feue Reine-mère et de la Reine : « Je ne suis ni Italien ni Espagnol ; je suis homme de » bien. » Je pense même que c'étoit parlant à leurs personnes. (T.)

C'étoit une des plus belles personnes qu'on pût voir, et ce fut un grand ornement à la cour; elle défaisoit toutes les autres au bal, et, au jugement des Polonois, au mariage de la princesse Marie, quoiqu'elle eût plus de trente-cinq ans, elle remporta encore le prix. Mais, pour moi, je n'eusse pas été de leur avis; elle avoit le nez grand et la bouche un peu enfoncée; c'étoit un colosse, et en ce temps-là elle avoit déjà un peu trop de ventre, et la moitié plus de tétons qu'il ne faut; il est vrai qu'ils étoient bien blancs et bien durs; mais ils ne s'en cachoient que moins. Elle avoit le teint fort blanc et les cheveux fort noirs, et une grande majesté.

Dans la grande jeunesse où elle étoit quand elle parut à la cour, elle disoit qu'on n'étoit bon à rien à trente ans, et qu'elle vouloit qu'on la jetât dans la rivière quand elle les auroit. Je vous laisse à penser si elle manqua de galants. M. de Chevreuse, gendre de M. de Montbazon, fut des premiers (1). On en fit un vaudeville dont la fin étoit :

Mais il fait cocu son beau-père
Et lui dépense tout son bien.
Tout en disant ses patenôtres,
Il fait ce que lui font les autres.

M. de Montmorency chanta ce couplet à M. de Chevreuse dans la cour du logis du Roi; je pense que c'étoit à Saint-Germain. M. de Chevreuse dit :

(1) Ce couplet de Neufgermain fait voir que le duc de Saint-Simon en a tâté aussi bien que les autres (il ne ressemble pas mal à un ramoneur) :

Un ramoneur nommé *Simon*,
Lequel ramone haut et *bas*,
A bien ramoné la *maison*
De monseigneur de *Montbazon*. (T.)

« Ah ! c'est trop, » et mit l'épée à la main; l'autre en fit autant. Les gardes ne voulurent pas les traiter comme ils pouvoient, à cause de leur qualité, et on les accommoda. M. d'Orléans l'a aimée, et M. le Comte aussi. Il en contoit auparavant à madame la princesse de Guémené, belle-fille de M. de Montbazon, et la rivale de la duchesse. Elle l'obligea, à ce qu'on m'a dit, de faire une trahison à madame de Guémené; ce fut de faire semblant de remettre ses chausses comme il entroit du monde. Il le fit, et après en demanda pardon à la belle. J'ai dit ailleurs pourquoi M. le Comte quitta madame de Montbazon. Bassompierre l'entreprit; mais il n'en put rien avoir, je ne sais pourquoi. Hocquincourt, fils du grand prévôt, aujourd'hui maréchal de France, est un de ceux dont on a le plus parlé. Lorsque les ennemis prirent Corbie, sur le bruit qui courut que Picolomini avoit dit que s'ils venoient à Paris, il vouloit madame de Montbazon pour son butin, pour se moquer de ce franc Picoüard (*Picard*) qui étoit toujours sur l'éclaircissement, et qui n'a pas le sens commun, on fit un cartel de lui à Picolomini et la réponse. Il y avoit au cartel :

« A toi, Picolomini, lieutenant-général des armées » de l'empereur en Flandre, moi, M. d'Hocquin- » court, gouverneur de Péronne, Montdidier et » Roye, je te fais savoir que ne pouvant souffrir » davantage les cruautés exercées dans mes gouver- » nements, je désire en tirer raison par l'effusion » de ton sang. J'ai choisi le lieu où je veux vous » voir l'épée à la main. Mon trompette vous y con- » duira; ne manquez de vous y trouver, si vous êtes » un homme de bien, avec une brette de quatre » pieds de long, pour terminer nos différends. »

Réponse.

« Monsieur d'Hocquincourt, demeurez dans votre » gouvernement; je souhaiterois pour ma satisfac» tion que vous vous fussiez trouvé à onze batailles » et soixante-douze siéges de villes, comme moi, pour » vous voir en lieu où je ne fus jamais qu'avec joie, » et d'où je ne revins jamais sans avantage. Mais, » en l'état où vous êtes, je ne puis hasarder ma ré» putation contre vous sans faire tort à celle de mon » maître, qui m'a confié ses armées. J'ai deux cents » capitaines dans mes troupes, dont le moindre » croiroit se faire tort de venir aux mains avec vous. » Toutefois, si vous persévérez dans ce dessein, il » s'en trouvera quelqu'un qui, en ma considération, » ravalera son estime jusque là. Adieu, monsieur » d'Hocquincourt; faites bonne garde. Vous savez » que je ne suis pas loin de vous, et que je sais aussi » bien surprendre des places que commander des » armées. »

C'est ce qu'il y avoit de plus plaisant; je ne me souviens pas du reste.

On dit que M. d'Hocquincourt disoit à quelqu'un : « Je ne sais plus que faire pour gagner madame de » Montbazon : si je la battois un peu? »

Ce M. d'Hocquincourt, ayant gagné une femme de chambre, se mit un soir sous le lit de la belle. Par malheur, le bon homme se trouva en belle humeur, et vint coucher avec sa femme; il avoit de petits épagneuls qui, incontinent, sentirent le galant, et firent tant qu'il fut contraint d'en sortir. Pour un sot il ne s'en sauva pas trop mal : « Ma foi, » dit-il, monseigneur, je m'étois caché pour savoir » si vous êtes aussi bon compagnon qu'on dit. »

Quand il se mit à la cajoler, il lui déclara, en homme de son pays, qu'il ne savoit ce que c'étoit que de faire l'amant transi, qu'il falloit conclure, ou qu'il chercheroit fortune ailleurs. C'est comme il faut avec une femme qui a toujours pris de l'argent ou des nippes. Rouville, après lui, y laissa bien des plumes, et on a dit que Bonnelle Bullion, c'est-à-dire le dernier des hommes, y avoit été reçu pour son argent. En un vaudeville, il y avoit :

Cinq cents écus bourgeois font lever ta chemise.

Quand le duc de Weimar vint ici la première fois, en causant avec la Reine de la manière dont il en usoit pour le butin, il dit qu'il le laissoit tout aux soldats et aux officiers. « Mais, lui dit la Reine, si » vous preniez quelque belle dame, comme madame » de Montbazon, par exemple ? — Ho ! ho ! madame, » répondit-il malicieusement, en prononçant le B à l'al- » lemande, ce seroit *un pon putin* pour le général. »

Elle fit servir un jour, sur table, dans un bassin, M. de Soubise d'aujourd'hui, qui étoit un fort bel enfant ; il s'appeloit le comte de Rochefort.

On n'osoit conclure qu'elle se fardoit ; mais un jour, à l'Hôtel-de-Ville, qu'il faisoit un chaud de diable, la Reine aperçut que quelque chose lui découloit sur le visage. On dit pourtant qu'elle ne mettoit du blanc qu'aux jours de combat, aux grandes fêtes, et qu'elle l'ôtoit dès qu'elle étoit de retour. Ses amours et ses intrigues avec M. de Beaufort et sa mort se trouveront dans les Mémoires de la Régence. J'ajouterai que quand elle se sentoit grosse, après qu'elle eut eu assez d'enfants, elle couroit au grand trot en carrosse par tout Paris, et disoit : « Je viens de rom- » pre le cou à un enfant. »

Pour de l'esprit, elle n'en manquoit pas, elle avoit tant vu de gens! Un extravagant rimeur et chanteur, qu'on appelle M. d'Enhaut, devint amoureux d'elle, et un jour qu'on lui arrachoit une dent: « Misérable mortel que je suis, s'écria-t-il, j'ai tou- » tes mes dents, et on va en arracher une à cette » divinité! » Il part de la main et s'en alla faire arracher seize.

Ce vieux fou de son mari, à l'âge de quatre-vingts ans, devint amoureux d'une fille qui jouoit fort bien du luth. Elle en fit confidence à madame de Montbazon. Le bon homme pria mademoiselle de Clisson, sœur de sa femme, de donner à dîner à la demoiselle et à lui; mais que, comme elle n'avoit qu'une cuisinière, il lui enverroit son cuisinier avec tout ce qu'il faudroit. Il ne lui envoya qu'un petit lapin et lui amena onze personnes. Elle le connoissoit bien, et ne s'étoit point laissé surprendre. On coucha madame de Montbazon, et, exprès, la demoiselle passa dans le lieu où elle étoit, faisant semblant d'aller chercher son lit; il la suivit et s'assit; puis il lui dit: « Venez me baiser. — Venez-y vous- » même. » Il répète; elle répond: « Je vaux bien la » peine qu'on vienne me chercher. — Je vous souf- » fletterai. » Elle s'obstine. Il se mit en une telle colère, qu'il l'eût jetée par la fenêtre s'il en eût eu la force. A quelques années de là, il s'éprit de la fille de son concierge de Rochefort, et il fallut absolument la mettre coucher avec lui; c'étoit un tendron. La voilà couchée: il la fait relever en lui reprochant qu'elle n'avoit pas prié Dieu.

CXCI

M. DE MONTBAZON (1).

M. de Montbazon, Hercule de Rohan, étoit un grand homme bien fait, et qui, en sa jeunesse, avoit été fort dispos. Il avoit fait un bâtiment à Rochefort (à dix lieues de Paris), le plus extravagant qui fut jamais; c'est un château de cartes, tout plein de petites tourelles, de lanternes, d'échauguettes (2) et de petites plates-formes; il n'y a rien d'à propos que les cornes qu'on y voit partout, et qui lui conviennent par plus d'un titre, car il étoit grand veneur de France. Quand il montroit cette maison aux gens: « Voilà, disoit-il, se touchant du bout du doigt le » front, voilà qui l'a faite. » Il y a un portrait dans la galerie, où son père, qui étoit aveugle, lui montroit le ciel avec le doigt avec ce demi-vers de Virgile : *Disce, puer, virtutem.* Or ce *puer* avoit la plus grosse barbe que j'aie guère vue; il paroissoit richement quarante-cinq ans. Comme c'étoit un homme tout simple, et qui a dit bien des sottises; on lui a attribué, et au duc d'Usez aussi, tout ce qui se disoit mal à propos; il y a même, dans M. Gaulard (3), quelques-unes des naïvetés qu'on leur donne. On lui fait dire à M. d'Usez, en voyant mourir un che-

(1) Hercule de Rohan, né en 1567, mourut en 1554.

(2) *Échauguette*, lieu couvert et élevé pour placer une sentinelle.

(3) *Les Contes facétieux du sieur Gaulard, gentilhomme de la Franche-Comté bourguignotte*, ouvrage singulier d'Étienne Tabourot, plus connu sous le nom du *sieur des Accords*.

val : « Qu'est-ce que de nous? » Pour l'autre, il est constant qu'il dit à la Reine, qui lui demandoit quand sa femme accoucheroit : « Que ce seroit quand » il plairoit à Sa Majesté. » Et il fut si sot que d'aller dire au feu Roi que la Reine et madame de Chevreuse lisoient le *Cabinet satirique*.

« Madame, disoit-il à la Reine, laissez-moi aller » trouver ma femme, elle m'attend ; et dès qu'elle » entend un cheval, elle croit que c'est moi. »

A cause qu'il avoit ouï qu'en parlant de saint Paul, on ajoutoit *ce grand vaisseau d'élection*, il crut que c'étoit un grand vaisseau appelé *Election*, dans lequel cet apôtre voyageoit, et disoit : « Je crois que » c'étoit un beau navire que ce grand vaisseau d'*é*» *lection* de saint Paul. »

Jamais le bonhomme de Montbazon n'entroit au Louvre qu'il ne demandât : « Quelle heure est-il? » Une fois on lui dit : « Onze heures. » Il se mit à rire. M. de Candale dit : « Il auroit donc bien ri si on lui » eût dit qu'il étoit midi. »

Le feu Roi demandoit une fois : « De quel ordre » est ce portrait (c'étoit aux Feuillants)? — C'est de » l'ordre *des Feuillants*, sire, » dit M. de Montbazon.

Il disoit : « Nous voilà à l'année qui vient. »

M. de Montbazon a fait mettre sur la porte d'une écurie à Rochefort « Le 25 octobre, l'an 1637 (*par* » *exemple*), j'ai fait faire cette porte-ci pour entrer » dans mon écurie (1). »

Il mourut cinq ou six ans devant sa femme.

(1) Madame de Sévigné cite aussi plusieurs mots ridicules du duc de Montbazon. (*Voyez* la *Lettre à madame de Grignan*, du 29 septembre 1675, t. IV de notre édition, page 9, et ailleurs.)

CXCII

M. D'AVAUGOUR (1).

C'est le frère de madame de Montbazon ; pour le visage, il étoit plus beau qu'elle ; mais il n'avoit point bonne mine. Il ne manque pas d'esprit, mais il est bizarre et aime le procès ; il plaide avec toutes ses sœurs et sa mère ; point de réputation du côté de la bravoure. Il épousa en premières noces la fille du comte du Lude, encore enfant ; il en fut jaloux. Elle mourut pour s'être blessée, si je ne me trompe, et on murmura pourtant un peu contre le mari ; mais je ne le tiens nullement coupable de sa mort. En secondes noces, il a épousé mademoiselle de Clermont d'Entragues, celle qui croyoit que Montausier lui en vouloit et n'osoit le dire. La vanité d'avoir un manteau ducal, car cet homme en a un, et nonobstant l'arrêt du temps d'Henri IV, qui défend à toutes personnes de prendre le nom de Bretagne, il le prend hautement, et ses sujets le traitent d'altesse. Il dit qu'il n'y a que sa mère qui n'ait point eu le tabouret. Il diroit plus vrai s'il disoit qu'il n'y a eu que la femme du chef de la maison (2), qui, comme j'ai dit, étoit frère bâtard de la reine Anne de Bretagne, qui l'ait eu, et ce fut en considération

(1) Louis de Bretagne, marquis d'Avaugour, comte de Vertus, mourut en 1669, sans laisser de postérité.

(2) Antoinette de Maignelets, dame de Cholet, femme de François, bâtard de François II, duc de Bretagne. Il fut comte de Vertus et de Goëllo, baron d'Avaugour, etc.

de ce qu'elle venoit de Charles de Blois, qui avoit disputé la duché à la maison de Montfort.

Il a eu cinq mères à la fois : madame de La Varenne, madame de Vertus, madame Feydeau, la comtesse du Lude, et madame de Clermont.

Mademoiselle de Clermont, qui a de l'esprit, vit bientôt qu'elle avoit fait une sottise; car cet homme ne bouge de chez lui, à Clisson; et, en neuf ans, elle n'est venue qu'un pauvre petit voyage à Paris; encore fut-ce pour un procès. Cette maison a sept ponts-levis, et ce sont des précipices tout autour. Elle appartenoit autrefois, je pense, au connétable de Clisson, qui la fortifia ainsi contre le duc de Bretagne. Là cet homme s'est amusé à faire une grande dépense en serrures; pour tout le reste il est avare (1). Je ne voudrois point un mari qui ne dépensât qu'en serrures.

Il épousa en premières noces mademoiselle du Lude, une des plus belles et des plus douces personnes de ce siècle. Il en devint jaloux sans sujet; mais, comme on l'a vu par la suite, il étoit impuissant. Sa seconde femme a dit depuis, comme on lui proposoit de l'en délivrer en lui faisant un procès sur l'impuissance, « qu'une honnête femme ne se » plaignoit jamais de cela. » La petite-vérole étant à Clisson dans toutes les maisons de la ville, il obligea sa femme d'y aller; elle se trouva mal aussitôt; et elle entendit qu'il disoit au médecin : « Pour son » visage, je ne m'en soucie guère; mais il ne faut » pas qu'elle meure. » Elle fut assez sage pour n'en rien témoigner; mais elle n'en mourut pas moins. Gens qui s'y connoissent m'ont dit qu'elle étoit plus belle que madame de Roquelaure, sa cadette.

(1) On dit qu'il a parqueté une écurie. (T.)

En se mariant, il vouloit qu'on s'obligeât à lui donner le deuil de M. de Clermont, qui étoit déjà assez vieux. Voyez le bel article. Ce fut du temps que M. le Prince étoit à Lérida. Arnauld envoya sur cela des vers que voici à madame de Rambouillet :

Prince breton, prince breton,
Vous êtes un joli poupon,
D'épouser notre demoiselle;
Elle est si bonne, elle est si belle!
D'or elle a plus d'un million :
Elle en emplira votre écuelle,
Prince breton.

Prince breton, prince breton,
Vous avez un bien gros menton
Pour si blanche et blonde femelle.
Que si jamais dans sa cervelle
Se fourroit quelque amour fripon,
Ma foi, vous en auriez dans l'aile,
Prince breton.

Prince breton, prince breton,
Je ne le dis pas tout de bon;
Nous avons vu mainte prunelle
Se radoucir pour l'amour d'elle;
Mais toujours elle disoit non :
Et ma foi! vous l'aurez pucelle,
Prince breton.

Voiture y avoit fait une réponse qu'on a perdue.

CXCIII

M. ET MADAME DE GUÉMENÉ.

Le prince de Guémené est fils de M. de Montbazon, du premier lit, et frère de madame de Chevreuse; sa

femme est aussi de la maison de Rohan, et sa parente proche. C'est encore une belle personne, quoiqu'elle ait cinquante ans; hors qu'elle a le visage tant soit peu trop plat, il n'y a rien à refaire; elle a les cheveux comme à vingt ans. Je l'aurois, sans comparaison, mieux aimée que madame de Montbazon; avec cela elle a tout autrement d'esprit, et n'a jamais fait d'emportement comme l'autre.

Le prince de Guémené a de l'esprit. J'ai ouï dire à Darbe, savant garçon en théologie, que jamais homme ne lui avoit donné tant de peine sur le purgatoire. Il dit les choses plaisamment, et c'est ce qui étonne les gens, que le fils et la fille de M. de Montbazon aient tant d'esprit. C'est une figure assez ridicule, et sans son ordre on le prendroit pour un arracheur de dents. Il contoit qu'à la *drôlerie* des ponts de Cé, son père, passant sur la levée à cheval, tomba dans l'eau. « J'allai pour l'en retirer; je tirai une tête de » cheval; mais, aux bossettes, je reconnus que ce » n'étoit pas mon père. » Il a une certaine vision de sentir tout ce qu'il mange, et, comme il a le nez long (1) et la vue courte, il se barbouille fort souvent le nez, et il lui est arrivé, en mangeant une omelette ou du potage, d'en faire aller jusque sur son chapeau (2), soit que la main lui tremble ou qu'il songe à autre chose. Enfin, cela est si désagréable à voir, que, pour prouver que la dévotion de sa femme étoit véritable, on disoit que, si ce n'étoit pas tout de bon, elle ne mangeroit pas avec son mari. On l'a accusé de poltronnerie et de sodomie; et dans

(1) Il l'a eu cassé. (T.)

(2) On étoit toujours couvert, même à table; ces Mémoires en fournissent d'autres exemples.

une chanson que voici il y a un couplet qui en parle (1).

Lors ce grand capitaine,
Monsieur de Montbazon,
Conduisit par la plaine
Le premier bataillon,
Tout droit au fort d'Asnières ;
Mais le guet, qui le vit,
Lui fit tourner visière
A la rue Béthizy (2).

Après prit sa rondache,
Le prince de Guémené,
Disant à son bardache :
Où est mon père allé ?
Il est allé en guerre
Avec le duc d'Usez ;
Et ils s'en vont, belle erre,
Par la porte Baudets (3).

Entendant cette alarme,
Monsieur de Marigny (4).
Alla crier aux armes
Au président Chévry,
Disant : Mon capitaine,
Allons tout promptement,
Et prenons pour enseigne
Le marquis de Royan (5).

(1) Sur l'air : *Bibi, tout est frélore, la duché de Milan.* (T.) — *Frélore*, perdu, gâté, détruit, vient du mot allemand *verloren* (perdu). Le contact continuel avec les lansquenets allemands avoit introduit dans notre langue une foule de mots dérivés de l'allemand.

(2) Où est son hôtel. (T.)

(3) Une porte autrefois, mais qui n'est plus porte que de nom, vers Saint-Gervais. (T.) — C'est aujourd'hui la place *Baudoyer*

(4) Frère de M. de Montbazon. (T.)

(5) Deux veaux. (T.)

Ce grand foudre de guerre,
Le comte de Bullion (1),
Étoit comme un tonnerre
Dedans son bataillon,
Composé de cinq hommes
Et de quatre tambours,
Criant : Hélas ! nous sommes
A la fin de nos jours.

Le comte de Noailles (2),
Brillant comme Phébus,
Menoit à la bataille
Tous les enfants perdus,
Criant : Qui me veut suivre ?
Et le gros Saint-Brisson (3)
Conduisit pour tous vivres
De l'avoine et du son.

Monsieur de Parabelle,
Gouverneur de Poitou,
Qui, depuis La Rochelle,
N'avoit point vu le loup,
Faisoit toujours merveilles ;
Aux Cravate et Hongrois
Il coupa les oreilles,
Comme il fit aux Anglois.

Voici quelques-uns de ses bons mots :

Le feu Roi lui ayant dit : « Arnauld est sorti de la » Bastille. — Je ne m'en étonne point, répondit-il, » il est bien sorti de Philipsbourg, qui est bien une » meilleure place (4). »

(1) Introducteur des ambassadeurs. (T.)

(2) Autre grand personnage ; c'est le père. Ce n'est pas qu'il ne fût brave ; mais c'étoit un sot homme. Il a fait de beaux combats, et le feu Roi avoit jeté les yeux sur lui quand il vouloit avoir quelques braves autour de sa personne. (T.)

(3) Séguier de Saint-Brisson. (Voyez tome IV, note 7 de la page 13.) Son valet de chambre s'appeloit *l'Avoine*.

(4) *Historiette d'Arnauld de Corbeville*, t. IV, p. 53.

Quand on dit que la Reine avoit senti remuer M. le Dauphin : « Il a de qui tenir, dit-il, de donner déjà » des coups de pied à sa mère. »

Il disoit au cardinal de La Vallette sur sa retraite devant Galas (1) : « Il faut que cet homme soit bien » incorrigible de vous avoir suivi jusqu'à Metz, après » que vous l'avez battu tant de fois. »

Une fois que M. d'Orléans lui tendit la main pour le faire descendre du théâtre : « Ah!... dit-il, je suis » le premier que vous en ayez fait descendre ; » à cause de ceux qui avoient eu le cou coupé pour l'amour de lui.

MM. de Guémené et d'Avaugour se raillent toujours sur leur principauté. Il y a trois ans que d'Avaugour prétendit entrer en carrosse au Louvre : il ne put l'obtenir. Le prince de Guémené disoit : « Ah! du » moins a-t-il droit d'y entrer par la cour des cuisi- » nes (2). » Une fois le cocher de d'Avaugour mit ses chevaux sous les porches de la maison de Guémené durant un grand soleil. « Entre, entre, lui » cria Guémené, ce n'est pas le Louvre. » En montrant le chevalier de Rohan, il disoit : « Pour celui-là » on ne dira pas qu'il n'est pas prince. » C'est qu'on trouva un billet de madame de Guémené à M. le Comte où il y avoit : « Je vous ménage un fils ; » et c'est celui-là. Il a dit à son fils aîné que le chevalier étoit de meilleure maison que lui. La mère a tellement gâté le cadet, que cela n'a pas peu contribué à faire tourner la cervelle à l'aîné, qui voyoit bien qu'on faisoit à l'autre tous les avantages dont on pouvoit s'aviser.

Avaugour lui disoit : « Pourquoi souffrez-vous ma

(1) Général de l'empereur.

(2) Allusion à sa descendance de La Varenne.

» sœur de Goëllo auprès de ma nièce de Montbazon ? » ma sœur n'est pas assez prude. — Voire, dit Gué- » mené, cela est fort bien ; c'est une vieille demoi- » selle auprès d'une jeune princesse. » Le prince de Guémené dit que sa femme veut qu'on la traite d'*Altesse principale*, comme le marquis de Rouillac d'*Excellence royale*, à cause qu'il avoit été ambassadeur à la cour du roi de Portugal. Il dit plaisamment que le prince de Tarente devroit dire *le roi mon père* et non pas *Monsieur mon père ;* et que M. le Dauphin ne diroit pas Monsieur mon père.

Un fat de conseiller au parlement, nommé Nevelet, s'amusoit à aller chez madame de Guémené. On parle d'aller au bois de Vincennes ; il fut assez sot pour se mettre dans le carrosse avec madame de Guémené et les dames de sa compagnie. Là, il l'entretint le plus pédantesquement du monde, et lui disoit, entre autres belles choses, qu'il avoit eu l'honneur d'étudier avec M. le prince de Guémené : « Mais, ajouta- » t-il, madame, il étoit bien plus avancé que moi. » Elle, ennuyée de cet impertinent, pour s'en défaire, laissa tomber un de ses gants ; il jette la portière à bas, et va pour le ramasser ; cependant elle fait relever la portière, et laisse là M. le magistrat, qui revint des murs du bois de Vincennes à Paris avec sa soutane.

Une fois, au sortir du sermon de Saint-Leu, il pleuvoit bien fort ; il dit à des dames : « Mesdames, je » suis bien fâché de n'être pas de votre quartier ; je » vous ramènerois. » A d'autres : « Je vous irois con- » duire si c'étoit mon chemin. » Une fois qu'il vouloit écrire des douceurs à une fille d'esprit, nommée mademoiselle Boccace, il lui parloit de l'éloquence de Jean Boccace, dont elle prétendoit descendre, et

lui dit que, quand il seroit aussi éloquent que lui, il ne pourroit pourtant représenter combien il étoit passionné pour ses mérites.

A Amiens, je pense, quelques personnes parlant d'affaires d'état, il leur dit (il leur montroit des paysans réfugiés) : « Taisez-vous, voilà des créatures de » M. le cardinal. » Et à la mort du cardinal il dit que c'étoit à M. de Dardanie (1) à en faire le service, puisqu'il étoit évêque *in partibus infidelium.*

On disoit que madame de Rohan soutenoit bien le menton à Miossens. « Au dictionnaire de Rohan, dit » le prince de Guémené, *menton* veut dire *mentula.* » Parlant du mariage de mademoiselle de Rohan : « Vraiment, dit-il, elle a grand tort de n'avoir pas » pris le comte de Montauban, mon fils (2); il a autant » de bien que Chabot; il est aussi bon catholique » que lui; et si elle vouloit avoir un bon mari, hélas! » où en trouveroit-on de meilleurs que dans notre » race? »

Madame de Guémené a eu quelques galanteries. On disoit que ses amants faisoient tous mauvaise fin, M. de Montmorency, M. le comte de Soissons, M. de Bouteville et M. de Thou. On dit qu'elle s'évanouit quand on biffa les armes de M. de Montmorency, à Fontainebleau, lorsque le feu Roi fit des chevaliers. On m'a dit qu'en sa jeunesse, ne se trouvant pas le front assez beau, elle y mit un bandeau de taffetas jaune pâle; le blanc étoit trop blanc, le noir étoit trop différent du reste : cela tranchoit. On voulut

(1) Étienne du Puget, évêque de Dardanie, devint évêque de Marseille. (Voyez plus bas l'historiette des *Pugets.*)

(2) Mademoiselle de Rohan dit qu'il étoit hébété; il est devenu fou. (T.)

marier son fils avec mademoiselle de Fontenay-Mareuil, aujourd'hui madame de Gesvres; quoique le père de la fille (1) offrît la carte blanche, elle ne le voulut pas, de peur d'être grand'mère. Cependant, peu d'années après, elle le maria avec la fille du second lit du maréchal de Schomberg, le père. Elle a des saillies de dévotion, puis elle revient dans le monde. Elle fit ajuster sa maison de la Place-Royale. M. le Prince lui disoit : « Mais, madame, les jansé- » nistes ne sont donc point si fâcheux qu'on dit, puis- » que tout ceci s'ajuste avec la dévotion. Voici qui » est le plus beau du monde ; je crois qu'il y a grand » plaisir à prier Dieu ici. » Elle souffrit le gros d'Émery dans le temps qu'il se défit de Marion. On n'approuvoit pas trop cela ; et la comtesse de Maure dit plaisamment : « C'est qu'elle veut convertir le bon » larron. » Elle ne le lui pardonna qu'en une maladie, où elle crut mourir. Toute dévote qu'elle étoit, quand on disputa le tabouret à mademoiselle de Montbazon, qui est aujourd'hui dans le monde, elle dit que pour l'intérêt de sa maison elle seroit capable de jouer du poignard. Elle a un fils, qu'on appelle le chevalier de Rohan, qui est bien fait, qui a du cœur, mais il n'a guère d'esprit, ou plutôt il l'a déréglé (2). Elle entend assez ses affaires ; et c'est par sa conduite que le marquisat de Marigny, que le frère de M. de Montbazon avoit vendu à Montmort, père de la maréchale d'Estrées et de Montmort le maître des requêtes, leur

(1) François du Val, marquis de Fontenay-Mareuil, né en 1595. On a de lui des Mémoires importants que l'éditeur a publiés pour la première fois dans les tomes L et LI de la 1re série de la Collection Petitot.

(2) Louis, prince de Rohan, dit *le Chevalier de Rohan*, décapité pour crime de lèse-majesté, le 27 novembre 1674.

est revenu ; il fut déclaré mal acheté. Durant ce procès, comme on plaidoit, le prince de Guémené menaça le maître des requêtes, et lui montra un doigt. « Je vous en pourrois montrer deux, dit l'autre ; » et, en disant cela, il lui fit les cornes.

CXCIV

RANGOUZE.

Rangouze est d'Agen. D'abord il fut clerc d'un procureur, et ensuite il entra chez le maréchal de Thémines, où il prit enfin la qualité de secrétaire. Quand il se vit sans emploi, il s'avisa de faire des lettres ; mais il s'y prit d'une façon toute nouvelle, car il écrivoit des lettres pour le Roi à la Reine, pour la Reine au Roi, pour le Roi au cardinal de Richelieu, et pour le cardinal de Richelieu au Roi ; et ainsi du reste, selon les occurrences du temps. Il y en avoit même pour M. le Dauphin au feu Roi, et aussi pour Monsieur à M. le Dauphin. Après il en fit pour tous les princes, et il les savoit toutes par cœur. Un jour qu'il alloit à son pays il les récita quasi toutes à un gentilhomme qu'il avoit trouvé par les chemins. Quand ce gentilhomme fut arrivé, il dit qu'il avoit fait le voyage avec l'homme du monde le plus curieux, et qui savoit par cœur toutes les lettres que les plus grands de la cour s'étoient écrites depuis quelques années en çà. Mais, ne trouvant pas grand profit à cela, il quitta cette sorte de lettres et n'en a plus montré que de celles qu'il a écrites en son nom à

toutes les personnes de l'un et l'autre sexe qui pouvoient lui donner quelque paraguante; il en fit un volume imprimé de ces nouveaux caractères qui imitent la lettre bâtarde; et, par une subtilité digne d'un Gascon, il ne fit point mettre de chiffres aux pages, afin que quand il présentoit son livre à quelqu'un, ce livre commençât toujours par la lettre qui étoit adressée à celui à qui il le présentoit; car il change les feuillets, comme il veut, en le faisant relier (1). Vous ne sauriez croire combien cela lui a valu (2). Il y a dix ans qu'il avoua à un de mes amis qu'il y avoit gagné quinze mille livres, qu'il employa fort bien en son pays, car je crois qu'il a famille; depuis, il a toujours continué. Le comte de Saint-Aignan lui donna cinquante pistoles : à la vérité, il y en a eu qui ne l'ont pas si bien payé. M. d'Angoulême, le fils, se contenta de lui rendre son livre et de lui donner une pistole. Il avoit fait une lettre pour Saint-Aunais, celui qui se retira en Espagne à

(1) L'éditeur possède un exemplaire que Rangouze paroît avoir présenté à la reine Anne d'Autriche. Le titre porte : *Lettres héroïques aux grands de l'État, par le sieur Rangouze, imprimées aux dépens de l'auteur, à Paris, de l'imprimerie des nouveaux caractères inventés par P. Moreau*, 1645. Le volume commence par une épître dédicatoire à la Reine régente.

(2) C'est ce qui a donné lieu à la plaisanterie qu'on trouve dans l'*Histoire du poète Sibus*, où on lit, au nombre des ouvrages attribués à cet être fantastique : « Très-humbles actions » de grâces de la part du corps des auteurs à M. de Rangouze, » de ce qu'ayant fait un gros tome de lettres, en se faisant donner » au moins dix pistoles de chacun de ceux à qui elles sont adres- » sées, il a trouvé et enseigné l'utile invention de gagner autant » en un seul volume qu'on avoit accoutumé jusqu'ici de faire en » une centaine. » (*Recueil de pièces en prose les plus agréables de ce temps*. Paris, Sercy, 1662, 4 vol. in-12, t. II, p. 246.)

cause que le cardinal de Richelieu lui avoit ôté le gouvernement de Leucate; Saint-Aunais ne la prit point, ou en donna fort peu de chose (1). Depuis, craignant que Rangouze ne rendît ce livre public, il l'envoya prier de considérer que cette lettre étoit trop pleine de louanges, que cela lui nuiroit sans doute, et qu'il lui feroit plaisir de ne la point faire courir. « Jésus! dit Rangouze, il a bien du souci » pour rien! croit-il qu'une lettre qui vaut au moins » dix pistoles soit à lui pour si peu d'argent? Je la » lui ai portée manuscrite, je la ferai imprimer sous un » autre nom, en changeant un ou deux endroits: il » n'a que faire de s'en mettre en peine. » Il dit qu'il trouve bien mieux son compte à porter des lettres aux commis des finances qu'aux seigneurs de la cour. Celles qu'il fait à cette heure sont beaucoup meilleures que les premières; car il va quelquefois prier

(1) Ce Saint-Aunais est une espèce de fou; cependant un de ses ancêtres, son grand-père, je pense, méritoit bien qu'on laissât ce gouvernement à sa postérité, ou qu'on la récompensât autrement; car, ayant été amené au pied des murailles par les Espagnols qui l'avoient pris, afin d'obliger sa femme à rendre la place, il lui cria: « Laissez-moi mourir plutôt; » et fut pendu. Celui-ci est un grand faux-monnoyeur, et qui supporte certains corsaires; il est brave et galant, et on en conte une chose assez étrange. Il engrossa la sœur du prince de Masserane, en Piémont. Le prince, enragé, enferme sa sœur dans un château à la campagne. Saint-Aunais y va et y est surpris par le prince, mais seul. L'amant, plus brave que lui, le saisit, et, lui tenant le pistolet à la gorge, parle à sa sœur en sa présence; après il s'en va et ne lâche point son homme qu'il ne fût en lieu sûr. L'autre n'osa jamais crier, ni faire la moindre résistance. (T.) Tallemant écrit ce nom *Saint-Aunez*. Celui auquel Rangouze avoit adressé une lettre étoit Henri Bourcier de Barry, seigneur de Saint-Aunais. (V. le *P. Anselme*, t. II, p. 490.)

M. Patru de les lui redresser un peu. Dans les premières, il y en avoit une dont l'adresse étoit : *A monsieur Lesperier* (il étoit au maréchal de Gramont), *mon bon ami, qui m'as toujours assisté dans mes petites nécessités.* Il en a fait une au duc d'Usez, que je compare au sonnet de Dulot pour l'archevêque de Rouen (1) ; je veux dire que cette lettre n'eût pu être si bien faite par un honnête homme que par ce fou. Ce fut M. le Prince qui la lui fit faire, et il la trouva si plaisante, qu'il la retint par cœur et lui en donna plus qu'il ne lui avoit donné pour la sienne propre. Le bon de l'affaire, ce fut que le duc prit cela sérieusement, et crut qu'on lui faisoit beaucoup d'honneur (2). La voici :

« MONSEIGNEUR,

» Le rang que vous tenez parmi les grands de l'Etat ne me permet pas de donner leurs portraits au public sans les accompagner du vôtre. Je ne prétends pas toucher à la généalogie de la maison de Crussol, dont vous tirez votre origine; il faudroit faire un volume, et non pas une lettre : je dirai seulement que vous êtes entre la noblesse le premier duc et pair de

(1) Voyez l'historiette de *l'archevêque de Rouen*. (T. v, p. 109.)

(2) Roquelaure dit que le duc d'Usez a grande raison de se plaindre de ses enfants, et que, sans eux, il auroit l'honneur d'être le plus sot homme du monde. Il y a sept ou huit ans qu'il lui arriva une assez plaisante aventure ; il étoit un peu luxurieux, et, ayant conclu, avec je ne sais quelle femme, à trente pistoles pour une nuit (c'étoit chez elle), il se couche le premier et, comme il la pressoit de se coucher, elle lui dit qu'elle avoit oublié une petite chose ; c'étoit d'aller demander à son mari, qui étoit en bas, s'il le trouveroit bon. On lui avoit dit qu'il étoit aux champs. La frayeur prend au bonhomme ; il se sauve sans avoir le loisir de remettre son cordon bleu. (T.)

France, reconnu le plus paisible et le plus modéré de tous les seigneurs. Vous n'avez jamais rien entrepris par-dessus vos forces; votre ambition a toujours eu des bornes légitimes; ce que beaucoup poursuivent avec passion, vous l'obtenez avec patience; vous êtes demeuré calme dans la tempête, et ne vous êtes jamais oublié dans la bonace. Si vous n'avez pas toujours eu des emplois de guerre, c'est que Leurs Majestés vous ont reconnu trop nécessaire auprès d'elles. Enfin l'histoire de votre vie est telle, qu'il ne s'en vit jamais de semblable. Celui-là n'est pas ami de son repos qui ne met toute son étude à vous imiter. Pour moi, monseigneur, qui prétends faire un abrégé des actions illustres, pour les laisser à la postérité, j'ai voulu parler des vôtres dans les termes de la vérité avec laquelle je finirai,

» Votre, etc. »

Rangouze a donné le titre de *Temple de la Gloire* à son dernier volume de lettres. Une fois qu'il rencontra M. Chapelain par la ville, il l'avoit vu quelque part, il se met à côté de lui et lui parle avec toutes les soumissions imaginables; car un Gascon se fait tout ce qu'il veut. En ce temps-là, un des amis de cet homme vint à passer; il l'appelle et lui dit en s'approchant tout contre : « Monsieur Chapelain, » vous voyez, au moins, je me frotte aux honnêtes » gens. » Chez M. Pelisson on lut une pièce en latin; Rangouze à tout bout de champ faisoit des exclamations, et disoit naïvement : « Je n'entends pas le latin; » mais je ne laisse pas de pénétrer assez avant pour » voir que cet ouvrage est admirablement beau. »

CXCV

CATALOGNE.

Voici ce que j'ai appris de la manière de vivre des femmes de ce pays-là. On n'y fait l'amour que par truchement, et on se sert pour cela des meneurs des dames. Ce ne sont pas des domestiques pour l'ordinaire, mais quelquefois un savetier qui, les fêtes et les dimanches, prend son bel habit, se met l'épée au côté, et tend le bras à la dame; elles vont rarement ailleurs qu'à l'église. La meilleure marque qu'on puisse avoir d'être bien avec elles, c'est quand elles vous envoient ces messieurs, les écuyers, pour savoir l'état de votre santé, sous prétexte qu'elles ont ouï dire que vous étiez malade. Cet homme pourtant ne vous parle qu'à l'oreille, et bien souvent il dit à vos gens qu'il vient pour vous donner avis de quelque pièce curieuse qui est à vendre, ou il trouve quelque semblable échappatoire; alors vous n'avez plus qu'à chercher l'invention de vous joindre, car elles n'en viennent point là qu'elles n'aient résolu de ne vous rien refuser. La plupart du temps elles sont assez malheureuses; leurs maris ne leur laissent prendre aucun divertissement, entretiennent presque tous des courtisanes, et, ce que j'en trouve de plus fâcheux, c'est que si à souper il y a, par exemple, une poule, ils n'en laisseront qu'une cuisse à leur femme et porteront tout le reste chez leur mignonne, avec qui ils iront souper et coucher; madame, cependant, s'entretiendra, s'il lui plaît, avec les espions que le galant homme tient auprès d'elle, car les valets sont

tous aux maris; les religieuses sont moins religieuses qu'elles, car s'il y a de la galanterie, c'est dans les couvents; partout on y entre pour de l'argent; même ceux des Catalans, qui sont plus jaloux que les autres, tiennent leurs concubines dans les religions, et on les nomme *Comendadas*. Il arriva, la première fois que l'armée de France entra dans le port de Barcelone, que des religieuses, qui étoient assez proche du port, faisoient bâtir et quêtoient pour achever leur bâtiment; elles furent donc demander la charité à quelques officiers des galères; mais, au lieu d'argent, dont ils étoient assez mal fournis, ils leur donnèrent cent forçats pour porter la terre et leur servir de manœuvres. Cependant ces officiers cajolèrent les religieuses, et firent si bien qu'elles leur permirent d'entrer dans leur couvent, déguisés en galériens; ils se mêlèrent parmi les forçats, et furent trouver leurs maîtresses les fers aux pieds. Il me semble que quand ils eussent bien rêvé pour inventer un habit bien convenable à des *esclaves d'amour*, ils n'eussent jamais pu mieux rencontrer.

Il y avoit en ce temps-là une dame nommée la baronne d'Elby; elle étoit de la maison d'Aragon, et s'appeloit Hippolita. Elle étoit plus agréable que belle; on n'a jamais vu une personne plus spirituelle, ni plus adroite. Son mari, qui étoit fort débauché, et elle, étoient séparés de corps et de biens. Cette femme eut un si grand déplaisir de la révolte de Catalogne, et avoit une si grande passion pour la couronne d'Espagne, qu'elle a mis plusieurs fois sa vie en danger pour tâcher à réduire cet Etat sous son premier maître. D'ailleurs, elle étoit galante. Auprès du maréchal de La Mothe, il y avoit un huguenot, déjà âgé, nommé La Vallée (nous en parlerons ailleurs),

qui étoit bien avec lui. Dona Hippolita, qui le connoissoit d'amoureuse manière, fit si bien que par son moyen elle obtint permission d'écrire en Aragon, et partout où elle voudroit. On lui accorda cela facilement, parce que les mêmes personnes qui portoient ses lettres en portoient aussi du maréchal à ceux avec qui il avoit intelligence dans le pays ennemi. Elle employa tous ses artifices pour gagner entièrement La Vallée, et lui fit même une des plus grandes faveurs que les dames fassent en ce pays-là : c'est qu'elle l'avertit qu'elle iroit voir les tombeaux, la Semaine-Sainte, et qu'il se trouvât en tel lieu pour l'accompagner. La dévotion espagnole ne consiste qu'en grimaces. La semaine sainte, et principalement le vendredi saint, on visite les tombeaux qu'on fait en chaque église, en l'honneur de Notre-Seigneur; et il y a de l'émulation à qui les fera les plus magnifiques; c'est comme les *Præsepia* à Rome. Les dames y vont voilées, et c'est en ce temps de pénitence qu'elles font le plus de galanteries. On appelle cela *Festeggiar*. La Vallée se trouva à l'assignation, mais il eut le déplaisir de voir qu'il n'étoit pas le seul galant; car la dame avoit un Catalan avec elle, homme de qualité, et La Vallée croit qu'au retour ils furent coucher ensemble. Voilà tout ce que notre François en eut. Le maréchal de Brézé l'avoit cajolée avant cela; mais elle ne le pouvoit souffrir. Depuis, quand on fit une si grande conjuration contre le comte d'Harcourt, elle s'y trouva embarrassée, et son amant, dont nous avons parlé, eut le cou coupé : pour elle, on se contenta de l'envoyer en Aragon.

J'ai ouï conter une histoire arrivée à Madrid, que je mettrai ici tout de suite : « Une fille de qualité, étant » devenue amoureuse d'un page de son père, lui ac-

» corda toutes choses, et se trouva grosse peu de
» temps après. Cependant son père l'accorde avec
» un homme de condition, dont l'alliance lui étoit
» avantageuse. Dans cette extrémité, cette pauvre
» fille a recours à une femme veuve, qui étoit femme
» d'esprit et grande *intrigueuse*, et trouve moyen
» de l'aller voir secrètement. Elles songèrent long-
» temps avant que de pouvoir trouver quelque in-
» vention (1); enfin, la veuve lui dit qu'elle iroit dire
» au cardinal-inquisiteur l'état où elle se trouvoit, et
» le désespoir où elle étoit; que si on ne l'avoit re-
» tenue, elle se seroit déjà poignardée, et auroit tout
» d'un coup ôté la vie à elle et à son enfant; qu'il
» n'y avoit qu'un remède qui dépendoit de lui seul :
» c'étoit de faire mettre dans les prisons de l'inqui-
» sition le cavalier avec lequel cette fille est accordée,
» et, que durant le temps qu'il y sera, on la pourra
» faire accoucher en cachette.» La fille approuva le
conseil de cette femme, et la chose réussit comme
elle l'avoit pensé. Le cardinal eut de la peine à s'y
résoudre, mais enfin il y consentit. La fille accoucha
heureusement; mais le cavalier, outré de l'affront
qu'on lui avoit fait, car il n'y a que la prison de l'in-
quisition qui soit infamante, mourut de déplaisir,
quoiqu'elle lui écrivît tous les jours qu'elle ne l'en
estimoit pas moins, que ce n'étoit qu'une calomnie,
et que la vérité se découvriroit bientôt.

(1) Je sais cela de M. Penis, intendant en Espagne, à qui cette femme l'a conté. (T.)

CXCVI

LE COMTE D'HARCOURT (1).

Le comte d'Harcourt est cadet de feu M. d'Elbeuf, assez mal à son aise. En sa jeunesse, il a fait une espèce de vie de filou, ou du moins de goinfre. Il avoit fait une confrérie de monosyllabes, c'est ainsi qu'ils l'appeloient, où chacun avoit une épithète, comme lui s'appeloit *Le Rond* (il est gros et court), Faret (2) *Le Vieux;* c'est pourquoi Saint-Amand l'appelle toujours ainsi; pour lui, il se nommoit *Le Gros.* Quand ils étoient trois confrères ensemble, ils pouvoient recevoir qui ils vouloient.

Le comte se battit contre Bouteville et eut l'avantage. Il fut fait chevalier de l'ordre à la dernière promotion; et quand ce vint à biffer les armes de son frère, qui étoit avec la Reine-mère, il alla se mettre derrière le grand autel. Les gens de cœur disoient qu'ils eussent beaucoup mieux aimé n'être point chevaliers de l'ordre; mais il avoit besoin de mille écus d'or de pension. Après il revint. Faret, qui étoit à lui, pour le mettre en train de faire quelque chose, lui proposa de s'offrir au cardinal de Richelieu pour épouser telle qu'il voudroit de ses parentes; et après il en parla à Bois-Robert, qu'il connoissoit comme

(1) Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, né le 20 mars 1601, grand écuyer de France, mourut le 25 juillet 1666. On l'appeloit *le Cadet à la perle*, parce qu'il ne portoit qu'une seule perle, en pendant d'oreille.

(2) Nicolas Faret, mauvais poète, ridiculisé par Despréaux.

étant de l'Académie, aussi bien que lui. Bois-Robert en parla au cardinal, qui lui répondit en riant :

Le comte d'Harcourt,
Du Bois, a l'esprit bien court.

Bois-Robert pourtant, voyant qu'il ne lui avoit pas défendu d'en parler davantage, recharge encore une fois. « Est-ce tout de bon? dit le cardinal; parlez-» vous sérieusement? — Oui, monseigneur, c'est un » homme qui sera absolument à vous, c'est un homme » de grand cœur. Il a, comme vous savez, battu Bou-» teville, et vous pouvez vous fier à sa parole. » Le cardinal lui donna emploi, et le surprit en le lui donnant; car il lui dit : « Monsieur le comte, le Roi veut » que vous sortiez du royaume. » Le comte étonné lui dit qu'il étoit prêt à obéir. « Mais, ajouta le cardinal, » c'est en commandant l'armée navale. »

Cette campagne-là, il reprit les îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite, en Provence. Je laisse à l'histoire à dire comme cette conquête étoit moralement impossible au peu de forces qu'il avoit. J'ai vu le marbre que le commandant espagnol laissa sur la porte, où il y a que rien ne peut résister à l'invincible valeur du comte d'Harcourt. Au retour, il épousa madame de Puy-Laurens (1). Après, on l'envoya en la place du cardinal de La Vallette en Italie, où il secourut Casal, et reprit Turin. Durant ce siége, il mangeoit en public pour faire voir qu'il n'avoit pas de meilleur pain que les simples soldats. Jamais les François n'ont si bien montré qu'ils fussent aussi bons à la fatigue que quelque autre nation du monde

(1) Marguerite-Philippe du Cambout, veuve d'Antoine de l'Age, duc de Puy-Laurens. Elle mourut le 9 décembre 1674.

qu'à ce siége-là. A cette effroyable sortie que fit le prince Thomas, le comte accourut où les lignes avoient été forcées; il avoit sept ou huit gentilshommes avec lui qui appeloient poltrons les soldats qu'ils trouvèrent fuyants : « Non, non, dit le comte » d'Harcourt, ils sont braves gens; mais c'est qu'ils » ne m'ont pas à leur tête. » Il y alla, et il y faisoit bien chaud. Il échoua après à Lérida, comme nous verrons dans les Mémoires de la régence. Ce même Brito, qui fit aussi recevoir un affront à M. le Prince, commandoit alors dans la place. On a fort décrié ce pauvre homme, et on veut que toute sa gloire soit due aux officiers qu'il avoit, comme à M. de Turenne principalement, au maréchal de La Mothe et au maréchal du Plessis. Ils disent que dans l'occasion il n'a point de jugement, et qu'il dit à tout ce qu'on propose : « Faites donc. » Il est vrai que de tous ceux qui ont servi sous lui, il n'y en a guère qui le prennent pour un grand capitaine. Cependant il est brave et heureux. Pour les siéges, il n'y réussit que rarement.

La Reine lui donna la charge de grand écuyer après la mort de M. le Grand (1); car il n'avoit point de bien, et disoit que ses fils auroient nom, l'un *La Verdure*, et l'autre *La Violette* (2). Quand il eut cette charge, après l'obligation qu'il avoit à Faret, il délibéra s'il lui devoit donner le secrétariat de sa charge, et pensa lui préférer un petit Moüerou, que Faret avoit pris comme un copiste pour écrire sous lui. Faret est mort de regret de se voir si mal reconnu. Avant cela, le cardinal de Richelieu disoit en

(1) La charge étoit restée vacante depuis l'exécution de Cinq-Mars.
(1) C'est-à-dire qu'ils seroient simples soldats.

parlant du comte d'Harcourt : « Il faudra voir si son » apothicaire en sera d'avis; » car ce bon seigneur s'est toujours laissé gouverner par quelque faquin. On disoit de lui qu'il prenoit tout et rendoit tout, car il prit le gouvernement de Guyenne, quand M. d'Épernon fut chassé, et après, celui de Normandie, quand M. de Longueville fut arrêté, et les rendit. Ce qu'il a fait de plus vilain, à mon avis, ce fut d'escorter M. le Prince qu'on menoit prisonnier au Havre (1); mais nous verrons tout cela en son lieu. Il y a six ou sept ans, pour vous faire voir quel homme c'est, qu'il conta à un garçon qui montre le jardin de Rambouillet toutes ses prétentions et toutes ses plus importantes affaires.

CXCVII

LE BARON DE MOULIN.

C'est un gentilhomme de Champagne dont le père a toujours eu bonne table et a fait assez de dépense; il y a du bien dans la maison. En sa jeunesse, ç'a été un assez plaisant robin. Il alla au Cours avec le derrière masqué, qu'il montroit à la portière, comme si c'eût été son visage. Une autre fois, pour se défaire d'une femme qui lui demandoit de l'argent, il mit son c.. hors du lit; et, comme il avoit la tête entre les jambes, on eût dit que sa voix venoit de dedans le lit : c'étoit la voix d'un homme malade; il vessoit et

(1) Voyez la lettre de mademoiselle de Scudéry, du 18 novembre 1650, adressée à Godeau, évêque de Vence. (Première édition des *Mémoires de Tallemant des Réaux*, t. VI, p. 399.)

toussoit tout à la fois, et cette femme disoit : « Je vois » bien que monsieur est bien mal ; il a l'haleine bien » mauvaise. » Un jour, après avoir bien attendu, dans une boutique de lingère, que des femmes eussent essayé des collets et des mouchoirs, au miroir, il vouloit, et il se déboutonnoit déjà pour cela, essayer aussi une chemise, au miroir (1).

Il lui prit une vision sur le pont Notre-Dame ; il y rencontra un homme qui lui sembla plus laid que lui. Il l'est étrangement. « Ah ! monsieur, lui dit-il, » qu'il y a long-temps que je vous cherche ! » L'autre fut assez surpris. « C'est, monsieur, ajouta-t-il, que » je cherchois un homme plus laid que moi, et, si je » ne me trompe, vous êtes cet homme-là. Venez » plutôt voir chez ce miroitier. »

Il fit mettre dans sa cornette un moulin à vent, et le mot *Nargue de Moulin, s'il ne tourne*. A propos de cela, M. d'Ablancourt dit que c'est de lui qu'il a appris tous les termes de la guerre et toutes les marches, et cela lui a furieusement servi dans ses traductions. M. Fabert dit que c'est ce qu'il y trouve de plus admirable.

Son père le maria, en dépit de lui, à une laide fille, mais riche, nommée Chénevières ; elle est fille d'un oncle du baron de Moulin, qui l'a eue d'une de ses plus proches parentes ; cette fille n'a jamais été légitimée. Il n'en vouloit point ; et le jour que le contrat se devoit passer, il se déguisa en lavandière, et se mit à battre la lessive à une fontaine proche de la maison. Un avocat, ami du père, qui venoit pour le contrat, le rencontra, et le fit résoudre à faire ce que son père souhaitoit. Il en a eu beaucoup de bien

(1) D'Ouville a mis ces deux contes parmi les siens. (T.)

et tient bonne table. C'est un original; il pette, rote et pue comme un bouc; car, outre ses pets, il mâche toujours du tabac. Il est libre en paroles, et ne prétend se contraindre pour personne. Depuis quelques années, il s'est mis à aimer les simples, et un jour il mena un curieux, par une grosse pluie, en voir un, disoit-il, qui étoit unique, *acuminatum*, *olens*, *recens*, etc. C'étoit un étron qu'il venoit de faire dans une planche.

Un huguenot, qui s'appelle quasi comme lui, car il se nomme des Moulins Le Coq, frère de feu Le Coq, conseiller au parlement, écrit si mal qu'on ne peut lire son écriture. Quand il a fait une lettre, il la plie brusquement sans y mettre de poudre dessus, et il s'y fait des pâtés. Une fois, qu'il voulut en relire une lui-même, et qu'il n'en put venir à bout : « Que » je suis fou ! dit-il; ce n'est plus à moi désormais à » la lire, c'est à celui à qui je l'envoie. »

CXCVIII

LA PRÉSIDENTE PERROT.

La présidente Perrot est fille de cet impertinent, nommé Combaut, à qui M. de Sully, comme on voit dans ses Mémoires, vouloit faire couper le cou à Londres, durant son ambassade; c'est celui-là même pour qui on prit Gombauld, l'académicien. Il étoit fils d'un garde-sacs fort riche.

La présidente Perrot est une des femmes du monde qui a le plus de mignon : je dis *qui a*, parce qu'encore aujourd'hui, après avoir eu dix-huit en-

fants, si je ne me trompe, elle est encore jolie, et, quoique petite, elle n'est point devenue trop grosse. Elle a toujours été un peu coquette, mais on ne croit pas qu'elle ait conclu; elle ne manque point d'esprit. D'Ablancourt, cousin-germain de son mari, y mena Patru, avec lequel il avoit fait amitié; ils y étoient tous les jours.

Un carnaval, qu'on devoit jouer *les Bergeries* de Racan, en une société du quartier Saint-André, chez un nommé M. Guyet, greffier du parlement, il prit une fantaisie à un vieux garçon, parent du président, nommé Montgazon, garçon qui avoit vu tout le beau monde de Paris, de proposer de jouer une farce après cette pastorale; on ne fit que rire de cette pensée. Le lendemain, la présidente, qui étoit en couches, écrit un billet à Patru, qu'il vînt vite, et elle lui dit, quand il fut arrivé : « C'est tout » de bon aujourd'hui; Montgazon a déjà fait le » plan; ceux qui jouent *les Bergeries* sont ravis de » notre proposition. » Le dessein fut fait pour les acteurs qu'on avoit, et pour se moquer des amants qu'avoit la fille de Guyet. La présidente, quoique, se conservant avec grand soin, elle fût d'ordinaire fort long-temps en couches, se leva pourtant au bout de trois semaines. Elle étoit fort jolie, fort éveillée et fort jeune. Son mari n'étoit alors que conseiller. On donna à la présidente le personnage de la fille à marier; son père se nommoit sire Anselme : c'étoit d'Ablancourt; et la propre demoiselle de la présidente faisoit sa mère. Madame des Étangs, sœur du président, faisoit la servante; Gros-Guillaume, c'étoit un gentilhomme de Brie, nommé Meneton; Patru étoit le premier amoureux; un conseiller, nommé Ligny, garçon riche, mais assez sot,

faisoit un écolier nouvellement revenu d'Orléans; et quoique, comme j'ai dit, ce ne fût qu'un impertinent, il ne laissa de faire fort bien. car, en faisant l'impertinent, il faisoit son personnage. Il étoit encore garçon et un peu féru de la présidente; il gronda quelque temps de ce que Patru avoit le premier personnage; mais Montgazon, qui étoit un diseur de vérités, lui dit qu'il se moquoit, et qu'il falloit que chacun fît ce à quoi il étoit propre. Ce Montgazon jouoit une fois contre un homme qui avoit les mains fort noires, et qui fit par mégarde tomber des jetons. « Mais aussi, lui dit-il, monsieur, » de quoi vous avisez-vous, de jouer avec des gants? » — Je n'en ai point, dit l'autre. — Ah! ma foi, » reprit-il, je croyois que vous en eussiez. »

Pour revenir à Ligny, il alla dire une fois à Montgazon : « Monsieur, j'ai considéré comment fait Té» rence, il ne fait pas comme vous. — Quand vous » entendrez Térence, lui dit Montgazon, on vous en » croira. » On avoit mis un homme du voisinage, nommé Le Fèvre, pour faire le quatrième amoureux. Le président Perrot faisoit le troisième, qui étoit un capitan : c'étoit un assez petit rôle. Ce Le Fèvre en un endroit avoit à dire : « Madame, je l'entendrai volontiers. » Il dit : *voulentiers*, et prit son chapeau par la forme pour faire une révérence. Montgazon dit : « Regardez, de sa vie il n'a dit *voulentiers*, ni » n'a pris son chapeau comme cela. » On le cassa.

La scène s'ouvrit par madame des Estangs, en chantant et en filant, deux choses qu'elle faisoit admirablement bien; d'ailleurs, elle étoit née à la comédie, et surtout pour le personnage de servante. Ce début fut si gai et si agréable, qu'un Italien, nommé Andréossi, qui avoit résolu de s'en aller dès

que la pastorale seroit finie, lui qui avoit vu tous les bons farceurs de delà les monts, y demeura jusqu'à quatre heures du matin, encore qu'il n'eût point soupé. D'Ablancourt, au jugement de tous, passa de bien loin Gautier-Garguille, dont il avoit imité l'habit. Il chanta aussi une chanson comme lui. En un endroit de la pièce, Meneton surpassa aussi Gros-Guillaume, car ils paroissoient l'un et l'autre aussi naturels que ces deux excellents acteurs, et avoient bien plus d'esprit. Ils furent fort plaisants dans l'entretien qu'ils eurent sur le Grand-Caire, où sire Anselme avoit, disoit-il, été consul de la nation françoise. « Ah ! vraiment, disoit Agathe (la présidente s'appeloit ainsi), nous ne dînerons pas de » long-temps ; voilà mon papa sur son Grand-» Caire ! » Patru et elle se dirent de fort plaisantes choses. Elle lui reprocha sa petite vie, car elle n'ignoroit pas l'histoire de madame Levesque, et lui ne l'épargnoit pas, car il la connoissoit fort bien ; il savoit qu'elle eût bien voulu qu'il eût été de ses adorateurs, et lui ne vouloit point avoir affaire à une fine mouche qui ne prétendoit que badiner. La demoiselle faisoit si bien, que, quand elle se mettoit en colère, les veines du col lui enfloient gros comme le doigt ; et elle étoit ravie de pouvoir gronder sa maîtresse et lui dire ses vérités impunément.

En une scène, sur la fin, sire Anselme, qui vouloit honnir sa servante, qu'il avoit surprise en flagrant délit, consultoit avec son valet. Gros-Guillaume étoit d'avis qu'on la mît sur le cheval de bronze avec un écriteau : « Voire, dit l'autre ; mais qui t'a » dit que le cheval de bronze porte en croupe ? » Il dit un million de folies, et quasi rien de ce qu'on avoit prémédité. Et la deuxième fois, il dit toutes

choses nouvelles. Il a l'esprit admirablement vif. Aux noces de sa fille, il se mit à danser *la Pavane*, et on dit qu'il n'y a jamais rien eu de si plaisant. Feu M. le Comte, qui en ouït parler, voulut voir cette farce, car elle fut jouée deux fois. L'autre fois, ce fut chez la mère de la présidente ; mais on lui fit dire que, s'il y venoit, on ne joueroit point. Patru dit qu'il n'a jamais tant ri qu'aux répétitions. Pour le reste, on l'a oublié (1).

CXCIX

PERROT D'ABLANCOURT (2).

D'Ablancourt en ce temps-là avoit le plus beau feu du monde. On lui avoit donné je ne sais quel dogue, à cause qu'il logeoit vers Luxembourg : le chien aboyoit toute la nuit. Il le rendit, en disant : « J'aime bien mieux être volé deux fois l'année que » de ne dormir point toutes les nuits. »

Il jouoit une fois, et comme il perdoit, son laquais le vint tirer par derrière et lui dit : « Mordieu ! vous » perdez là tout notre argent, et tantôt vous me » viendrez battre (3). »

(1) Cette description d'une farce jouée en société, sous Louis XIII, est un des plus curieux passages des Mémoires de Tallemant.

(2) Nicolas Perrot d'Ablancourt, né à Châlons-sur-Marne le 5 avril 1606, mort à Paris le 17 novembre 1664.

(3) Ce même valet, qui avoit été nourri avec lui, se mit en tête de le marier ; mais d'Ablancourt manquoit toujours aux entrevues. Une fois il lui dit : « Mais ne faites donc plus comme » cela ; je n'ai que des reproches de vous. » (T.)

Le père du président, nommé Cyprien Perrot, conseiller à la grand'chambre, étoit un homme de mérite, et qui ne craignoit rien. Sa famille l'enferma le jour qu'on jugea la maréchale d'Ancre, car il n'eût pas manqué de l'absoudre. Ce fut lui qui sauva Théophile. Son père, Nicolas Perrot, dont l'anagramme est : *portera conseil*, étoit chancelier du duc d'Alençon, et eût été chancelier de France, si son maître eût survécu à Henri III. Ce chancelier étoit un grand personnage. Cyprien Perrot avoit beaucoup d'estime pour son neveu d'Ablancourt, et, voyant que M. de La Salle, son cadet, qui s'étoit fait huguenot, avoit laissé ce garçon, qui étoit son fils, fort jeune, il l'empauma, et lui fit changer de religion. Il étoit sur le point de lui faire avoir une abbaye, quand il prit je ne sais quels remords à d'Ablancourt; il n'avoit pas la conscience en repos; il s'en va étudier en théologie en Hollande. La présidente disoit à Patru que toute sa frayeur étoit que d'Ablancourt ne se fît ministre. Au retour de là il se mit à travailler, car il avoit mangé une partie de son bien, et le père, qui étoit naturellement fainéant, non pas à écrire, car en vers et en prose il a fait plusieurs méchants ouvrages, lui disoit toujours : « Ma surdité..... (Il en étoit incommodé; et de là vient qu'un Italien disoit de d'Ablancourt, *stentoreggia sempre*, car il étoit accoutumé à parler à un sourd.) Ma surdité, disoit ce bon homme, m'a em» pêché de faire quelque chose. » Comme d'Ablancourt étoit en Hollande, un libraire lui dit : « Mon» sieur, ne vous plairoit-il point acheter un gentil » poète françois? » Il trouva que c'étoit son père.

D'Ablancourt est un esprit comme Montaigne, mais plus réglé; il s'est amusé par paresse aux tra-

ductions, et n'a rien produit de lui-même que la préface de *l'Honnête femme* (1). Lui et Patru raccommodèrent fort le livre Du Père du Bosc, qui a ce titre. Cette préface fut faite avant que d'Ablancourt allât en Hollande. Après avoir bien lu les Pères, il dit que pour trouver du sens commun il faut aller au-dessus de Jésus-Christ. Il disoit à l'Académie, sur le mot *apostoliquement :* «On dit encore *prêcher » apostoliquement*, pour dire prêcher mal. » Une fois, voyant Patru qui se tourmentoit de ce qu'on alloit mettre une sotte phrase dans le Dictionnaire, il lui dit : «Ne te mets point en peine; puisque je tiens » aujourd'hui la plume, j'y mettrai bon ordre.» Je ne parlerai point ici de ses traductions ni des libertés qu'il s'y donne. Il faut bien qu'il ait raison, puisqu'on lit ses traductions comme des originaux. Il commença par quelques harangues de Cicéron. *Pro Quintio, pro lege Maniliâ, pro Ligario, pro Marcello,* sont de sa traduction ; après il traduisit Minutius Félix, Tacite, Arrien, César, la Retraite des dix mille et Lucien.

Il s'est accoquiné à la province, et il ne vient presque plus ici que quand il a un livre à faire imprimer. J'oubliois de dire qu'il copie jusqu'à cinq fois ses ouvrages. C'est un garçon d'honneur et de vertu, et le plus humain qu'on sauroit trouver. Il a peu de santé à présent, et cela l'attache encore plus que jamais à la campagne.

Il disoit que la Providence mettoit toujours l'appétit d'un côté et l'argent de l'autre.

(1) Ce passage montre que d'Ablancourt a composé la préface de *l'Honnête femme*, par le Père Du Bosc, religieux cordelier, conseiller et prédicateur ordinaire du Roi. Paris, 1658, petit in-12.

Sur une contestation qu'ils eurent, Conrart et lui, sur l'orthographe de *fistes*, etc., s'il falloit une *s* ou non, après avoir disputé je ne sais combien de jours, un matin il lui porta le livre qu'il vouloit faire imprimer : « Tenez, lui dit-il, mettez les *fisstes* et les *fusstes* » comme vous voudrez. J'ai doublé l'*s* pour faire » sentir qu'il la faut siffler. »

Quand, pour excuser un mauvais auteur, on lui disoit : « Mais ne trouvez-vous pas qu'il a bien du » feu? — Oui, répondoit-il, mais c'est du feu d'en-» fer. »

Ce fut M. Nau, sieur de Montgazon, qui avoit été avocat, et est mort abbé d'Hermières (1), qui lui inspira l'aversion qu'il eut toute sa vie pour le barreau. Il soutenoit que presque tous les gens de robe étoient des ridicules, et il disoit de Patru : « C'est » dommage qu'il soit avocat. » C'étoit un vieux garçon qui avoit vu le beau monde.

Une fois que Patru alloit plaider : « Ah! lui dit-il, » mon ami, je te plains ; c'est le malheur des hon-» nêtes gens qu'en quelque lieu qu'ils parlent, il » faut qu'ils parlent devant bien des sots. »

D'Ablancourt dansoit naturellement en grotesque, sans avoir jamais appris à danser; il contrefaisoit si parfaitement Gauthier-Garguille, que ce célèbre acteur ne dédaignoit pas quelquefois de disputer contre lui à qui joueroit le mieux. Tous les soirs il divertissoit son oncle Perrot en contrefaisant tout le voisinage; il contrefaisoit son oncle même, et jouoit le baron d'Auteuil plus que personne. « N'ai-je pas, » disoit-il, fait imprimer ma généalogie? mon âge » et l'âge de toutes mes sœurs n'y est-il pas? » Cela

(1) L'abbaye d'Hermières, près de Tournon en Brie.

faisoit enrager la présidente. Cette grande gaîté s'évanouit par son second changement de religion, ou plutôt, pour parler correctement, par sa résipiscence : il ne fut plus si agréable à beaucoup près.

CC

LE BARON D'AUTEUIL.

La présidente Perrot a un frère qui a l'honneur d'être un peu fou par la tête. Il s'avisa en sa petite jeunesse de dire qu'il étoit de la maison de Bourbon, non royale ; et s'étant mis à suivre le barreau pour quelques années, pour y faire admirer son éloquence, il se faisoit porter la robe par un page, et s'appela le baron d'Auteuil ; il fit une belle généalogie, bien imprimée, et prit l'épée. Après, il se maria à une Bournonville, de bonne maison de Flandre, à la vérité, mais fort gueuse. Cette femme prit la peine de le faire cocu, et de lui aider à se ruiner. Elle mourut jeune, et, comme la présidente alloit pour le consoler, dans le transport, après avoir dit qu'il perdoit une femme de grande vertu, il se mit à genoux, et dit qu'il n'y avoit que Dieu qui lui pût donner la consolation nécessaire, et que c'étoit à lui seul qu'il la falloit demander.

Une fois la présidente, voyant son fils aîné folâtrer, dit à d'Ablancourt : « Tiens, il sera fou comme » toi. — Dites comme son oncle d'Auteuil, ma cou- » sine, répondit d'Ablancourt ; c'est un Perrot enté » sur Combault. »

Une fois le baron et d'Orgeval, maître des requê-

tes, se prirent de paroles : le baron contoit cela à sa sœur, et lui dit : « Ma sœur, il fut assez insolent » pour m'appeler *chevalier de la table ronde.* Je vous » jure que sans le respect que je me porte à moi-» même, je lui eusse passé mon épée au travers du » corps. » Cet homme s'avisa après de faire des livres; et, pour cajoler le cardinal de Richelieu, il alla faire l'histoire de tous les ministres d'état, et il veut, à toute force, que chaque roi ait eu un premier ministre (1). Depuis, M. le Prince d'aujourd'hui (2), je ne sais par quelle rencontre, l'alla mettre auprès du duc d'Enghien, où il ne fut pas long-temps.

CCI

MADAME COULON.

Madame Coulon est fille de Cornuel, contrôleur général des finances (3) et président des comptes, et de sa servante qu'il épousa un peu avant que de mourir. Elle fut mariée en premières noces à un

(1) Voyez l'*Histoire des ministres d'État qui ont servi sous les roys de France de la troisième lignée.* Paris, Antoine de Sommaville, 1642, in-folio, avec figures. On y voit un frontispice gravé, où est représenté un ange qui descend du ciel, et en apporte ce beau chef-d'œuvre. L'ange est entouré d'une bandelette sur laquelle on lit cette devise, tirée du psaume 103 : *Qui facit angelos suos spiritus et ministros suos flammam ignis.* Il existe une seconde édition de ce livre. Paris, François Mauger, 1668, 2 vol. in-12.

(2) Le grand Condé.

(3) Il étoit beau-frère de madame Cornuel, si célèbre par ses bons mots. (Voyez plus bas son *historiette.*)

marchand qu'on appeloit M. de La Marche. La Marche ne dura guère; elle revint chez son père. Or, il avoit un commis, nommé Argenoust, qui avoit une jolie femme; le président s'en accommodoit, et le commis, par droit de représailles, s'accommodoit de sa fille. Cornuel le surprit un jour avec elle: « Monsieur, lui dit cet homme, vous avez ma femme, » il est raisonnable que j'aie votre fille. » Cornuel mit sa fille à Montmartre, mais elle en sortit. Coulon (1) en devint amoureux. M. d'Elbœuf en étoit aussi épris; elle est encore bien faite. On fit sur cela ce vaudeville:

Bonjour la compagnie,
Bonjour, monsieur Coulon;
La Marche est bien jolie,
Mais craignez le bâton.
Bonsoir la compagnie,
Bonsoir, monsieur Coulon.

On dit pourtant que Coulon coucha avec elle avant que de l'épouser. Durant sa grande amour, Coulon, en allant à la messe pour y voir la belle, demandoit aux gens: « N'avez-vous point vu mon ange? Mon » ange est-il passé? Mon ange est-il allé à la messe? » Enfin, il l'épousa du consentement du père. Aussitôt il se mit à en conter à celle-ci et à celle-là, et elle à coquetter de son côté. On dit qu'il disoit, voyant qu'il n'avoit point d'enfants, que tous ses amis et lui ne pouvoient faire un enfant à sa femme (2). Cornuel mort, elle se fit séparer de biens, car c'est un étrange ménage, par le moyen de M. d'Emery, qui, ayant

(1) Jean Coulon fut reçu conseiller au Parlement le 27 août 1627. Il étoit fils d'un homme d'affaires.

(2) Un autre disoit: « Tout le monde couche avec ma femme, » hors moi. » (T.)

eu la charge de contrôleur général, s'étoit mis à lui faire l'amour ; elle sauva la charge de son père et bien d'autres choses. Le prieur Camus fit ce maquerellage : la suivante étoit pour Chabenas. D'Emery faisoit faire plusieurs petites affaires à son *inclination* qui pouvoient valoir huit mille écus par an. Coulon ne bougeoit de chez le galant de sa femme, et offroit sa faveur à tout le monde ; il l'accompagnoit à la campagne, et n'en faisoit point la petite bouche ; aussi d'Émery lui rendit-il un grand service, car il fit un garçon à sa femme. L'abbé d'Effiat disoit que cet enfant étoit fort *émerillonné*. Un jour Coulon, en présence de Tallemant, le maître des requêtes, et de sa femme, appela la sienne p....; elle se mit à pleurer, et lui reprocha que c'étoit lui qui avoit voulu qu'elle se donnât à M. d'Émery, et, avec une naïveté étrange, elle se mit à conter tout cela à madame Tallemant, qui se reculoit et lui disoit : « Madame, en voilà assez ; en voilà assez, madame. » D'Emery la quitta pour Marion (*de l'Orme*). Depuis, je ne sais où elle s'étoit gâtée ; mais le bruit a couru qu'elle avoit sué la v..... à la campagne, il y a plus de douze ans.

Il prit une fantaisie à Coulon, environ en ce temps-là, d'entendre les auteurs latins ; il fait venir Peyrarede, mais ce pauvre diable ne fut pas satisfait du paiement ; il disoit en se plaignant : « Je l'avois » rendu digne d'une troisième. »

Coulon ne manque pas d'esprit ; mais il dit des saletés : en présence des femmes, je lui ai ouï dire *sucre*. Au reste, on ne sait comme il a fait : mais, jusqu'à la *fronderie*, il a beaucoup dépensé. Sa femme lui donnoit peu ; je ne crois pas que quelque vieille l'entretînt ; il n'étoit ni assez jeune ni assez beau pour

cela. Je ne dirai pas aussi que ce fût la fausse monnoie. On parlera de lui amplement dans les Mémoires de la régence.

CCII

LA PRÉSIDENTE LESCALOPIER.

Lescalopier (1), président aux enquêtes, épousa une mademoiselle Germain, fille unique, qui étoit riche; depuis il vendit sa charge, et eut un brevet de conseiller d'État. Ce n'étoit pas un homme trop bien bâti. Étant marié, il se négligea fort, devint bourru, et ne faisoit plus que lire Tacite. Sa femme, qu'on nomma toujours la présidente, étoit blonde et de belle taille, mais un peu gâtée de la petite-vérole. Quand ce fou de marquis de Casquès, ambassadeur de Portugal, étoit ici, la voyant masquée au Cours, il la crut belle; mais quand, par je ne sais quelle aventure, elle se fut démasquée, il la pria de se remasquer. Elle vouloit pourtant faire accroire qu'il lui avoit envoyé des gants et des parfums, comme il faisoit à celles qui lui avoient plû. Le comte de Charrost (2) avoit épousé la sœur de Lescalopier (3); ils logeoient ensemble. Toutes deux, aussi sottes l'une que l'autre, elles ne se vouloient point céder.

(1) Balthazard Lescalopier fut reçu conseiller au Parlement de Paris le 18 décembre 1626.

(2) Charrost, en parlant du cardinal de Richelieu, l'appelle toujours *mon maître*. Cela est bien *valet*. (T.)

(3) Marie Lescalopier avoit épousé Louis de Béthune, comte de Charrost, capitaine des gardes, gouverneur de Calais.

« Moi, je suis femme de l'aîné.—Moi, je suis femme » d'un capitaine des gardes-du-corps. » Elles se faisoient garder leur place à la table, dès que le couvert étoit mis, l'une par un page, l'autre par un laquais.

On dit de la présidente que, croyant que La Rivière, aujourd'hui M. de Langres, l'aimoit, à une collation elle ne mangea point, parce qu'il lui avoit dit que si elle lui vouloit témoigner qu'elle agréoit ses services, elle ne mangeroit point. Il se vouloit moquer d'elle, et il en avoit averti la compagnie. Tout le monde se tuoit de la servir. « Je ne saurois » manger, disoit-elle; j'ai une cruelle migraine. » Quelque temps après, elle demande un verre d'eau. La Rivière lui fit signe. Elle n'osa boire, et fit semblant qu'un mal de cœur lui venoit de prendre.

Brégis, en dansant avec elle les *six visages*, la voulut baiser comme on fait à la fin; elle ne le vouloit pas. Il tâcha de la baiser par force; elle lui donna un soufflet, et lui la décoiffa. Ne voilà-t-il pas des gens bien raisonnables?

Montferville a été de ses galants; mais celui qui a fait le plus de bruit, ç'a été Vassé, neveu de d'Ecquevilly, dont nous avons parlé ailleurs, mais qui ne valoit pas son oncle. Elle a dit qu'elle l'avoit aimé, à cause qu'il étoit d'une humeur conforme à la sienne, c'est-à-dire fort étourdi. Il disoit qu'elle étoit d'une humeur si changeante, que, quand il avoit été quatre jours à Saint-Germain, il falloit recommencer sur nouveaux frais. Enfin, pourtant cela alla si avant, que Charrost s'en scandalisa, et mit le feu sous le ventre au mari, qui ne songeoit qu'à son Tacite, et, en plein jour, avec un arrêt du conseil, il la prend, et la mène dans un carrosse

aux Feuillantines du Faubourg Saint-Victor, où il avoit une parente. Sur cela, l'abbé de Laffemas fit la chanson que voici, qui a tant couru par tout le royaume, et qui en a fait faire d'autres :

Ce fut entre deux et trois,
Qu'une voix
S'ouït près de Sainte-Croix (1) :
Au secours, on m'assassine,
On me *four*... (*bis*) (2), on me fourre aux Feuillantines.

On vit arriver Charrost,
Au grand trot,
Qui lui dit d'un ton fort haut :
Celles qui font les badines,
Je les *four*... (*bis*), je les fourre aux Feuillantines.

Est-ce donc là la douceur,
Monseigneur,
Qu'on a pour sa belle-sœur ?
— Belle-sœur, tante ou cousines,
Je les *four*... (*bis*), je les fourre aux Feuillantines.

Voyant venir son époux
En courroux,
Elle se jette à ses genoux :
Je ne serai plus mutine,
Sauvez-moi (*bis*), sauvez-moi des Feuillantines.

En ce moment a passé
Son Vassé (3),
Criant comme un insensé :
Au secours, voisins, voisines,
On la *four*... (*bis*), on la fourre aux Feuillantines.

Hélas ! pour le passe-temps
D'un moment,
Faut-il que je souffre tant ?

(1) De la Bretonnerie. (T.)

(2) Les femmes disoient bien soigneusement *on me four*..... ; elles n'avoient garde d'oublier l'*R*. (T.)

(3) Surnommé à la cour *Son Impertinence*. (T.)

Pour avoir été coquette,
Faut-il que (*bis*), faut-il que je sois nonnette ?

Encor si je l'avois fait
Tout-à-fait,
Je n'y aurois pas regret.
Pour n'avoir fait que la mine,
On me *four...* (*bis*) on me fourre aux Feuillantines.

Les recors et les sergents
Sont des gens
Qui ne sont point obligeants.
Pour gagner pinte et chopine,
Ils vous *four...* (*bis*) ils vous fourrent aux Feuillantines.

On fit bien d'autres couplets qu'il n'est pas nécessaire de mettre ici (1).

Cela fit un bruit de diable, et les enfants se montroient le pauvre Lescalopier par les rues : « Tiens, » tiens, disoient-ils, voilà le mari de la *Feuillan-* » *tine.* » En ce temps-là on s'avisa de faire certaines rissoles au sucre, qu'on appela d'abord des *Florentines*; peut-être que le premier pâtissier qui en fit se nommoit Florent; mais aussitôt de *Florentines* elles devinrent *Feuillantines*.

Elle n'y fut pas long-temps, car la mère, par un arrêt du parlement, fit casser celui du conseil, et un de messieurs l'alla retirer des Feuillantines. Elle alla loger avec sa mère; là elle recommença à mener la même vie.

Un jour, à la comédie au Palais-Royal, Vassé se trouva auprès d'elle, et les violons d'eux-mêmes se mirent à jouer les *Feuillantines* entre les actes. Tout

(1) On a imprimé plusieurs de ces couplets, sans y mettre les noms, dans les *Vaudevilles de cour, dédiés à Madame.* Paris, Charles de Sercy, 1666, t. II, p. 170.

le monde les regarda et se mit à rire. Ce fut une étrange huée. Charrost prit son temps et représenta à la Reine que cela étoit de grande conséquence, et fit tant qu'il eut un nouvel arrêt. Elle eut avis qu'avec des gardes-du-corps il vouloit l'enlever; elle se sauva chez le président de Novion, qui la mena à Villebon, d'où elle ne sortit qu'après s'être séparée volontairement de corps et de biens. Le mari lui donna une terre dont elle jouissoit. Depuis elle alla de quartier en quartier, car sa mère même fut contrainte de l'abandonner. Elle reçut les violons ayant le grand deuil de sa belle-mère; il y avoit deux cents hommes et quatre femmes. Elle vendit une partie de cette terre, dont elle eut dix mille écus. Un huguenot béarnois, nommé Hitton, qui avoit déjà escroqué une vieille veuve d'un des principaux officiers de la cavalerie des États, nommé Valquembourg, lui en arracha dix-huit mille francs. Elle en avoit d'ordinaire deux, l'un qu'elle payoit, et l'autre à qui elle ne donnoit rien, mais qui ne lui donnoit rien aussi. On dit qu'un soir, comme elle avoit du monde à souper, et qu'on vouloit faire des œufs à la huguenote, le cuisinier dit que M. Hitton avoit affaire du jus de mouton, et qu'il lui en falloit tous les soirs. Cependant elle donna un soufflet à Bouteville qui lui faisoit quelque insolence.

Une autre fois qu'elle avoit encore les violons, Bouteville, en présence du prince de Conti, prit en badinant la perruque du chevalier de Roquelaure, et la jeta au milieu de la salle. Le chevalier lui donna quelques coups de poing, et puis dit tout haut : « Ce garçon est incorrigible : les soufflets ne le ren» dent point sage; » et puis s'en alla en haut dans la chambre du chevalier de Montaigu, car la pré-

sidente logeoit en chambre garnie : trente Gascons le suivirent. Pour Bouteville, il demeura sur son siége, et dansa comme si de rien n'eût été. Le prince de Conti les accommoda, et traita cela de badinerie. La *Feuillantine* étoit ravie de voir que Bouteville avoit encore eu sur ses oreilles. Enfin, elle se décria d'une telle sorte, que Ninon s'offensa de ce qu'elle l'avoit fait prier au bal.

(1650.) L'été d'ensuite, sa mère la fit mettre dans un couvent de la campagne, car personne n'en vouloit à Paris. Là, le jeune Saucourt l'enleva au bout de quelque temps. Le soir qu'il l'attendoit à la porte, elle ne se coucha point, laissa coucher les autres, et quand l'heure fut venue, elle menaça, un couteau à la main, de tuer une tourière, si elle ne lui ouvroit. Cette fille épouvantée, et peut-être bien aise d'en être défaite, lui ouvrit. Saucourt et elle allèrent joindre M. le Prince.

Elle a fait cent extravagances depuis, et étoit comme en plein b....l. Enfin, en 1666, vers la fin, elle persuada à son mari de la reprendre; qu'aussi bien elle n'étoit plus d'âge à pouvoir faire des folies. En effet, par principe de conscience, ou autrement, il se remit avec elle.

CCIII

M. DE BERNAY.

M. de Bernay étoit des Hennequins, bonne famille de Paris, et dont on dit : *Hennequin, plus de fous que de coquins* (1). Il étoit conseiller à la grand'chambre,

(1) Boinville, qui fut trouvé caché sous le lit de la Reine-

et abbé de Bernay, en Normandie, une abbaye d'importance. C'étoit un bel homme et propre; mais il étoit tellement féru de la vision de tenir la meilleure table de Paris, qu'il en étoit ridicule. On l'appeloit le *Cuisinier de satin;* car il alloit dans sa cuisine; on lui mettoit un tablier; il tâtoit à tout, et faisoit tout cela fort sottement (1). L'archevêque de Rheims le faisoit tout autrement galamment que lui. C'étoit, s'il faut ainsi dire, un pédant de bonne chère, car il étoit esclave de l'ordonnance de ses plats. Les jeunes gens de la cour prenoient plaisir à lui mettre tout en désordre. Il disoit de Martin, autre *happeur*, qu'il ne lui pouvoit pardonner de mettre du persil sur une carpe; que tout homme de bon sens ne feroit jamais cette faute. Un de ses dits notables, c'est qu'il n'y avoit rien si ridicule que de servir une bisque aux pigeonneaux après Pâques; qu'il ne falloit que cela pour lui donner mauvaise opinion d'un homme. Il disoit: « Mangez de cela, » vous n'en trouverez pas de si bien apprêté ailleurs.» Il vouloit qu'on tâtât de tout. Il lui arriva une fois une étrange aventure. On jouoit chez lui, et le bruit couroit qu'il partageoit l'argent des cartes avec ses gens. Je ne sais quel brutal y alla dîner, et le bonhomme s'étant scandalisé de quelque chose qu'il avoit

mère, qui alla à Saint-Gervais avec un habit et un chapeau blanc, et qui ensuite fut enfermé par ses parents, étoit Hennequin. (T.)

(1) Il est fait allusion à cette manie de M. de Bernay dans un couplet *sur l'air des Feuillantines*, que Tallemant attribue à des Barreaux :

Monsieur de Bernay y vint,
En satin,
Tenant sa lardoire en main.
Hélas! c'est notre voisine,
Que l'on *four*... (*bis*), que l'on fourre aux Feuillantines.

dite, il le traita de cabaretier, et lui dit que sa maison étoit une maison publique; que si on n'y payoit pas son écot, on payoit en donnant pour les cartes, et que, de ce profit-là, il tenoit cette table où il étoit certain qu'en bonne justice tout le monde devoit être reçu.

Cet homme légua son cuisinier par testament au président Le Coigneux. Aussi infatué de la cour que de la bonne chère, dans la maladie dont il mourut, tout son chagrin étoit que le Roi, la Reine, ni le cardinal n'envoyoient point savoir de ses nouvelles. « Hélas! disoit-il, ne suis-je pas aussi bon ser- » viteur du Roi qu'à la dernière maladie que j'ai eue? » Le Roi me fit bien l'honneur d'y envoyer. » Pour le satisfaire, on fit venir des gens apostés qui, de temps en temps, venoient de la part du Roi, etc. Il mourut ainsi le plus content du monde. Peut-être en avoit-on usé ainsi l'autre fois?

CCIV

M. DE VASSÉ (1).

Vassé étoit si décrié qu'on le surnomma *Son impertinence*, et plus il va en avant, plus on trouve qu'il est bien nommé. Ce fut Rouville qui lui donna ce surnom.

Il devint amoureux de Ninon, et la convia à un cadeau à Saint-Cloud. Il mit La Mesnardière de la partie. Cet homme, alors médecin-domestique de la marquise de Sablé, et auteur de profession, vint avec des bas couleur de feu, et, quoique Vassé eût quatre

(1) Henri-François, marquis de Vassé, etc., mourut en 1684.

pages à cheval, il le laissa sur le strapontin, et se mit au fond auprès de la demoiselle, à qui il vouloit toujours parler bas. Scarron disoit que quand La Mesnardière avoit ses jambes couleur de feu, il croyoit enflammer tout le monde. Il étoit fils d'un apothicaire du Maine; et de *Julien* qu'il s'appeloit, il s'appela *Jules*, en l'honneur de Jules-César. Il a fait une poétique, où il donne pour modèle de la tragédie une pièce de théâtre qu'il avoit faite, nommée *Ælinde;* mais lorsqu'on vint à la jouer, elle fut sifflée. Revenons à Vassé. Ninon lui donna avis qu'il n'avoit pas l'haleine douce. « Qu'importe, répond-il, je » ne m'en tourmente pas.—Je vois bien, reprit-elle, » ce que c'est; vous laissez ce soin-là à vos amis. »

* Un jour qu'il lui contoit comme il avoit été reconnu à Anvers et arrêté prisonnier : « Il ne faut pas » s'en étonner, dit-il : j'étois à la vérité déguisé en » femme, écoutez bien; mais je n'avois pas mis ma » fausse barbe; » il disoit cela sérieusement.

* Un jour, chez lui, en Touraine, après avoir bien loué son maître-d'hôtel, comme un homme qui s'entendoit à tout, il me rappela comme je me retirois pour m'en aller coucher. « J'oubliois une chose, me dit- » il, c'est qu'il écrit comme Voiture.—Monsieur, ré- » pondis-je, je vous suis obligé de m'en avoir averti, » car je me dépêcherai de publier le nouveau Voi- » ture avec des commentaires, avant que vous ne fas- » siez imprimer les lettres de votre maître-d'hôtel (1). »

M. de Vassé, pour s'être marié, ne renonça pas à

(1) Ce passage, écrit à la marge de la page 467 du manuscrit autographe, avoit été négligé par le copiste. C'est la seconde fois que Tallemant parle du *Commentaire* qu'il se proposoit de publier sur *Voiture*. (Voyez l'*Historiette de Voiture*, t. IV, p. 49, et la *Notice préliminaire*, t. Ier, p. 67.)

la galanterie. Il a épousé mademoiselle de Lansac (1). Dans son voisinage à la campagne, auprès de Tours, il y avoit une jeune femme fort jolie dont voici l'histoire. Une Bretonne, nommée madame de Limoges, avoit une fille unique qu'elle accorda, dès l'âge de dix ans, contre l'avis du tuteur de sa fille, à un cadet de la maison de Maillé (2). Le tuteur fit signifier des défenses du parlement à la mère et à l'accordée. Les raisons de la mère étoient qu'elle ne prétendoit pas qu'on mariât sa fille comme on l'avoit mariée; qu'elle avoit épousé qui son tuteur avoit voulu. On passe outre; mais le mariage est rompu au parlement; la fille est mise en séquestre aux filles Sainte-Élisabeth. Au bout de quelque temps on accommode l'affaire: on les remarie; ils demeurent pendant quelques mois à Paris, où, par malheur, la mère et la fille, aussi étourdies l'une que l'autre, firent connoissance avec une mademoiselle Alain, femme d'un huissier du conseil, dont on conte maintes belles choses. Bientôt cette Alain fut leur confidente. Le mari fit ce qu'il put pour leur ôter cette connoissance, et la mère n'ayant point voulu cesser de voir cette demoiselle, un beau jour il loue un logis, et y emmène sa femme. Mais cela ne fit que jeter de l'huile dans le feu, car la demoiselle Alain, qui déjà étoit en colère de ce que mesdemoiselles de Carman, sœurs de Maillé, et la comte de La Marche, son frère, l'avoient priée un peu fortement de ne plus voir leur belle-sœur,

(1) Marie-Madeleine de Saint-Gelais, fille du marquis de Lansac.

(2) Léonor-Charles, comte de Maillé, épousa, le 21 octobre 1653, Marie de Peschart, fille de François de Peschart, seigneur de Limoges, et d'Olive du Coudray.

résolut de leur donner de l'exercice. Elle se rend si bonne amie de la petite femme, qu'elle l'avoit des journées entières chez elle, en cachette, et eut tout le loisir de lui mettre la galanterie dans la tête, et de lui donner de l'aversion pour son mari. La mère aussi servit à le lui faire haïr. Vassé, qui, à cause de sa terre de Hare-Lansac, qu'il a eue de sa femme, étoit voisin de cette petite emportée, la trouvant aigrie contre son mari, s'en prévalut, et fit si bien qu'elle se résolut à se laisser enlever par lui pour se faire démarier après; pour cela elle se dérobe. Le mari, qui n'est qu'un veau, l'avoit laissée seule, sans mettre des gens sûrs auprès d'elle. Les gens de Vassé l'enlèvent, et lui, à ce qu'on dit, se trouva sur le chemin, à une journée de là, et l'accompagna à Paris secrètement. Il fut si sot que de la mener toujours à cheval, peut-être avoit-il peur qu'un carrosse ne fût plus aisé à découvrir. Elle n'avoit que quinze ans; elle vint vite; elle étoit délicate; cela la fatigua fort. On dit même qu'elle étoit toute meurtrie. Ici elle prit qualité de fille, et fut quinze jours avec mademoiselle Alain. Au bout de cela il lui prit un repentir; elle va trouver madame d'Angoulême, la veuve du bonhomme, qui loge aux filles de Sainte-Élisabeth, et qui y est toute-puissante. Elle la connoissoit fort; elle étoit masquée, et la pria de trouver bon qu'elle ne se démasquât point qu'elles ne fussent seules. Madame d'Angoulême fut bien surprise de la voir. La petite femme la supplie de faire en sorte qu'on la reçoive dans ce couvent. « On n'y reçoit point, » dit-elle, des personnes qui se veulent démarier.— » Mais, madame, j'ai du regret de ce que j'ai fait; » ce n'est qu'en attendant qu'on puisse accommoder » mon affaire que je prétends demeurer céans. —

» N'importe, cela est impossible; mais allons à Pi-» que-Puce, chez madame de Bouchavanes (1). » Comme elle y fut entrée, au bout de deux jours elle tombe malade. Le mari arrivé envoya, par l'avis d'un de ses amis, savoir comment elle se portoit, et lui dire qu'il étoit à Paris. Cet envoyé parle à madame de Bouchavanes, qui lui promit de ramener cet esprit tout doucement, et lui parle de son mari. « Ah ! dit-elle, madame, il ne me pardonnera ja-» mais.— Ne vous mettez point cela dans la tête, re-» prit l'autre; il est à Paris, et a envoyé savoir de » vos nouvelles. — Il est à Paris! dit-elle, toute » surprise, il est à Paris!» Et au même temps s'étant tournée de l'autre côté, elle entra en convulsion, et mourut ce jour même. Le mari et Vassé après quelques poursuites se sont accommodés.

CCV

LA SAULNIER.

LE ROI D'ÉTHIOPIE.

Un conseiller au parlement, nommé Saulnier, jeune nigaud, riche, mais fils d'un apothicaire, avoit une maison à Brie, proche de Saint-Maur; il voulut voir le voisinage, et alla à Gournay, qui appartenoit à Guepean, président au grand-conseil. Ce président avoit un frère qui portoit le nom de Concressault. Ce frère, après avoir long-temps entretenu sa servante, l'épousa enfin; il en eut une fille; mais il ne la traita pas autrement en fille. De sorte qu'étant venu à mou-

(1) Une veuve dévote qui a un petit couvent. (T.)

rir, Guepean, qui vouloit avoir le bien de son frère, éleva cette nièce comme une bâtarde, jusque là que feu M. d'Épernon en eut des enfants, et qu'elle fut même quelque temps au lieu d'*honneur*. Quand Saulnier alla à Gournay, cette nièce étoit avec madame de Guepean; il en devint amoureux; elle étoit belle, et puis il ne savoit rien de sa vie passée; et, la voyant auprès de madame de Guepean, qui étoit une grande prude, il n'eut pas le moindre soupçon, et s'enflamma si bien qu'il l'épousa. Ses parents plaidèrent pour faire rompre le mariage. Lui-même disoit qu'il avoit été ensorcelé, qu'on avoit usé de charmes. Guepean sollicite pour sa nièce. Saulnier, voyant que l'air du bureau n'étoit pas pour lui, n'attendit pas un arrêt, et s'accommoda. Guepean fut attrapé lui-même, car il fallut qu'il donnât vingt-cinq mille écus à sa nièce, à quoi il fut condamné. C'étoit un méchant homme, il en a été puni; il est mort sur un fumier.

La Saulnier étant dans la dévotion, à ce qu'elle disoit, quand le roi d'Éthiopie vint à Paris (1), elle l'alla voir par curiosité comme les autres; et, sa-

(1) Madame de Rambouillet alla voir dans Ramusio, et trouva que les esclaves en Éthiopie étoient marqués au-dessus du sourcil. On dit qu'on lui trouva cette marque. Il y a une relation imprimée de son voyage et de sa fuite, ou plutôt un roman; car ce n'étoit en effet qu'une fable. (T.) — Zaga-Christ se donnoit pour être le fils du roi d'Abyssinie. C'étoit vraisemblablement un imposteur. Il se fit entretenir à Rome et à Paris, où il arriva en 1634. Il mourut en 1638, au château de Ruel, où il a été enterré. On lui fit cette épitaphe :

Ci gît du roi d'Éthiopie
L'original..., ou la copie.
Le fut-il? ne le fut-il pas?
La mort a fini les débats.

chant la réputation qu'il avoit pour ces choses de nuit, et que, comme un géant de l'Amadis, il se servoit dans ses combats d'une antenne au lieu d'une lance, elle eut bientôt conclu avec lui (1). Le mari ne s'en doutoit point; mais des Roches (2), chanoine de Notre-Dame, enragé de ce que Zaga-Christ (il s'appeloit ainsi) lui enlevoit ses amours, car on a tout su ensuite par une lettre, le fit avertir de tout. Ce des Roches faisoit l'ami de Saulnier, et lui avoit fait vendre sa charge, lui promettant de le faire conseiller d'état; il ne le put, et l'autre prit des lettres de vétéran, car il avoit vingt ans de service. Le mari fait informer des déportements de sa femme. Les amants, voyant cette persécution, résolurent de s'enfuir, et prirent ce qu'ils purent. Mais ils furent arrêtés à Saint-Denis. Elle fut mise en religion, où elle traita avec son mari. Elle disoit qu'elle aimoit mieux quatre mille écus dans son buffet qu'un sot sur son chevet. Zaga-Christ ne voulut point répondre devant Laffemas, au Fort-l'Évêque, et dit que les rois ne répondoient qu'à Dieu seul. Pour faire le conte bon, on accusoit Laffemas d'avoir été comédien ; on disoit que Laffemas avoit dit : « Qu'on m'apporte donc ma » robe de Jupiter.» Le feu évêque d'Angers trouvoit ce conte si plaisant, qu'il appeloit sa plus belle robe de chambre, *sa robe de Jupiter*. Et dans son testament, il y avoit un endroit en ces termes : *Item*, je lègue ma robe de Jupiter, etc.

(1) Voyez les *Mélanges historiques et philologiques de Michault*, Paris, 1754, t. 1er, p. 309, et les *Récréations historiques* de Dreux du Radier, Paris, 1767, t. 1er, p. 224.

(2) Michel le Masle, sieur des Roches, portefeuille du cardinal. Il a de bons bénéfices. (T.)

Depuis, M. de Ventadour, le chanoine de Notre-Dame, voulut tenter de la remettre avec son mari : il va le trouver ; et, comme il parloit à lui, cette femme entre à l'improviste et va se jeter à ses genoux ; lui saute à une épée, et la vouloit tuer, si le chanoine ne l'eût fait sauver. Saulnier mourut vers le commencement de la conférence de Ruel (en 1649). Il laissa trois cent mille livres de bien. Cette femme, malgré deux arrêts du parlement, qui avoient confirmé le traité que son mari avoit fait avec elle, vouloit entrer chez lui ; et les héritiers furent contraints d'y faire mettre un corps-de-garde.

CCVI

M. DE LAFFEMAS (1).

M. de Laffemas étoit fils d'un tailleur de cour, surnommé *Beausemblant*. Il étudia et fut avocat ; mais il s'attacha au conseil, et enfin se fit secrétaire du roi ; il étoit tout ensemble secrétaire du roi et avocat au conseil. Le père avoit été à Henri IV, et ce garçon étoit assez connu du feu Roi qui lui témoignoit de la bonne volonté. Comme il avoit de l'esprit, il se poussa. On le fit procureur général de la chambre de justice ; après cela, le Roi et le cardinal de Richelieu, qui le tenoit pour un homme propre à ce qu'il en vouloit faire, voulurent qu'il fût reçu maître des

(1) Isaac de Laffemas, d'abord avocat au Parlement de Paris, ensuite maître des requêtes, né en 1589, lieutenant civil en 1638, mourut vers 1650.

requêtes; il avoit vingt ans de service d'avocat. On lui donna une partie de sa charge. Ce n'est pas qu'il n'eût de quoi la payer; car un commissaire au Châtelet, son parent, qui mourut garçon, et avoit cent mille écus vaillant, l'envoya quérir et lui laissa tout son bien, comme au plus honnête homme de sa parenté, et qui étoit le plus en état de faire quelque chose. Cette charge étoit nouvelle; cela de soi ne plaisoit guère aux maîtres des requêtes; d'ailleurs, leur corps s'opposa à sa réception, comme d'une personne indigne. De Pleix, avocat assez satirique, mais mauvais plaisant, fut choisi pour plaider contre lui. On mit en fait qu'il avoit été comédien, et avoit fait le *fariné*. La vérité est qu'il faisoit assez bien Gros-Guillaume, qu'il avoit joué plusieurs fois, mais en particulier, comme tout le monde peut faire. On disoit encore qu'il avoit joué de ses propres pièces dans une troupe de comédiens de campagne, et qu'il s'appeloit *le berger Talemas* (1). Je doute même, comme quelques-uns l'ont soutenu, qu'amoureux de quelque comédienne, il ait suivi une troupe, et que par hasard il lui soit arrivé de monter sur le théâtre, une ou deux fois, pour l'amour d'elle.

Montauban (2), autre avocat qui plaidoit contre lui, dit : « On me demandera si je le reconnoîtrois » bien? Non. Il étoit toujours enfariné; mais il avoit

(1) A Navarre, étant écolier, il fit une pastorale, qui y fut jouée, où il y avoit un berger *Lefamas*, ou *Lemafas*, ou *Falemas*, et un *Semblant-beau*. (T.)

(2) Ce Montauban, en lisant les auteurs, mettoit ce qu'il y trouvoit de beau sur de petits morceaux de papier, et jetoit tout cela dans un tiroir; puis quand il faisoit un plaidoyer il tiroit une poignée de ces billets au hasard, et il falloit que tout ce qu'il avoit tiré entrât dans ce plaidoyer. (T.)

» un gros porreau velu à la fesse gauche, qu'on » voyoit bien clairement, quand, pour faire rire, il » montroit son cul. S'il plaisoit au conseil d'or- » donner qu'il vînt en un coin mettre chausses » bas, etc. » Le chancelier de Sillery se mit à rire, » et dit : Montauban, vous êtes un goguenard. » Laffemas plaida lui-même sa cause et la gagna. Bois-Robert se vante de lui avoir fort servi auprès du cardinal de Richelieu. Le cardinal de Richelieu disoit : « Ce M. de Laffemas est venteux; s'il em- » ployoit à bien faire le temps qu'il met à parler, ce » seroit un grand personnage. »

Chastelet, maître des requêtes, est celui qui lui a fait le plus de mal; car on a une satire de lui contre Laffemas, qui est sanglante, et il y a pourtant des endroits plaisants. Il insiste sur sa comédie et sur ses cruautés. Laffemas a passé pour un grand bourreau; mais il faut dire aussi qu'il est venu en un siècle, où l'on ne savoit ce que c'étoit que de faire mourir un gentilhomme; et le cardinal de Richelieu se servit de lui pour faire ses premiers exemples. M. Despeisses le définissoit ainsi : *Vir bonus, strangulandi peritus* (1). Il s'est vanté plusieurs fois de faire le procès à quiconque auroit manié l'argent du Roi, et d'avoir une manière d'interroger toute particulière pour tirer les vers du nez d'un criminel. Le cardinal de Richelieu voulant faire pendre un nommé du Bois, qui, avec une canne percée dans la-

(1) Bois-Robert disoit que quand Laffemas voyoit une belle journée, il s'écrioit : « Ah! qu'il feroit beau pendre aujourd'hui! (T.) » — Laffemas est passé à la postérité sous le poids de l'exécration. Son nom est devenu le synonyme de juge sans conscience, et presque de *bourreau*.

quelle il y avoit de l'or qu'il en fit couler dans une épreuve qu'il fit, lui avoit fait accroire qu'il avoit trouvé la pierre philosophale, et s'étoit fort diverti, au bois de Vincennes, à ses dépens; le voulant faire pendre, il le mit entre les mains de Laffemas, qui dit : « Au pis aller, nous l'accuserons de magie. » Je ne sais pas comment on s'y prit, mais du Bois fut pendu.

Je sais d'original une chose dont je ne saurois l'excuser. Il interrogeoit un marchand de Limoges, nommé Rouillac, accusé à tort de fausse monnoie, et qui fut absous ensuite. Il fit tout ce qu'il put, quoique cela soit défendu par les ordonnances, pour obliger ce marchand à embarrasser dans ce crime Tallemant, trésorier de Navarre, père du maître des requêtes, à cause qu'il le haïssoit pour quelque amourette. Il étoit vindicatif et ambitieux.

On se moque dans cette satire de Chastelet de ce qu'il condamna le cheval de bataille du baron de Siré à tirer le tombereau dans lequel étoit l'effigie de son maître. Un maître des requêtes, intendant d'armée, fit bien mieux, car il condamna les chevaux d'un homme comme cela à tirer à la charrette de M. l'intendant.

Il étoit dévoué au ministère (1). A la vérité, quand le cardinal de Richelieu lui fit exercer par commission la charge de lieutenant civil, il acquit beaucoup de réputation, et ôta bien des abus. A vivre en saint, comme on dit, mais ce n'est pas en saint

(1) Il étoit mal avec le chancelier et avec Bullion, à qui il dit en plein conseil, qu'il seroit ravi d'avoir la commission de lui faire son procès, et qu'il ne le feroit guère languir. Bullion alla au cardinal faire ses plaintes, et lui dit qu'il falloit que lui ou Laffemas se retirât. On obligea Laffemas à aller aux champs pour six semaines. (T.)

de paradis, la charge peut valoir vingt mille livres; il n'en tiroit que six: aussi n'avoit-il rien donné pour cela; au lieu que Moreau avoit emprunté pour être lieutenant civil. On disoit: « cet homme *s'acquitte bien* de sa charge, » car il voloit en diable et demi.

Laffemas n'avoit pas passé pour voleur dans les intendances qu'il avoit eues. Je crois qu'il avoit les mains nettes (1). Il étoit effectivement bonhomme; je ne lui ai jamais vu rien reprocher que ce que je viens de marquer. J'ai dit qu'il avoit de l'esprit. Il a fait plusieurs épigrammes; il n'y a guère de bonnes que les premières faites. Il n'avoit pas grand jugement, ni grand savoir, ne se connoissoit que médiocrement aux choses, et avoit assez des défauts du

(1) Tardieu, lieutenant-criminel, l'alla accuser en plein conseil. « Il ne se contente pas, messieurs, dit-il, d'avoir sa charge » pour rien, il empiète sur la mienne qui me coûte si cher. » Le chancelier, Bullion et tous les pendards étoient pour Tardieu. Laffemas répondit: « Je n'ai que deux mots à dire pour confondre M. le lieutenant-criminel. Un marchand de la rue Aubry-Boucher avoit quinze mille livres en argent dans un petit » coffre-fort: des voleurs rompent sa boutique, entrent et emportent le coffre. Ils n'étoient pas encore à cinquante pas que » des gens qui partoient à la petite pointe du jour viennent à passer » par cette rue: les voleurs ont peur, et laissent le coffre sur » une boutique. Un marchand se lève de bon matin et trouve ce » coffre; il vient me présenter requête, dit qu'il est prêt de le » rendre à qui il appartient, et demande quelque chose pour son » droit d'avis; le maître se trouve, et se présente avec la clef et » le bordereau des espèces; je fais ordonner cinquante écus » pour le droit d'avis. N'est-ce pas une affaire civile? Pour les voleurs, que M. le lieutenant-criminel les pende, je les lui abandonne; mais qu'a fait ce pauvre coffre-fort pour tomber entre » ses mains? » Tout le monde se mit à rire, et Tardieu fut bafoué. (T.)

peuple. Il s'avisa mal à propos d'aller faire des stances, en 1650, pour montrer que la Fronde n'avoit fait que du mal. On lui répondit avec ce titre : *Au Mazarin enfariné ;* mais, quand on imprima la réponse, on ôta le titre.

Il avoit épousé la fille d'un riche notaire, nommé Haudessens ; il en eut bien des garçons et bien des filles. Il ne leur donnoit rien, et ne maria jamais que deux filles. L'aîné de ces garçons étoit conseiller à Metz ; il fut six ans sans lui parler, quoiqu'il mangeât à sa table, lui qui parloit tant aux autres gens. Il avoit un fils qu'on appeloit l'abbé. Ce garçon a de l'esprit, fait des bagatelles en vers assez bien ; il fit plusieurs épîtres contre le Mazarin, durant la Fronde ; mais il a l'honneur de n'avoir pas un grain de cervelle. Il le fit mettre en sa jeunesse à Saint-Victor. * On disoit qu'à table comme il n'y avoit qu'une perdrix, l'abbé la prit et s'enfuit la manger, je ne sais où. Cela et bien d'autres choses aigrirent le père. Il y eut procès entre eux. Le père disoit : « C'est un débauché, il a fait *les Feuillantines* (1). » Le fils disoit : « C'est un vieux bourreau. »

CCVII

HAUDESSENS.

Le fils de ce notaire, dont nous venons de dire que Laffemas avoit épousé la fille, étoit bien fait et avoit quelque esprit; mais il étoit hâbleur et étourdi

(1) La chanson dite *des Feuillantines*, sur la présidente Lescalopier. (Voyez plus haut p. 176 de ce volume.)

pour le moins autant qu'un autre. Il disoit quelquefois de plaisantes choses; il se fourroit partout. On dit qu'il n'a pas été malheureux en amourettes ; on l'appeloit le marquis de la *Barre-du-Bec* (1), parce que son père, qui étoit homme habile et homme de bien, y logeoit. Coursy-Aubry et Haudessens prirent une telle aversion l'un pour l'autre, qu'ils se sont battus plusieurs fois à coups de poing, et quelquefois à coups de bâton. Haudessens fut le dernier à bâtonner l'autre, et puis s'en alla en Espagne. Ils étoient assez bon nombre de François. Il persuada aux autres de faire passer quelqu'un d'entre eux pour marquis, et que les autres se diroient ses suivants; que sous ce prétexte ce marquis de comédie seroit reçu partout, et qu'eux par conséquent verroient bien plus à leur aise tout ce qu'il y avoit à voir. Les autres y consentirent, et le choisirent pour faire le marquis. Il arriva à Madrid lorsque M. Rambouillet y étoit, comme j'ai dit, ambassadeur extraordinaire. Il alla chez lui tout couvert d'or, et lui conta l'invention dont il s'étoit avisé; après il le pria de ne le pas découvrir. M. de Rambouillet en rit, et à une course de taureaux il lui fit donner un échafaud; il le dit pourtant au comte-duc (*d'Olivarès*), et au roi même, qui trouvèrent cela assez plaisant, et le laissèrent jouir de sa grandeur imaginaire. Il prit un valet espagnol qui le quitta à Paris, en lui disant : « Vous n'êtes point gentilhomme, et moi je » suis soldat. » C'est quelque chose en Espagne, *soldado del Rey*.

Il alla après à Constantinople, où il s'avisa de

(1) La rue *Barre-du-Bec* à Paris ; elle descend dans la rue de la Verrerie, en face de celle des Coquilles.

vagheggiar (1) les sultanes autant qu'il lui étoit possible; et, comme il rôdoit autour du sérail, on le prit et on lui donna bon nombre de coups de latte. Il disoit qu'il avoit quatre-vingt-une religions, et qu'il les trouvoit aussi bonnes l'une que l'autre. Depuis, il se maria à Montpellier, où il se fit maître des comptes et conseiller de la cour des aides; tout cela est ensemble.

En ce pays-là il eut une querelle. Un homme l'attaqua l'épée à la main. Lui qui n'en avoit point se jeta à corps perdu sur cet homme et lui ôta son épée. « Hélas! disoit-il en racontant cet exploit, jamais je » ne fus si étonné que de me trouver vaillant. »

CCVIII

BEAULIEU-PICART.

La famille des Picart est une des plus anciennes de la robe. Il y a des grotesques comme dans toutes les maisons où l'on se pique de noblesse. Il disoit, que je ne sais quelle reine Blanche épousa en cachette un Picart, dont ils viennent. Son père mourut pauvre par mauvais ménage, et laissa assez d'enfants. Ils étoient trois frères et trois sœurs. L'aîné de tous étoit un garçon bien fait; il se poussa à la cour; il étoit adroit à toutes choses, et principalement à dresser toutes sortes d'oiseaux. Cela fit ombrage à M. de Luynes, qui commençoit à se mettre bien dans l'esprit du Roi. En effet, il lui fit dire que le Roi ne le voyoit pas de trop bon œil, et qu'il feroit

(1) *Vagheggiare*, lorgner.

bien de se retirer. Il donna dans le panneau; il fit le froid avec le Roi, qui le chassa enfin. Ce fut lui qui mit ses frères dans le jeu, disant que, par le jeu, des jeunes gens qui n'avoient guère de bien s'introduisoient partout et trouvoient moyen de subsister. Beaulieu-Picart, dont nous écrivons l'historiette, s'y rendit fort adroit et pipoit aussi bien qu'homme de France. Son aîné avoit un maître à piper, et tous les grands joueurs s'en escriment. Ils disent que c'est pour s'empêcher d'être trompés. Cet aîné mourut à vingt-cinq ans, après avoir été long-temps incommodé d'un coup que lui donna Souscarrière. Pour avoir prétexte de se battre sans encourir la peine de l'édit, ils firent semblant de se quereller sur un coup en jouant à la paume; ils prennent leurs épées qui étoient sous la corde; Beaulieu passe et va à Souscarrière, qui recula jusqu'à la grille, et là, par un coup de prévôt de salle, le blesse et lui fait tomber son épée. Le blessé enrageoit, car il ne faisoit nul cas de l'autre, et ne voulut jamais s'accommoder que Souscarrière n'avouât qu'il avoit reculé jusqu'à la grille.

Beaulieu-Picart, pour sauver la charge de son aîné, qui étoit ordinaire chez Monsieur (il n'avoit voulu disposer de rien), se met dans le lit comme s'il eût été le malade, et dicte un beau testament; le voilà ordinaire chez Monsieur. Tout ce qu'il put avoir de cette charge et tout ce qu'il pouvoit attraper d'ailleurs, car ç'a toujours été un homme de bien, tout cela s'en alloit en braverie. C'étoit un garçon fort bien fait, fort propre, et qui ne manquoit point d'esprit. Foucault, depuis conseiller au parlement en la place de son père, devint amoureux d'une de ses sœurs, et l'épousa en dépit de tout le monde. Il

auroit bien mieux fait d'épouser la fille du clerc de son père, qui avoit quatre cent mille livres de bien, car il ne prêteroit pas sur gages comme il le fait, pour se récompenser, dit-il, d'avoir épousé une femme par amour. Il disoit une fois à ce secrétaire : « Je veux bien que vous sachiez que je suis le soleil » levant, et que mon père n'est que le soleil cou- » chant. » Depuis cela, Patru, qui, en sa petite jeunesse, étoit de leurs amis, pour dire le soleil couchant, disoit toujours : « M. Foucault le père. » Durant la colère de son père il faisoit toujours des harangues, et il disoit : « Si on m'appelle au parlement, vraiment » je sais bien ce que je dirai. — Hé! que diras-tu? » lui disoit Patru. — Je dirai : ma femme est ma » femme, car je l'ai épousée. »

Beaulieu se mit en ce temps-là à faire l'amour à la fille de Francine (1), à qui Patru donna le surnom de Petit-Ange, tant elle étoit jolie. C'est aujourd'hui la veuve de du Peray, frère du président Le Bailleul, gouverneur de Corbeil, que le feu Roi appeloit Plante-Bourde. Patru, Perreau, le trésorier de France, et Beaulieu en étoient tous trois un peu épris. Les deux autres, voyant que Beaulieu étoit le plus épris, la lui cédèrent, c'est-à-dire n'allèrent point sur ses brisées. Un jour qu'elle lui avoit donné rendez-vous pour un moment à la porte de la rue, tandis qu'on servoit sur table, elle lui dit : « Dépê- » chez-vous, car il faut que je m'en *vase* souper. — » Que je m'en *vase*, reprit-il ; Jésus! comme vous » parlez! » Il ne fit que se moquer d'elle d'avoir dit ce méchant mot, lui qui avoit été si long-temps à avoir cette petite audience, et qui savoit bien qu'on

(1) Fontainier italien. (T.)

parloit de la marier. Une autre fois il n'avoit fait que de l'entretenir des *reines Blanches* de sa race. Je me souviens qu'on le faisoit passer pour un garçon qui écrivoit bien, et c'étoit Patru qui lui faisoit toutes ses lettres.

Il apprit à faire la petite voix, comme l'*Esprit de Montmartre*, et, avec cette invention, il a fait cent espiègleries et cent escroqueries. Il eut une fâcheuse affaire, car il se trouva à un vol d'argent du Roi; et, s'il n'eût eu bon bec et bien des parents dans le parlement, il en tenoit; mais on gagna les témoins. Au bout de quelques années de campagne, car il fallut aller à la guerre pour purger un peu sa réputation, un de ses parents, qui, faute de bien, avoit été contraint de se faire curé-prieur de la Haute-Maison, en Bourgogne, lui donna avis que M. de La Haute-Maison, gentilhomme de quinze mille livres de rente, n'avoit qu'une fille à qui, non plus qu'à sa femme, il ne faisoit manger que des croûtes; qu'il y falloit songer, et qu'il l'allât trouver en Bourgogne. Il y fut, et fit connoissance avec elle. Depuis, il arriva par bonheur que Foucault fut rapporteur d'un procès de ce gentilhomme. On vient à Paris; la fille ne bougeoit de chez madame Foucault, à qui le curé l'avoit recommandée. Là, Beaulieu s'en fit aimer. Il étoit beau, et elle n'étoit point belle. Il fut question d'épouser en cachette; un prêtre de Saint-Innocent fit l'affaire pour cent pistoles; par l'avis de Patru, il se saisit de l'extrait baptistère; le mariage fut consommé chez sa sœur Foucault. La sœur de Beaulieu, celle qui n'étoit point mariée, faisoit la sentinelle à la porte. Le procès gagné, elle retourne avec son père et la mère en Bourgogne, où elle s'ennuyoit fort de n'avoir point son mari, qui étoit d'avis d'at-

tendre que le père ou la mère, qui étoient vieux, allassent en l'autre monde. Pour déterminer son mari à venir la rejoindre, elle feignit qu'on la vouloit marier. Beaulieu consulte avec ses sœurs, et il prenoit de *fichues* résolutions, quand Patru y arriva, à qui il dit qu'il étoit résolu de l'enlever. « Il faut donc, » lui dit cet ami, avoir vos *alibi* bien prouvés ; » et il lui en dit les moyens. Beaulieu part et l'enlève. Il ne la mena d'abord que dans un bois, à demi-lieue de la maison, où elle passa la nuit ; lui cependant galope au prochain bourg, y bat exprès un valet d'hôtellerie ; en sort aussitôt ; va à un autre, y fait encore quelque désordre, et ainsi à un troisième, afin qu'il y eût bien des procès-verbaux contre lui. Il étoit bien accompagné ; il faisoit des insolences impunément. Le lendemain matin, il alla reprendre sa femme et la mena à Paris chez madame d'Elbœuf, qui lui donna une chambre, sans s'informer pourquoi la jeune Beaulieu gardoit sa belle-sœur, et il n'y entroit que lui. Le beau-père l'accusa de rapt ; mais il fut condamné aux dépens. Depuis, on les accommoda ; mais le vieillard, qui ne valoit guère mieux que son gendre, mit dans l'accommodement qu'on ne lui demanderoit aucune dot. Beaulieu vint au conseil à Patru, qui lui dit : « Allez-vous-en chez » lui avec bien du train ; il s'en ennuiera bientôt, et » là peut-être lui persuaderez-vous de vous céder » quelque rente, ou quelque maison. (Il avoit une » rente sur M. d'Angoulême, qui avoit été rachetée.) » Vous lui direz : « Monsieur, vous ne tirez rien de » cette rente ; et vous avez souffert qu'on s'emparât » à vil prix de cette maison que vous aviez à Orléans. » Cédez-moi ces deux pièces, et, par le moyen de » mes beaux-frères et de mes autres parents du par-

» lement, j'en tirerai bien quelque chose. Mais, gar-» dez-vous bien, dit Patru, de laisser la minute de » la donation chez le notaire du village, car le bon-» homme la retireroit d'autorité. » Il va chez son beau-père avec une meute de chiens courants anglois qu'il avoit gagnée à un Anglois, à qui auroit le cheval le plus vite. Beaulieu et cet Anglois avoient quelquefois dupé les sots, et on sait qu'ils s'entendoient ensemble, et profitoient des paris que l'on faisoit. Le beau-père en fut bientôt las, et lui fait la donation. Beaulieu retire la minute, et va à M. d'Angoulême qui le paie d'une quittance. Il va à cette terre; on lui montre un contrat de vente, en bonne forme; il présente requête, expose que son beau-père l'a trompé ; ordonné qu'il donneroit en autre nature de biens ce à quoi montoit ce qu'il avoit donné. Il fut donc contraint de lui donner la terre de Senelé de huit cents écus de revenu. Dans cette terre il faisoit apparemment la fausse monnoie, rançonnoit ses paysans, mais les exemptoit de gens de guerre, troquoit des chevaux, et avoit trois fois plus de train qu'il n'en pouvoit nourrir, en homme de bien. Il se faisoit craindre par sa *fanfare*, et ne voyoit point M. le Prince, parce que, disoit-il, il se moque des gentilshommes.

Il mourut, il y a trois ans, à Rouen, en poursuivant un procès, depuis la mort de son beau-père. Patru avoue qu'il étoit embarrassé de cet homme; qu'il avoit honte qu'on le vît chez lui; mais qu'il ne pouvoit s'en défaire à cause de la vieille connoissance.

De ses deux autres sœurs, l'aînée épousa un baron de Maudestour, un diable qui, ayant dessein d'étrangler sa première femme, pour épouser une de ses

proches parentes, alla s'informer avant combien il lui coûteroit pour la dispense, étrangla effectivement sa femme, mais n'épousa point cette parente. Je ne sais pourquoi ce diable la laissa veuve. La dernière alla demeurer avec son frère en Bourgogne. Avant ce mariage, et dans leur grande misère, une de ses cousines, nommée Charpentier, qui avoit épousé Dalibert, aujourd'hui surintendant de la maison de M. d'Orléans, pour trouver de quoi l'assister, s'avisa de dire à Dalibert que toutes les servantes ferroient la mule, qu'elle vouloit aller elle-même au marché. Et elle se chargea de tout ce soin pour épargner, afin de donner à sa cousine.

CCIX

L'ESTOILE (1) ET SAINT-THOMAS.

L'Estoile, l'académicien, étoit fils d'un audiencier de la chancellerie (2), mais d'une des plus anciennes familles de Paris, jusques à y trouver un chancelier de France (3), il y a long-temps. Il avoit eu quelque bien de patrimoine, mais il en mangea une bonne partie en amourettes. Il en contoit à la fille d'un

(1) Claude de L'Estoile, membre de l'Académie française, mort vers 1562.

(2) Pierre de L'Estoile, audiencier de France, devenu célèbre par le livre Journal sur lequel il inscrivoit l'événement de chaque jour. Les Mémoires qu'il nous a ainsi laissés sont un des ouvrages les plus curieux qui nous restent sur les règnes de Henri III et de Henri IV.

(3) La mère de Pierre de L'Estoile étoit fille de François de Montholon, garde-des-sceaux sous François Ier.

procureur nommé Sandrier : elle étoit jolie, mais fort coquette; elle prenoit son argent, se moquoit de lui, et en aimoit d'autres. A la vérité, c'étoit un visage extravagant et difforme tout ensemble. Beaulieu-Picart, qui, comme nous venons de voir, étoit honnêtement insolent, se voulut mêler aussi de la cajoler. Il y fut un jour avec Patru; il y avoit ordre de lui dire qu'elle n'y étoit point; cependant, la porte étant ouverte, il demande à se reposer dans la salle; là il se met à pester, et vouloit rompre les vitres. Patru, pour le détourner de cette folie, lui dit : « Beaulieu, » je te prie, faisons réponse aux vers que L'Estoile » a mis sur le luth de sa maîtresse (1). » Voici les vers :

Je dois bien faire des jaloux
Lorsque je baise devant tous
Le sein de ma belle maîtresse.
Aux amants qui sont sous sa loi
Elle fait bien quelque caresse ;
Mais elle n'embrasse que moi.

Ils mirent au-dessous, et ce fut de la main de Beaulieu :

Que te sert de baiser le sein
De ta belle maîtresse ?......

L'Estoile a avoué depuis qu'il en pensa enrager, qu'il ratissa le mot déshonnête, et qu'il fut tenté de se battre contre Beaulieu; mais je m'arrêtai en disant : « Il me battra et se moquera doublement de » moi. » Il passa mainte nuit à la porte de sa maîtresse, car il étoit poétiquement amoureux. Après, il se maria aussi poétiquement avec la fille d'un pro-

(1) Elle chantoit aussi et dansoit fort joliment; elle avoit de l'éclat et étoit fort agréable. (T.)

cureur; ces filles de procureur lui étoient fatales, car celle-ci n'avoit point de bien. Il en fut si jaloux qu'elle mourut du chagrin que lui donnèrent les bizarreries de son mari. Je ne sais s'il se repentoit d'avoir eu affaire à des procureurs, mais ayant été poussé assez incivilement au palais par un procureur, il demanda son nom : « Il s'appelle Fléau, lui » dit-on. — Vraiment, ce nom ne lui convient pas » mal ; je serois d'avis, dit-il, qu'on appelât ainsi » tous les procureurs. »

Il y avoit quelque chose d'extravagant dans cet esprit-là. D'abord il parloit de lui comme d'un écolier ; puis, pour peu qu'on le mît en train, il se mettoit au-dessus de Malherbe. Il y a pourtant bien à dire, et il ne savoit presque rien. Jamais il ne lui prenoit envie de vous dire des vers que dans les rues, ou sous quelque porte, et il ne travailloit qu'après avoir fait fermer tous les volets et allumer de la chandelle, quand même c'eût été en plein midi. Jamais homme n'eut plus l'air et l'esprit d'un poète que celui-là. Un jour chez Gombauld, un gentilhomme Saintongeois demanda à Gombauld s'il ne connoissoit point un tel qui faisoit si joliment les vers : « Non, » dit Gombauld. L'Estoile, qui se promenoit dans la chambre, et qui n'avoit pas desserré les dents, dit comme s'il eût prononcé un arrêt : « C'est un grand » malheur à un homme qui se mêle d'écrire, que » nous ne le connoissions point. » Chez Malleville, il foula aux pieds, comme un monstre, une méchante pièce dont Malleville se divertissoit, et prononça anathème contre elle d'un ton de voix foudroyant.

Un jeune auteur (1) lui lisoit un jour une pièce de

(1) Le Clerc. (T.) — Michel Le Clerc, de l'Académie française.

théâtre (1). Il écouta les deux premières scènes ; à la troisième, où un roi parloit, il s'écria : « Le roi » est ivre. » Un soir, comme il rajustoit un vers en se retirant, on lui prit son chapeau ; il ne s'en avisa que quand il eut trouvé le mot qu'il cherchoit, et après il se mit à crier : *Aux voleurs;* mais il n'étoit plus temps. Il n'étoit point âgé quand il mourut ; sa maladie fut bizarre, car tout est bizarre en lui. Il s'étoit mis en fantaisie de ne manger que des confitures, et cela lui causa une indigestion étrange : il rendoit les choses comme il les prenoit, et ne sentoit point la douleur. Il en trépassa pourtant. On dit que, par résignation à la volonté de Dieu, il donna tous ses vers à un janséniste. Je ne sais ce que ce janséniste en a fait (2).

Pour la Sandrier, elle eut bien des galants. Saint-Thomas, qui faisoit, en Savoie, la charge de secrétaire d'état, étant ici, en devint amoureux, et l'emmena en Savoie, lui promettant de l'épouser, afin de l'ôter aux autres. Elle prétend qu'il l'a épousée, mais qu'il lui a volé toutes les pièces justificatives de leur mariage. Pour moi, je ne le crois pas. Elle ajoute qu'il l'a voulu empoisonner : elle a tâché d'en tirer quelque chose en plaidant ; mais je pense qu'elle n'en a guère eu. Elle revint à Paris, il y a bien dix-sept ans, où elle se mit à chanter des airs italiens ; elle avoit appris à Turin. Elle fit bien du bruit, mais

On ne connoît de lui que deux tragédies, *la Virginie romaine*, et *l'Iphigénie*, qu'il eut le courage de faire représenter peu après celle de Racine.

(1) *Ramire*. (T.)

(2) Les poésies de L'Estoile sont éparses dans les divers Recueils. On a de lui *la Belle Esclave*, tragédie, 1643, et *l'Intrigue des filoux*, comédie, 1648.

cela ne dura guère ; plusieurs trouvent même qu'elle chante mal, car c'est tout-à-fait à la manière d'Italie, et elle grimace horriblement; on diroit qu'elle a des convulsions. Elle est fort fardée, et se mêle d'esprit. Je ne sais comment elle subsiste. Autrefois elle a eu quelques galants. Le président de Thou d'aujourd'hui en a été un. Peut-être a-t-elle épargné quelque chose.

CCX

L'ESPRIT DE MONTMARTRE ET RACONIS (1).

Un nommé Collet, qui demeuroit au faubourg Montmartre, fut surnommé *l'Esprit de Montmartre*, à cause qu'avec une petite voix qu'il faisoit, il sembloit que ce fût un esprit qui parlât de bien loin, en l'air (2).

Avec cette voix, il a fait dire bien des messes, pour tirer des âmes du purgatoire; il a pensé faire mourir des gens de peur, et a fait venir la fièvre à d'autres. Une fois le cardinal de Richelieu, qui se vouloit railler de celui qui a été évêque de Lavaur, que les Jansénistes ont si bien étrillé, fit que cet

(1) Charles-François d'Abra de Raconis, né vers 1580, au village de Perdreau, près de Montfort-l'Amaury, évêque de Lavaur, en 1639, mort en 1646.

(2) On ne se servoit pas alors du mot *ventriloque*. L'auteur de l'*Anti-Ménagiana* (Paris, 1693, in-12) nous semble être un des premiers écrivains qui l'aient employé. Voici le passage : « Car » quant à Verdelet, aveugle et joueur de musette, *engastrimithe* » ou *ventriloque*, qui amusa et étonna les badauds tant qu'il voulut, il n'y avoit là que rire. » (*Anti-Ménagiana*, p. 212.)

homme se fourra dans la foule de ceux qui accompagnoient le cardinal aux Tuileries, du nombre desquels étoit notre évêque. Il se mit au milieu de la grande allée à appeler : « *Abra de Raconis! Abra de Raconis!* » c'est son nom. Tout le monde avoit le mot. Raconis, s'entendant nommer, tourne la tête, mais ne dit rien pour cette fois. La voix continue : il commença à s'épouvanter. Enfin, tout d'un coup il s'écrie : « Monseigneur, je vous demande pardon » si je perds le respect que je dois à Votre Émi» nence; il y a déjà quelque temps que je me con» trains : j'entends une voix dans l'air qui m'appelle.» Le cardinal et tous les autres dirent qu'ils n'entendoient rien. On prête silence, et la voix lui dit : « Je » suis l'âme de ton père qui souffre il y a long-temps » en purgatoire, et qui ai eu permission de Dieu » de te venir avertir de changer de vie. N'as-tu pas » honte de faire la cour aux grands, au lieu d'être » dans les églises? » Raconis, plus pâle que la mort et croyant déjà avoir le diable à ses trousses, proteste qu'il n'est à la cour qu'à cause que Son Éminence lui avoit fait espérer qu'il lui pourroit rendre ici quelque service; mais, etc. Après qu'on s'en fut bien diverti, on le mena à son logis, où il pensa mourir de frayeur, et on fut plus de quatre jours avant que de le pouvoir désabuser (1). Le cardinal en eut quelque petite honte, et, le faisant évêque, lui envoya ses bulles gratis. Dès qu'il fut évêque, il prit un page. Il donna son nom de Raconis à un hameau qui s'appeloit Perdreau, près de Montfort-l'Amaury. Là, il a bien fait de la dépense fort mal

(1) Celle anecdote nous semble être la plus ancienne de toutes celles qui sont relatives à la bizarre faculté des ventriloques.

à propos, car sa maison ne vaut pas l'entretien, et il l'a substituée à son neveu, sans avoir payé ses dettes. Une de ses plus belles qualités étoit de bien jouer au ballon. Il étoit gentilhomme. Il confessa à un de ses amis dans la maladie dont il est mort que le déplaisir d'avoir été si malmené par ces messieurs de Port-Royal le mettoit au tombeau (1).

Ce même Collet fit un tour tout pareil, et au même lieu, à M. Mangot, maître des requêtes. Il le fit mettre à genoux comme Raconis. Neufvillette avoit dans son régiment de chevau-légers un cavalier qui faisoit la petite voix, et se faisoit apporter par les paysans, où il lui plaisoit, leur argent, leurs habits, tout ce qu'ils avoient, et puis l'alloit prendre quand ils étoient partis.

CCXI

MADAME DE MONTANDRE.

La veuve du baron de Montandre est une petite femme qui peut encore passer pour belle ; mais, ce qu'elle a de plus beau, c'est les mains. La Reine, qui s'en pique, et avec raison, les voulut voir. Entre autres belles choses qu'elle dit à Sa Majesté, elle lui dit : « Ah! madame, que vous avez l'esprit *péné-* » *tratif.* » Il n'y a jamais eu de plus extravagante créature. Elle va par pays avec des habits de *Cléo-*

(1) Raconis, auteur d'une philosophie, imprimée en 1617, se montra opposé aux Jansénistes. Despréaux l'a nommé dans le quatrième chant du Lutrin.

. . . . . Alain, ce savant homme...
Qui possède Abéli, qui sait tout *Raconis*... etc.

pâtre, je veux dire de la force de ceux des comédiennes, quand elles représentent quelque grande reine. Elle a quelquefois dix ou douze officiers vêtus de velours ou de satin noir, avec de petites bottes comme des gens de ville, et ils la suivent à cheval à ses journées; l'un est joueur de luth, l'autre violon, l'autre musicien, parfumeur, distillateur, etc. Sur son lit, dans les hôtelleries, elle a plus de vingt carreaux. Elle fut une fois deux jours à un petit bourg du bas-Poitou, nommé Bressuire, où il n'y a qu'un cabaret borgne; elle s'y promenoit en carrosse avec une femme de chambre, laide comme un diable, au côté d'elle, et un joueur de luth au-devant, et changeoit trois fois d'habit par jour. La dernière fois qu'elle vint à Paris, l'argent lui manqua dès Orléans; comme elle s'en retournoit à la province, elle fit marché à un batelier pour la conduire et la nourrir, elle et tout son train, jusqu'à Ussé, entre Tours et Saumur. Le batelier, qui savoit qu'elle avoit la moitié à cette terre (1), s'y accorda. Le fermier vint au-devant d'elle et capitula à quatre-vingts pistoles, pourvu qu'elle n'entrât point dans le château. Elle n'a pas plus tôt l'argent, qu'elle y entre, fait battre les grains, et en vend le plus qu'elle peut. Son mari l'avoit fort tenue de court. On le blâmoit; mais, à cette heure, on l'excuse.

(1) Elle lui appartenoit par indivis avec Balagny. (T.)

CCXII

MADAME DE CHAMPRÉ (1)

ET LES AUTRES DAMES DE NOYON.

Madame de Champré est fille d'un conseiller au parlement, nommé Henry; mais il portoit le nom de la terre de Gerniou (2). Sa mère avoit été mariée en premières noces avec un secrétaire du roi, si je ne me trompe, qu'on appeloit La Fontaine, et en avoit eu deux garçons. La mère fut galante en son temps, mais non pas en comparaison de la fille; car, dès treize ans, elle fut débauchée par un homme qui lui montroit à jouer du luth, et on dit que le père, à la chaude, intenta un procès contre cet homme qu'il ne poursuivit pas ensuite.

Après la mort de son père, elle fut mariée au fils de Ferrier, qui avoit été ministre; ce garçon étoit lieutenant de l'artillerie..... Quoi qu'il en soit, Ferrier s'en contenta, et lui fit de grands avantages en l'épousant. Elle étoit belle et friande.....; de sorte qu'il ne dura guère. Les parents, qui, comme vous avez vu, sont fort avares (3), enrageoient de payer

(1) Catherine Henry, veuve de N. Ferrier, épousa en secondes noces Claude Menardeau, seigneur de Champré, qui devint doyen de la grand'chambre.

(2) François Henry, conseiller au Parlement en 1620; hors de sa compagnie il portoit le surnom de sa terre de Jarniost, située dans le Lyonnais. L'usage ayant adouci le nom de *Jarniost*, il paroîtroit qu'on prononçoit *Gerniou*.

(3) Voyez l'*Historiette de Ferrier, sa fille et Tardieu*, tom. v, p. 48.

un gros douaire à une si jeune femme; il y eut procès. En voyant ses juges, un d'eux devint amoureux d'elle; c'est Mesnardeau-Champré. Il étoit veuf, et n'avoit pas été trop heureux en premières noces. Sa femme, qui étoit demoiselle, l'avoit toujours méprisé, et il n'en avoit point eu d'enfants; il étoit riche; il avoit cinquante ans, petit, de fort mauvaise mine, et à tel point, qu'un laquais lui donna un soufflet au Palais, le prenant pour un huissier de la chambre des eaux et forêts. Il le fit emprisonner, et lui pardonna, lorsqu'il ne tenoit qu'à lui de le faire pendre; c'étoit un bon conseiller, mais c'étoit tout. Un jour il dit à la belle veuve qu'il falloit qu'elle se remariât, et que si elle l'en vouloit croire, l'affaire seroit bientôt faite. « Je connois, » dit-il, un conseiller.... » Il se dépeint. Elles virent facilement que c'étoit de lui-même qu'il vouloit parler; et, après y avoir pensé, elles acceptèrent le parti (1). Je pense que ce qui la fit résoudre, ce fut qu'un conseiller accrédité viendroit à bout de toutes les affaires qu'elle avoit bien mieux qu'un autre homme. Ce qui arriva. Un an ou environ après, elle alla faire une promenade à Courance (2), où étoit Poinville, cadet de Gallard, maître de la maison. Ce garçon ne faisoit que sortir du collége, et ne demandoit qu'à faire galanterie; il étoit riche. Elle, par je ne sais quelle gaillardise, alla avec madame Aubert, des gabelles, et quelques autres jouer du luth, dont elle joue aussi bien que per-

(1) Ce *pluriel* indique que la belle veuve, en faisant visite à ses juges, étoit accompagnée de sa mère, ou de quelque autre dame.

(2) Courance étoit un beau château, situé en Gâtinois.

sonne, dans la chambre de Poinville qui dormoit; cela l'acheva de vaincre, car déjà il l'avoit trouvée fort à son gré. Elle avoit bonne mine, n'étoit point trop grosse en ce temps-là, aux têtons près, grande, fort blanche pour la gorge et pour le visage, même trop pâle, le reste n'est pas de même; et, avec cela, elle dansa bien. Il est vrai que ses têtons marquoient un peu trop la cadence. Pour la voix, elle avoit la voix d'une harengère ivre, et médiocrement d'esprit. Elle vouloit être brave; Poinville donnoit; l'affaire fut bientôt conclue. Le mari amoureux d'elle lui donnoit les violons pour la voir danser.

Les frères s'aperçurent bientôt de cette galanterie, et en conscience cela n'étoit pas difficile, et ils firent en sorte que Poinville n'osoit plus aller chez elle. Cela ne plaisoit guère aux amants, qui, pour se voir plus à l'aise, se mirent d'une partie de promenade qui a bien fait du bruit. Une madame d'Ecquevilly et une madame de Turgis, toutes deux jolies, mouroient d'envie d'aller voir Liancourt et Blérancourt (1). Elles en parlent à leurs galants, Mandat et La Barrouillière, tous deux conseillers au Grand-Conseil. On y ajoute madame de Champré et Poinville, et pour grands chaperons mesdemoiselles Ogier, deux filles d'esprit, déjà âgées, sœurs de ces Ogier dont nous avons parlé ailleurs (2); point de demoiselles, point de femmes de chambre. Les voilà tous huit dans un carrosse à six chevaux. On dit, pour faire le conte bon, que madame de Turgis

(1) Le château de Liancourt, près de Clermont-Oise, et le château de Blérancourt, bâti par Bernard Potier, près de Noyon.

(2) C'étoient les sœurs d'Ogier le prieur, et d'Ogier *le Danois*, dont il est parlé dans l'*Historiette de M. d'Avaux* et ailleurs.

dit à son mari, le plus ancien des maîtres des comptes, que M. de Champré seroit du voyage, et que les deux autres dirent à leurs maris que ce seroit Turgis qui les accompagneroit. On ajoutoit que quand elles furent parties, les trois maris se rencontrèrent au palais, et qu'ils furent aussi étonnés que si cornes leur fussent venues.

Comme cette partie étoit faite avec beaucoup de prudence, elle ne manqua pas d'avoir le succès tel qu'elle le devoit avoir. La compagnie de M. d'Orléans étoit logée à Noyon. Les officiers, qui virent de jolies femmes avec des jeunes gens, et qui ne vivoient point comme s'il y eût eu quelque mari dans la troupe, ne les traitèrent pas avec tout le respect imaginable. Sur cela on dit à Paris qu'elles avoient passé par les piques, que les *Ogières* avoient été pour les gendarmes, et les trois dames pour les officiers, et que les galants avoient été malmenés, et avoient eu bien de la peine à les retirer des mains des soudarts à force d'argent. On en fit une chanson qui commençoit ainsi :

Trois jeunes dames
Sont allées à Noyon ;
Trois forts gendarmes
Leur y ont pris...
Les pauvres dames !
On leur a pris...
Dedans Noyon (1).

(1) Il y avoit encore un couplet sur l'air : *La, sol, fa, mi, ré, Jacquet.*

Vous, coquettes de Paris,
Qui n'êtes pas satisfaites
De vos cocus de maris,
En savez-vous la défaite ?
Il faut aller à Noyon

Cette aventure fit tant de bruit, que, pour dire une *gaillarde*, on disoit: *Une dame de Noyon.* Pour madame de Turgis, je ne voudrois pas assurer qu'elle ait conclu; mais c'étoit une des plus fines coquettes de Paris. Il y avoit un vaudeville qui tranchoit le mot avec La Barrouillière; mais quelquefois les vaudevilles sont aussi mal informés que les autres gens. Elle eut du déplaisir de ce voyage; mais pour cela elle n'en fut pas plus prude; à la vérité, elle ne fut plus tant dans le grand monde; elle est morte jeune.

Turgis étoit et est encore la plus grosse bête de toute la chambre (*des comptes*). Sa femme le traitoit fort de haut en bas, et ne vouloit point coucher avec lui. Tous les vingt mois la famille s'assembloit pour l'y obliger, et c'étoit un enfant fait, sans y manquer. Le soir elle l'envoyoit souper, et elle soupoit seule, sous le prétexte de quelque indisposition; car elle étoit fort délicate. Il laissoit les gens avec elle, revenoit après souper et s'endormoit fort souvent. Durant ce temps-là elle faisoit quelque petite coquetterie; mais elle ne concluoit pas. Lui, comme elle causoit avec Rambouillet et ceux au milieu desquels elle étoit, couloit sa main tout doucement pour lui toucher le bras, et ne disoit jamais un mot.

C'est pour elle que Sarrazin a fait *la Souris* (1). Elle étoit jolie; mais elle n'avoit point de belles dents.

Avec chacune son mignon.
D'Ecqvilly, Turgis, Champré
Vous en diront des nouvelles,
Qui font la, sol, fa, mi, ré,
Sans en demander congé. (T.)

(1) *Galanterie à une dame à qui on avoit donné, en raillant, le nom de Souris.* (*OEuvres de Sarrazin.* Paris, 1685, t. II, p. 146.)

Le chagrin du voyage de Noyon l'a tuée; elle n'eut plus de santé depuis.

Pour madame d'Ecquevilly, elle avoit aimé Mandat étant fille; et l'on dit que, dans une grande maladie qu'il eut, elle alla plus de six fois le voir, la nuit, et, pour cela, il falloit passer le Pont-Neuf; car M. Sarus, conseiller au Parlement, son père, logeoit sur le quai de la Mégisserie, et le galant vers les Augustins. Perrachon (1), partisan huguenot, n'étoit pas mal avec elle. Elle étoit cajolée d'assez de gens. Ecquevilly, fils de ce M. de Boinville (*Hennequin*) qui fut trouvé caché sous le lit de la Reine-mère, dont il étoit amoureux (2), l'épousa; il portoit l'épée. Au retour, je vous laisse à penser si Poinville voyoit facilement sa dame. Ils n'eurent pas l'esprit de trouver une confidente, et cette sottise fit un jour un grand scandale. Madame de Champré, qui apparemment avoit eu des nouvelles de son galant, alla exprès jouer chez la présidente de La Barre, sa voisine, qui alors étoit retirée chez M. de La Gallissonnière, son père, au coin de la rue du Bouloir, dans la rue Coquillière; car tout cela est nécessaire à savoir. C'étoit un peu après la Saint-Martin. Sur les sept heures, un petit laquais lui vint dire un mot à l'oreille; il avoit un flambeau. Elle se lève

(1) La Sarrus aime Perachon,
Encor qu'il ait l'œil de cochon.
Cette fille aime qui la paie;
Daye dandaye,
Daye dandaye. (T.)

(2) C'étoit un maître des requêtes. Il faisoit des présents à la Reine, qui les renvoyoit à sa femme. Une fois il se fit mener dans une charrette de paille, de peur qu'on ne le découvrît, à une maison où étoit la Reine. Elle ne voulut pas qu'on lui fît rien quand on le trouva sous son lit. (T.)

aussitôt, dit qu'elle avoit un peu affaire, et donne son jeu à un autre. La présidente, qui lui portoit envie, fit appeler un de ses cousins, nommé le chevalier Barin (1), jeune garçon plein de cœur, et qui en avoit voulu conter à la dame, et le prie de la suivre. Il part un moment après, et la trouve le dos contre le coin de la rue Coq-Héron (2), et Poinville en posture devant elle. Il fit semblant de venir de la ville, et lui dit d'un ton étonné : « Jésus! madame, » que faites-vous là? » Poinville, qui l'avoit d'abord reconnu, car il le craignoit, et la nuit étoit assez claire, s'étoit avancé vers la rue du Bouloir, qui va à la Croix-des-Petits-Champs, et elle le suivit sans rien répondre. Le chevalier lui offrit la main; elle ne voulut pas qu'il la menât, et, ainsi dans la crotte, et sans flambeau, ils allèrent jusques à la Croix. Là un homme de Poinville lui vint dire : « Madame, on » vous attend. » Le chevalier lui dit : « Que son » maître la vînt chercher s'il vouloit, et qu'il n'étoit » guère civil. » Voyant cela, elle fut contrainte de revenir chez elle, et le chevalier la quitta quand elle fut près de son logis. Les gens de Poinville l'avoient toujours côtoyé jusque là, et la belle, quoi qu'il fît, ne lui voulut jamais dire une parole. La servante qui lui vint ouvrir s'écria, la voyant ainsi crottée; et elle, qui n'eut pas l'esprit de se laisser tomber, comme si elle eût fait un faux pas, lui dit qu'elle avoit tant tournoyé, pour trouver la porte, qu'elle s'étoit ainsi gâtée. Notez qu'il n'y avoit qu'une mai-

(1) C'est le nom de famille de la Galissonnière. (T.)

(2) Rue contiguë à celle du Bouloir. (T.) — C'étoit l'ancien nom de la rue du Bouloi. (Voyez les *Recherches de Jaillot sur Paris, quartier Saint-Eustache*, p. 5.)

son entre deux, et qu'il n'y avoit nulle apparence qu'on l'eût laissée sortir sans lui éclairer; mais, comme j'ai remarqué, son laquais avoit un flambeau.

La présidente de La Barre conta cela à tout le monde. Un maître des requêtes crut être obligé d'en avertir le bonhomme Champré, qui s'en plaignit aux deux frères de sa femme; et, comme l'aîné lui eut remontré qu'il étoit trop bon, il lui promit de faire tout ce qu'il voudroit. Ce garçon lui fit promettre de ne parler à sa femme de six jours, et de lui témoigner, par toutes ses actions, qu'il étoit fort en colère : « Et cependant, lui dit-il, je parlerai à » ma sœur. » Trois jours ne furent pas plus tôt passés, que ce pauvre homme alla trouver son beau-frère, et le pria de se dépêcher : « Car, lui dit-il, je ne » saurois bouder si long-temps. » Le frère lui promit de voir la dame avant midi. Il y fut, et la fit pleurer. Le mari, qu'elle appeloit *Petit-Cœur*, survint, la belle étant encore en larmes. A ce spectacle le cœur grossit à *Petit-Cœur*, et, pleurant à son tour, il lui dit qu'il la prioit de lui pardonner sa cruauté, et que c'étoit son frère qui lui avoit fait faire.

La crainte que le galant avoit des frères lui fit trouver un lieu où la voir; mais comme cette femme lui coûtoit furieusement, car elle étoit magnifique, et jouoit gros jeu, il se lassa de la dépense, et ensuite il se fit conseiller à Toul (1), où j'ai ouï dire qu'il étoit aussi sot qu'à Paris. Depuis elle se vantoit que Thoré lui avoit voulu donner un collier de douze mille écus; mais je n'en crois rien; elle n'étoit pas si sotte que de le refuser. Elle alla quelque temps

(1) Le parlement de Metz siégeoit à Toul, en cas de guerre ou de peste.

après à La Chapelle (1), entre Lagny et Coulommiers, chez la veuve de Camus, procureur-général de la cour des aides (2), celle qui entretenoit Tillier, aujourd'hui intendant des finances, qu'elle a épousé depuis. Elle y perdit tout son argent, à un quart d'écu près. Il lui prit une vision de dire qu'elle donneroit ce quart d'écu à celui de tous les jeunes gens qui étoient là qui auroit le plus beau c... Aussitôt les voilà tous chausses bas. Elle jugea que Bermont, conseiller au Grand-Conseil, méritoit le quart d'écu. Il y a eu un vaudeville :

Qui veut avoir empire
Sur la Champré,
Il ne faut, sans lui dire,
Que lui montré
Que lui montrer le c..,
Que lui montrer.

Ce fut à la Chapelle
Chez la Camus,
Que Bermont devant elle
Montra son c..,
Montra son c.. camus,
Montra son c...

(1) A cette maison de La Chapelle, il arriva une fois une assez plaisante chose. Un curé de Montevrin, vers Lagny, y étoit soir et matin ; c'étoit un homme qui faisoit des malices à tout le monde, et tout le monde lui en faisoit aussi. En badinant on lui mit un casque qui fermoit avec je ne sais quel ressort ; et après on envoya à Paris un valet qui le savoit ouvrir ; de sorte que le pauvre curé fut vingt-quatre heures mangeant, buvant, disant son bréviaire, l'armet en tête. (T.)

(2) Nicolas Le Camus, procureur-général de la cour des aides, en 1631, mourut en 1637. Marie de la Barre, sa veuve, se remaria avec Jacques Tillier, seigneur de La Chapelle, intendant des finances. Elle mourut en 1661. Son second mari est appelé *Le Tellier* dans Morery ; c'est une erreur ; le nom de *Tillier* est d'ailleurs écrit très-distinctement dans le manuscrit de Tallemant.

Peut-être cela se fit-il d'une façon moins gaillarde qu'on ne le conte; mais il y a fondement à l'histoire. Elle eut pour le jeu une grande querelle avec madame d'Ecquevilly. Elles aimoient à jouer gros jeu, et, de peur qu'on ne grondât, la d'Ecquevilly lui dit: « Faisons semblant de jouer la moitié moins que » nous ne jouerons. — Mais vous n'en tomberez pas » d'accord, dit l'autre. — Monsieur, répliqua la » d'Ecquevilly, en sera témoin. » C'étoit un ami commun. La Champré gagne mille écus, l'autre ne lui veut donner que cent pistoles, et encore en nippes. Elle en vouloit pour trois cents, et encore, disoit-elle, que c'étoit assez de grâce de prendre ainsi des bagatelles. Elles se séparèrent assez mal; et la Champré, s'en allant, disoit : « Cette petite » p..... ne me paiera pas. » Et l'autre disoit : « Cette grosse tripière ne me quittera rien. » Depuis, elles s'accommodèrent. Je ne sais si elle gagna davantage depuis; mais elle fit faire un carrosse si beau, que la Reine s'arrêta en passant devant la boutique du sellier pour le voir. Le mari, ayant su cela, dit qu'il y vouloit mettre le feu. Elle fut contrainte de le revendre.

Mademoiselle lui dit une fois : « Madame, quand » vous vendrez votre garde-robe, faites-moi la grâce » de m'en faire avertir; j'y enverrai acheter vos » nippes. » Depuis, elle corrompit son mari, qui, jusque là, étoit en assez bonne réputation dans le Palais; durant la *fronderie*, elle le fit *Mazarin*. Il y a gagné, comme nous verrons dans les Mémoires de la Régence; car alors on tendoit les bras à tout le monde. Elle disoit : « Il faut bien que je fasse en» core une jupe, car que diroit la Reine? » Elle est présentement plus magnifique en toutes choses que

jamais, mais plus grosse et plus pâle en comparaison. Elle entretient l'abbé du Buisson à cent livres par mois. C'est le fils de du Buisson qui étoit gouverneur de Ham, petit homme assez étourdi, qui fait des chansonnettes et des vers burlesques assez méchants. Il dit qu'il ne conçoit pas pourquoi on a imprimé Malherbe; il est amoureux d'une autre bonne dame à qui il porte ce qu'il peut tirer de la *grosse dame de Noyon.* Mais je pense qu'il est souvent court d'argent et d'autre chose.

Au mois de novembre 1658, madame de Champré alla avec Ninon chez madame Burin; le luth et l'humeur *vituperosa* ont fait leur amitié, car Ninon a trop d'esprit pour faire aucun cas de cette *balourde*, qui pourtant, à cause de l'abbé du Buisson, son galant, garçon rimant, se veut mêler de parler de vers; elles avoient vingt-quatre chevaux et l'équipage de Termes. Boyer, ci-devant capitaine aux gardes, étoit avec elles. Dès le soir même, Ninon demanda du papier et écrivit à Termes et à l'abbé du Buisson, qui étoient à Fromont, chez Nouveau (1), à la chasse: « Ne fatiguez point trop votre équipage; venez ici; » il y a de toutes sortes de bêtes: vous n'aurez qu'à » vous garantir de prendre le change. » Elle demande quelqu'un pour porter cette lettre. La Cour-Des-Bois-Girard, frère du président du Tillet, qui est galant de la Burin, en donna un; mais il ouvrit la lettre, car il avoit remarqué que Ninon avoit assez méprisé les gens. Madame Burin, voyant cela,

(1) Jérôme de Nouveau, seigneur de Fromont, surintendant-général des postes, trésorier des ordres du Roi, mourut en 1665, à l'âge de cinquante-deux ans. (Voyez l'historiette de *M. de Villarceaux*.)

dit qu'elle avoit partie faite pour le lendemain chez Brégis, à Tigery, où il y devoit avoir une chasse. Elle fait dîner, déjeûner et part, avec ordre à ses gens de ne rien donner. Termes et l'abbé arrivent. Madame de Champré veut qu'il y ait à souper; elle eut prise avec la femme de charge, et même lui donna un soufflet. L'autre le lui rendit en quelque sorte, au moins elle tendit le coude de façon que madame de Champré s'y heurta bien fort. Voilà les galants et Ninon qui disent qu'il la falloit abandonner à leurs laquais. Cependant les gens de la maison et du voisinage s'échauffent, et madame de Champré fut toute heureuse de se mettre en chemin, quoiqu'il fût déjà assez tard; elle arriva à Paris à minuit. Burin, qui a des affaires au parlement, fit satisfaction à M. Mesnardeau; mais madame Burin ne voulut jamais aller voir madame de Champré. Quelqu'un avertit Burin (on dit que cela vient d'elle) que La Cour-des-Bois étoit à pot et à rôt avec sa femme; il alla à La Grange, où il ne le trouva plus; il entra dans la chambre, l'épée à la main; la femme se sauva du lit, et voilà tout. Elle vit à son ordinaire. C'est une impertinente, une folle; mais elle est obligeante au dernier point. Il y est retourné depuis dans la maison à Paris; pour La Grange, la femme n'y a pas été. Ce fut Burin qui mena Montreuil à sa femme, disant qu'il falloit attirer les gens d'esprit. Elle ne songeoit pas avant cela à la galanterie.

On faisoit encore un conte de madame d'Ecquevilly. En passant dans le bois de Boulogne, on dit que son carrosse rompit, et que M. le Prince, qui revenoit ivre de Saint-Cloud, la trouvant la plus jolie (il y en avoit d'autres avec elle), la prit et la

mena dans le bois. Les *petits-maîtres* (1) s'accommodèrent des autres. Il y avoit une madame De Séve, de l'île (2), la femme de Coquerel, et une veuve, aussi de l'île, appelée madame de Bourneuf. Pour faire le conte meilleur, on disoit que madame d'Ecquevilly crioit à Le Prestre, son galant et son cousin germain :

> Mon cousin, mon cousin, ôte-moi, je te prie,
> Du malheur où je suis (3);

et qu'après, madame de Bourneuf, disoit : « Pour » vous autres, vous avez des maris; mais pour moi, » quel scandale seroit-ce? » Ce Le Prestre est ce grand joueur, ci-devant conseiller à la cour des aides; constamment il a vécu avec la d'Ecquevilly. C'est une grande coquette; mais c'est en même temps une grande ménagère. Elle paroît autant qu'une autre qui fera trois fois plus de dépense qu'elle; elle est adroite; elle se lève à Paris à sept heures tous les jours, quelque tard qu'elle se couche : à la campagne, c'est bien pis. Elle eut, il y a six ans, une grande maladie; elle disoit à la cadette Ogier, sa confidente : « Je n'ai nul regret à quitter le monde, » moi qui semblois tant l'aimer.—Et vos enfants?—

(1) Nom que l'on donnoit aux jeunes seigneurs qui étoient dans la familiarité du prince de Condé. « On avoit appelé la » cabale du duc de Beaufort celle des *importants;* on appeloit » celle de Condé le parti des *petits-maîtres,* parce qu'ils vouloient » être les maîtres de l'État. » (*Voltaire, siècle de Louis XIV.* Édition Beuchot, XIX, 297.) Le nom est resté dans la langue pour exprimer un jeune homme, rempli de prétentions affectées, tout occupé de sa personne, et esclave de la mode.

(2) De l'île Saint-Louis. On l'appeloit alors l'île Notre-Dame.

(3) Vers de Malherbe. (T.)

» M. d'Ecquevilly les aime ; il en aura soin. » On n'a jamais rien vu de si constant; cependant son mari est mort devant elle. Depuis Le Prestre, et cela a cessé il y a long-temps, je n'ai pas ouï dire qu'elle eût aucun galant. Le jeu est sa passion dominante.

Pour mesdemoiselles Ogier, la cadette a bien plus d'esprit que l'aînée; elle fait des bagatelles en vers fort joliment. Ceux qui les connoissent disent que ce sont d'honnêtes filles, mais peu scrupuleuses, et qui, faute de bien, ont été contraintes de se fourrer dans les compagnies qui les ont bien voulu recevoir, sans regarder trop exactement si les choses s'y faisoient dans l'ordre.

CCXIII

D'AMBOISE, PÈRE ET FILS.

M. d'Amboise étoit maître des requêtes (1). Son père avoit été premier chirurgien du Roi. Un jour, le feu président de Mesmes lui reprocha en bonne compagnie que son père étoit chirurgien. « Il est vrai, » répondit-il, et il me souvient qu'il me disoit qu'il » n'avoit jamais pu vous guérir de la ladrerie, ni » votre père, ni vous. » Ils en sont accusés ; et le plus fâcheux, c'est qu'une de leurs sœurs mourut, il y a quelques années, toute dévisagée de ladrerie. Ce bon M. d'Amboise ne rencontroit pas si bien en

(1) François d'Amboise, fils de Jean d'Amboise, chirurgien de cinq de nos rois, depuis François I[er] jusqu'à Henri III, naquit en 1550. Il devint conseiller d'État en 1604, et mourut en 1620.

toutes choses, témoin la préface qu'il a mise au-devant des *œuvres d'Abailard* (1). Il avoit une grande bibliothèque. Un jour, comme il changeoit de logis, et qu'il faisoit emporter ses livres, un crocheteur, qu'il avoit un peu trop chargé, lui dit : « Monsieur, vous » m'en donnez plus qu'il ne m'en faut.—Vraiment, » lui dit-il, il te fait beau voir de ne pouvoir porter » ce peu de volumes ; je porte bien tout ce qu'il y a » ici dans ma tête.— Saint Jean ! dit le crocheteur, » il faut donc que vous ayez une belle paire de cor- » nes ! » Le crocheteur disoit mieux qu'il ne pensoit ; car madame d'Amboise se réjouissoit, et principalement avec un jeune homme, dont le mari étoit si jaloux qu'enfin il se résolut de mettre sa femme en procès, et faisoit tous les jours interroger ses valets, pour la convaincre. Un de ses amis lui en fit honte, et le fit résoudre à cesser ses poursuites, pourvu que ce galant ne vît plus sa femme. On y fit consentir le jeune homme, qui chercha fortune ailleurs.

Son fils ne fut pas plus heureux en mariage ; aussi ne prit-il pas trop garde où il se mettoit, comme vous verrez par la suite. Il prit l'épée, et, pour s'appuyer d'une bonne alliance, il épousa mademoiselle de la Hillière, de Touraine. Mais soit qu'elle le méprisât, ou qu'elle ne voulût pas dégénérer, elle se mit à faire galanterie. Son mari, pour faire le petit seigneur, acheta auprès d'Amboise une maison de plaisance que Le Gast, favori d'Henri III, avoit fait bâtir pendant qu'il en étoit gouverneur ; et afin

(1) François d'Amboise a été le premier éditeur des Œuvres d'Abailard : *Petri Abælardi et Heloïsæ, conjugis ejus, opera, nunc primùm edita ex mss. codd. Francisci Amboesii.* Paris, 1616, in-4°. Les notes sont d'André Duchesne.

qu'un jour lui et ses descendants pussent passer pour des gens de la véritable maison d'Amboise, il prêta de l'argent au comte d'Aubijoux, qui en est, pour qu'il lui permît de faire enterrer un de ses enfants dans une certaine cave, où l'on mettoit les seigneurs d'Amboise. Il étoit d'ailleurs fort civil; mais cette sotte vanité le rendoit ridicule.

Il s'avisa que la fille d'un nommé Floriot, beau-frère de feu Lambert, le riche, qui, en mourant, laissa beaucoup à sa nièce, seroit bien le fait d'un fils de treize ans qu'il avoit; et, comme le père et la fille passoient entre Orléans et Blois, Amboise enleva cet enfant, qui n'avoit que dix ans, et retint le père et une tante. Le marquis de Sourdis, gouverneur de Beauce, et aussi gouverneur d'Amboise, étoit avec son ordre à la tête des enleveurs. Il fallut composer à vingt mille livres. Floriot donna une partie de l'argent pour ravoir sa fille, et quand il fut à Paris, il présenta requête au parlement. Mais M. de Beaufort, à cause du marquis d'Aluye, qui étoit sorti du parti de Paris (c'étoit durant la *Fronderie*), l'intimida, et il fallut donner le reste. Depuis d'Amboise est mort, et sa veuve s'est fait épouser par un Crevant que son père a déshérité à cause de cela.

La mère de madame d'Amboise, madame de La Hillière, concubinoit avec un garçon de Paris, nommé Le Roi, fils d'un huissier au conseil, dont la femme avoit été galante. Ce garçon trouva le moyen d'avoir l'abbaye du Landaye, dans le voisinage de cette madame de La Hillière, et c'est de là que vint la connoissance. Elle en étoit folle; il étoit le maître de tout, et elle lui donnoit tout ce qu'il vouloit. Ses fils, dont l'un étoit mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie, et d'Amboise, qui l'étoit aussi, se réso-

lurent de se défaire de ce M. l'abbé. Ils étoient d'autant plus irrités que le galant homme s'étoit vanté que la vieille lui prostitueroit une jeune fille fort jolie qu'elle avoit. Un soir, ils l'attrapèrent sur le Pont-au-Double (1). La Hillière et d'Amboise avoient avec eux quinze ou vingt de leurs soldats ; ils n'osèrent le jeter dans la rivière, mais ils résolurent de lui couper le nez, et donnèrent pour cela un couteau à un soldat. L'abbé ne perdit point le jugement, et dit à La Hillière : « Monsieur, c'est vous que j'ai of- » fensé ; c'est à vous à me punir, et non pas à vos » soldats ; que ce soit, je vous prie, de votre main. » La Hillière prit le couteau, mais il n'eut pas l'inhumanité de lui couper le nez, et le galant en fut quitte pour une petite balafre.

CCXIV

DU BURCQ.

Du Burcq est un garçon de Bordeaux, fils d'un trésorier de France, qui étoit riche. Pour son malheur, il s'est mis de tout temps dans la tête qu'il avoit bien de l'esprit et bien du mérite. Dès qu'il fut arrivé ici, il voulut plaider, pour montrer son éloquence, quoiqu'il eût la plus pitoyable voix du monde. Un jour, il commença son plaidoyer par ces mots : « *Messieurs, à juger par les apparences, qui* » *ne prendroit Jésus-Christ pour un imposteur, les*

(1) Pont situé au midi de l'église de Notre-Dame, sur le petit bras de la Seine.

» *apôtres pour des séducteurs et la Vierge pour une* » *femme de mauvaise vie ?* »

Son père avoit soin des affaires de madame d'Aiguillon, en Guyenne; cela fut cause qu'elle lui fit donner la présentation au parlement de Bordeaux du comte d'Harcourt pour gouverneur de la province. Elle et madame du Vigean voulurent voir ce qu'il avoit fait, et, en un endroit, elles avoient mis : *Cui bono?* Je ne sais comment elles y avoient pu rien comprendre, car quand il montra son ouvrage à M. Conrart, ce ne fut que par lambeaux, non que ce ne fût l'ouvrage entier, mais il étoit écrit par-ci par-là sur des chiffons de papier. Cela réussit de sorte qu'il n'y eut que son père qui en fut content.

C'est le plus gascon de tous les hommes. Il pria Conrart de le mener chez Patru : « Bien, lui dit l'au- » tre, j'aurai un carrosse (ni l'un ni l'autre n'en » avoient en ce temps-là).— Oh ! j'en aurai un, moi, » dit-il, et je vous viendrai prendre, car il m'est bien » plus aisé qu'à vous. J'en sais un dont je dispose » absolument. » Devinez quel carrosse c'étoit, dont il disposoit absolument. C'étoit celui de mon père, qui en avoit assez affaire. Et voyez la discrétion de cet homme : il le lui emprunta un dimanche, et il fallut remettre au carrosse des chevaux qui venoient de Charenton ; il ne le put avoir qu'à cinq heures. Il va quérir Conrart, et se mit toujours à la place la moins honorable, afin qu'on crût que le carrosse étoit à lui.

Pour se vanter en Gascogne qu'il avoit traité les beaux esprits, il convia Conrart, Patru et Darbo à dîner. Ils prirent jour après en avoir été pressés un mois d'avance. Le pauvre M. Conrart arriva tout en eau, tant il s'étoit hâté d'aller à une affaire impor-

tante, afin de ne pas manquer à ce beau repas. Les voilà tous. Il n'y avoit rien de prêt. Ils dînèrent d'une soupe de la vierge Marie, dont le diable avoit emporté la graisse, et d'un misérable chapon, sec comme du bois, qu'on alla quérir à la rôtisserie.

Quelque temps après, il lui arriva une terrible aventure. Lui et un autre Gascon, nommé Desrain, avoient emprunté cinquante pistoles solidairement; car le père de du Burcq étoit avare. Le terme étant échu, on met du Burcq en prison; il disoit que Desrain en devoit payer la moitié; l'autre répondoit: « C'est un ingrat, je lui ait fait cinq plaidoyers: » ils valent bien peu s'ils ne valent cinq pistoles » pièce. » Ainsi du Burcq paya tout. Par fanfare, il avoit marchandé toutes les charges d'avocat-général l'une après l'autre, et il sembloit qu'il fût fâché qu'on ne se fût pas assez moqué de lui, tant il avoit envie de parler encore en public. Balzac n'a pourtant pas laissé de le traiter de grand personnage dans ses *Lettres choisies*, car notre Gascon n'avoit garde de manquer à lui envoyer du galimatias de sa façon. Depuis, dans les troubles, la charge du président d'Affis, de Bordeaux, qui étoit venu à mourir, lui fut donnée ici, moyennant tant qu'en tiroit le cardinal. Lui voulut traiter avec la veuve, qui n'y voulut point entendre. A Bordeaux, on lui fit cent affronts. La cour, voyant cela, supprima la charge.

Pour Desrain, il étoit parent d'un Gascon, nommé La Borde, qui étoit argentier du cardinal de Richelieu. Son parent le fit prêcher, et le fit entendre au cardinal. Notre homme, comme étant d'un pays dont les gens disent: *Nous autres nous avons du feu, mais du plus brillant; pour le jugement, nous n'en tenons compte*, ne manqua de débiter hardiment bien des

sottises. Mais, comme le cardinal aimoit assez les grotesques, il ne lui déplut pas, et il semble qu'il en vouloit faire un prédicateur à sa mode. Quoi qu'il en soit, Desrain en eut un bon prieuré de huit cents écus de rente. Le cardinal mourut peu de temps après. Notre Gascon se mit à cajoler la servante de M. Mulot (1), qui fit tant que son maître résigna à son galant sa prébende de la Sainte-Chapelle; et lui après fut si bon que de la donner au fils d'une femme dont il devint amoureux.

CCXV

MADAME CORNUEL.

Madame Cornuel étoit fille unique d'un M. Bigot, qu'on appeloit Bigot *de Guise*, parce qu'il étoit intendant de feu M. de Guise. Cette fille avoit été furieusement dorlotée. Le père, qui étoit riche, fit quelque méchante affaire; il fut tout glorieux de la donner à Cornuel, frère du président Cornuel, dont nous avons parlé. Cet homme en devint amoureux à l'enterrement de sa première femme, et l'épousa peu de temps après. C'étoit une jolie personne et fort éveillée. Il n'y avoit pas long-temps qu'ils étoient ensemble, quand elle s'avisa d'une plaisante folie. Un soir, qu'elle avoit fait semblant d'aller dehors à une assemblée du voisinage, elle s'habille comme on représente les âmes qui reviennent, et sur le minuit va tirer les rideaux de ce pauvre homme, et

(1) Il a déjà été parlé de M. Mulot dans l'historiette *du cardinal de Richelieu.* (Voyez tome II, p. 197.)

lui fit des reproches de son ingratitude, et après elle se mit à rire comme une folle.

Elle a été galante, et elle fut cruellement déferrée par Francinet. C'étoit le fils d'une m........, ou au moins d'une femme qui avoit passé pour cela dans le monde; mais, quoique petit, il est bien fait, avoit de l'esprit, dansoit bien, et étoit bien venu partout, à la cour et à la ville. Il devint fou tout-à-coup, lui qui n'avoit eu aucune pente à la folie; il commença par mettre sa tête en un seau d'eau, en disant qu'il falloit quitter les vanités : il mourut fou quelque temps après. Or, comme toutes les personnes de sa connoissance y alloient, madame Cornuel y fut aussi : elle voulut faire la rieuse, et l'interroger pour se divertir : « Hé! madame, lui dit-il, » vous ne me connoissez plus? Je suis Genlis, ma- » dame; je suis Genlis, ce garçon si bien fait, qui a » de si belles dents. » Elle demeura muette, car on avoit fort parlé de ce Genlis avec elle. C'étoit un gentilhomme de qualité, de Picardie.

Elle a de l'esprit autant qu'on en peut avoir; elle dit les choses plaisamment et finement. Une fille de la première femme de son mari, qu'on appelle mademoiselle Le Gendre, et une fille de M. Cornuel et de cette première femme qu'on appelle encore aujourd'hui *Margot Cornuel* (1), ont aussi toutes deux bien de l'esprit, et de cet esprit un peu malin, qui est celui qui plaît le plus. Tout cela attiroit bien

(1) L'abbé de La Victoire l'appelle, à cette heure, *la reine Marguerite*. (T.) — Il existe un portrait de mademoiselle Cornuel sous le nom de la reine Marguerite, composé par Vineuil, et adressé au duc de La Rochefoucauld. (Voyez les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, VII, 208, édition d'Amsterdam, 1735.)

du monde chez elle, car ces trois personnes étoient toutes trois jolies (1).

Le mari, qui se voyoit fort riche en rentes sur l'Hôtel-de-Ville, ne prévoyant pas qu'elles seroient réduites, négligea son cadet, le président, qui avoit pris Margot chez lui, à dessein de la faire son héritière. La femme, aussi peu sage que lui, se brouilla aussi avec cet homme, et ils retirèrent cette fille. Il ne laissa pas en mourant de lui donner dix mille écus. Le mari de notre madame Cornuel a été étourdi en toutes choses, et a bâti à la campagne le plus mal à propos du monde (2).

On a fort médit du marquis de Sourdis. Autrefois elle faisoit la maîtresse chez lui, et d'une ma-

(1) Il est fait allusion à l'esprit fin et caustique de madame Cornuel, et de ses deux compagnes, dans une épître de La Mesnardière à mademoiselle de Vandy.

Chez Cornuel, la dame accorte et fine,
Où gens fâcheux passent par l'étamine,
Tant et si bien qu'après que criblés sont,
Se trouve en eux cervelle s'ils en ont;
Si pas n'en ont, on leur fait bien comprendre
Que fats céans onc ne se doivent rendre,
Et six yeux fins, par s'entreregarder,
Semblent leur dire : Allez vous poignarder.

(*Poésies de la Mesnardière*. Paris, 1656. In-4°, page 54.)

(2) On cite les bons mots de madame Cornuel, et l'on ne parle pas de ceux du mari : en voici cependant un qu'on citera, sans en garantir la certitude. Le spirituel vieillard, à qui on doit cette saillie pourroit bien en être l'auteur.

« M. Cornuel, très-vieux, voyageant un jour avec deux jeunes » filles fort jolies et à peine sorties de l'enfance, la voiture » verse sur une levée. On retire heureusement les voyageurs » sains et saufs du précipice. Il n'y a pas deux minutes que » nous étions tous trois du même âge, dit en souriant M. Cornuel à ses jeunes compagnes. » (*Pougens, Lettres philosophiques*. Paris, 1826, in-12, p. 131.)

nière assez haute. La marquise en enrageoit. Il prit une vision à madame de Bonnelle, quelques années après son mariage, de s'en aller, à minuit, heurter chez madame Cornuel, et demander M. de Sourdis. « Il n'y est pas. — Je sais bien qu'il couche céans » cette nuit, dit-elle ; qu'on me fasse parler à lui.» Et après elle s'en alla. On croyoit que madame Cornuel se vengeroit de cela, mais elle avoit fait le calus sur cette amourette, il y avoit long-temps, et n'en fit ni mise ni recette. Une fois qu'elle le fit trop attendre, pour se désennuyer, il engrossa sa femme de chambre. Elle ne la chassa point, la fit accoucher secrètement, et entretint l'enfant, en disant : « Il a été fait à mon service. » Enfin, cette amourette s'est changée en une bonne amitié, car elle dure encore. Elle conte de plaisantes choses de cet homme, car elle dit les choses d'une manière toute particulière. « C'est, dit-elle, un gouverneur *d'eau* » *douce.* J'appelle ainsi les gouverneurs de la rivière » de Loire, car hors Saumur il n'y en a pas un qui » soit le plus fort dans sa ville (1). » A Orléans, il s'est rendu ridicule ; il y vit mesquinement, et cependant il est constant qu'il dépense plus qu'il ne devroit dépenser : il aime le grand train, et donne terriblement dans la livrée. Il n'iroit pas à Jouy, qui n'est qu'à quatre lieues de Paris, sans tous ses

(1) Madame Cornuel a tracé le portrait du marquis de Sourdis dans la lettre adressée à la comtesse de Maure, que nous avons publiée dans la première édition des Mémoires de Tallemant. Cette lettre, écrite de main de maître, fait regretter qu'on n'ait rien conservé d'une femme aussi spirituelle. Nous renvoyons nos lecteurs à la première édition : nous ne nous attachons ici qu'à donner de Tallemant un texte plus complet et plus châtié que n'étoit le premier.

mulets, son chariot et son fourgon, et je ne sais combien de gens à cheval. « Que vous voilà aise ! » lui dit un jour madame Cornuel, il me semble que » c'est Jacob et ses chameaux. » Il laisse des valets dans ses maisons jusques à la quatrième génération, et ne daigne pas faire la moindre réparation. Lui, sa femme et son fils ont tous leurs officiers séparés, et sont presque toujours ensemble. Pour revenir à Orléans, il n'y donne jamais à manger à qui que ce soit, et n'y a jamais brûlé de bougie. Il y devint amoureux d'une fille de quinze ans, car il dit qu'à vingt les esprits d'Orléans ne sont plus traitables. Il la menoit à la promenade avec d'autres fillettes de marchands, et jamais la collation ne passoit le biscuit. L'hiver, la mère de la fille s'ennuya de voir tant de gens chez elle, car il y avoit bien de la petite jeunesse qui s'y rendoit. Le marquis trouva une veuve qui lui prêta une arrière-boutique, pour y faire leurs gambades, mais à condition que chacun paieroit deux sols marqués pour le bois. M. le gouverneur avoit beau trembler, la veuve ne faisoit point allumer le fagot qu'il n'y eût nombre compétent, « car, disoit-elle, l'argent n'y suffiroit pas. » Là, il dansoit *grand Guénippe*, *la Diablesse*, etc., jouoit au *gage touché* et à *votre place me plaît :* les courtauts lui donnoient de grands coups de chapeau ; et au *roi Artus*, ils lui donnoient d'une serviette mouillée par le nez. Au carnaval il alloit en masque avec un habit loué à la friperie d'Orléans. Une fois on tira un coup de pistolet dans son carrosse, et on coupa le nez à un de ses gens. Ses enfants ayant un peu maltraité à la chasse quelque jeunesse de la ville, ils les envoyèrent appeler en duel par un hobereau. Lui les fit prendre par le

prévôt des maréchaux. Le lieutenant-général, homme sage et aimé du peuple, lui dit que, s'il ne les faisoit point mettre en prison, il lui promettoit de lui faire faire toutes les satisfactions imaginables. Le marquis ne le voulut pas croire : il vouloit les faire traiter prévôtalement, et se porta partie faute d'autre. Il ne l'eut pas plus tôt fait, que le peuple s'émut, mit ces gens hors de prison hautement. « Je » lui disois, ajoutoit madame Cornuel : Depuis que » vous avez pris *l'aune*, tout le monde vous mesure » à la sienne. » Mademoiselle, quand elle escalada Orléans, en 1652, se moqua fort de lui, l'hiver suivant, d'aller en masque à la campagne avec un habit fourré, chez une dame dont il étoit amoureux. « J'écrivis sur cela à une de mes amies, disoit ma- » dame Cornuel, et je l'appelois *Cupidon*. Ce Cupi- » don, disois-je, n'avoit qu'une seringue pour tout » carquois. Il en bouda longuement, et, comme je » prétendois me retirer à Orléans, à cause des trou- » bles, lui et sa femme l'empêchèrent, de peur que » je ne les tournasse en ridicule. » Il avoit raison le marquis, car feu La Feuillade disoit que, si elle vouloit, elle tourneroit la bataille de Rocroy en ridicule, qui étoit, disoit-il, la plus belle chose qui se soit faite depuis les Romains. Elle dit que les cornes sont comme les dents ; elles font du mal à percer, et après on en rit. Ce fut elle qui donna le nom d'*Importants* aux gens de la cabale de M. de Beaufort, parce qu'ils disoient toujours qu'ils s'en alloient pour une affaire d'*importance* (1). Elle a dit depuis

(1) Tallemant a conservé, dans les Recueils manuscrits que possède l'éditeur (voyez la *Notice préliminaire*, t. 1er, p. 66), une ballade sur les *Importants*, qui ne nous paroît pas avoir été im-

que les Jansénistes étoient des *Importants spirituels*. Il n'y a pas long-temps que son mari prit la peine de se laisser mourir. Madame Pilou l'alla voir, et lui dit : « Ma mie, ne vous affligez point, votre mari » est mort bien gentiment, et bien gentiment on l'a » enterré. » Par ce *gentiment* elle vouloit dire bien chrétiennement. Toute la cour y alla.

primée. La faction du duc de Beaufort y est bien peinte : il est superflu de prévenir que la *double victoire* est la bataille de Rocroi et la prise de Thionville.

Courir jour et nuit par la rue
Sans affaires et sans dessein,
Faire aux farces le pied de grue,
Trancher du petit souverain,
Avoir des brigands à sa suite,
Contrefaire les capitans,
Et des premiers prendre la fuite,
C'est ce que font les *Importants*.

Présider dans les lieux infâmes,
Mettre en jeu son plus grand bonheur,
Médire des plus sages dames,
Loin de défendre leur honneur,
Parler en politique grave,
Ayant à peine atteint vingt ans,
En sa maison faire le brave,
C'est ce que font les *Importants*.

S'efforcer d'obscurcir la gloire
D'un prince admirable en ses faits
Qui par une double victoire
Nous rend plus puissants que jamais ;
Ne pouvoir de sa renommée
Souffrir les rayons éclatants,
Et n'oser paroistre à l'armée,
C'est ce que font les *Importants*.

Fuir la vertu, suivre le vice,
Parler et rire à contretemps,
Au Roi ne rendre aucun service,
C'est ce que font les *Importants*.

CCXVI

BOUTARD.

Boutard, dont nous avons parlé dans l'historiette de Gombauld, est de Chartres ; c'est un petit homme qui a un fort grand nez, mais il a la langue encore plus longue. Il disoit un jour que dans sa famille ils aiment tous à parler, et faisoit un conte d'une de ses tantes qui, étant au sermon, et voyant que le prédicateur ne pouvoit trouver le nom d'un instrument à cultiver la terre, et qu'il avoit dit plusieurs fois une...., une...., se leva enfin, et dit : «Là, là, mon » père, n'annonez point tant, c'est une pioche. — » Une pioche donc, dit le père, puisque pioche y a. »Nous l'eussions bien trouvée sans vous.» Cela me fait souvenir d'un miroitier de Châlons, qui entendoit un sot prédicateur qui, faisant le panégyrique de saint Étienne, dans l'église de ce saint, disoit : « Où met- » trons-nous ce protomartyr ? A la dextre, ou à la » senestre de Dieu, etc. — Mettez-le en ma place, » s'écria le miroitier, aussi bien suis-je las d'y être; » et il s'en alla. Le chapitre de saint Étienne, par calomnie ou autrement, tint cet homme quatre ans en prison, et, pour l'en tirer, il le fallut déclarer fou.

Boutard est un homme à faire pièce aux gens. Vous avez vu la méchanceté qu'il fit à Gombauld (1). Il étoit plaisant; il n'y avoit que lui qui se divertit de l'Académie de la vicomtesse d'Auchy ; il harangua

(1) Voyez l'historiette de *Gombauld*, t. IV, p. 143.

le jour du mardi-gras dès l'escalier ; feignant d'avoir rencontré quelqu'un de la compagnie, il entre dans la chambre tout en parlant, se sied sans cesser ; il y avoit un gros quart d'heure qu'il haranguoit, sans qu'on s'aperçût qu'il haranguât : il traita des diverses façons de cracher ; il en trouva cinquante-deux, dont il fit la démonstration aux dépens du tapis de pied de la vicomtesse (1).

Il s'étoit si bien accoutumé à prendre des lavements, qu'il n'alloit point où vous savez sans cela, ou du moins bien rarement. Il avoit un certain laquais qu'il vouloit chasser : « Ah ! monsieur, lui dit ce » garçon, si vous saviez combien je vous ai épargné » d'argent, vous ne me chasseriez pas ! car souvent » j'ai fait mes affaires dans votre bassin, afin que » vous crussiez que vous aviez fait quelque chose ; » et, ainsi, je vous ai sauvé bien des clystères. »

Il fut secrétaire de M. de Fontenay-Mareuil (2), en l'ambassade de l'Angleterre. On l'accusoit d'avoir, là et ailleurs, fait quelques petites gaillardises : il étoit avare, et, dès qu'il vit Paris bloqué, lui qui est garçon, il se défit d'une partie de ses valets. Je trouve cela bien inhumain. Il est aujourd'hui président des trésoriers de France, à Montpellier ; c'est quelque charge nouvelle ; je pense qu'il y a de la maltôte à son affaire. Il demeure, nonobstant cette charge, à Paris ; je crois qu'il cherche à la vendre.

Il contoit que la *Pecque* (3) Cornuel, c'est ainsi

(1) Voyez au tome II, page 4, quelques détails sur l'académie de la vicomtesse d'Auchy.

(2) François Du Val, marquis de Fontenay-Mareuil, dont il a déjà été parlé. (Voyez l'historiette de *M. et de madame de Guémené*, p. 147 de ce volume.)

(3) Une femme ridicule et qui fait l'entendue.

qu'il l'appeloit, l'avoit voulu marier avec Marion (*mademoiselle Legendre*), et qu'elle lui avoit fait un grand dénombrement des avantages qu'il auroit. « Je lui ris au nez, disoit-il, et lui dis qu'elle oublioit » la *faveur* de M. de La Riviere. » Or, La Rivière concubinoit et concubine, je pense, encore avec elle. Elle est à cette heure comme sa ménagère, et, à Petit-Bourg (1), on l'a vue quelquefois avec un trousseau de clefs. Autrefois il y avoit un couplet qui disoit :

Il court un bruit par la ville,
Que Marion Cornuel
Voudroit bien faire un duel
Avec monsieur de Rouville ;
Qu'ils aillent chez la Sautour (2) ;
C'est là que l'on fait l'amour.

CCXVII

MADAME D'AYMET (3).

Madame d'Aymet est fille de M. de Favas, homme de qualité d'auprès de Bordeaux ; elle est veuve d'un cadet de La Force : ç'a toujours été une enragée.

(1) Le château de Petit-Bourg, auprès de Corbeil, construit par Galland, secrétaire du conseil, appartenoit alors à l'abbé de de La Rivière, favori de Gaston. Il étoit avant la révolution à la duchesse de Bourbon ; tombé dans la disgrâce de son riche propriétaire, ce beau lieu est menacé de destruction.

(2) Mère de madame de Boudarnault et de madame de Beaujeu. (T.)

(3) Jeanne de Favas, vicomtesse de Castels, épousa Pierre de Caumont, baron d'Aymet, cinquième fils du maréchal de La Force.

Du vivant de son mari, elle se mit tellement en colère contre la nourrice de sa fille (1), que cette femme tenoit alors, qu'elle lui donna un coup de pied. La nourrice pare de l'enfant, qui reçut le coup dans l'estomac, et dont la petite fille pensa mourir. Madame de Favas prit cette petite. Le mari mort, ce fut encore bien pis. Un jour, étant logée dans une maison garnie, au faubourg Saint-Germain, elle battit sa demoiselle à outrance, et, non contente de cela, elle l'enferma dans un grenier, à dessein de la revenir battre au retour de la ville. Cette fille cria, et ceux qui logeoient dans cette maison attachèrent deux échelles ensemble, et la tirèrent de là. Depuis, cette fille se revengea, et, à son tour, elle battit sa maîtresse; cela les mit si bien ensemble, qu'elles ne pouvoient plus se quitter. Elle battit tant, il y a dix ou onze ans, le seul fils qu'elle a (2), qui pouvoit alors avoir neuf ans, qu'on crut qu'il le faudroit trépaner. Quand il fut guéri, il s'enfuit chez son grand-père de La Force, où il a toujours demeuré jusqu'à la mort du bonhomme, et depuis avec le fils, car sa mère a changé de religion.

La mine de cette femme est la plus trompeuse du monde; elle paroît douce; elle est naïve avec cela.

Aux premiers troubles de Bordeaux, elle étoit chez son père. Chambret, *le soudart* (3), qui commandoit

(1) Jeanne de Caumont fut mariée, le 7 avril 1673, à Guy de Chaumont, marquis d'Orbec.

(2) Jean de Caumont, marquis d'Aymet, vicomte de Castels, mourut en 1661, sans laisser de postérité.

(3) Tallemant parle vraisemblablement ici du brave Chambret, ou Chambray, le premier mari de la maréchale de Thémines. (Voyez l'historiette de la maréchale, t. v, p. 187.)

les troupes de Bordeaux, y alla loger. Elle fit la diablesse, dit qu'il ne falloit pas souffrir un rebelle, et écrivit à la cour qu'elle supplioit la Reine de ne la mettre pas au rang des coupables, encore qu'elle fût dans une maison qui étoit ouverte aux séditieux; et cela pensa faire piller la maison de son père. Elle étoit au carnaval à Paris, en 1651, où elle avoit bonne envie que M. de Maisons l'épousât; mais il fut assez imprudent pour laisser échapper une si grande fortune. Elle s'avisa un jour de convier bien des gens à la comédie; puis, quand la pièce fut achevée, elle fit fermer la porte de la salle, et, avec une porcelaine, alla quêter tous les hommes, qui, pour sortir, furent contraints de payer.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE DU TOME SIXIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.





